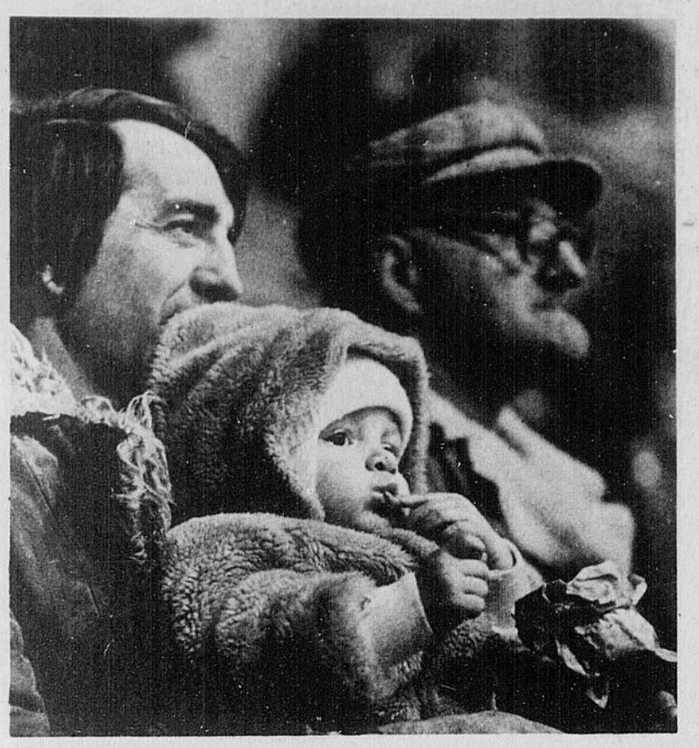
A Jonquière

Le tournoi Pee-Wee bat son plein



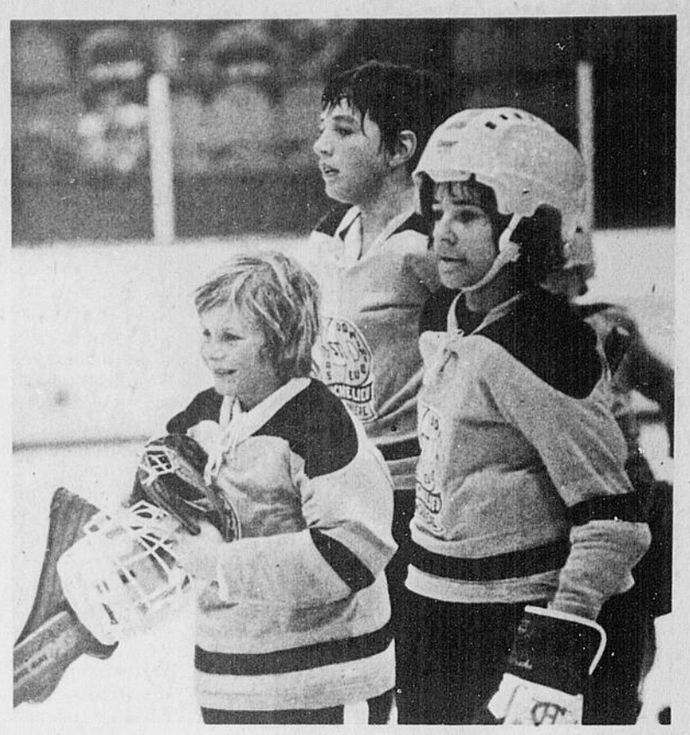
La dixième édition du tournoi de hockey pee wee de Jonquière, se révèle déjà comme devant être une réussite totale, même après seulement deux jours de compétition. Les spectateurs manifestent un intérêt de plus en plus marqué et un accueil chaleureux est réservé aux jeunes vedettes de notre sport national.

Cette initiative, dont le mérite revient aux membres de la force constabulaire de Jonquière, qui peuvent compter également sur la collaboration des policiers de la municipalité de Kénogami et d'Arvida, représente un élément important sur le plan touristique pour ce secteur de la région.

Près de 600 joueurs sont regroupés sur les différentes formations qui viennent des différents points de la Province. Ces jeune sont accompagnés de leurs entraîneurs, des gérants des équipes, sans compter plusieurs parents et fidèles partisans qui se font un devoir de venir supporter les efforts de leurs protégés.

Cette manifestation collective représente donc un impact valable au domaine économique, si l'on considère que pas moins de 30,000 spectateurs assistent aux matches, sans compter les nombreux visiteurs de l'extérieur qui viennent dans la région pour cette circonstance bien spéciale.

Les dirigeants du Palais des Sports de Jonquière lancent une invitation à tous les amateurs de hockey de venir encourager les jeunes d'aujourd'hui qui deviendront les vedettes de demain. Les matches ont repris, ce matin, à 9h, pour se continuer jusqu'à 20h15. Les finales de deux catégories seront disputées, dimanche après-midi, à 13h et à 15h.



Participons au 10ème Tournoi PEE-WEE PEPSI

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Salut Pee-Wee et Bienvenue!
Saguenay Dry Ginger Ale

le année No 97 — Samedi, le 26 janvier 1974 — 32 pages — 20 cents

Aux Indiens et Inuits de la Baie James

Bourassa offre $100 millions

MONTREAL (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a indiqué hier à Montréal que son gouvernement a proposé aux Indiens de la région de la Baie James le versement d'une compensation financière de $100 millions et qu'il tente de négocier certaines modifications au projet de développement d'un projet hydroélectrique dans cette région.

M. Bourassa a précisé au cours d'une conférence de presse que l'offre transmise aux Indiens par les négociateurs du gouvernement le 29 novembre dernier n'affectera pas le projet de $6 milliards, mais qu'il prévoit le transport de titres de propriété sur certaines terres aux peuples indiens et inuit, la participation des autochtones au gouvernement de la région, et de modifier quelque peu les plans de construction de réservoirs et de détournements de rivières, dans le but de protéger les droits de chasse et de pêche des Indiens.

D'autre part, l'offre monétaire du gouvernement prévoit un paiement initial de $40 millions payables sur une période de dix ans et le paiement de royalties sur toutes les ressources de la région jusqu'à concurrence de $60 millions.

M. Bourassa a indiqué que depuis le dépôt de l'offre gouvernementale, des rencontres ont lieu entre les négociateurs des deux parties mais que le gouvernement attend toujours les contre-propositions des Indiens.

Pour plus de détails, voir p.17



OFFRES AUX INDIENS — Le premier ministre Bourassa, accompagné du négociateur du gouvernement John Ciacca, explique, lors d'un conférence de presse, les termes des propositions faites aux Indiens et Inuits de la baie James.

(Téléphoto PC)

Le terrorisme est bel et bien mort et enterré

Jérôme Choquette

VANCOUVER (PC) — Le ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette, arrivé à Vancouver jeudi, prétend qu'il ne lui est plus nécessaire de transporter une arme sur lui pour se protéger contre d'éventuels "ravisseurs".

On se rappellera que depuis la crise d'octobre 70, le ministre était continuellement armé d'un revolver de calibre .38. Mais, a-t-il affirmé aux journalistes venus à sa rencontre à l'aéroport international de Vancouver, le terrorisme est maintenant bel et bien mort et enterré au Québec.

M. Choquette, qui doit prononcer une causerie, samedi prochain, à l'Université de la Colombie-Britannique, a ajouté que les politiques mises de l'avant par le gouvernement Bourassa avaient énormément contribué à détendre le climat social dans la Belle Province.

"Une certaine fermeté et le respect de la loi sont des conditions essentielles au maintien de la paix sociale, mais nous devons aller plus loin et remonter aux sources mêmes du problème," de poursuivre Me Choquette.

REFORMES SOCIALES

En regard des efforts accomplis par le gouvernement libéral québécois en vue de remédier à l'état de violence latente de la société québécoise, M. Choquette a énuméré quelques-unes des réformes entreprises par son gouvernement dans le secteur social.

M. Choquette a entre autres soutenu que le Québec était, depuis quelque temps, doté du système d'aide judiciaire le plus perfectionné au monde. En guise d'exemple, le ministre a cité la nouvelle loi régissant les relations entre le locataire et son propriétaire.

M. Choquette a également fait mention d'une étude présentement en cours sur une réforme du système judiciaire au Québec et qui devrait prendre la forme d'un livre blanc sur la justice, dès le printemps prochain.

Il a par la même occasion évoqué la possibilité qu'une charte des Droits de l'Homme puisse éventuellement faire partie de cette future réforme.

Départ de Trudeau pour la Suisse

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliot Trudeau s'envolera dimanche soir prochain à destination de la Suisse où il prendra six jours de repos avant de participer à une réunion politique à Salzbourg en Autriche.

M.Trudeau compte en effet se rendre à une réunion de trois jours du Club de Rome.

Cet organisme international est un groupe d'études qui discute des problèmes d'approvisionnements mondiaux et de politiques nationales à cet égard.

Le porte-parole du Bureau du premier ministre n'a pu préciser la date du retour de M. Trudeau dans la capitale canadienne.

M. Trudeau profitera de son séjour en Europe pour assister aux épreuves de championnat de Ski du monde qui doivent débuter à St-Moritz.

Tournée créditiste

OTTAWA (PC) — En prévision d'une élection fédérale au printemps, la section Québec du Parti Crédit social du Canada lance cette fin de semaine une vaste tournée d'organisation qui couvrira chacune des régions du Québec.

La première réunion aura lieu à Drummondville samedi et elle sera suivie d'une seconde, dimanche, à Val d'Or.



A CHICOUTIMI: Le chef de l'opposition aux Communes, M. Robert Stanfield a entrepris une tournée de deux jours au Québec hier soir en allumant le flambeau au congrès international des clubs de raquetteurs. La cérémonie avait lieu à Chicoutimi-Nord, en présence du maire Jean-Claude Villeneuve.

EN BREF

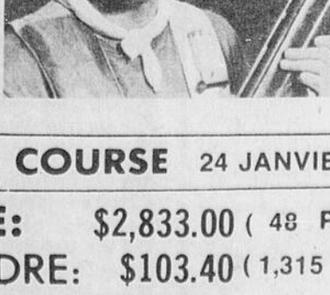
Dans "Perspectives" aujourd'hui

Le caricaturiste Serge Chapleau se met dans la peau d'un propriétaire de petit lopin de terre où circulent durant la saison froide des motoneigistes.

Sa plume les rend différents quelque peu de ceux que nous rencontrons dans les pistes aménagées à leur intention. Céline Légaré parle de vous et moi, de nous tous, travailleurs. Et, le ruine-babines, vous connaissez! Claude Garden prétend que l'harmonica c'est plus que la musique à bouche.



DOSSIER



E.U. vs URSS

Joseph-B. Mathieu est professeur de science politique à l'Université du Québec à Chicoutimi. Il signe en page 32, une réflexion sur la coopération entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique.

ARTS ET SPECTACLES

TROIS ANS A L'OPERA

Christiane Laforge a rencontré cette semaine Edith Tremblay, originaire d'Arvida qui poursuit sa route ascendente à l'opéra de Wallonie à Liège, en Belgique. Guy Fournier, notre collaborateur de Roberval nous parle du peintre Léon Simard et Serge Cloutier a assisté pour nous aux Jeunes Samedis d'Alma.

SPORT



JEUX DU COMMONWEALTH

Harry Willsie, de Montréal, a mérité, hier, aux Jeux du Commonwealth, une médaille d'or pour le Canada alors qu'il a gagné au tir au pigeon d'argile. Il s'agissait de la troisième médaille d'or pour les Canadiens.

(Textes, page 12)

mini-loto — TIRAGE: 43ième — VENDREDI, le 25 janvier 1974 — 27 séries émises — 90,000 chacune — Possibilité de: 27

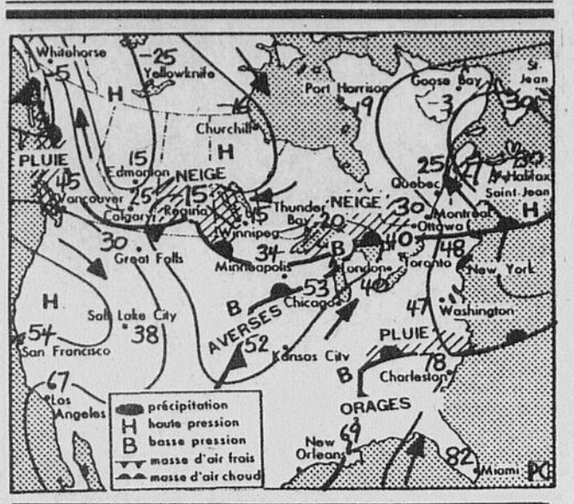
56,795	27	GAGNANTS DE $5,000.
6,795	216	GAGNANTS DE $500.
795	2,187	GAGNANTS DE $100.

LOTO PERFECTA

3 ième COURSE 24 JANVIER 1974

		RÉSULTAT			
		A	B	C	D
ORDRE:	$2,833.00 (48 PRIX)	4	10	3	2
DESORDRE:	$103.40 (1,315 PRIX)				
Ventes totales:	$566,600.				

METEO



PREVISIONS

Régions du St-Maurice, de l'Abitibi et de Pontiac-Témiscamingue: nébulosité croissante et neige commençant l'après-midi. Maximum de 10 à 15. Aperçu pour dimanche: nuageux et plus doux.

Régions de l'Outaouais de Montréal, des Laurentides, des Cantons de l'Est et de Québec: ciel variable et neige commençant en soirée. Maximum près de 30. Dimanche, généralement nuageux et plus doux.

Régions de Chibougamau: nébulosité croissante et neige commençant en fin de journée. Maximum près de 10. Dimanche: nuageux et plus doux.

Région du Saguenay-Lac St-Jean: généralement ensoleillé. Maximum de 10 à 15. Dimanche: généralement nuageux et plus doux.

Régions de Sept-Iles et de Baie Comeau: généralement ensoleillé. Maximum près de 10. Dimanche: généralement nuageux et plus doux.

DANS LE MONDE

	Min	Max
Vancouver	42	45
Edmonton	19	30
Yellowknife	-25	-24
Régina	6	19
Winnipeg	-22	13
Toronto	30	42
Ottawa	25	28
Montréal	24	29
Québec	15	25
Frédéricton	19	26
Halifax	29	41
Charlottetown	18	33
Chicago	30	48
Boston	36	48
New York	39	59
Washington	39	49
Miami	72	80
Los Angeles	51	-
San Francisco	48	57

LES MARÉES

SEPT-ILES — La marée sera basse à 03h10 (7'5") et haute à 09h10 (0'8"). Elle sera à nouveau basse à 15h30 (8'6") et haute à 21h45 (1'1").

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 04h30 (16'1") et haute à 10h25 (1'0"). Elle sera à nouveau basse à 16h40 (17'3") et haute à 22h50 (1'4").

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 04h40 (13'7") et haute à 11h35 (2'1"). Elle sera à nouveau basse à 16h50 (15'3").

DIMANCHE

SEPT-ILES — La marée sera basse à 03h45 (7'7") et haute à 09h45 (1'1"). Elle sera à nouveau basse à 16h00 (8'3") et haute à 22h10 (1'3").

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 05h05 (16'3") et haute à 11h05 (2'3"). Elle sera à nouveau basse à 17h15 (16'6") et haute à 23h20 (1'7").

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 00h05 (1'9") et haute à 05h15 (13'9"). Elle sera à nouveau basse à 12h10 (2'4") et haute à 17h30 (14'8").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY, LTEE, 316, Avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480

Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Directeur-général: Gaston Vachon
Directeur de la rédaction: Denis Tremblay
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand Tremblay
Directeur de l'information: Lucien Emond
Chefs des nouvelles: Bertrand Genest
Chef de pupitre: Charles-Julien Gauvin
Directeur de la publicité: Yvon Rhainds
Directeur du tirage: Denis Lessard

Le Quotidien, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters, et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien" du Saguenay-Lac-St-Jean.

MEMBRE DE ABC

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe. (No. 3213).

A la régionale Lac St-Jean

Fondation d'une association des professeurs de sciences humaines

Alma— L'Association des professeurs de sciences humaines de la commission scolaire régionale Lac St-Jean est maintenant officiellement lancée. C'est le président de la commission scolaire, M. Maurice Guérin, qui en a fait la proclamation hier matin, au début d'une journée pédagogique réunissant tous les enseignants du territoire.

Le président de cette nouvelle association, unique dans la région, M. Roger Lajoie, parle de l'Opération sciences humaines comme d'un projet en gestation depuis au moins un an. Bien qu'elle fonctionne depuis juin dernier, l'Association sort de l'ombre à compter d'aujourd'hui.

L'organisme se veut un mouvement à la fois professionnel et social. Les objectifs consistent à ressourcer le personnel enseignant d'une part, et à assurer d'autre part une continuité dans la recherche pédagogique. Le projet a été accueilli avec joie par les autorités de la commission scolaire, qui disent constater un véritable souci pédagogique de la part de ces enseignants.

"Nous croyons qu'il est possible, écrit Roger Lajoie, qui est à la fois conseiller pédagogique en sciences humaines et président de l'association, pour des individus et des équipes dispersées dans plusieurs écoles de réunir leurs efforts pour une oeuvre commune. La plus grande garantie de succès réside dans le fait que les professeurs de sciences humaines désirent travailler ensemble. L'autre facteur de réussite dépend d'une planification des activtés."

Tous les professeurs de géographie, d'histoire, et de vie économique, font partie de l'association, et on y invite des étudiants et d'autres enseignants intéressés. L'APSH a d'ailleurs déjà publié le programme de ses rencontres d'études et les objectifs de ses recherches pédagogiques pour les deux prochaines années de même que le programme détaillé de ses activités à venir. "L'engagament horizontal, entre professeurs d'une même matière, même dispersés dans dix écoles, est plus facile et plus profitable que l'engagement vertical entre professeurs de matières différentes dans une même école", peut-on lire dans le document explicatif. Les activités de l'association, qui ne regroupe que les enseignants du secondaire en sciences humaines, sont de deux ordres. Dans la première partie, les activités de recherche, 41 projets sont suggérés pour les prochaines années et des rencontres prochaines permettront d'établir des priorités. Dans l'autre catégorie, on parle d'activités de mise à jour, et à ce chapitre, c'est le recyclage en groupe qui retient l'attention.

"Nous considérons notre initiative comme un acte de foi pédagogique et professionnel, et notre action commune va permettre de valoriser les sciences humaines comme elles le méritent, d'attirer l'attention sur leur importance.



M. ROGER LAJOIE, conseiller pédagogique et président de la nouvelle association.



DES PLAINTES — Un inspecteur du ministère de la Santé devait visiter, hier, le dépotoir intermunicipal d'enfouissement sanitaire, dans la paroisse de Laterrière, à la suite de plaintes formulées par des citoyens du secteur. Ces dernier affirment que leurs propriétés sont inondées de déchets qui sont transportés par le vent. Mentionnons qu'au cours de la saison froide, aucun enfouissement ne se pratique, les ordures ménagères étant accumulées sur le terrain.



POUR LA FONDATION: L'Aluminium du Canada, Ltée a majoré, hier, de $25,000 à $125,000 sa souscription à la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi. On sait que l'Alcan s'était engagée, dès 1970, à souscrire $25,000. Sur la vignette, nous apercevons le directeur régional sortant de l'Alcan, M. Gaston Dufour (au centre) et le nouveau directeur, M. François Sénécal-Tremblay qui remettent le précieux chèque au président de la campagne de souscription, le maire Maurice Paradis.

Le Conseil de comté du Lac St-Jean-Ouest invitera les maires des villes

Par Guy Fournier

ROBERVAL — Il est possible que les maires des quatres minicipalités de Lac-St-Jean Ouest, soit Roberval, St-Félicien, Dolbeau et Mistassini, soient invités à prendre part à la prochaine réunion trimestrielle du Conseil de comté de cette région, en vue d'une intégration future à cet organisme, qui connaît un regain de vie assez senti, depuis sa remise en question il y a quelques années.

C'est ce que nous déclarait cette semaine le préfet du comté, M. Louis-Ovide Bouchard de Normandin, ajoutant en même temps que la prochaine réunion des maires des minicipalités rurales auraient vraisemblablement lieu vers le 10 mars prochain, à l'Hôtel de ville de Roberval. M. Bouchard a ajouté qu'il allait tenter de rencontrer d'ici ce temps, et personnellement, les premiers magistrats de cette municipalité afin de discuter leur participation a cette réunion des maires des agglomérations rurales.

Dans le même ordre d'idées, et appeler à commenter cette éventualité, le maire J. Arthur Tremblay de Roberval, a déclaré au journaliste du Quotidien, que pour sa part, et avant d'envisager cette possibilité de faire partie du conseil de comté, il faudrait d'abord qu'on détermine le rôle que joueraient les quatre municipalités en question, connaître aussi les modalités d'intégration de ces villes, et enfin il faudrait, toujours selon le maire de Roberval, que la loi soit amendée en ce sens, car actuellement elle ne permet pas une telle intégration.

Le maire Tremblay a aussi ajouté, que si cela se réalisait un jour, il s'agirait d'un précédent, car selon lui, aucune ville du Québec ne fait actuellement parti d'un tel organisme.

RENDEZ-VOUS

ARVIDA

Association pour les droits de l'enfant— Important, l'Association pour les droits de l'enfant invite les parents d'enfants handicapés et autres intéressés, à venir rencontré M. Gabriel Savard du Ministère des Affaires sociales et de la famille, lundi, le 28 janvier, à 7.30 heures p.m.,à l'église St-Mathias, d'Arvida. Pour des renseignements supplémentaires: 548-6798

CHICOUTIMI

Couple et famille—La section de l'Accueil du mouvement "Couple et Famille" a le plaisir de vous annoncer sa prochaine réunion mensuelle qui se tiendra le 27 janvier, à 20.30 heures, au Grand Séminaire, rue Chabanel. Sujet de la rencontre: les besoins du couple dans le monde d'aujourd'hui.

Animateur: Albert Lapointe, P.S.S., conseiller conjugal, fondateur du mouvement. Bienvenue à tous les membres, bienvenue à la fraternité qui l'anime. Un café sera servi.

Pour des renseignements: 549-5113.

Chrétiens d'aujourdhui — Les Chrétiens d'Aujourd'hui de la paroisse du Christ-Roi invitent tous ces membres à une assemblée qui aura heures p.m., au sous-basement de la sacristie. Nous vous attendons en grand nombre.

JONQUIERE

Centre d'Accueil Domrémy—Le déjeuner-causerie qui aura lieu le 27 janvier, à 10.30 heures a.m., au Centre d'Accueil Domrémy, à 103 rue St-Pierre, à Jonquière. Il y aura conférencier de marque et messe célébrée. Prix d'entrée est libre.

RIVIERE-DU-MOULIN

Scout et Guide— L'assemblée générale annuelle de l'organisation Scout et Guide de Rivière-du-Moulin aura lieu, le 27 janvier, à 20 heures, au local de l'organisme, situé au rez-de-chaussée de la salle des loisirs St-Isidore. Bienvenue à tous ceux que la cause intéresse.

CLINIQUE DU 28 janvier

Notre-Dame de Lorette, clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole au couvent, à 14 heures.

CLINIQUE DU 29 janvier

Albanel, clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole à la salle publique, à 15 heures.

Girardville, clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole à la salle publique, à 14 heures.

AU PALAIS DE JUSTICE

Chicoutimi — Le juge Edmond Savard a imposé une peine d'emprisonnement de douze mois à un adolescent âgé de 16 ans, de Jonquière, soit le cas le plus triste à comparaître devant le tribunal depuis une décennie.

Le jeune adolescent qui a été référé à la cour criminelle par le Bien-Etre social a déjà bénéficié d'une forte clémence du tribunal après avoir commis 22 vols par effraction et d'autres délits.

Cependant, au cours de l'intérim de cette liberté provisoire, le jeune homme a été loin de remplir les conditions imposées par le tribunal qui pensait lui avoir donner la chance de se resaisir.

Hier matin, l'échéance était arrivée et Me Lucien Tremblay procureur de la Couronne de même que le juge Savard ont convenu qu'il s'agissait d'un cas extrêmement difficile mais qu'il fallait que le jeune sache qu'il ne pouvait tromper la société de cette façon sans que cette même société prenne ces responsabilités.

Définitivement, le jeune homme de 16 ans aura tout le loisir au cours des douze prochains mois qu'il passera en prison de pouvoir suivre ses cours.

Disons que dans le cas qui nous préoccupe le prévenu n'a qu'une troisième année de scolarité. D'ailleurs, le président du tribunal a bien manifesté qu'il s'agissait d'un cas dramatique même pathétique en ce sens qu'on constatait que la misère existait de même que souvent l'éducation familiale. Cependant, le juge Savard a été loin de blâmer les parents qui dans cette affaire ont tout fait pour tenter de réintégrer leur enfant à la société mais n'ont pas réussi et le tribunal est bien convaincu que les seules chances de se rétablir serait peut-être de convoquer St-Judes le patron des causes désespérées.

MISE EN LIBERTE LUNDI?

Yves Fillion et Jocelyn Maltais de Chicoutimi ont été accusés hier matin d'avoir pénétré par effraction dans la nuit du 24 janvier chez Texaco Montagnais et d'y avoir volé un montant de $4,000.

Les deux prévenus ont été arrêtés hier et ils sont soupçonnés d'une série de vols commis au cours des dernières semaines à Chicoutimi.

Me Lucien Tremblay, procureur-chef de la Couronne s'est objecté à la mise en liberté des prévenus signalant qu'il demandait un délai de trois jours pour produire sa preuve pour faire échec à la mise en liberté.

$100. D'AMENDE

Un individu de St-Jean-Eudes qui en était à son premier dossier a écopé d'une amende de $100 et une ordonnance de probation de 24 mois pour avoir volé une motoneige au montant de $900, propriété de M. Normand Thériault d'Arvida.

Le prévenu a bien promis au président du tribunal qu'il ne le reverrait jamais dans les affaires judiciaires si ce n'est comme témoin s'il le faut.

DISCRIMINATION?

Le juge Edmond Savard en imposant une peine d'amende de $100. à un individu qui a usurpé le droit de l'avocat, s'est élevé contre le minimum d'amende exigée par la loi du barreau alors que les métiers de la construction ont des amendes bien plus sévères.

Le juge Savard s'est demandé s'il était plus normal de condamner un individu qui a usurpé le droit de peinturer une maison sans carte de compétence à $200. d'amende alors qu'un individu peut prendre la profession libérale en l'usurpant pour une amende de $100.

Le juge Savard précisa que les peintres et les ouvriers avaient le droit au travail et que les amendes pour les effractions au code de la Commission de Travail étaient trop sévères.

A Chicoutimi
40 vols éclaircis

CHICOUTIMI — La Sûreté de Chicoutimi a gagné le gros lot au cours des derniers jours en éclaircissant une quarantaine de vols mais la nuit de jeudi à vendredi n'a pas été calme comme on l'espérait puisque les voleurs ont à nouveau opéré cette fois en la salle Bégin.

Les malfaiteurs qui ont pénétré dans l'établissement ont apporté une colonne de son et un amplificateur d'une valeur de plus de $700..

Le capitaine détective Marcel Vaillancourt a ouvert une enquête dans cette affaire.

Corneau prépare un document

CHICOUTIMI — Le conseiller Emile Corneau entend bien établir clairement son rôle à l'hôtel de ville de Chicoutimi et ses relations avec le maire et les conseillers municipaux.

En fin de semaine, il doit préparer un texte qu'il communiquera lors de l'assemblée régulière du conseil municipal, lundi après-midi.

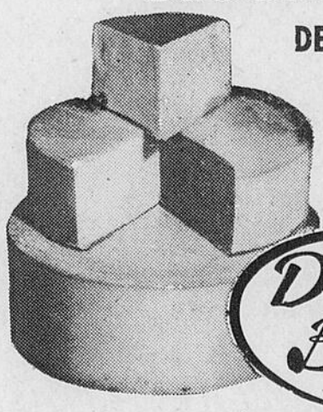
Il n'a pas voulu en dire davantage, lors d'un entretien téléphonique, hier après-midi, mais il a laissé entendre qu'il sera question aussi des prochaines élections municipales en novembre prochain.

"Il n'est pas question de se dissocier avec quelqu'un, puisqu'il n'y a pas d'association", a-t-il prétendu.

Bur.: (418) 668-7976
668-7977
Rés.: (418) 668-7354

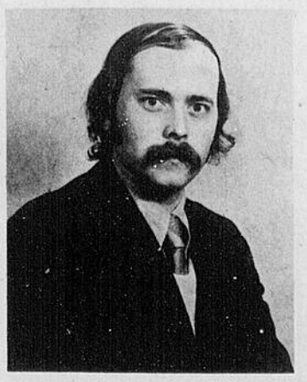
NICOL TREMBLAY D.E.C., LL.L.
AVOCAT
655 Rue Sacré-Coeur
ALMA, Lac-St-Jean, Qué.
"EDIFICE PARISIEN"

DEGUSTATION
DE FROMAGE CANADIEN
du lundi au vendredi: de 5 hres à 7 hres.



Disco Bar
du ...
Restaurant Marchand
ST-BRUNO—LAC ST-JEAN. TEL.: 343-2438.

FRADETTE, BERGERON, CAIN, LAMARRE ET WELLS



Me CARL LACHANCE

Mtres Roland Fradette, Pierre Bergeron, Michel Caïn, François Lamarre, Guy Wells, P. Bernard Bergeron et Marc Gagnon sont heureux d'annoncer que Me Carl Lachance fait maintenant partie de leur étude.

Me Lachance est natif de Chicoutimi et il est le fils de M. et Mme Paul H. Lachance. Il a obtenu son diplôme d'études collégiales au Cegep de Chicoutimi et sa licence en droit à l'Université Laval en 1972.

Il a été assermenté le 3 janvier 1974 après avoir complété son stage de formation professionnelle durant l'année 1973.

Le Carnaval-Souvenir à Québec

Une rencontre historique

Par YVON LABERGE

QUEBEC — "Le Québec dans son ensemble sera le premier bénéficiaire de la décision historique prise conjointement par le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi et celui de Québec, de conjuguer leur effort et oeuvrer dans un esprit de collaboration".

C'est en substance ce qu'a déclaré, lors d'une conférence de presse tenue en l'honneur des dirigeants du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, M. Paul Mercier, président du Conseil d'administration du 20ième Carnaval du Québec.

Selon M. Mercier, dont les propos furent corroborer par le président du Carnaval-Souvenir, M. Guy Dion, cette rencontre marque un tournant décisif pour les relations à l'avenir entre les deux manifestations. "Cette volonté commune de coopération se manifeste clairement par le fait que le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi aura lieu, à date fixe, du 10 au 14 février.

Le Carnaval De Québec se déroulant du 7 au 17 février, il en résulte que pendant presque la majorité du mois de février, le Québec deviendra une sorte de terre promise en Amérique du Nord. En dépit de l'hiver et ses rigueurs, il sera bon vivre dans une atmosphère bonne humeur et de joie de vivre;" a-t-il dit.

DES AFFINITES

Tant le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi que le Carnaval de Québec, présentent des affinités qui sont indiscutables. "Toutefois, de poursuivre M. Mercier, ils ont leur cachet bien particulier. Le Carnaval de Québec est d'abord une oeuvre gigantesque. Quant au Carnaval-Souvenir, on y fait revivre l'ambiance nostalgique du bon vieux temps."

Pour sa part, le président du Carnaval de Chicoutimi, M. Guy Dion, a tenu à souligner la participation populaire, qui donne un petit quelque chose à la manifestation. "Chez-nous, au Saguenay, la population participe fièrement aux activités de son carnaval. L'image de snobisme, que semble véhiculer certaines rumeurs est une pensée qui fosse la projection de l'événement. Les principaux instigateurs de cette mauvaise impression, ne participent pas eux-mêmes à leur carnaval."

Le président du Carnaval du Québec, M. Paul Mercier, a déclaré en continuant: "il est vrai qu'il a valu déployer, à Chicoutimi comme à Québec, beaucoup de talent pour faire peu à peu de ces deux événements ce qu'ils sont aujourd'hui. Il est à maintenant à souhaiter, a-t-il dit, que de nouveaux sommets seront certainement atteints."



EN CROISADE: Le chef du parti conservateur canadien, M. Robert Stanfield a donné une conférence de presse, à l'aéroport de Bagotville, à son arrivée dans la région, hier soir. Aujourd'hui il se trouve dans le Lac St-Jean.

Le projet d'une seule ville

Tous les maires n'appuient pas le maire Gagné de Jonquière

Par Vincent BRASSARD

JONQUIERE — La proposition faite, cette semaine, par le maire de Jonquière, M. Camille Gagné, de créer une seule ville de Jonquière à Rivière-du-Moulin en a surpris plusieurs.

Le premier, le ministre du Revenu et député de Jonquière, M. Gérald Harvey, s'en tient au processus établi en trois étapes pour en arriver à une seule ville, mais de La Baie à Jonquière.

Il prétend que la solution préconisée par le maire de Jonquière n'est que partielle et il estime aussi que le processus de fusion ne serait pas plus fructueux que sont actuellement les négociations dans les unités de regroupement déjà décrétées.

"D'ailleurs ajoute-t-il, pour réaliser un véritable pôle d'attraction au Saguenay, il faut inclure la Baie et on ne peut faire d'aménagement du territoire sans en tenir compte." De toute façon, pour lui, l'année 1974 est l'année cruciale du regroupement et il n'entend pas faire d'autres déclarations sur les divers projets soumis.

LE MAIRE GAMACHE

Le maire J. Emilio Gamache, de la paroisse de Jonquière, est tout aussi opposé au référendum d'Arvida qu'au projet du maire Gagné. En ce qui concerne Arvida, il prétend que les citoyens ont reçu une information à sens unique et qu'ils voteront sûrement par la négative à moins qu'un organisme mette le temps et les fonds pour fournir une information adéquate aux votants. Quant à l'idée de regrouper de Jonquière à Rivière-du-Moulin, M. Gamache prétend que les unités de regroupement ont été bien étudiées et, "si nous ne sommes pas encore capables de nous entendre à quatre, comment voulez-vous que nous fassions l'unité à 8".

HENRI GIRARD

Au moment où nous l'avons rejoint, le maire de Chicoutimi n'avait pas encore pris connaissance de l'opinion de son collègue de Jonquière. Il s'est contenté de nous déclarer que la position de Chicoutimi était bien connue, qu'une brochure avait été préparée et que le conseil devrait prendre connaissance plus en détails du projet avant d'émettre une opinion.

Pour sa part, le conseiller Emile Corneau prétend que le maire Gagné souffre de "fusiomanie" tout comme le maire Dufour qui, quand il était vice-président du CRD avait fait faire une étude sur l'emplacement d'un parc industriel régional et qui avait changé son fusil d'épaule quand les ingénieurs avaient localisé ce parc en périphérie de Chicoutimi.

Corenau est favorable à une grande ville, mais il en voit le regroupement des services avant la fusion complète: "Nous avons fusionné la police avec Rivière-du-Moulin, nous avons un service commun d'enfouissement des vidanges, le reste viendra par surcroit quand nous aurons suffisamment de services communs", déclare-t-il.

UN APPUI

Seul le maire de Chicoutimi-Nord, M. Jean-Claude Villeneuve, a applaudi à la proposition de son collègue de Jonquière.

"Je suis cent pour cent d'accord avec sa position", a-t-il commenté.

D'autre part, les autres personnes impliquées dans le dossier n'ont pu être rejointes, au cours de la journée d'hier.

Au Carnaval-Souvenir

Les traditionnelles fêtes de famille revivront...

CHICOUTIMI — Le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi fera revivre, cette année, les traditionnelles fêtes de familles de 1874.

En effet, un comité spécial est en fonction depuis quelques temps sous la responsabilité de M. René Girard, directeur du Carnaval pour préparer ces manifestations qui se tiendront à compter du 15 février prochain.

C'est ainsi, que l'on a décidé d'honorer les familles des 14 défricheurs qui sont débarqués à La Baie en invitant à s'unir à elles, les parents et les amis. On a intitulé ces manifestations "Soirée chez le Père..." C'est ainsi, que le 15 février, les Tremblay de la région se rencontreront à la Soirée du Père Tremblay, au Montagnais, à Chicoutimi. Le lendemain, ce sont le Père Harvey et le Père Boulianne qui reçoivent au CEGEP de Jonquière. Le 17, le Père Villeneuve invite tous ses parents et amis à la salle St-Luc, de Chicoutimi-Nord; le Père Gagné et le Père Desgagné reçoivent leurs familles au l'hôtel Mont Valin, le 19 février et le lendemanin, c'est la veillée des "étrangers", c'est à dire toutes les familles qui se sont installées dans la région après l'arrivée des 14 défricheurs. Cette rencontre est prévue à la salle de la Légion canadienne, à Arvida. Le 21 le Père Simard invite sa famille à la discothèque Du Moulin, à Port-Alfred tandis que le Père Maltais et le Père Audet présideront la veillée de leurs familles à l'hôtel Mont Valin, le 22 février. Enfin, c'est à la salle de la polyvalente Charles-Gravel, à Chicoutimi-Nord que le Père Gaudreault et le Père Murray recevront, le 23, leurs familles.

On profitera de chacune de ces fêtes pour honorer un vieux couple et chacune des familles en vedette. Il est bien entendu que ces manifestations ne sont pas destinées exclusivement aux familles dont les noms sont mentionnés ci-haut, mais à la population en générale qui est invité à se joindre aux Tremblay, Harvey, Boulianne, etc.

Les comités des soirées sont déjà en marche, et les personnes intéressées soit à participer à ces soirées ou à obtenir de plus amples informations sont priées de communiquer avec le bureau central du Carnaval.

Nouveau hold-up à Jonquière

Jeune fille ligotée sur sa chaise

Par Guy BERGERON

JONQUIERE — La Sûreté municipale de Jonquière est sur les dents à la suite d'un vol à main armé commis à nouveau au cours des dernières heures à Jonquière lorsque deux individus ont attaché la secrétaire de l'optométriste, J. H. Duchesne de la rue St-Laurent, à Jonquière pour lui voler un montant de $200.

Cet autre vol avec violence fait suite à la tentative de vol à main armé commis au messagerie du CN hier.

La Police est d'autant plus sûr que depuis le mois de janvier cinq vols avec violence ont été commis dans le secteur de Jonquière.

Les deux individus qui se sont présentés chez l'optométriste Duchesne n'avaient pas d'arme mais avec leur force physique ont facilement maîtrisé la jeune fille qu'ils ont attachée sur une chaise en l'enrobant de ruban gommé.

Les individus avaient dissimulé leur visage derrière des cagoules.

Lorsque les deux bandits ont été partis, les cris de la jeune fille ont alerté les voisins de l'édifice de M. Duchesne sur la rue St-Laurent à Jonquière.

Ce sont deux courtiers en immeubles qui logent au soubassement de l'édifice qui ont délivré la jeune fille.

Disons que la Sûreté municipale de Jonquière fait des recherches actuellement pour tenter de retrouver les auteurs de ces vols avec violence.

Plusieurs personnes sont détenues actuellement mais aucune accusation formelle n'a été portée.



TOURNEE D'INFORMATION: Le maire Moreau, président de l'Union des Conseils de Comté du Québec, accompagné d'officiers supérieurs du ministère des Affaires municipales, était à Chicoutimi, hier, pour informer les maires de la région des changements à apporter dans la façon d'évaluer les biens fonds de leur municipalité. A l'avenir, ce sont les conseils de comté qui ont la tâche de dresser des rôles d'évaluation uniformes pour toutes les municipalités en faisant partie.

Stanfield en croisade contre l'inflation

Par REJEAN TREMBLAY

BAGOTVILLE — C'est par le Saguenay que le chef de l'Opposition officielle aux Communes, M. Robert Stanfield, a entrepris ce qu'il a qualifié "de croisade", soit une vaste tournée canadienne visant à sensibiliser la population aux problèmes causées par l'inflation et la hausse effrénée du coût de la vie.

Arrivé hier soir à l'aéroport de Bagotville, le chef conservateur a donné une brève conférence de presse au cours de laquelle il a repris les thèmes défendus par son parti aux Communes.

Cette fois-ci, M. Stanfield a insisté sur le fait qu'il désirait susciter chez la population canadienne, une réaction face à l'inflation afin que cette réaction se traduise par des pressions sur le gouvernement Trudeau.

"Je désire par cette croisade, alerter l'opinion publique sur les dangers de l'inflation." de commenter M. Stanfield.

M. Stanfield qui avait promis qu'il effectuerait de plus nombreuses visites au Québec, remplit donc ainsi une partie de sa promesse.

Au cours de cette tournée, M. Stanfield abordera la question énergétique; c'est ainsi qu'à Bagotville, il a mentionné que dès l'automne dernier, il avait demandé au gouvernement Trudeau de protéger le prix du pétrole brut. Le chef de l'Opposition s'est dit heureux de voir que M. Trudeau avait enfin obtempéré à ses désirs.

Il s'est dit convaincu que le pays subirait d'autres augmentations du prix du pétrole, mais le leader conservateur a souhaité que ces augmentations se fassent par étapes. "De toute façon, je pense que le prix payé par le consommateur canadien doit être situé en dessous du prix international." Cela ne l'a pas empêché de signaler qu'il croyait que dès le 1er avril prochain, le prix de l'essence et de l'huile à chauffage connaîtrait une nouvelle augmentation." Mais au moins, en vertu des compensations d'un milliard et demi de dollars du gouvernement fédéral, les québécois paieront le même prix que les gens de l'ouest." de déclarer M. Stanfield.

LE CONTROLE DES PRIX

Interrogé sur les profits exhorbitants enregistrés aux Etats-Unis par les compagnies pétrolières, M. Stanfield s'est dit satisfait de voir que le gouvernement canadien avait institué un mécanisme pour surveiller les profits de ces compagnies au Canada. "J'espère en tous les cas qu'ils font bien leur tâche" d'ajouter le chef conservateur.

LES CREDITISTES...

Dans l'auto qui l'amenait à l'hôtel de ville de Chicoutimi où il devait lancer officiellement un congrès national de raquetteurs, M. Stanfield a expliqué à un journaliste du QUOTIDIEN qui l'accompagnait, qu'avec ces campagnes visant à susciter des mouvements de pression sur le gouvernement Trudeau pour qu'il contrôle l'inflation, on espérait chez les conservateurs, orienter le vote créditiste de protestation des Québécois, du côté des conservateurs. "Habituellement, le vote créditiste en est un de protestation, de dire M. Stanfield. Par notre action énergétique, nous voulons faire comprendre aux Québécois, que le parti conservateur, s'ils veulent manifester leur mécontement, constitue un instrument de rechange efficace. Le résultat des dernières élections a montré que le reste du Canada nous avait manifesté son appui; si les Québécois insatisfaits veulent protester contre l'inflation et la hausse du coût de la vie: nous croyons qu'ils délaisseront les créditistes pour passer aux conservateurs où en plus de protester, ils auront l'espoir du pouvoir."

A l'hôtel de ville, ce sont les maires Henri Girard et Jean-Claude Villeneuve qui lui ont souhaité la bienvenue, le maire Girard insistant auprès de M. Stanfield pour affirmer que c'était dans l'opposition que l'on reconnaissait les grands hommes.

Mentionnons que M. Stanfield n'a pas cessé de manier l'humour, déridant l'assistance en faisant allusion à plusieurs reprises à sa lenteur à parler français: "Je ne participerai pas à votre course de raquette, je craindrais de ne pas courir plus vite que je ne parle," de lancer M. Stanfield aux invités d'honneur dans le bureau du maire Girard.

Par la suite, le chef conservateur s'est rendu à Chicoutimi-Nord pour y couronner la reine des raquetteurs et a rendu visite aux Chevaliers de Colomb à Chicoutimi.

Aujourd'hui, M. Stanfield rencontrera la presse ce matin, prendra le dîner avec des partisans et amis à Alma et repartira pour Montréal à 4 heures et demi où il assistera à la soirée donnée en l'honneur d'Henri Richard.

Ce soir à Alma

Choix de l'homme de l'année

Alma — C'est ce soir, au Manoir du Rocher, que le Cercle des affaires d'Alma fera connaître le nom de la personne qu'il a choisie comme Personnalité du monde des affaires en 1973 à Alma. Le dévoilement se fera pendant le souper de la soirée du président, un événement considéré par le Cercle des affaires comme l'un des plus importants dans l'année. On profite aussi de cette occasion pour rendre hommage au président de l'organisme, qui est M. Gérard Baribeau pour le moment, et pour dévoiler le nom du commerce jugé le mieux décoré pendant la période des Fêtes. "Sans snobisme, cette soirée est notre gala des affaires, en quelque sorte, et nous tenons beaucoup à la présence de tous nos membres", a indiqué un porte-parole. Pour 1972, la personnalité du monde des affaires avait été Me André Blanchet, président de la Société de gestion.

LAVOIE, BRASSARD & LAPOINTE
Avocats
CHICOUTIMI
110 E. RACINE (SUITE 124)
TEL.: 545-4901
BUR. à ST-AMBROISE
511 RUE SIMARD
TEL.: 672-4660
LUNDI SOIR 7 HEURES

Aubin, Bédard, Fillion, Brisson, & Fournier
AVOCATS ET PROCUREURS
GERALD AUBIN, LL.L. — MARC-ANDRE BEDARD, LL.L.
ANDRE FILLION, LL.L. — ERIC BRISSON, LL.L.
LOUIS-CHARLES FOURNIER, LL.L.
110 EST, RUE RACINE — CHICOUTIMI — TELEPHONE 543-0786
HOTEL DE VILLE, PORT-ALFRED: LUN. - VEN. DE 7 A 8 P.M. - TEL.: 544-1805

LEMIEUX & PEDNEAULT LTEE
Fondé en 1906
ASSURANCES
23, RUE RACINE EST
TEL.: 543-3369
(En face de la Pharmacie Chicoutimi)
INCENDIE - ACCIDENTS - AUTO - VIE

prévost, casgrain, côté et gauthier
avocats et procureurs
gilles prévost, ll.l. paul casgrain, ll.l.
martin côté, ll.l. claude gauthier, ll.l.
110 racine est chicoutimi tél.: 549-5570

Lajoie, Gagnon & Associés Inc.
ASSURANCE GENERALE,
INCENDIE, AUTOMOBILE, RISQUES DIVERS
31 ouest, Racine - Chicoutimi
(en haut de chez Steinberg)
543-0796
André Lajoie-Alain Lajoie
Claude Lajoie
Renald Rouleau
Quand vous nous voyez, ne pensez pas à l'assurance, mais quand vous pensez à l'assurance,
VOYEZ-NOUS!

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Chicoutimi doit accepter la proposition du maire Gagné

Pressentant un refus catégorique des citoyens d'Arvida au projet de regroupement de l'unité Jonquière-Kénogami-Arvida-Paroisse de Jonquière, le maire Camil Gagné a finalement opté pour la solution qui nous a toujours paru la plus logique, la fusion de Jonquière à Rivière-du-Moulin en une seule municipalité.

Le conseil municipal d'Arvida préconise l'établissement d'un gouvernement régional. Cette formule ne semble pas sourire à l'Etat provincial qui est suffisamment embarrassé par les fioritures des communautés urbaines de Montréal et de Québec. Si le Haut-Saguenay ne veut pas perdre les généreuses subventions offertes par le ministre Garneau et réalise enfin à quel point les mesquineries qui opposent les différents pôles d'une même concentration urbaine le fait régresser, c'est l'occasion ou jamais de poser enfin le geste définitif.

Certes, le regroupement de Rivière-du-Moulin à Jonquière ne se réalisera pas sans difficultés. Il faudra apprendre à progresser ensemble, à mettre nos efforts en commun vers un objectif ultime: l'évolution du Haut-Saguenay.

Le regroupement des neuf municipalités comprises dans le territoire dont le maire de Jonquière préconise enfin l'unification formerait une ville de 117,983 âmes, pourvue de tous les services d'un grand centre métropolitain: un édifice administratif, de centres commerciaux , la plus grande aluminerie au monde, deux papeteries, une université, deux campus collégiaux, des centres de loisirs, etc...

On cesserait de gaspiller nos énergies dans des querelles stériles sur l'emplacement d'un édifice, d'un parc industriel ou du quartier général d'une commission touristique pour se retrouver tous dans la même grande voie du développement, profitable au bien commun.

Et la nouvelle municipalité, l'une des plus populeuses du Québec, toucherait au départ, une subvention de $1,700,000, en cinq versements annuels. A ce montant s'ajouterait la nouvelle compensation accordée aux villes de plus de 50,000 âmes, de $6 par tête annuellement, soit plus précisément $720,000.

''Finies les folies'', comme le proclame avec tant de lucidité le maire Camil Gagné. Son collègue Roger Malaison voulait obliger Arvida à entrer dans l'unité de regroupement JAK, mais le premier ministre Robert Bourassa et son titulaire aux Affaires municipales Victor Goldbloom, ont toujours répété inlassablement qu'ils ne béniraient jamais un ''mariage forcé''.

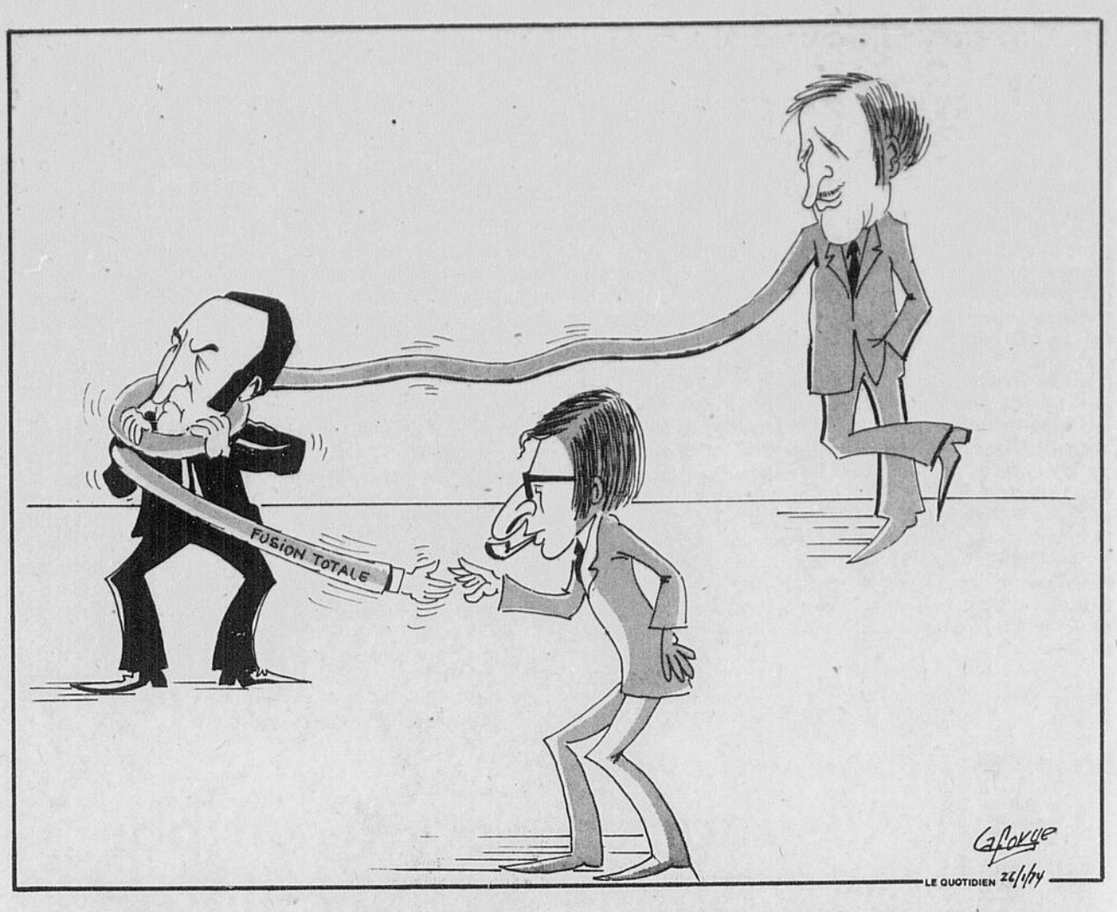
Ceux qui, comme le maire Malaison, incitent le gouvernement à ''prendre ses responsabilités'' en obligeant la rebelle Arvidienne à entrer dans la maison JAK s'illusionnent. Arvida est une ville trop importante pour qu'on bafoue la volonté de ses citoyens. L'administration Lesage a sans doute utilisé la coercition pour former le regroupement d'Alma-Naudville-Isle-Maligne-Riverbend, mais n'oublions pas que Riverbend et Isle-Maligne étaient des îlots industriels fermés qui bénéficiaient de la force ouvrière de la population d'Alma et laissaient ainsi des revenus excessifs à des citoyens privilégiés, littéralement gavés.

Arvida ne présente pas la même situation et le gouvernement a déjà commencé à rétablir l'équilibre en lui soutirant 32% de son évaluation imposable et 36% de sa valeur locative. On a donc réduit sensiblement l'héritage de la belle princesse. Le jour est venu d'en faire la partenaire de la croissance du Haut-Saguenay.

Le maire de Jonquière fait une nouvelle proposition qui devrait être appuyée avec enthousiasme par le conseil municipal et tous les organismes de Chicoutimi.

Retrouvons enfin la voie de la raison et du progrès.

Bertrand TREMBLAY.



OPINION DES AUTRES

L'invincible inflation

L'augmentation du coût de la vie est un peu comme le temps qu'il fait: on en discute beaucoup, mais on n'y change rien.

Au Parlement, la semaine dernière, le premier ministre Trudeau était d'accord avec les porte-parole de l'Opposition pour dire que l'escalade des prix avait provoqué une ''situation grave''. Mais il s'était dit en désaccord avec l'affirmation de M. Robert Stanfield, le chef de l'Opposition, qui affirmait que le gouvernement n'avait rien fait pour régler le problème.

M. Trudeau était ensuite passé aux mesures prises par le gouvernement pour donner des revenus plus élevés aux personnes âgées et indexer l'impôt sur le revenu de façon à ce que les Canadiens ne paient pas plus d'impôt sur des gains purement inflationnistes.

Le premier ministre a dit à la nation ce que le gouvernement avait fait dans sa lutte contre une ''situation grave''. Et la situation ne s'est pas améliorée, au contraire elle s'est aggravée.

M. Trudeau a également dit à la nation ce qu'il ne ferait pas, par exemple geler les prix et les salaires, comme le recommandait M. Stanfield.

Ce qu'il n'a pas dit à la nation et que les Canadiens aimeraient entendre, c'est ce qu'il compte faire maintenant pour parer à une crise qui prend de l'ampleur. Les femmes qui tiennent maison et les Canadiens qui gagnent leur vie, plutôt que d'entendre parler des choses que le gouvernement a faites et qui n'ont pas abouti, ou de celles qu'il ne fera pas parce qu'elles ne marcheront pas, préfèreraient savoir qu'elle est l'autre option et quand le gouvernement se décidera à s'y consacrer.

''The chronicle - Herald'', Halifax, le 11 janvier.

Les jeunes et l'alcool

La consommation d'alcool chez les jeunes de 18 à 21 ans augmente, si l'on en croit l'Addiction Research Foundation, et cela cause bien des soucis aux parents, aux services sociaux et à la police, tout en jetant la confusion parmi eux.

On comprend, certes, cette inquiétude. Car, non seulement y a-t-il une augmentation de la consommation, mais aussi il y a augmentation de ce que l'on classe comme ''les graves problemes de l'alcool'' — l'alcoolisme, les manquements aux lois de la circulation dûs à la boisson, et diverses autres confrontations à des dangers physiques ou mentaux.

Il est indéniable qu'il y a eu augmentation de la consommation d'alcool dans la catégorie d'âge précitée. Il est devenu à la mode de boire. Mais il serait aberrant de conclure, comme semble le faire entre autres l'Addiction Research Foundation, que la réponse à ce problème consiste en une forme quelconque d'abolition. Une interdiction des ventes ou de la réclame n'est pas plus justifiée.

Ceci ne veut pas dire que l'on ne doit rien faire au sujet de la multiplication des abus de l'alcool. Cette augmentation du taux de consommation, semble-t-il, est un symptôme d'une autre crise qui sévit dans cette catégorie d'âge et qui échappe au champ que la Fondation s'est réservé. Ainsi, les drogues psychédéliques n'ont jamais été légalement vendues ou annoncées. Pourtant leur usage a augmenté de façon phénoménale et cette augmentation, cela est évident, reste inexplicable en termes d'encouragement légal et de dépenses de publicité.

Le comité fédéral sur la jeunesse avait fait plusieurs recommandations dans son rapport de 1971. En toute honnêteté, il faut dire que certaines d'entre elles, tout particulièrement au niveau du gouvernement fédéral, ont été mises en oeuvre. Mais la plupart des autres, tout comme les conclusions elles-mêmes du rapport, ont été ignorées. Les autorités qui auraient pu être à même de traiter de façon constructive des revendications des jeunes, ont eu tendance à passer outre aux principales conclusions du rapport, disant que, quels que soient les problèmes que peut avoir la jeunesse, elle s'en débarrassera en vieillissant.

Ces gens-là ont peut-être eu raison. Il n'en reste pas moins que l'augmentation du taux d'alcoolisme et du nombre des problèmes qu'il cause semble indiquer le contraire. Le temps est venu de relire ce rapport du comité sur la jeunesse.

''The Sun'', Brandon, le 12 janvier.

PAROLE AUX LECTEURS

L'Auditorium Dufour: une salle paroissiale

Mercredi soir, comme beaucoup d'autres personnes, j'ai eu la malencontreuse idée d'assister, à l'auditorium Dufour, au récital (pas le concert (1)) que commanditait la Société Radio-Canada et que nous offrait la pianiste Jacynthe Couture.

Je n'entends pas mettre en doute cette magnifique idée de Radio-Canada de nous présenter périodiquement des récitals les seules bribes de musique classique qu'il soit donné aux provinciaux que nous sommes de pouvoir entendre encore, non plus que de discuter la qualité de l'interprète ou le choix remarquable des oeuvres qu'elle avait inscrites à son programme.

Mais au rare plaisir que je me promettais a rapidement succédé un état de rage à peine contenue tant l'ambiance que nous avons dû subir était indescriptible, du moins pour les auditeurs qui avaient le privilège d'occuper les fauteuils derrière la promenade.

De cet endroit, nous avions un poste d'observation magnifique pour contempler un spectacle qui, s'il se produisait à la Place des arts où je me trouvais la veille, aurait tôt fait de provoquer la colère des plus patients.

Nous avons eu droit jusqu'à 21h10 (le récital a commencé à 20h40 au lieu de 20h30) à la parade des retardataires, en majorité des rombières fourrées, fardées, chapeautées, comme pour un cocktail, ma chère! Et pourtant, à l'entrée, une affiche indique bien que les retardataires doivent attendre un arrêt ou l'intermède pour rejoindre leurs sièges, en compagnie d'un placier.

C'est ainsi qu'on dérange une majorité de gens qui se sont donné la peine d'arriver à l'heure pour fermer les yeux sur une inqualifiable impolitesse.

Puis, à quelques reprises, j'ai entendu le bruit discret de briquets et flairé l'odeur de cigarettes. Et, principalement pendant l'exécution de la Balade de Chopin, quantité d'auditeurs—des jeunes surtout—en ont profité, entraînés sans doute par le titre de l'oeuvre, pour se ballader sans vergogne, parfois pour reprendre leur place en enjambant une rangée de fauteuils. Moi qui croyais naïvement que cette génération avait entrepris de rééduquer ses aînés, je me suis lourdement mépris et, en ce qui touche les manières, elle pourra repasser! On circule moins que cela au Centre George-Vézina et, au Forum, il est au moins interdit de fumer. Le savoir-vivre, comme le grec ou le chinois, ça s'apprend!

Je vous fais grâce des chuchottements, des toussottements, des glousse-ments, des grincements de fauteuils, toutes choses un peu plus normales mais qui avec celles que j'ai décrites plus haut, contribuent à vider les salles de concert.

Le manque d'ordre, l'indiscipline, l'irrespect dont on fait preuve envers les vrais mordus de la musique, envers la musique elle-même et l'interprète me font croire que les étrangers qui nous trouvent un peu ''habitants'' ont sans doute un peu raison. Que ceux qui se croient à un spectacle de musique ''underground'' restent donc chez eux si Beethoven, Chopin, Listz et Brahms ne les intéressent pas.

L'audition de telles oeuvres ne peut tolérer le laisser-aller dont il semble que ce soit la caractéristique dominante de l'Auditorium Dufour.

Or malheureusement, c'est Radio-Canada, c'est-à-dire, nos taxes qui permettent ces trop rares événements. C'est donc le droit et le devoir de ce commanditaire de voir à ce que des services convenables maintiennent l'ordre dans de telles circonstances. Le droit des gens à entendre et à écouter dans des conditions normales l'exige autant que le prestige de la Société.

Quant à moi, j'ai pris la décision de ne plus fréquenter ce haut lieu de l'irrévérence tant qu'on ne m'aura pas assuré qu'on y aura instauré un minimum de décorum. J'ai eu l'impression d'assister à un concours d'amateurs en plus de me remémorer l'atmosphère des salles paroissiales de jadis, où après la grand'messe du dimanche, l'organiste se détendait au piano avec une ''tune'' de folklore'', tandis que les chantres y allaient d'une partie de ''pool'' en sirotant un ''coke''. Mais, en ce temps, il ne venait à personne l'idée d'appeler ce divertissement un concert, et, moins encore, de le faire commanditer par une société d'état.

Entre temps, je recommande à nos artistes de faire des enregistrements.

J'achèterai leurs disques que j'écouterai en toute quiétude et avec le respect qu'on doit aux grandes choses, dans la tranquilité de mon foyer. Je n'ai plus le goût de fréquenter ces respectables lieux qu'on appelle ''salles paroissiales''.

René Laberge,
766, rue Chabanel,
Chicoutimi.

(1) Récital: Audition d'un seul artiste, sur un seul instrument.
Concert: Harmonie de voix, d'instruments ou des deux ensemble. Définition du Petit Larousse.
Le 24 janvier.

Deux remèdes urgents

Nul besoin d'être disciple d'Esculape, comme Monsieur Brunet, pour affirmer que l'homme d'aujourd'hui boit démesurément. Quand une compagnie prétend faire un profit net de $70 millions, c'est assez pour nous mettre la puce à l'oreille, mais, via les taxes, ça remplit les poches des gouvernements, alors tout le monde imite l'autruche. Si un loustic avait à donner son opinion sur le fait, il dirait qu'on est plus à l'âge des cavernes, mais à celui des tavernes...

Comme la loi n'est pas tellement stricte, tout bon contribuable peut obtenir une licence... et avec ce passe-droit, n'importe qui peut obtenir de ''l'eau-de-vie''... à la condition de fournir des billets du Dominion à la Régie des Alcools. Certains propriétaires d'hôtels de la région ne sont pas scrupuleux sur l'âge des consommateurs de boisson et, le même principe semble s'appliquer: d'abord, qu'ils ont de l'argent pour payer les frais de l'orchestre, car, un bon père de famille qui envoit son jeune à l'hôtel, ce n'est pas pour boire, c'est pour danser...

Plusieurs travailleurs sociaux ne sont pas sans remarquer que l'apathie s'installe dans nos meilleures familles... Faut-il accuser l'automation qui est en partie responsable du chômage, ou faut-il accuser le gouvernement? A quoi cela servira de lui lancer la pierre? Regardons plutôt les faits: les chaînes de magasins se multiplient à un rythme effarant à tel point que bientôt, il manquera de consommateurs... La plupart des gens sont des spectateurs effrénés: hockey, courses de motoneige, spectacles de toutes sortes. Mais combien sont actifs dans ces différents sports?

Jetons un coup d'oeil dans notre système d'éducation, et nous verrons que tout n'est pas pensé en fonction des besoins réels. Par exemple, si un élève ne sait pas écrire son français, pourquoi lui bourrer le crâne avec l'anglais, si un autre démontre une lenteur intellectuelle, pourquoi lui donner seulement deux périodes d'éducation physique par semaine?

Tout ceci pour dire que nous avons une société qui n'encourage pas tellement les jeunes à être participants dans le milieu où ils sont. Après cela, nous dirons qu'ils sont des bons à rien, qu'ils prennent de la drogue, et qu'ils ne veulent rien savoir. A ceux qui pensent cela, nous leur répondrons que c'est le fait d'une minorité. Mais ces observations prouvent tout de même que notre société est malade. Et, comme tout mal a ses remèdes, il faut trouver le meilleur pour la cause qui nous intéresse, à savoir le mieux-être de notre population urbaine et rurale.

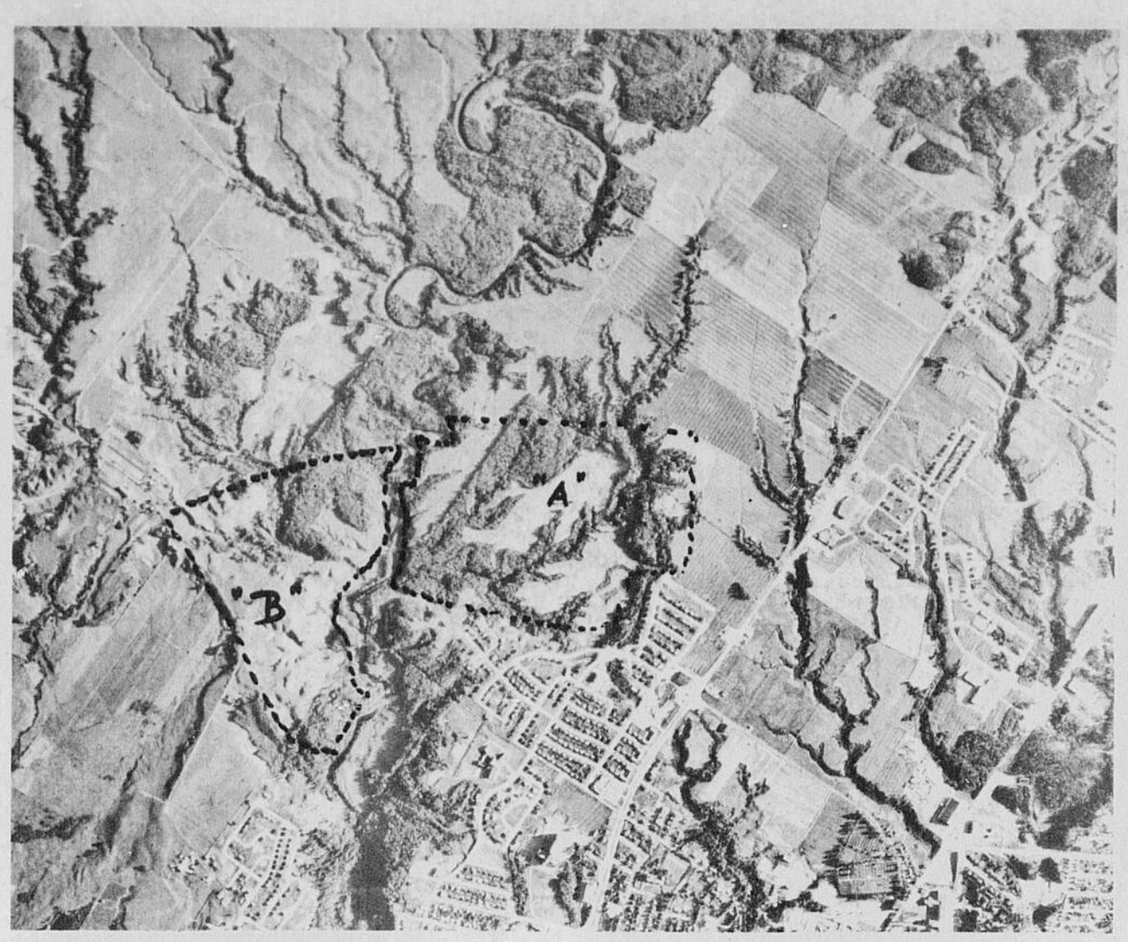
Le premier remède va consister à changer les habitudes des gens, et ce sera une rude tâche à laquelle il faudra s'attaquer à brève échéance ou à court terme, comme disent nos administrateurs. En effet, les gens sont habitués à dépenser, sans faire de budget, et la forte publicité ne les aide pas, et ils ont peur d'investir... Conséquence: les Anglais investissent avec notre argent... Je le répète, ils ont peur d'investir, mais, parfois, c'est parce qu'ils n'ont pas d'argent en banque.

Le deuxième remède va faire de la peine à Monsieur Lévesque mais il devra l'avaler... Avant d'établir le ''maître chez-nous'' de Jean Lesage ou l'indépendance du Québec d'un clairvoyant, il est temps, de faire un front commun avec les autres provinces. Car, nous pensons que le sens du PARTAGE deviendra une réalité, surtout avec la crise énergétique que nous subissons à l'heure actuelle. Ceci étant dit, arrêtons de chiâler contre les décisions des gouvernements, car ils font ce qu'ils peuvent dans des situations critiques comme aujourd'hui où tout le monde veut la plus grande part. Un exemple en passant, des professeurs se lamentent parce qu'ils font 24 ou 25 périodes de classe par semaine. Qu'ils n'oublient pas, qu'il y a dix ans, c'était la même tâche de travail... Monsieur Trudeau a dit qu'il fallait se serrer la ceinture et Monsieur Bourassa l'a écouté, en ne déliant pas les cordons de sa bourse, lors de la convention collective des enseignants du Québec... Pour dire que tout malaise a une cause.

Pour terminer, ce ne sont pas les problèmes qui manquent dans la région, ce sont les solutions, mais nous espérons qu'elles viendront, avec l'aide de Dieu et de nos gouvernants en qui j'ai la plus grande confiance pour l'avenir du Québec.

G. Bouchard,
57, rue Potvin, Hébertville.

Le 23 janvier.





LA ZONE DANGEREUSE — "A" et "B" indiquent les anciens glissements de terrains... "C" indique la zone dangereuse située à l'arrière de Place du Royaume qui n'apparaît pas sur la photo.

Derrière Place du Royaume

Vaste zone dangereuse de glissements de terrains

Par Réjean TREMBLAY

CHICOUTIMI — Les rives de la Rivière Langevin à Chicoutimi, et plus particulièrement la zone comprise derrière le centre commercial Place du Royaume, sont des territoires offrant toutes les conditions voulues pour subir de vastes glissements de terrains, équivalent à celui de St-Jean-Vianney.

C'est la conclusion qu'a tirée de ses recherches et de ses travaux, un professeur de l'UQAC en génie civil, M. Jean Vallée à l'issue de nombreux forages et de mesures effectuées au cours des 2 dernières années.

Déjà des glissements de terrains, trois d'importance, ont eu lieu dans le secteur; il y a 400 ans et plus, le plus petit de ces trois glissements, doublait en importance, celui de St-Jean-Vianney.

La zone dangereuse est située à l'arrière de Place du Royaume, à quelques 4,000 pieds du centre commercial et cette zone dangereuse pourrait enregistrée des effets importants jusqu'à 2,000 pieds des établissements.

Au cours d'une entrevue avec le Quotidien, M. Vallée a révélé que le facteur de sécurité de cette zone, était de 1.14 actuellement. Si l'on considère qu'un glissement se produit au facteur "1", M. Vallée estime que les conditions idéales d'un glissement, soit des neiges abondantes et une fonte rapide au printemps, pourraient provoquer le phénomène.

Le chercheur a spécifié qu'il y avait certes possibilités de sauver ces terrains, par des études plus complètes, et par des travaux d'aménagement. Cependant, si l'on ne fait rien, le danger persistera, et les glissements pourront se produire, aussi bien dans un an que dans dix ou cent ans.

Par ailleurs, le ministère de la Voirie se propose de construire une route et un pont, en plein dans la zone dangereuse, et M. Vallée espère que les experts de ce ministère poursuivront leurs études.

M. Vallée a précisé cependant qu'il n'y avait aucune maison actuellement dans ce secteur et que les habitations plus bas sur la rivière, sont dans une zone plus stables.

Cependant, selon des sources d'information sérieuses, de nombreuses personnes ont déjà acheté des terrains aux limites de la zone dangereuse, dans l'ignorance qu'elles étaient des conditions géologiques.

Dans son rapport de recherches, M. Vallée souligne que cette zone est appelée à un développement urbain très dense, étant située près des centres commerciaux et de quartiers résidentiels en plein essor.

Succès éclatant des cours d'initiation à la coopération

par Martha GAGNON

CHICOUTIMI — Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 702 personnes sont atteintes de la fièvre coopérative et ce, depuis l'apparition de la télé-université.

En effet, le lancement du cours "d'initiation à la coopération" a connu un remarquable succès dans la région. Actuellement, l'Université du Québec à Chicoutimi, quant au nombre total des inscriptions vient en seconde place, immédiatement après l'Université du Québec à Montréal.

La population régionale répond avec enthousiasme aux nouvelles techniques d'enseignement universitaire à distance.

Ainsi, 25 pour cent des inscriptions reçues pour ce cours télévisé proviennent de la classe des travailleurs.

Au cours d'une conférence de presse, hier après-midi, l'animateur régional de la télé-université et président du comité intercoopératif régional, M. Jean-Eudes Bergeron, a commenté en ces termes le succès obtenu par la télé-université:

"La population a compris que la coopération représentait la seule réalité vraiment Québécoise que l'on ne pourra jamais vendre aux Américains".

Les inscriptions reçues au cours "d'initiation à la coopération" dépassent de loin les prévisions. Elles se répartissent comme suit: 147 étudiants inscrits à un programme régulier de l'UQAC; 236 étudiants libres (non inscrits à un programme de l'UQAC) et enfin, 319 auditeurs qui se sont procurés la documentation seulement.

Les responsables de la télé-université attribuent ces résultats surprenants à trois facteurs essentiels: en premier lieu, il y a bien sûr la collaboration des organisations syndicales et coopératives de la région d'une part et le Département des sciences économiques et administratives de l'UQAC d'autre part; la contribution du comité régional d'intercoopération sur le plan de l'information et l'organisation et l'intérêt du public pour cette nouvelle façon d'apprendre.

Il est important de souligner que tous les animateurs qui travaillent à la réalisation de la télé-université, environ une soixantaine, le font d'une façon bénévole. Selon M. Bergeron, c'est là une preuve incontestable du désir de la population de comprendre le phénomène coopératif.

De plus, le Collège régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean et plus particulièrement le campus de Jonquière, ont contribué largement au projet de la télé-université en fournissant des locaux et équipements audio-visuel et même des hommes-ressources.

La présence d'un comité intercoopératif régional a permis sans doute de vendre beaucoup plus facilement qu'ailleurs l'idée de la télé-université dont le premier cours porte sur l'initiation à la coopération.

On parle déjà d'organiser un colloque, au printemps, qui réunirait les membres du Conseil régional intercoopératif pour discuter et surtout, développer toutes les activités culturelles, sociales et économiques de la région par la création de coopératives.

Toutefois, M. Jean-Eudes Bergeron ne verse pas dans un optimisme exagéré: "les gens doivent comprendre que la coopérative n'est pas la formule la plus simple et qu'il faut beaucoup de ténacité pour mettre un projet de l'avant et ne pas démissionner en cours de route".

D'après lui, les cours télévisés donnent aux personnes inscrites la possibilité de découvrir la réalité qui entoure toute cette philosophie coopérative et que l'on se doit de connaître.

Les émissions diffusées pourront éventuellement servir pour tous les organismes intéressés à se renseigner sur la coopération lorsque les négociations à ce sujet seront terminées.

Le premier séminaire aura lieu le samedi 2 février. Chaque étudiant inscrit recevra le détail des horaires. Enfin, il est prévu d'organiser un symposium sur la coopération pour marquer la fin du cours qui se termine le 13 avril.

A LOUER

Local pour bureaux d'affaires, avec superficie de 735 pieds carrés. Disponible immédiatement, dans l'immeuble Place Auto Gare, 393 Racine est, Chicoutimi.

S'adresser à
M. A. Harvey
TEL.:
543-1563

Les lundi, mardi, mercredi, 28, 29 & 30 janvier.
Vous obtiendrez plus pour votre argent grâce à

L'AUBAINE DE LA BOÎTE ÉCONOMIQUE!
du Colonel!



TOUT CECI POUR SEULEMENT
$3.40 UNE VALEUR DE $4.40

ÉPARGNEZ $1.00

La recette du Col Sanders de
Poulet Frit à la Kentucky
UNE COMPAGNIE CANADIENNE
Colonel Sanders et ses aides le font "bon à s'en lécher les doigts"

Scott's Villa du Poulet

CHICOUTIMI	CHICOUTIMI-NORD	ALMA	BAGOTVILLE	JONQUIERE
Boul. Talbot près St-Thomas	Coin Ste-Geneviève et Delisle	Coin Collard et Dupont	865, rue Bagot, Bagotville	Boul. Centenaire (Près St-Hubert)

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

DEPART REGRETTE

C'est le premier mars prochain que M. Jules Harvey, directeur régional de l'Hydro-Québec, quittera Chicoutimi pour aller occuper son nouveau poste dans la région de Montmorency. Comme on le sait déjà, au Saguenay, il sera remplacé par M. Jean-Claude Grégoire, actuellement gérant de la distribution dans la région de Montmorency.

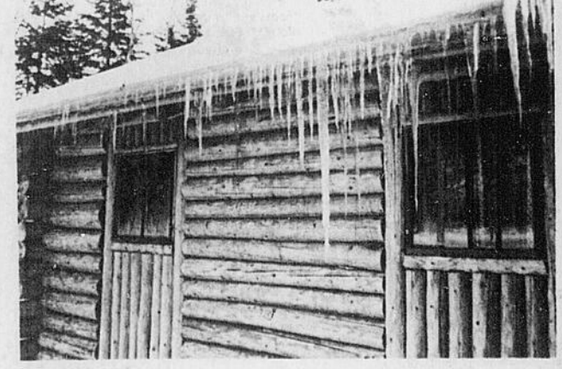


"BUNNY" A TOUT FAIRE

Dans son "oeil sur Montréal" (La Presse), Germain Tardif soutient que la formule "Club Playboy" est usée, dépassée. Ce qui ne l'empêche pas de nous présenter la nouvelle reine "Bunny", Ginette Pélissier. Elle a de nombreuses caractéristiques personnelles outre celle d'être une Québécoise qui a vécu en Allemagne après être née au Yukon.

S'IL N'A PAS DE POUVOIR

"Si Quenneville n'a pas de pouvoir, qu'il démissionne!" Le maire de Baie-Comeau, N. Léonard a vite résumé la situation face à ce qu'il qualifie d'inertie du gouvernement provincial devant les problèmes qui s'accumulent dans cette ville de la Côte-Nord. Il y a la question du débarcadère, aussi celle des voies d'accès au quai de Baie-Comeau.



AU SALON DU MEUBLE

Au dernier salon de l'ameublement à Toronto, Marc Lestage du "Soleil" (les gens de Roberval le connaissent bien ce journaliste) a vu bien des nouveautés. Mais il en arrive à la conclusion que le meuble québécois n'est pas encore parvenu à se donner une personnalité distincte même si cette industrie dans la province en est arrivée à un point culminant.

LES GAGNANTES DE L'A.F.E.A.S.

Ce serait rendre service aux dirigeantes du cercle de l'A.F.E.A.S de la paroisse du Sacré-Coeur que d'indiquer que Mme Hector Tremblay (00681), Thomas Parent (00211) et Aimé Gauthier (00478) ont été les gagnantes de leur dernier tirage. C'est chose faite mesdames et j'en suis fort aise!



GLACONS DANGEREUX

Avec toutes ces périodes de gel et de dégel, le glaçons font rapidement leur apparition. Mais il est bon de leur porter une certaine attention. Car si l'un d'eux se détache, vous pouvez facilement vous en sortir avec un bon mal de tête.

DECOUPEZ ET APPORTEZ A PDS

VALIDE SEULEMENT

COUPON PARTICIPATION

A L'EMISSION DE

PLACE du SAGUENAY

CO-ANIMEE PAR YVES JOBIN ET JEAN DUCHARME

"Bonne Journée"

A L'ORGUE YVAN LACASSE

Les mardi, mercredi et jeudi de 8h. a.m. a 9h. a.m. sur les ondes de CKRS-TV

Conditions: Les gagnants devront répondre à une question facile pour se mériter leur prix. Ce coupon est valide pour toute la série télévisée "Bonne Journée". Les prix seront acceptés tels quels. Les employé(es) des Boutiques et grands magasins de Place du Saguenay et leurs parents immédiats ne sont pas éligibles.

NOM.....

ADRESSE.....

TELEPHONE.....

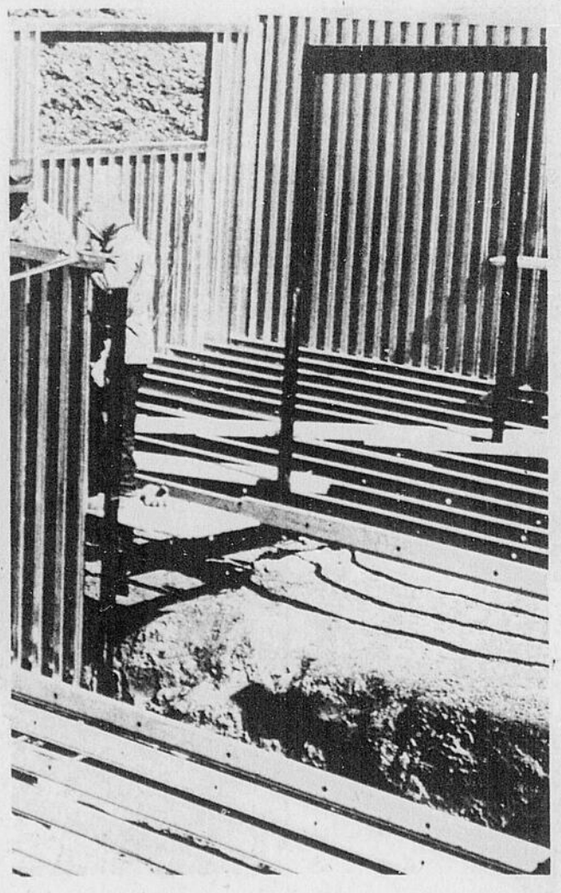


10 ANS POUR LE FAIRE

En 1972, le ministère des Terres et Forêts du Québec parlait d'abolir d'un seul coup toutes les concessions forestières. Mais voilà qu'aujourd'hui, il a décidé de négocier avec chacune des compagnies concernées, une à une par région. Avec la Quebec North Shore Paper qui exploite 6,800 milles carrés sur la Côte-Nord, les discussions sont avancées. Avec la Consolidated Bathurst, pour ses réserves en Gaspésie d'une superficie de 1,600 milles carrés, la négociation vient de s'amorcer. Selon le ministre Drummond, il ne serait pas question d'indemniser les compagnies pour les droits des concessions mais le gouvernement est prêt à les indemniser pour les routes qu'elles ont construites et dont les coûts n'ont pas encore été amortis.

UN STAGE DE SPAK

Quelque 25 jeunes Saguenéens ont participé dernièrement à un stage sur le secourisme et les premiers soins s'inscrivant dans le cadre du programme de formation et de perfectionnement du personnel de SPAK. Le tout a été tenu au Centre administratif des loisirs à Jonquière. On rapporte que des expéditions en canoë-camping, canoë-kayak, escalade, voile et cyclotourisme sont présentement en voie d'organisation pour l'été prochain.



C'EST QUOI MARK IX?

Un nouvel avion, la toute dernière voiture de sport ou encore, une nouvelle marque de cigarette? Vous n'y êtes pas du tout puisqu'il s'agit de la nouvelle série de prototypes d'habitations canadiennes. Le Mark IX, le dernier de la série, a été terminé au cours de l'été 1972 par l'Association canadienne de l'habitation. C'est la première maison en Amérique du Nord qui a des fondations entièrement en acier.

APRES "LA P'TITE SEMAINE"

Après "La p'tite semaine" à l'écran de Radio-Canada, on aura droit à la "Petite patrie". A cet effet, Claude Jasmin prépare actuellement les textes de 32 épisodes d'une demi-heure d'un téléroman basé sur ses livres autobiographiques. Jasmin s'attardera notamment sur la vie de sa famille et de ses voisins dans le quartier Villeray, à Montréal.

POUR VOTRE PARE-BRISE

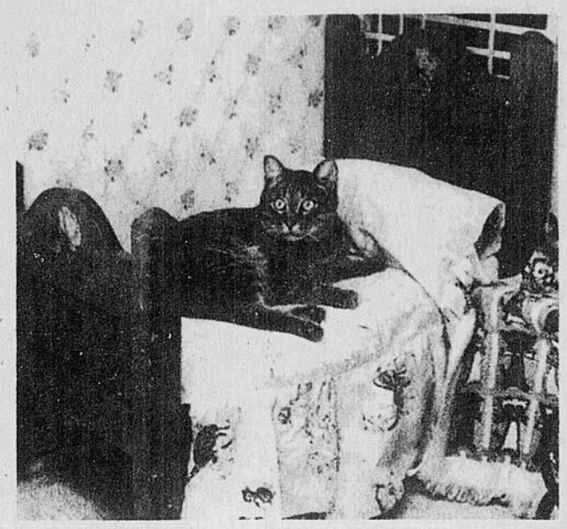
Je vous donne l'information pour ce qu'elle vaut et vous en ferez des choux et des raves si le coeur vous en dit. Toujours est-il que selon l'Association canadienne des consommateurs, la majorité des liquides vendus pour nettoyer le pare-brise sont inefficaces. Seule la marque Shell est bonne car son liquide ne gelait que dans 10% des pare-brise à 15 degrés Fahrenheit et dans 10 à 30% des pare-brise à 0 degré.

ON PARLE DE DEMISSION

J'ai ouï-dire qu'au comité de réaménagement du boulevard Lamarche à Chicoutimi, plusieurs parlaient de démission si le contrat de M. Pierre Joron était renouvelé ou extensionné. On dit que le maire Henri Girard a été avisé de cette possibilité.

LA P'TITE DERNIERE

En dégustant une tasse de thé, deux adhérentes d'un club de vieilles dames esseulées se font des confidences: "En fin de compte, dit l'une, avoir un chagrin d'amour, c'est pénible bien sûr mais ça passe". Et de répliquer l'autre: "C'est possible croyez-moi, mais jamais en avoir de chagrin d'amour, ça ne passe pas facilement".



MOTEL POUR... ANIMAUX

Avec les Etats-Unis, on ne se surprend plus de grand-chose. Mais que pensez-vous de ce motel d'un million de dollars qu'on vient d'inaugurer en banlieue de Chicago pour une seule clientèle: les animaux (chats, chiens, chevaux, oiseaux et quoi encore). A raison d'une chambre de $10 par jour, votre chien peut s'étirer sur des lits miniatures à barres de cuivre et dont les matelas et draps sont changés chaque jour. Dans ce motel, on trouve du tapis mur à mur, garanti inodore et à l'épreuve de l'urine. Il y a également des "suites impériales" individuelles, mi-brique mi-treillis, décorées en bleu, en vert ou en toute autre teinte désirée. Des hôtesses ont pour mission de jouer avec les chiens, il y a des garçons pour les promener à raison de $0.50 par 15 minutes et des vétérinaires sont en devoir 24 heures par jour pour parer à toute éventualité. Oh! j'oubliais! Le chien a droit à sa collation deux fois par jour, et il peut également profiter d'un régime spécial selon son état de santé. Ca va comme cela? Personnellement, ça me suffit et ça me révolte en pensant à toute cette misère qui existe un peu partout à travers le monde.

POUR LES FUNERAILLES

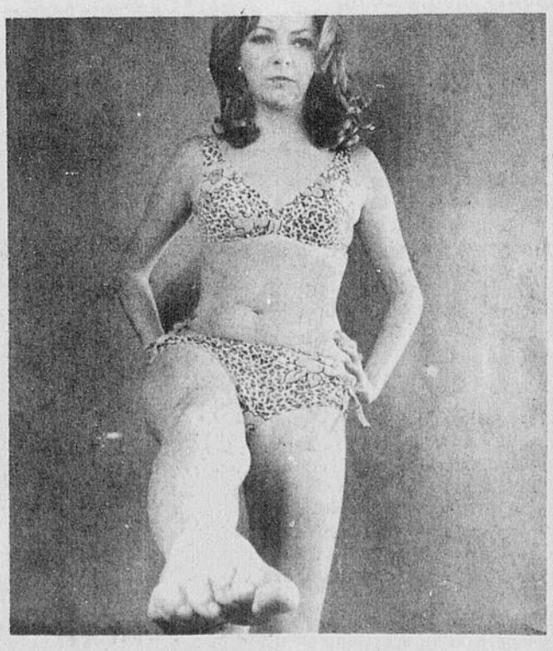
Selon les statistiques, avec une moyenne de $794 pour les services de funérailles, le Québec est toujours au premier rang des provinces canadiennes. C'est en Colombie-Canadienne qu'on peut se faire enterrer au meilleur marché, avec une moyenne de $469 alors que la moyenne nationale est de $665.

SORTEZ VOS SOUS

On dit que la vie touristique à Montréal continuera à grimper et on prévoit même qu'il faudra payer en moyenne de $50 à $60 par jour pour une chambre d'hôtel en 1976 et que les prix exigés par les restaurateurs seront alors haussés de 30%. Définitivement, on nous conditionne déjà pour les Jeux Olympiques et il en coûtera cher à celui qui voudra être témoin de cette grande réunion athlétique.

LA RECOLTE DE BLEUETS

Selon un relevé du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, la récolte de bleuets a atteint cette année les 11.6 millions de livres, ce qui constitue une augmentation substantielle en regard de la production de 6.3 millions de livres récoltées en 1972. Pour ce qui est des framboises, c'est un peu à l'inverse: 720,000 pintes en 72 et seulement 430,000 pintes en 1973.



REGARDEZ-MOI CES ORTEILS

Ne venez pas me dire que cette belle enfant n'a pas de beaux orteils. Et puis avec ce pied-là, si jamais vous devenez importun, elle saura toujours vous le placer quelque part...

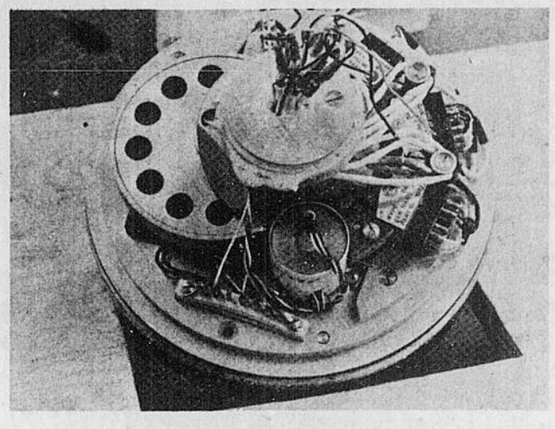
PELOUSES ET ARBRES



Pour étayer sa thèse du regroupement JAK et surtout faire admettre à la ville d'Arvida qu'elle n'a rien à perdre dans ce projet de fusion, Roger Malaison, maire de Kénogami, apportait l'autre jour l'argument à l'effet que si la municipalité arvidienne détenait une évaluation plus imposante que les autres, elle doit par ailleurs supporter des frais que la nouvelle ville devrait assumer, ne serait-ce qu'au chapitre de l'entretien des arbres et des pelouses. Reconnaissons entre nous que l'item n'a rien pour vous faire pencher la balance...

AVEC LOUISETTE ET CYRILLE

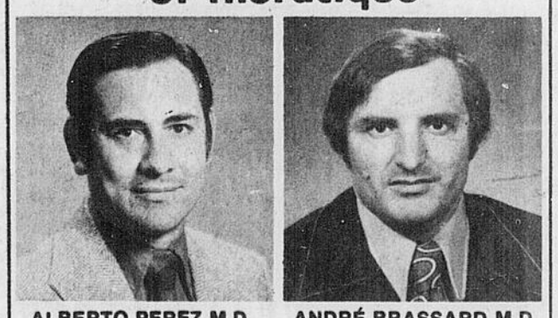
Sous la présidence de Louisette et Cyrille Fortin, les représentants de zone du Service de l'orientation des foyers (S.O.F.) ont profité d'une réunion à Arvida pour préparer la réunion des animateurs prévue pour la fin de semaine prochaine dans chacune des trois zones. En compagnie de l'abbé Jean-Noël Gagné, chacun a été à même de se sensibiliser davantage à Chantiers 74, dont le thème pour cette année sur la société de consommation.



UN ENREGISTREUR DE VOL

Depuis le temps qu'on vous en parle, je vous offre l'illustration d'un de ces spécimens d'enregistreur de vol. Si un avion de transport s'écrase en sol canadien, les enquêteurs du ministère des Transports cherchent immédiatement l'enregistreur de vol. S'il fonctionnait bien au moment de l'impact, s'il n'est pas trop écrasé, le travail de ces messieurs du ministère sera drôlement simplifié.

Clinique de chirurgie cardio-vasculaire et thoracique



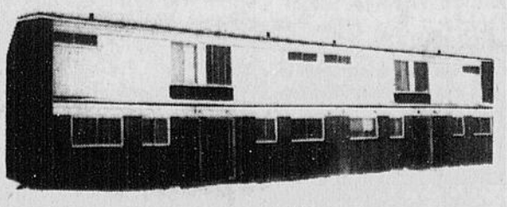
ALBERTO PEREZ M.D. — ANDRÉ BRASSARD M.D.

Les Docteurs Perez et Brassard, spécialistes en chirurgie cardio-vasculaire et thoracique, annonce l'ouverture de la Clinique de Chirurgie Cardio-vasculaire et Thoracique au 316, rue St-Valier, Chicoutimi. Tél.: 545-0790 - 91 - 92.

LA SOCIETÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENTS

TÉL.:543-4079

BUREAU: 158, GIFFARD — CHICOUTIMI-NORD
HEURES DE BUREAU: 8h30 A.M. a 4h45 P.M.
DU LUNDI AU VENDREDI.



MAISONS À LOUER

EN RANGÉE

ENTIEREMENT RENOVEES. LIBRES IMMEDIATEMENT. LOGEMENTS 5 1/2 ET 6 1/2 PIECES, ENTREES LAVEUSE-SECHEUSE, STATIONNEMENT ET DENEIGEMENT. PRIX A PARTIR DE $120 PAR MOIS. SITUEES A CHICOUTIMI-NORD.

Vente du Soleil

L'idée d'un consortium n'a pas enthousiasmé les frères Gilbert

QUEBEC (PC) — Le président du quotidien Le Soleil, M. Guy Gilbert, a admis, vendredi, que ni lui ni son frère Gabriel, n'avait été très enthousiasmés par la proposition du gouvernement Bourassa en vue de la formation d'un consortium qui se serait porté acquéreur du journal.

Intérrogé dans le cadre de l'émission "Présent", sur les ondes de Radio-Canada, M. Gilbert a toutefois reconnu que cette formule "avait du bon sens" et aurait peut-être été acceptée si les choses avaient fonctionné plus rapidement.

Il a expliqué que la décision de vendre avait été prise au début de janvier, parce que personne ne semblait bouger, à l'exception de la Caisse de dépôt.

M. Gilbert a d'autre part révélé que l'offre de M. Jacques Francoeur avait été faite environ une semaine avant Noël et il a nié les rapports à l'effet que M. Paul Desmarais aurait pu exercer un droit de veto pour empêcher la vente du Soleil au groupe Québecor, de M. Pierre Péladeau.

PREMIER DROIT

"M. Desmarais avait un premier droit sur Le Soleil parce que des papiers étaient déjà signés", a-t-il dit, après avoir indiqué que les négociations avec Power Corporation étaient déjà très avancées quand le premier ministre Bourassa a proposé son moratoire au mois de septembre.

Il a toutefois ajouté qu'il s'agissait d'une simple offre d'achat en bonne et due forme et que M. Desmarais n'aurait jamais pu refuser de se désister en faveur de Québecor ou d'un autre acheteur sérieux.

"Je ne vois pas cela comme un droit de veto", a précisé M. Gilbert.

Le président du Soleil a par ailleurs refusé de dévoiler le montant de la transaction, se contentant d'indiquer que ce montant était supérieur aux prix de $8.2 millions qui a été avancé dans les journeaux.



ROGER LEMELIN — Le président-éditeur du quotidien montréalais La Presse a été élu hier à l'Académie Goncourt. L'Académie est une société littéraire fondée en 1896 et composée de dix membres qui décerne chaque année un prix au meilleur volume d'imagination en prose. M. Lemelin est le premier Canadien élu à cette auguste assemblée. (Téléphoto PC)

En voyage à Paris

Drapeau dit ignorer s'il se représentera à la mairie

PARIS (PC) — A l'entendre et à le croire, le maire Jean Drapeau était sans doute le seul Montréalais à ne pas savoir encore, vendredi, qu'il sollicitera un renouvellement de mandat lors des élections municipales, qui auront lieu le 10 novembre prochain.

Interrogé sur le sujet, vendredi, à Paris, où il était venu finaliser la participation de la France à Terre des Hommes, cet été, M. Drapeau a déclaré:

"Moi, je ne pense jamais aux élections plus de trois mois avant, c'est une décision que je prends toujours trois mois avant.

"J'essaie d'exercer mon mandat au mieux de mes talents, de ma connaissance et de mon expérience, sans me laisser influencer trop longtemps d'avance par une décision.

Je crois que les décisions que l'on a à prendre doivent être prises, quelles que soient les réactions à suivre et que trois mois avant il est bon que l'électorat sache si le maire se représente ou non. Autrement dit, c'est une décision, une pensée qui commencera à hanter mon esprit cet été."

La dernière élection municipale avait eu lieu durant la crise d'octobre 1970 et les Montréalais, apeurés par le climat de violence créé par le Front de libération du Québec, avaient reporté au pouvoir M. Drapeau et ses candidats du Parti civique.

Le maire et son équipe, aidés par les déclarations de plusieurs politiciens fédéraux et provinciaux, avaient complétement balayé leurs adversaires du Front d'action politique (FRAP).

Rien n'indique que les prochaines élections municipales auront lieu dans un climat semblable, le FLQ ayant été démantelé. Toutefois, M. Drapeau et ses candidats pourront sûrement rappeler aux électeurs qu'ils sont "un peu responsables de la tenue dans la métropole des Jeux olympiques de 1976" et aussi leur parler de la "manne" que cette manifestation internationale doit, selon eux apporter aux Montréalais.

TERRE DES HOMMES

M. Drapeau qui rentrait vendredi à Montréal, était arrivé en France mardi, après avoir fait une escale à Madrid, où il a rencontré des personnalités et discuté avec elles de la possibilité que l'Espagne participe cet été, à Terre des Hommes.

A Paris, le maire de Montréal a rencontré des représentants de Terre de France, un organisme qui voit à la présence française à TDH.

Mercredi et jeudi, M. Drapeau a séjourné à Lyon, seconde ville française, qui sera, cette année, la "ville-vedette" du pavillon de la France à TDH.

Le pavillon de France présentera, cette saison, plusieurs expositions, dont une sur Jeanne Darc et une autre sur les costumes militaires, ainsi que divers programmes audio-visuels illustrant les "Cathédrales de légende", le "Centenaire de l'Impressionnisme" et un "Panorama des Alpes".

L'industrie de la motoneige s'essouffle

THETFORD-MINES (PC) — A cause des difficultés que traverse actuellement l'industrie de la motoneige, la compagnie Sno-Jet, de Thetford-Mines, devra réduire sa production des modèles 1975 à quelque 8,000 véhicules, ce qui représente une diminution d'environ 40 pour cent par rapport à l'an dernier.

C'est ce qu'a révélé, jeudi, M. Keith M.Orme, président de Conroy du Canada, dont Sno-Jet est une filiale, tout en réaffirmant que cette société n'avait pas l'intention de se retirer de l'industrie de la motoneige malgré les lourdes pertes financières subies en 1973.

M. Orme a déclaré, au cours d'un entretien, que la compagnie savait qu'elle ne réaliserait pas de profits en 1973 mais il a précisé que le déficit avait été beaucoup plus important que prévu.

Le président de Conroy n'a cependant pas divulgué le montant de ce revers financier.

Il attribué les difficultés que rencontre actuellement l'industrie de la motoneige à la crise énergétique, à trois saisons consécutives pauvres en neige et à une production non réaliste de certains concurrents.

En 1970, Sno-Jet avait fabriqué 32,000 motoneiges, mais ce nombre a diminué constamment depuis, passant à 21,000 en 1972 et à environ 17,000 en 1973.

M. Orme a révélé que l'entreprise se retrouvait actuellement avec un surplus de 12,000 à 14,000 véhicules, comprenant les stocks invendus par ses sociétés distributrices, Sno-Jet Québec Drummondville et Sno-Jet New-England ainsi que les inventaires des concessionnaires.

Selon lui, le marché de la motoneige a atteint son plus bas niveau et devrait se stabiliser d'ici a deux ans.

Au cours des deux dernières années, Sno-Jet a investi plus de $3 millions dans trois projets d'expansion, portant sa capacité de production à 80,000 machines par année.

Pour réaliser ces projets, elle a reçu $528,000 en subventions du gouvernement fédéral.

Les travaux de réparation du métro vont bon train à Montréal

MONTREAL (PC) — M. Georges Donato a signalé, vendredi, qu'une équipe de 250 hommes, dont 20 contremaîtres et sept ingénieurs, travaillent actuellement 24 heures par jour pour réparer les dégâts causé au métro de Montréal par un incendie.

M. Donato est directeur du génie et de l'entretien des propriétés de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

Le commissaire John McDougall, du Commissariat des incendies, a exprimé l'avis, vendredi, que la cause de l'incendie semblait pas être dûe à de la négligence.

"Mais, dit-il, il faut poser la question: pourquoi y eut-il une première crevaison, et après que le train pour-suivit quelque distance, deux autres crevaisons encore?"

"Il faudre reconstruire toute la séquence des événements. Si nous découvrons la cause des crevaisons, alors nous saurons peut-être pourquoi il y eut incendie. Je ne mets pas en doute les méthodes d'entretien du métro, mais il serait peut-être opportun, ajoute-t-il, d'examiner toute la conception des pneus."

Ceux-ci sont renforcés par une carcasse métallique. On soupçonne que le treillis d'acier vint en contact avec la barre de guidage porteuse d'un courant de 750 volts, après la crevaison du pneu.

L'assemblage de la roue à proximité de laquelle on croit que le feu a pris naissance fait maintenant l'objet d'une expertise par la ville de Montréal et un laboratoire indépendant.

Lex dura sed lex

ST-JOSEPH-DE-BEAUCE (PC) — Trouvé coupable de négligence criminelle, un automobiliste de Siant-Benoît-de-Beauce, Roland Vallée, âgé de 46 ans, a été condamné à 18 mois de prison et son permis de couduire a été suspendu à perpétuité.

L'AUTOMOBILE DE Vallée était entrée en collision avec une autre voiture, le 14 novembre 1972, au sommet d'une côte, à Saint-Georges-Ouest.

Trois des quatre occupants de l'autre automobile avaient été tués dans cette collision.

Cotroni

La Cour refuse de réviser l'ordre d'extradition

MONTREAL (PC) — Le juge en chef W.R. Jackett de la Cour fédérale, a refusé, vendredi, de réviser l'ordre d'extradition prononcé contre Frank Cotroni.

L'extradition a été décrétée, en décembre dernier, par la Cour supérieure. Cotroni doit être déporté aux Etats-Unis pour faire face à une accusation de conspiration pour l'importation et la distribution de 19.1 livres de cocaïne, entre le 1er décembre 1970 et le 30 avril 1971.

Devant la Cour fédérale, Me W.J. Simpson, avocat de la défense, a prétendu que l'ordre d'extradition était surtout basé sur une déclaration assermentée d'un certain Giuseppe Catania, qui purge présentement une peine d'emprisonnement aux Etats-Unis.

Me Simpson a signalé qu'il lui avait été impossible, devant un affidavit, de recourir au contre-interrogatoire et que, de plus, ce témoignage écrit était celui d'un présumé complice.

Baie James

La proposition du Québec devrait plaire aux Indiens

Le gouvernement du Québec a proposé jeudi à Montréal une compensation de 100 millions de dollars aux Indiens de la région de la Baie James. Le premier ministre Bourassa a précisé au cours d'une conférence de presse tenue hier qu'outre la somme en question, son gouvernement verrait à apporter certaines modifications au projet hydro-électrique de cette région.

Au cours de la conférence de presse, M. Bourassa a exposé la proposition en 11 points qui a été présentée aux Indiens et Inuit de la baie James.

Les 11 points de la proposition sont les suivants:

— modifications au projet;

— protection de l'environnement;

— garanties de chasse, de pêche et de trappe;

— établissement de programmes sociaux et économiques;

— participation des autochtones au gouvernement de la région;

—exemptions fiscales;

— critères d'éligibilité;

— compensations monétaires comprenant un paiement comptant et des redevances;

— création d'une société de développement autochtone;

— entente tripartite entre les Indiens et les Inuit et les gouvernements du Québec et du Canada.

Soulignant à plusieurs reprises qu'il ne s'agissait là que d'un premier contact avec les Indiens et les Inuit, et que ces derniers n'avaient pas encore présenté de contre-proposition au gouvernement, M. Bourassa, avec à ses côtés le négociateur spécial du gouvernement dans cette affaire, M. John Ciaccia, a expliqué que cette proposition avait été formulée dans le but de permettre le développement de la baie James dans les meilleurs intérêts du Québec, tout en protégeant les populations qui s'y trouvent.

Les modifications que l'on propose au projet (élimination de réservoirs, élimination et remplacement de détournements de rivières, etc.) ne se traduiront pas par une diminution de la surface totale inondée. Par contre, d'autres projets, comme ceux de construction d'un port de mer et d'un nouvel aéroport à Fort George, seront annulés.

Pour continuer dans l'ordre, au chapitre de l'environnement, M. Bourassa a expliqué qu'il avait demandé à la SDBJ et à la Société d'énergie de la baie James de former un comité de l'environnement et d'y inclure des représentants autochtones.

En plus, les deux sociétés ont été priées de faire des recherches en vue de pallier par des mesures préventives et d'aménagement les répercussions possibles de certains travaux sur l'environnement.

Parmi ces mesures, on trouve la capture et la relocalisation de la faune terrestre lors de la montée des eaux; la préparation de frayères convenables et l'aménagement piscicole dans le réservoir LG-1, etc.

M. Bourassa a attaché beaucoup d'importance hier au transfert de terres aux autochtones. Ces derniers, a souligné le premier ministre, ne détiennent pas un titre de propriété indiscutable des terres qu'ils habitent, qui sont soit des réserves provinciales, soit des terres de la Couronne.

"Pour assurer à ces communautés stabilité, sécurité et protection pour maintenant et pour l'avenir, mon gouvernement transférera des terres pour l'usage et le bénéfice des autochtones. Ces terres comprendront des réserves à l'usage du peuple indien, lesquelles seront régies par la loi sur les Indiens, si ces derniers le désirent.

Ces terres s'étendront sur une totalité de 1,380,000 acres ou 2,000 milles carrés.

Dans le territoire de la baie James, sur les terres qui ne seront pas occupées par la Couronne, c'est-à-dire sur les terres non touchées par le développement de la baie James, les autochtones auront droit de chasse, de pêche et de trappe, ainsi que des droits exclusifs de trappe dans des secteurs qui seront choisis conjointement par le gouvernement et par les autochtones. De plus, certains règlements de chasse et de pêche à l'intention des travailleurs non autochtones seront mises en vigueur dans tout le territoire de la baie James.

Pour encourager ceux qui veulent continuer le mode de vie traditionnel, le gouvernement envisage, et l'a soumis aux autochtones, l'établissement d'un programme économique pour développer l'industrie de la trappe; la mise sur pied d'un programme destiné à favoriser l'établissement de camps de chasse; la promotion d'une industrie touristique autochtone; la création de mesures destinées à organiser un recrutement efficace de la population ouvrière autochtone; l'adoption de mesures sociales permettant aux autochtones de bénéficier pleinement des chances d'emploi disponibles.

Dans sa proposition, le gouvernement du Québec reconnaît l'autorité des chefs et des conseils de bande sur les réserves, comme le stipule d'ailleurs la loi sur les Indiens. Le Québec promet en outre qu'un représentant de chaque conseil de bande ainsi qu'un représentant de chaque conseil communautaire Inuit sera élu au conseil général de la municipalité de la baie James.

La compensation monétaire qu'offre le gouvernement aux Indiens et Inuit est de l'ordre de $100 millions, dont $40 millions seront versés comptant, sur une période de dix ans. Les $60 autres millions seront versés sous forme de redevances provenant de l'exploitation des ressources naturelles.

Ces sommes seront versées à une société de développement autochtone dont les Indiens et les Inuit pourraient être propriétaires et administrateurs. Une partie de ces fonds, précise le document qu'a rendu public M. Bourassa, pourrait être divisé entre les communautés locales pour leur usage et leur développement.

Une partie des actions de cette société pourrait être détenue collectivement par les membres de ces communautés, tandis qu'une autre pourrait être la propriété individuelle des autochtones. Ces derniers ne pourraiet aliéner leurs actions pendant les 20 premières années d'existence de la Société, et les profits pourraient être distribués aux autochtones suivant des normes établies en accord mutuel. D'autre part, cette Société serait exempte d'impôts provincial pendant les dix premières années de son existence.

Advenant un accord sur les propositions qui ont été soumises par le gouvernement, elles feront parties d'une entente entre les gouvernements du Canada, du Québec, et entre les Indiens et les Inuit.

Ces 11 points pourront bénéficier à tous les Indiens et Inuit vivant au 29 novembre 1973 sur les territoires transférés au gouvernement du Québec par le gouvernement du Canada en 1898 et en 1912.

NAISSANCES

BELLEY — M. et Mme André Belley (Claire Doucet) du 171, rue Chauvin, ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fille Annie, née à Chicoutimi le 31 décembre 1973. Parrain: M. Jacquelin Blouin (Oncle). Marraine: Micheline Blouin (Tante). Porteuse: Mme André Belley (Mère de l'enfant).

BOUCHARD — M. et Mme Gilles Bouchard (Monique Gravel) du 27185, Rang St-Joseph, Grande-Baie ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils Philippe, né à Chicoutimi le 16 janvier 74. Parrain: M. Armand Gravel. Marraine: Mme Armand Gravel. Porteuse: Mme Gilles Bouchard (Mère de l'enfant).

CHOUINARD — M. et Mme Jean-Marie Chouinard (Francine Bouchard) du 389, Villeneuve, Arvida ont le plaisir de faire part de la naissance de leurs fils, Sébastien et Danny (Jumeaux) nés à Chicoutimi le 17 janvier 74. Sébastien: Parrain: M. Jean-Claude Chouinard. Marraine: Mlle Diane Chouinard. Porteuse: Mme Jean-Marie Chouinard (Mère de l'enfant). Danny: Parrain: M. Camille Lavoie. Marraine: Mme Camille Lavoie. Porteuse: Mme Réjean Lafrance.

DALLAIRE — M. et Mme Marcel Dallaire (Ginette Tremblay) du 1222, 2e Avenue, Port-Alfred ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fille Chantale, née à Chicoutimi le 4 janvier 1974. Parrain: Philippe Simard. Marraine: Marcelle Simard. Porteuse: Mme Marcel Dallaire (Mère de l'enfant).

GAGNE — M. et Mme Maurice Gagné (Claire Boivin) du 4, rue St-Joseph, Métabetchouan ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fille Catherine née à Chicoutimi le 21 janvier 1974. Parrain: M. Julien Simard. Marraine: Mme Marthe Gagné-Simard.

MORIN — M. et Mme André Morin (Marthe Lelièvre) du 125, rue Normandie ont le plaisir de faire part de la naissance de leur garçon Alain né à Chicoutimi le 15 janvier 1974. Parrain: Robert Wood. Marraine: Gaétane Wood. Porteuse: Mme André Morin (Mère de l'enfant).

SAVARD — M. et Mme Pierre Savard (Jocelyne Fillion) du 1891, boul. St-Paul, Chicoutimi ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils Sylvain né à Chicoutimi le 17 janvier 1974. Parrain: M. Chantal Fillion. Marraine: Mlle Sylvie Tremblay. Porteuse: Mme Pierre Savard (Mère de l'enfant).

VOUS VOUS DEVEZ À VOUS-MÊME D'ESSAYER CETTE NOUVELLE PIPE!

Si différente qu'elle est munie d'un brevet du Gouvernement canadien brevet No 800357

"Pouce magique"



Ce bruyère méditerranéen recèle une invention qui bouleversera toutes vos idées reçues en matière de pipes. Plus de culottage! Goudron, dépôts, brûlures et amertume qui en découlent n'atteignent jamais votre bouche. Fumer est synonyme de propreté, fraîcheur, douceur et saveur avec une pipe Carey, qui élimine tout dépôt humide. En remplissant le bulletin ci-dessous vous obtiendrez tous les détails concernant mon offre d'essai gratuit vous permettant de fumer une pipe Carey pendant un mois.

Vos pipes ajoutent au plaisir de fumer, et je vous en remercie. J'en possède deux, et je me surprends à en parler si souvent en bien à mes amis que, de nouveau, je vous prie de m'expédier 12 exemplaires de vos plus récents dépliants publicitaires et bulletins de commande pour les distribuer à mes amis.

C. Labrecque
Laval, Qué.



Même si vous possédez une porte-pipes bien garni, peut-être cherchez-vous encore la pipe idéale, ou bien désirez-vous adopter la pipe, moins coûteuse à fumer que cigarettes et cigares.

Alors dites-vous bien que si la pipe Carey ressemble à une pipe ordinaire, en fait elle est tellement différente! Aucune autre pipe au monde ne lui est identique. Fabriquée avec le meilleur bruyère méditerranéen, le secret de la pipe Carey réside dans le *Pouce magique*, invention brevetée dissimulée dans le tuyau de nylon à l'épreuve des morsures.

Ce n'est pas un filtre

Le Pouce magique n'est pas un filtre devenant tôt ou tard saturé de dépots malodorants. Un filtre saturé transmet son odeur déplaisante dans chaque bouffée de fumée, créant ainsi plus de problèmes qu'il n'en résout.

Ce n'est pas un piège

Le Pouce magique n'est pas un piège à humidité faisant entendre un gargouillement à chaque aspiration.

C'est presque magique

Non pas ma magie à moi, mais bien *celle de la nature*. Les vents chauds recueillent l'humidité par l'évaporation des océans, des lacs, des rivières et des fleuves, la projettent dans l'atmosphère où la couche d'air froid la réduit en gouttes d'eau qui retombent au sol dans sa forme la plus pure. Tout comme la couche d'air froid de l'atmosphère crée la pluie, l'air froid pénétrant dans le Pouce magique par les orifices du tuyau breveté Carey provoque une immédiate condensation de l'humidité dans la fumée, d'où elle tombe au fond de la cavité pour être absorbée dans le manchon de fibre naturelle du Pouce magique et ensuite s'évaporer dans l'air ambiant. Aucun dépot âcre ne s'accumule. Le Pouce magique mêle l'oxygène purificatrice à la fumée du tabac en doses bien équilibrées, rafraîchissant la fumée et éliminant tout brûlement de la langue. Résultat? *Douceur veloutée et saveur* jamais atteintes depuis que l'on fume la pipe!

Lorsque j'ai commencé à fabriquer des pipes Carey à Pouce magique dans mes loisirs pour les donner à mes amis fumeurs de pipe, je ne soupçonnais pas que leur enthousiasme et leurs demandes réitérées d'autres pipes pour eux-mêmes et leurs amis feraient de mon passe-temps la plus singulière entreprise de fabrications de pipes au monde.

Aujourd'hui, plus de cent cinquante mille personnes fument presque toutes uniquement des pipes Carey. Elles ont toutes commencé en acceptant mon offre d'essai de 30 jours sans obligation de leur part.

Toutes ont eu la même option: celle que je vous offre à mon tour. Après 30 jours, si vous admettez que la pipe Carey est celle que vous avez eu le plus de plaisir à fumer, vous pourrez la garder; si vous n'êtes pas de cet avis, brisez-la avec un marteau et retournez-moi les morceaux. L'essai ne vous aura rien coûté! Combien de fabricants sont aussi sûrs de leurs produits?

Faites votre essai de 30 jours

Détachez le bulletin ci-dessous. Inscrivez-y vos nom et adresse et envoyez-moi-le *aujourd'hui*. Je vous ferai parvenir gratis et sans obligation tous les détails concernant mon offre ainsi qu'une brochure en couleur vous permettant de choisir votre modèle préféré pour un essai de 30 jours.

E. A. CAREY, DEPT. 992A, 26 Duncan St., Toronto, Ont., M5V 2B9

Envoyez-moi tous les détails concernant votre offre ainsi qu'une brochure en couleurs me permettant de choisir la pipe que je pourrai essayer gratuitement pendant 30 jours.

Nom _____

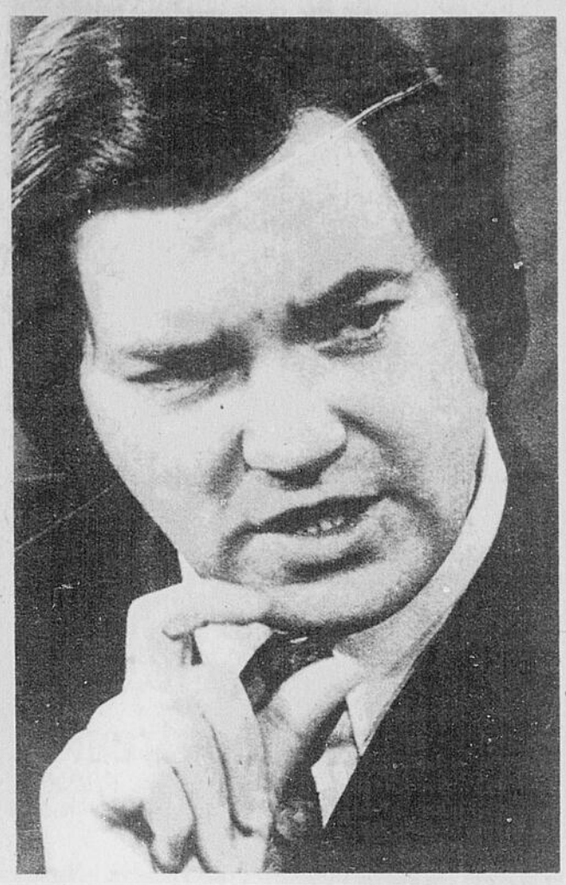
Adresse _____

Ville _____ Prov. _____ Arr. _____

Nouvelle émission de pièces olympiques

OTTAWA (PC) — Le ministère des Postes s'apprête à lancer sur le marché canadien une autre série de 2.5 millions de pièces de monnaie olympique afin de répondre à la demande croissante.

Les pièces de $5 et $10 seront distribuées aux points de vente à travers le Canada, entre la fin de janvier et la mi-février, a annoncé, vendredi matin, le ministre des Postes, M. André Ouellet.



LE MINISTRE DES POSTES, M. ANDRE OUELLET

Celui-ci a précisé que la production des pièces fonctionne à plein rendement et que la Monnaie royale canadienne sera bientôt en mesure de remplir un arrérage considérable de commandes des banques canadiennes, des comptoirs numismatiques et autres institutions financières qui s'occupent de la vente des pièces.

"Pour ce qui est de la première série, a commenté le ministre, on peut dire que le programme est déjà presque tout vendu. Il nous faudra environ deux mois pour remplir les commandes que nous avons déjà en main".

PART CANADIENNE

D'autre part, M. Ouellet a indiqué que l'allocation canadienne serait augmentée de 40 pour cent à 45 p.c. et peut-être 50 p.c. du total des neuf millions de pièces olympiques de la première série, en raison d'une forte demande.

D'après le ministre des Postes, l'intérêt soulevé partout au Canada pour les pièces de monnaie olympique est très grand mais il ne faudrait pas pour autant, a-t-il expliqué, négliger les engagements du gouvernement canadien envers les marchés étrangers.

Les ventes au Japon, par exemple, devancent déjà les prévisions qui avaient été faites pour ce marché.

En Europe, la monnaie olympique canadienne sera mise en vente vers le 1er mars tandis qu'aux Etats-Unis, le lancement aura lieu vers le premier avril prochain.

En décembre dernier, environ un million de pièces avaient été mises en vente au Canada et, elles se sont épuisées dans un très court laps de temps.

Le programme de Monnaie olympique a été conçu dans le but d'amasser des recettes de l'ordre de $500 millions d'ici l'été 1976, date des Jeux olympiques de Montréal.

PROFITS

Déduction faite des coûts du métal et de production, des frais de distribution et de vente, un bénéfice prévu de $250 millions sera versé au COJO et constituera la majeure partie de l'autofinancement des Jeux de 1976.

M. Ouellet a signifié que les initiatives qui ont été prises pour réorganiser et augmenter la production de la monnaie olympique ont porté fruit.

Il a mentionné, notamment, la nomination de M. Jack Jacobsen, anciennement vice-maréchal de l'Air qui a joué un grand rôle dans l'unification des forces armées canadiennes, il y a une dizaine d'années.

M. Jacobsen dirige les activités de la Monnaie royale canadienne en ce qui regarde le programme de fabrication des pièces de monnaie olympique.

La Monnaie royale a mis sur pied un programme de production à raison de quelque 600,000 pièces par semaine, lequel se poursuivra jusqu'au lancement de la deuxième phase, en mai prochain.

Attaque contre le ministre des Postes

OTTAWA PC — L'Union des facteurs du Canada s'est lancée, vendredi, dans une attaque virulente contre le ministre des Postes, M. André Ouellet, qui s'est "absenté quelques heures de son poste de colporteur de souvenirs olympiques pour parler du ministère des Postes, devant un auditoire docile, à la Chambre de commerce de Montréal", au début de cette semaine.

Selon le syndicat, dans l'intervention de M. Ouellet, mardi dernier à Montréal, "l'exactitude figurait au second rang après les remarques anti-syndicales qui assuraient les applaudissements des membres de la Chambre de commerce".

D'après le président national de l'Union des facteurs du Canada, M. Roger Décarie, le service postal est mauvais, malgré les efforts des travailleurs, et "il se détériorera dans une mesure encore plus considérable".

"Vous vous êtes lavé les mains du gâchis aux Postes et vous sollicitez des votes avec vos timbres et votre monnaie olympiques", dit M. Décarie au ministre qu'il accuse de se désintéresser des problèmes de son ministère.

D'autre part, contrairement à une affirmation du ministre, les parties, selon M. Décarie, n'ont jamais signé de convention collective qui garantisse la sécurité d'emploi tandis qu'il y aurait aux postes 31,000 employés qui reçoivent des salaires insuffisants pour pourvoir aux besoins de leurs familles.

"Nous demanderons suffisamment d'argent pour permettre à nos membres de nourrir, vêtir et loger leurs familles sans être obligés d'avoir deux emplois", déclare le président de l'Union des facteurs du Canada.

"Nous l'obtiendrons ou il n'y aura pas de livraison du courrier en janvier prochain", conclut-t-il.

Levée des restrictions sur les filés acryliques

OTTAWA PC — Face à l'amélioration de la position concurrentielle des producteurs canadiens, le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce a annoncé, vendredi, son intention de lever les restrictions imposées aux importations de filés acryliques.

Cette décision fait suite à la recommandation du rapport de la Commission du textile et du vêtement sur la situation canadienne des filés acryliques. Estimant que les conditions du marché canadien des acryliques ont considérablement changé depuis décembre 1971, la commission a en outre conclu que l'importation actuelle des filés acryliques au Canada ne constitue d'aucune façon une menace à la production canadienne.

Usine Ford fermée durant cinq jours

OAKVILLE, Ont. (PC) — La société Ford Motor Co. of Canada Ltd. a annoncé vendredi qu'à partir du 4 février, elle fermerait pour cinq jours son usine d'assemblage d'Oakville, ce qui affectera directement 3,500 employés payés à l'heure.

De plus, le même jour, elle mettra à pied pour un temps indéfini 46 employés; elle avait déjà mis à pied 75 employés d'Oakville, ainsi que 175 à St-Thomas, Ontario, et 670 à Windsor.

L'usine d'assemblage d'Oakville produit chaque semaine 4,200 grosses voitures et des intermédiaires, dont 80 pour cent sont exportées aux Etats-Unis.

La société explique la fermeture de son usine en disant qu'elle devait aligner sa production sur son inventaire, ce qui signifie qu'elle coupe sa production parce que les ventes sont plutôt lentes aux Etats-Unis.

Durant les 20 premiers jours de janvier, les ventes de véhicules canadiens de Ford ont été de deux pour cent supérieures aux ventes de la période correspondante, l'an dernier.

Les 3,500 employés touchés par la fermeture de l'usine d'assemblage ont droit à des bénéfices supplémentaires d'assurance-chômage, qui correspondent à 95 pour cent de leur salaire net, moins $7.50.

Projet de gazoduc de $5 milliards

Selon un porte-parole de Canadian Arctic Gas Study Ltd., le Canada et les Etats-Unis devraient commencer immédiatement à engager des pourparlers en vue de préparer les plans de construction, au coût de $5 milliards, du gazoduc qui acheminera vers le sud le gaz naturel de l'Arctique canadien et de l'Alaska.

M. William Wilder, président du conseil d'administration du consortium de 26 sociétés canadiennes et américaines, assure que le gazoduc de la vallée de la Mackenzie devrait être aménagé de façon à pouvoir alimenter les deux pays, pour être rentable.

Il a également poussé les deux gouvernements d'Ottawa et de Washington à négocier pour garantir la sécurité des expéditions de gaz à travers le territoire des deux pays.

Parlant à l'Empire Club de Toronto, M. Wilder a fait remarquer que ce n'est pas l'Ouest seulement qui bénéficiera de ce pipeline: 90 pour cent des approvisionnements de pétrole de l'Ontario et 40 pour cent du gaz que cette province consomme sont expédiés par le pipeline qui, partant de l'Ouest, la rejoint en passant par les Etats-Unis".

EXPORTATIONS

Toutefois, un porte parole de l'Interprovincial Pipe Line Co. Ltd—qui exploite le pipeline qui va d'Edmonton à Sarnia, a souligné le fait que les exportations aux Etats-Unis devront être réduites lorsque, vers la fin de 1975, on aura prolongé jusqu'à Montréal le pipeline existant.

De son côté, M. Arthur Jones, directeur du service de planification et d'économie du pipeline interprovincial—propriété de l'industrie privée—a déclaré, dans une interview, que, puisqu'on projette d'expédier quelque 250,000 barils par jour à Montréal, "nous croyons pouvoir réduire les exportations vers les marchés étrangers sans qu'il en coûte tellement plus à exploiter le pipeline Edmonton-Sarnia."

Il ajoute que le pipeline opère présentement à pleine capacité, mais que les exportations aux Etats-Unis baisseront carrément lorsque le pipeline projeté commencera à fonctionner et à mesure que la demande au Canada sera plus forte.

TURNER

Dans l'entretemps, le ministre fédéral des Finances, M. John Turner, a déclaré à ses homologues provinciales que l'économie canadienne connaîtra une croissance substantielle en 1974, malgré les facteurs économiques préjudiciables découlant de l'augmentation continue du prix des approvisionnements énergétiques.

Ces hausses de prix du pétrole et du gaz naturel, dit-il, auront trois effets: un ralentissement dans le volume des exportations, une montée des prix au consommateur du combustible et de diverses marchandises et des investissements accrus dans le développement des sources d'énergie et du transport de leurs produits.

AUTRES POINTS

Le chef de l'Opposition au Québec, M. Jacques-Yvan Morin, a déclaré que le gouvernement provincial devrait instituer une commission permanente de l'énergie aussitôt que possible, qui aurait pour tâche de voir à la mise en marché des produits pétroliers et à la réglementation de leurs prix.

M. John Poyen, président de l'Association pétrolière du Canada, dont le siège est à Calgary, a révélé que le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, lui a donné toutes les informations de fond nécessaires sur les séances à huis clos de la conférence nationale de l'énergie de cette semaine.

Enfin, M. Grant Notley, le chef néo-démocrate de l'Alberta, a fait le commentaire suivant: "Je crois que la prise de position du premier ministre Lougheed est aberrante et que celui-ci aura à répondre d'ici un jour ou deux à la question de savoir s'il a oui ou non obtenu le concours des autres premiers ministres dans cette prise de position."



BRULE EN EFFIGIE: Environ 150 démonstrateurs ont paradé sur la colline parlementaire à Ottawa, hier, pour protester contre l'envahissement des Iles Paracel, au Vietnam, par les forces maritimes de la Chine communiste. L'effigie de Mao Tsé-Toung a été brulée par les manifestants.

Il y a urgence de reviser le financement de la Voie maritime

Par BOB DOUGLAS

OTTAWA (PC) — Le nouveau président de l'Administration de la Voie maritime du St-Laurent, M. Paul Normandeau, a déclaré hier que le premier déficit enregistré par cette entreprise d'état depuis son établissement, souligne l'urgence d'en reviser le financement.

Le déficit de 1973, estime M. Normandeau pourrait annoncer une augmentaiton des droits de passage d'ici deux à trois ans. Cette décision, a souligné M. Nomandeau, ne peut être prise que par le Cabinet fédéral.

M. Normandeau a indiqué que l'Administration soumettra dans un mois ou deux, au gouvernement fédéral une proposition invitant ce dernier à participer au paiement des dettes contractées pour l'aménagement de la voie, pour les intérêts encourus et pour ses frais d'opération.

Les recettes prévues pour le présent exercice financier ne sont pas suffisantes pour rencontrer les intérêts d'une dette qui approche les $800 millions.

La participation fédérale semble être la seule solution envisagée par le président de l'Administration qui poursuit ses études sur le rôle futur de la Voie maritime.

La question la plus importante à résoudre est de déterminer si le Canada et les Etats-Unis doivent dépenser des milliards de dollars afin d'améliorer la voie et de permettre d'y transporter une plus grande variété de produits.

Selon M. Normandeau tout projet de nouveaux aménagements du canal Welland nécessitera une action conjointe des Etats-Unis et du Canada.

Cela soulève le problème du droit de propriété sur la voie, droit qui est entièrement détenu actuellement par le Canada.

M. Normandeau, un homme de 61 ans, ingénieur, avait personnellement peu de contacts avec le monde de la marine avant de prendre la succession de M. Pierre Camus en novembre dernier.

Il a cependant eu une longue expérience de l'industrie au Canada, au Mexique, aux Etats-Unis et en Angleterre, avant d'entrer au service du Ministère de l'Expansion économique régionale, où il a servi à titre d'assistant du sous-ministre, au début de 1970.



LE NOUVEAU PRESIDENT DE LA VOIE MARITIME, M. Paul Normandeau.

1ère nord-américaine de "Le peleton d'exécution"

OTTAWA PC — On a projeté jeudi soir, à Ottawa, en "première nord-américaine", un film qui recrée un incident survenu après la dernière Guerre mondiale, mettant en cause des Canadiens qui avaient fourni des armes à des prisonniers allemands pour leur permettre de fusiller deux de leurs camarades passés en cour martiale.

Le film, une production italienne intitulée "The Firing Squad" — "Le peleton d'exécution" — s'ouvre sur la déclaration suivante: "Cette histoire est vraie".

Cependant, cette affirmation est contestée. Ainsi, M. Frank Termal, de Hamilton, qui a été témoin de l'incident dont il est question, assure que l'histoire, telle que contée dans le film de Giulina Montaldo, n'est vrai que dans une proportion de 40 pour cent.

Un recherchiste sénior du bureau de l'histoire des forces armées, M. Philip Chaplin, dit, pour sa part, que tout ce qu'il y a d'authentique dans le film, c'est que les deux hommes, présumés déserteurs, avaient été tués avec des armes fournies par des Canadiens.

Un communiqué émis par les distributeurs du film, qui sera projeté dans tout le pays, admet que le metteur en scène s'est permis quelques libertés, du point de vue historique.

M. Termal qui, alors lieutenant de la marine allemande, se trouvait sur les lieux lors de l'incident, et M. Chaplin disent que ce communiqué est quelque peu généreux pour M. Montaldo.

Par exemple, le film présente les prisonniers allemands comme des fantassins alors qu'ils étaient tous des marins, et il met en scène un général Snow qui ne correspond à personne impliqué dans l'incident.

Montaldo montre la voiture du "général canadien" portant l'unifolié-drapeau évidemment inexistant à l'époque — et marquée de quatre étoiles — les étoiles constituant la méthode américaine d'indiquer le grade d'un officier général, alors que les généraux canadiens n'abordent pas d'étoiles, mais d'autres emblèmes, qui sont ceux de l'armée britannique.

Mais, semble-t-il, il n'en reste pas moins que l'on n'a jamais contesté le fait que des Canadiens, administrant un camp de prisonniers près d'Amsterdam, en Hollande, prisonniers qui s'étaient rendus d'eux-mêmes, juste après la cessation des hostilités, aient fourni aux Allemands les armes qui leur ont servi à exécuter les deux présumés déserteurs.

M. Termal s'est dit d'autre part d'avis que cet incident pourrait être classé comme un crime de guerre. Le film montre les Allemands du camp comme étant tous consentants à l'exécution, ce qui d'après lui est carrément faux.

Blé vendu aux Etats-Unis

WINNIPEG (PC) — Un porte-parole de la Commission canadienne du blé a déclaré hier qu'aucune décision n'a encore été prise sur ce que sera le volume de blé exporté vers les Etats-Unis, ni sur ce que seront les conditions d'une telle transaction.

Le porte-parole, commentant l'annonce fait plutôt par la Maison Blanche relative à la levée des restrictions sur les importations de blé, a déclaré que la Commission n'a aucun moyen de déterminer ce que sera la demande américaine de blé canadien.

La Commission, selon le porte-parole, ne considère ces ventes éventuelles comme des occasions à court terme et absolument dépendante des possibilités que les acheteurs d'outre frontière auront de pourvoir eux-mêmes au transport du blé.

AVIS

Il y a présentement des personnes qui sollicitent de l'annonce pour un Guide Touristique, au nom de l'entreprise Le Progrès Du Saguenay.

La direction tient à informer les commerçants que ces personnes ne sont aucunement mandatées pour représenter l'entreprise pour la publication de ce Guide Touristique et qu'elle ne se tient nullement responsable de quelle que manière que ce soit.

$1,000.
LE NUMERO GAGNANT DE LA
CAGNOTTE D'OR
EST
SERIE V-80967

Si vous détenez ce numéro, communiquez avec votre marchand ou communiquez avec le numéro de

tél.: 549-8495.

Points d'impôts

Refus catégorique d'Ottawa

par Fay
LA RIVIERE

OTTAWA (PC)—Les provinces ont essuyé deux fins de non-recevoir catégoriques de la part du ministre des Finances, M. John Turner, au cours de la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances qui se déroulait, jeudi et vendredi, dans la capitale nationale.

Le gouvernement fédéral n'est pas disposé à reconsidérer le partage de l'assiette fiscale en transférant des points d'impôts aux provinces qui, si elles le désirent, peuvent hausser leurs propres taux d'impôts, a dit M. Turner.

Le gouvernement fédéral n'accepte pas non plus de considérer que le manque à gagner subi par les provinces suite à l'indexation de l'impôt fédéral est protégé par la clause de "revenus garantis" aux termes de la réforme fiscale de 1972. Là encore, si les provinces trouvent leurs revenus insuffisants, qu'elles supportent l'odieux d'une hausse des impôts provinciaux.

Le Québec n'est pas touché par ce deuxième problème parce que son système de perception est distinct de celui du gouvernement fédéral, ce qui n'est pas le cas des autres provinces canadiennes.

L'Ontario soutient que l'indexation de l'impôt fédéral lui fera perdre $60 millions au moins en 1974.

ENERGIE

Au chapitre de la péréquation, les ministres des Finances n'ont rien pu décider puisque les premiers ministres n'ont pu s'entendre sur l'administration de la crise du pétrole créée par la hausse des cours mondiaux de l'or noir, lors de la conférence fédérale-provinciale sur l'énergie qui s'est déroulée mardi et mercredi de cette semaine.

Des décisions interviendront à la mi-mars.

Cependant, la crise de l'énergie a occupé une place importante dans les travaux des ministres des Finances tant du point de vue des investissements énergétiques qui seront nécessaires au cours de la présente décennie, que du point de vue des répercussions globales de la crise sur la performance économique du Canada en 1974.

La crise pétrolière risque, selon M. Turner, de ralentir les exportations canadiennes, le quart de la production nationale, dans la mesure où les clients du Canada, principalement les Etats-Unis, voient ralentir ou même s'arrêter leur croissance économique.

Deuxièmement, la hausse des prix de l'énergie risque de réduire les revenus disponibles des consommateurs qui devront y consacrer une part plus large de leur budget et la rentabilité de la production. La demande globale s'en trouve alors comprimée résultant en des pressions à la baisse sur l'expansion économique.

INVESTISSEMENTS

Par contre, au chapitre des investissements, il ne s'agit plus de ralentissement, mais bien d'accélération. Les projets d'investissements en matière énergétique coûteront entre $50 et $60 milliards avant 1980, a évalué M. Turner.

Sans une stratégie globale de ces investissements, a déclaré le ministre fédéral des Finances, des pressions intolérables s'exerceront sur les ressources financières, matérielles et humaines du pays, créant des problèmes d'échanges et d'inflation.

Les ministres des Finances ont, en conséquence, décidé de la formation d'un groupe de travail spécial chargé de recueillir toutes les données sur tous les projets d'investissements énergétiques en cours au Canada de telle sorte que la situation globale pourra être évaluée à chaque instant. Le groupe de travail alerterait les ministres des Finances s'il voyait se dessiner quelques problèmes importants.

Il a été entendu, enfin, au cours de cette conférence, que les accords conjoints fédéraux-provinciaux en matière d'impôts sur les donations et les successions prendraient fin en 1974 et le ministre fédéral des Finances a déclaré que son niveau de gouvernement n'interviendrait plus dans ce domaine.

Le financement des coûts des services de santé, par contre, n'a pu être discuté à fond, le ministre fédéral de la Santé, M. Marc Lalonde étant hors du pays.

Enfin, des consultations se poursuivront avec les municipalités sur les problèmes de financement qui leur sont propres.



EFFRONDEMENTS: Un homme a été blessé, vendredi, dans l'effrondement d'un édifice en construction, dans le centre-ville d'Ottawa. L'homme, dont l'identité n'est pas connue, a été secouru par des policiers et pompiers municipaux. Quelques édifices ont dû être évacués et la circulation détournée dans le centre-ville d'Ottawa, vendredi, après l'effrondement d'un garage de deux étages attenant à un building de 18 étages qui menace de s'effronder. L'accident est survenu vers 11 a.m. vendredi matin. Un homme a été emprisonné sous les débris, mais a rapidement été secouru par les policiers municipaux. Son état est satisfaisant. La police a décidé de fermer le secteur à la circulation, une large fissure étant apparue dans un mur de l'édifice en construction.

Assuré d'un revenu garanti

Garneau revient satisfait de la conférence des ministres des Finances

Par FAY LA RIVIERE

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau, a quitté, vendredi, la conférence fédérale-provinciale sur les finances, satisfait de l'état des dossiers concernant les problèmes québecois.

Deux sujets, principalement, préoccupaient l'importante délégation québécoise à cette conférence, qui faisait immédiatement suite à celle des premiers ministres sur l'énergie: la péréquation des revenus découlant de la remise aux provinces productrices d'une part de la recette de la taxe à l'exportation sur le pétrole et l'assurance que la garantie des revenus provinciaux accompagnant la réforme fiscale de 1972 au niveau fédéral serait respectée.

En introduisant le nouveau régime fiscal en 1972, en effet, le gouvernement fédéral avait non seulement déclaré aux provinces qu'elle n'aurait pas pour résultats d'augmenter les revenus fédéraux mais que, de plus, les provinces étaient assurées d'un revenu garanti", en ce sens que, si les recettes obtenues en vertu du nouveau régime étaient inférieures à ce qu'elles auraient été en vertu du régime antérieur, la différence serait comblée par le gouvernement fédéral. Cette garantie des revenus porte sur une période de cinq ans.

Le Québec a obtenu l'assurance du ministre fédéral des Finances que le manque à gagner subi par la province de Québec, évalué par M. Garneau à $8-$10 millions, serait retourné aux coffres provinciaux aussitôt que les statistiques permettront de déterminer exactement le montant de la facture.

PEREQUATION

Au chapitre de la péréquation des revenus provinciaux tirés du pétrole, le ministre des Finances du Québec analyse le problème en le divisant en trois périodes de temps.

Pour les mois d'octobre, novembre, décembre et janvier, M. Garneau estime que les revenus rétrocédés aux provinces productrices de pétrole par le gouvernement fédéral, à partir de la taxe d'exportation, devront être soumis à la péréquation.

Le ministre québécois appuie sa conviction sur une déclaration en Chambre des Communes, le 4 janvier dernier, du ministre fédéral des Finances, M. John Turner, qui évaluait alors que les provinces productrices percevraient pour ces quatre mois $76 millions, en conséquence de quoi les provinces bénéficiaires de la péréquation se partageraient $25 millions à tirer des coffres fédéraux.

M. Turner, dans la même déclaration, ajoutait que le partage des revenus du pétrole, après le 31 janvier, serait l'objet de négociations avec les provinces à la conférence fédérale-provinciale sur l'énergie.

Suite à ces quatre premiers mois, M. Garneau distingue une seconde période, février et mars, pendant laquelle le gel des prix est maintenu à l'ouest du pays, les prix du pétrole importé sont subventionnés à l'est, tandis que la taxe d'exportation est maintenue et les recettes en découlant sont partagées avec les provinces.

La conférence fédérale-provinciale des premiers ministres sur l'énergie n'a pas déterminé, cependant, si ces revenus provinciaux additionnels seront sujets à la péréquation pour ces deux mois.

Enfin, une troisième période commence le premier avril: aucun arrangement n'est intervenu entre le gouvernement fédéral et les provinces, ni sur un calendrier du dégel progressif du prix du pétrole de l'ouest, ni sur le partage des revenus qui continueraient pendant un certain temps à être perçus sous forme de taxe à l'exportation, ni, bien sûr, sur le problème de la péréquation des revenus additionnels des provinces productrices.

Le ministère des Finances du Québec, M. Garneau, devra donc dresser son budget sans prendre des revenus éventuels de péréquation, puisque les décisions finales en matière de fiscalité de l'énergie et le dépôt en chambre du budget québécois interviendront sensiblement à la même date: mi-mars—mi-avril.

M. Garneau n'a pas écarté la possibilité de la présentation d'un budget supplémentaire subséquent qui comprendrait, pour la première fois sans doute dans l'histoire fiscale du Québec, non seulement des dépenses additionnelles, mais aussi des recettes nouvelles.

INDEXATION

Le problème de l'indexation de l'impôt fédéral a, lui aussi, soulevé de nombreuses interventions à cette conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances, la province d'Ontario, entre autres, soutenant que cette indexation la privant, pour 1974, d'une somme de $60 millions au moins.

L'Ontario, contrairement au Québec, a des accords de perception fiscale conjointe avec le gouvernement fédéral.

Le ministre ontarien des Finances, M. John White, voulait voir cette "perte de revenus" suite à l'indexation être sujette à la clause de garantie des revenus provinciaux selon la réforme fiscale de 1972.

L'interprétation de M. White a été vertement rejetée par M. Turner.

"Tout le régime serait en fait gravement compromis si nous acceptions l'argument selon lequel les recettes des provinces devraient être protégées contre l'indexation au moyen de la garantie, a déclaré le ministre fédéral des Finances, ajoutant que l'indexation "empêche l'Etat d'être un profiteur de l'inflation" et que le contribuable, "sans indexation du régime fiscal, peut fort bien avoir à payer davantage d'impôts et enregistrer, en fait, une baisse de son revenu réel disponible".

Donc, a dit M. Turner, "si un gouvernement quelconque trouve que ses recettes fiscales sont insuffisantes à l'avenir pour satisfaire ses besoins financiers, il sera évidemment libre de modifier en conséquence ses taux d'imposition".

Commentant les problèmes des provinces soeurs à la suite de l'indexation fédérale, M. Garneau a déclaré qu'il se sentait "extrêmement confortable" du fait que le Québec ayant un système distinct de celui du fédéral lui permettant "d'exercer pleinement ses responsabilités".

Les cies aériennes réclament une augmentation de tarifs

OTTAWA (PC)—Les compagnies aériennes CP Air et Air Canada ont déposé devant la Commission canadienne des Transports une demande d'augmentation de leurs tarifs passagers intérieurs à compter du 24 février, annonce, vendredi, un communiqué conjoint des deux sociétés.

Les deux transporteurs avancent "l'augmentation sans précédent du prix du carburant et les frais accrus tant des vols que des services au sol", pour justifier leur demande d'augmentation.

La hausse sera de 10.5 pour cent en moyenne sur l'ensemble des lignes. Elle ne dépassera pas 9 pour cent pour les voyages de plus de 500 milles, mais sera plus marquée pour les trajets plus courts.

Par ailleurs, le rabais consenti dans le cas des voyages hors pointe sur les longs trajets sera conservé à 30 pour cent du prix régulier en classe économique mais les tarifs jeunesse, personnes âgées, famille et groupe ont été modifiés.

Les rabais pour personnes âgées baisse de 20 à 10 pour cent, celui pour la jeunesse de 40 à 20 pour cent.

Au titre du tarif familial, le conjoint bénéficiera d'un rabais de 17 pour cent au lieu de 33. Pour les enfants de 2 à 11 ans, le rabais passe de 50 à 33 p.c.

Enfin, les groupes d'au moins 15 personnes voient leur rabais baisser de 20 à 10 pour cent.

Par contre, les prix de la première classe actuellement de 35 p.c. plus élevés que ceux de la classe économique, le seront désormais de 45 p.c.

Selon les compagnies aériennes canadiennes, le prix du carburant est le principal responsable de la hausse des frais d'exploitation encourus par les transporteurs.

Le prix du carburant, qui était de 17.7 cents le gallon en janvier 1973, coûtait 31 cents en janvier 1974.

L'AIL EST BON POUR VOUS

Tel un supplément diététique tout à fait naturel, l'ail a déjà été employé dans des centaines de formules depuis des années. Les Européens utilisent l'ail comme un aliment depuis bien des années, considérant ses effets bénéfiques pour la santé.

LES CAPSULES D'AIL ADAMS contiennent de l'Huile d'Ail Pure. Les capsules d'Ail Adams sont vendues depuis 35 ans et ont été employées par des milliers d'usagers qui en sont d'ailleurs très satisfaits. Achetez un paquet de capsules d'Ail Adams dès aujourd'hui et voyez comment cette herbe pure et naturelle peut vous aider, vous aussi!

Les capsules d'Ail Adams sont sans goût et sans odeur!

Enquête réclamée sur les impôts que payent les compagnies pétrolières du Canada

Par FAY LA RIVIERE

OTTAWA PC — Le ministre fédéral des Finances, M. John Turner, a déclaré, vendredi, qu'il ferait part à ses collègues du Cabinet du voeu exprimé par plusieurs provinces de voir s'instituer une enquête sur les impôts payés par les compagnies pétrolières au Canada.

L'idée lancée par le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. David Barrett, semble avoir fait des progrès parmi les ministres présents à la conférence fédérale-provinciale sur les Finances qui se déroulait dans la capitale nationale jeudi et vendredi.

Pour le premier ministre néo-démocrate de la côte Pacifique, il ne fait pas de doute que les travailleurs qui paient des sommes importantes chaque année en impôts, ont le droit de savoir quels impôts versent, quand elles en versent, les compagnies pétrolières qui font des millions de recettes grâce à leur travail à eux.

D'autre part, a dit M. Barrett, il importe de connaître exactement la situation de ces compagnies puisqu'il est maintenant question de leur rétrocéder une partie de l'énorme hausse à venir dans les prix du pétrole.

Selon une proposition du ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, M. Donald Macdonald, soumise à la récente conférence fédérale-provinciale, les prix du pétrole canadien seraient progressivenent dégelés à la hausse, le gouvernement fédéral continuerait à percevoir une taxe à l'exportation qui elle, progresserait inversement à la baisse, jusqu'à stabilisation totale des prix.

Cette taxe à l'exportation serait partagée entre le gouvernement fédéral, les provinces productrices et les compagnies de pétrole.

Aucun arrangement n'a été pris concernant cette proposition de M. Macdonald, le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed déclarant qu'il ne pouvait prendre aucune décision avant de retourner en discuter à Edmonton.

M. Barrett s'oppose non seulement à ce que les compagnies encaissent une partie de la hausse des prix à venir mais veut les voir payer "leur juste part des impôts" dans le pays.

Une enquête publique sur les impôts des compagnies pétrolières permettrait aux citoyens d'évaluer la situation, a-t-il dit, et surtout d'éprouver la "crédibilite de l'administration des ressources du pays par les autorités".

Le ministre fédéral des Finances avait d'abord rétorqué à M. Barrett que les provinces pouvaient instituer une telle enquête si elles le désiraient.

Toutefois, vendredi après-midi, à la fin de la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances, M. Turner était moins désinvolte avec l'idée de M. Barrett, suite semble-t-il à l'appui que ce dernier a reçu de la part d'autres délégations présentes à la conférence et le ministre fédéral des Finances faisait savoir qu'il transmettrait l'idée à ses collègues de Cabinet, accompagnée des commentaires qu'elle a suscités.

Interrogé sur cette possibilité d'enquête, le ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau, s'est dit favorable à l'idée.



VISITE ROYALE — La princesse Anne et son époux, le capitaine Mark Phillips sont arrivés à Ottawa hier en fin d'après-midi, à bord d'un appareil des forces canadiennes en provenance de Londres. Le couple princier doit séjourner pendant trois jours au Canada et leur visite ne revêt aucun caractère officiel. Anne et Mark ont été accueillis par le gouverneur général du Canada et séjourneront à Rideau Hall avant d'entreprendre dimanche un voyage en Nouvele Zélande où ils doivent assister aux jeux du Commonwealth qui se déroulent à Christchurch. (Téléphoto de la PC)

Problème de prix et non de réserves

CAMBRIDGE, Ont. (PC) — Mme Jeanne Sauvé, ministre d'Etat à la Science et à la Technologie, a affirmé, jeudi, que la crise de l'énergie au Canada découlait d'un problème de prix et non d'un problème de réserves.

Parlant devant les membres de l'Association libérale fédérale de Waterloo-Cambridge, Mme Sauvé a ajouté que d'après elle, le Canada était dans une situation privilégiée qui devrait lui permettre normalement de satisfaire ses besoins en énergie "au plus bas prix au monde".

Les deux objectifs que doit se fixer le gouvernement canadien sont: l'indépendance énergétique et l'exploitation maximum de toutes les ressources énergétiques connues.

RENE RICHARD

Par voie de souscription:

A paraître bientôt en magnifiques volumes de 190 pages contenant 48 photos en couleurs et 112 en noir et blanc, tiré à 215 exemplaires dont quelques-uns seront accompagnés de lithographies spécialement gravées pour ce livre par l'artiste.

Ecrire ou téléphonez:

Editions La Frégate, 2010 rue Crescent, Case Postale 157, Station H, Montréal, Qué. H3G 2K7 — 849-8587

APPRENDRE AVEC MULTI-MEDIA



POUR SAVOIR COMMENT

"écoutez"

les lundi, mercredi, vendredi
à 10 heures a.m.
à: CKRS, CJMT, CFGT, CHRL, et CHVD

Une émission Radio commanditée par MULTI-MEDIA.

Ministère de l'Éducation

Le bombardement de la capitale par les Rouges s'accentue au Cambodge

PHNOM PENH (AP, AFP) — Trente-cinq morts et plus de 80 blessés-tel est le bilan d'un nouveau bombardement subi par Phnom Penh durant la nuit et vendredi matin.

Une cinquante d'obus tirés, semble-t-il, par trois obusiers de 105 mm de fabrication américaine, sont tombés sur la capitale, dont un certain nombre à 400 mètres environ du palais présidentiel, qui paraissait être l'objectif visé.

Les obusiers, d'une portée de 10 km, seraient en batterie dans une courbe de la rivière Prek Thnot, à cinq kilomètres environ de Phnom Penh.

La capitale cambodgienne est bombardée presque quotidiennement depuis le 23 décembre, et ces bombardements ont fait plus de 80 morts. Jusqu'au début de la semaine, les Khmers rouges utilisaient des roquettes.

Trois obus sont tombés vers 09h00 locales non loin de l'hôpital de "l'amitié khméro-soviétique", dans le quartier de Stung Mean Chey, tuant une fillette et blessant deux autres civils khmers de la même famille.

Après l'attaque survenue jeudi soir dans le même quartier et qui a fait 41 morts et 54 blessés, certains habitants ont commencé à construire des abris en prévision de nouveaux bombardements. La fillette qui a été tuée creusait une tranchée lorsqu'elle a été mortellement touchée par des éclats d'obus.

Toutes les forces stationnées sur la ceinture sud de Phnom Penh ont été envoyées ce matin en opération de ratissage dans les marais qui bordent la capitale, indique-t-on de source militaire. Quelques éléments khmers rouges se seraient en effet infiltrés dans cette zone, ouvrant le feu jeudi soir sur des soldats patrouillant sur la digue de ceinture.

L'aviation gouvernementale est également intervenue vendredi matin pour bombarder certaines zones suspectes non loin de la capitale.

Depuis le 23 décembre, les Khmers rouges ont tiré une centaine d'obus et de roquettes sur Phnom Penh, causant environ 100 tués et 200 blessés. Peu de projectils ont atteint des objectifs militaires. Un seul obus a, le 30 décembre, explosé dans l'enceinte du palais présidentiel et deux autres ont touché l'état-major général des forces armées républicaines. En revanche, les bombardements ont fait des ravages dans des quartiers populeux et deux hôpitaux de Phnom Penh ont été également touchés par les tirs des Khmers rouges.

La campagne de terreur entreprise par les Khmers rouges a amené la fermeture de tous les établissements scolaires de Phnom Penh et le départ de la capitale d'un grand nombre d'étrangers et de Cambodgiens de classe aisée.

Depuis le début de la guerre, environ 18 canons de 105 mm gouvernementaux ont été capturés par les Khmers rouges. Muni d'une charge explosive de quinze kilos, le "105mm" peut pulvériser un objectif situé entre sept et onze kilomètres du point de départ.



LES VISAGES DE LA GUERRE — Y a-t-il une idéologie qui saura effacer l'horrible peur qui paraît dans les yeux de ces enfants? Quelles promesses d'avenir pourront remplacer la joie et l'amour qui devrait les entourer? Ils sont cambodgiens; ils pourraient tout aussi bien être vietnamiens. En 1940, ils étaient juifs, polonais ou russes. Ils ne comprennent pas la politique, car la politique les oublie. Téléphoto PC.

Dans l'indifférence générale Skylab tourne, tourne, tourne....

HOUSTON AFP et AP — Les trois astronautes de la mission Skylab 3 ont été, jeudi, les premiers hommes à passer le cap des 1,000 révolutions autour de la Terre avant de battre dans la nuit le record d'endurance dans l'espace.

Gérald Carr, William Pogue et Edward Gibson, indique le Centre de contrôle de Houston, ont battu vendredi à 00h. 47 le record de durée dans l'espace détenu jusque là par leur camarade Alan Bean avec 69 jours, 15 heures et 45 minutes. Bean avait totalisé ce temps en deux missions: Apollo 12 et Skylab 2.

Le 14 janvier, Skylab 3 avait battu le record d'endurance pour une seule mission, établi auparavant par Skylab 2 avec 59 jours.

Les trois hommes ont également reçu, jeudi, le feu vert du Centre de contrôle de Houston pour poursuivre pendant encore au moins une semaine leur mission qui doit normalement se terminer le 8 février prochain après un vol de 84 jours.

Le gyroscope défaillant à bord de Skylab a mieux fonctionné jeudi, et les trois astronautes ont pu manoeuvrer la station pour se livrer à des observations de la Terre.

Mardi et mercredi, les défaillances du gyroscope avaient obligé les astronautes à annuler les séances de photographies destinées à l'étude des ressources terrestres.

Jeudi, les astronautes ont recueilli des renseignements utiles à la météorologie, à la géologie et à l'agriculture sur une bande de 10,000 km de l'Etat de Washington, aux Indes occidentales dans l'Atlantique.

L'Argentine revient à une discipline plus stricte

BUENOS AIRES AFP — Le gouvernement du président Juan Peron a remporté sa première victoire politique depuis le retour du péronisme au pouvoir avec l'adoption par le Parlement d'un projet de loi modifiant le code pénal argentin, estiment les observateurs.

Ces modifications, semblables à celles que les gouvernements militaires avaient imposées et qui avaient été annulées par le président Campora, au lendemain des élections de mars 1972, ont cependant été à l'origine de la démission de huit députés de la jeunesse péroniste et de leur expulsion du mouvement. Le nouveau code pénal signifie en effet un durcissement évident de la politique que le président entend appliquer pour annihiler l'action des groupes guérilleros d'extrême gauche et mettre un frein au désir de la jeunesse péroniste de lancer l'Argentine dans une révolution rapide.

Le gouvernement, d'autre part, comme l'avait déclaré le président Peron, n'avait pas les moyens légaux suffisants, selon lui, pour faire face à la vague d'attentats, d'enlèvements et d'assassinats qui déferle sur l'Argentine et pour garantir la sécurité publique.

Le Parti radical, aussi bien que les partis de gauche, ont tenté en vain, pendant onze heures de débats agités, de s'opposer au projet, en affirmant que, dans certains cas, il s'agissait de la "restauration du fascisme et de la dictature".

Les militaires, constamment attaqués par les extrêmistes, ont ainsi reçu satisfaction, mais ils se montrent préoccupés par les réactions de la jeunesse, qui avait favorisé le retour de Peron. De larges secteurs de celle-ci pourraient en effet rejoindre des partis de gauche plus révolutionnaires.

Israël commence à évacuer la zone du canal de Suez

TEL AVIV (AP) — Emportant avec elles des armes égyptiennes de fabrication soviétique, les forces israéliennes ont entamé l'évacuation de la rive africaine du canal de Suez.

La radio israélienne a toutefois souligné que ce repli allait permettre aux armées égyptiennes séparées de se regrouper et d'accroître ainsi leur potentiel offensif.

Selon des sources militaires haut placées, le secteur sud, au-dessous de la route Suez-Le-Caire, sera vraisemblablement dégagé d'ici lundi. Ainsi prendra fin le siège de la ville de Suez où depuis trois mois, 15,000 civils étaient bloqués.

En outre, les 20,000 soldats de la IIIe armée égyptienne, encerclés par les forces israéliennes vont pouvoir revenir sur la rive africaine.

Le commandement militaire israélien a confirmé que le retrait avait officiellement commencé, après la signature de l'accord définitif, jeudi, entre les généraux David Elazar et Mohamed Gamassi.

Les opérations d'évacuation ont commencé dans un secret presque total. Aucun journaliste ou étranger n'a été autorisé à assister au déplacement des unités militaires.

Toutefois, un correspondant de la radio israélienne a déclaré que certains officiers israéliens quittaient la rive africaine du canal avec le sentiment amer de n'avoir pas terminé leur travail. Ces militaires estimaient qu'Israël aurait pu remporter une victoire plus nette sur les Egyptiens.

REGROUPEMENT

La radio de Tel Aviv a précisé que, lorsque toutes les troupes d'occupation israéliennes se seraient repliées dans le Sinaï, l'Egypte pourrait réorganiser la 1ère, la IIe et la IIIe armées.

Un correspondant qui s'est entretenu avec des officiers israéliens, dans la zone d'occupation, a dit que les trois armées égyptiennes étaient en assez bonne forme, malgré l'encerclement de la IIIe armée.

Dans le désert du Sinaï, on pouvait voir les forces israéliennes qui se retranchaient sur de nouvelles positions.

Des excavatrices et des bulldozers creusaient de nouvelles routes. Les soldats ont également démonté l'un des trois pontons installés sur le canal pendant les hostilités.

Les officiers ont annoncé que les deux autres pontons ainsi qu'une chaussée en asphalte seraient également retirés ou mis hors d'usage.

LE RETRAIT

Les Israéliens ont commencé également a ramener leur matériel, ainsi que les armes égyptiennes encore utilisables comme des chars et autres véhicules.

Le matériel soviétique endommagé était aligné le long des routes dans la zone d'occupation, tandis que les inspecteurs décidaient des pièces à garder ou à laisser.

Les Israéliens ont obéi à l'ordre du chef d'état-major, le général David Elazar, de ne pas pratiquer une politique de la terre brûlée et de laisser les installations militaires égyptiennes intactes.

Le commandement n'a pas précisé si le retrait serait suspendu samedi, pendant le Sabbat. Le grand rabbin Shlomoo Goren a déclaré qu'aucune dispense ne serait accordée aux soldats qui violent le Sabbat en abandonnant le terrain. Par contre, des dispenses sont accordées en période de guerre.

Pétrole

L'Iran augmente ses ventes aux Anglais

ST-MORITZ (AFP)—Les conversations anglo-iraniennes, a Saint-Moritz, où le chah est actuellement en séjour, ont abouti à la conclusion d'un accord commercial, a annoncé, dans une brève déclaration à la presse le ministre britannique de l'industrie et du Commerce, M. Peter Walker.

Cet accord porte uniquement sur l'année 1974. Il prévoit, a indiqué M. Walker, que l'Iran livrera cette année à la Grande-Bretagne cinq millions de tonnes de pétrole supplémentaires. M. Walker n'a pas voulu préciser le prix du brut qui sera livré par l'Iran, se réservant sans doute de l'annoncer à son arrivée à Londres.

De son côté, la Grande-Bretagne fournira à l'Iran pour 110 millions de livres sterling de produits industriels, notamment du papier, du ciment, de l'acier et des produits chimiques.

Cet accord, a dit M. Walker, est une première étape et nous ouvre l'avenir.

QUANTITES

Les observateurs remarquent cependant que les termes de l'accord portent sur des quantités bien moins importantes que celles que certaines rumeurs laissaient prévoir. Ces rumeurs faisaient en effet état de sept millions de tonnes de pétrole d'une part, et d'autre part d'un montant de 150 millions de livres pour les exportations britanniques vers l'Iran.

Toutefois, du côté iranien, les possibilités d'accroissement à court terme des livraisons sont limitées, compte tenu des demandes des autres pays comme l'Allemagne occidentale et le Japon.

Tandis que, du côté britannique, les excédents exportables de produits industriels, surtout d'acier, sont aussi de faible ampleur pour l'année courante et risquent de diminuer encore davantage si la crise sociale actuelle se prolonge, encore que le gouvernement britannique ait ordonné aux grandes entreprises de donner la priorité à l'exportation.

Les cinq millions de tonnes supplémentaires couvriront un peu plus de 4 pour cent des besoins en pétrole de la Grande-Bretagne.

Ils s'ajouteront toutefois aux livraisons normales de l'Iran qui, en 1973, ont totalisé environ 23 millions de tonnes.

Sur la base de l'échange qui vient d'être conclu, le prix de la tonne de brut revient à 22 livres.

En 1973, le pétrole brut importé en Grande-Bretagne a coûté en moyenne 11.5 livres la tonne c.a.f. En décembre, le prix s'élevait déjà en moyenne à 17.8 livres.

BARBER

Le Chancelier de l'Echiquier, M. Anthony Barber, est parvenu à convaincre le chah de placer en Grande-Bretagne une part importante des capitaux excédentaires dont l'Iran va disposer, par suite de la hausse des prix du pétrole.

Les droits individuels ne font aucun progrès en URSS

Andrei Sakharov

GENEVE AP — Dans une entrevue accordée jeudi à "La Tribune" de Genève, le physicien soviétique Andrei Sakharov déclare que l'opinion publique est toujours réduite au silence dans son pays et que les choses vont même en s'aggravant.

"Tout continue comme par le passé et j'ajouterai même que l'on constate une aggravation dans le sens du silence, dit-il. Comme par le passé, la direction des affaires du parti se trouve largement sous l'influence d'une bureaucratie dogmatique. Le pouvoir du KGB se renforce et le contrôle des citoyens soviétiques en rapport avec le monde extérieur devient de plus en plus strict. Pour illustrer mon propos, je puiserai quelques faits dans l'actualité la plus récente pour faire une comparaison avec un passé relativement récent. Il saute aux yeux que notre littérature il n'est plus possible aujourd'hui de s'exprimer aussi librement que le faisait par exemple la revue "Novy Mir" - Nouveau monde-voilà seulement quelques années".

Interrogé au sujet du nouveau roman de l'écrivain contestataire Alexandre Soljenitsyne, M. Sakharov déclare: "J'estime que la lecture de son nouveau livre est désormais indispensable à quiconque veut se faire une idée indépendante sur ce vaste sujet" - celui de la souffrance organisée. Une grande partie des témoignages dont il est fait état dans "L'Archipel du Goulag" furent recueillis auprès de personnes qui sont passées par les chambres de tortures. Mais j'ai le sentiment qu'ils sont bien peu nombreux, ceux qui ont pris conscience de tels forfaits...

"Le refus ou l'incapacité de comprendre cela de la part de l'intelligentsia occidentale a été l'une des causes de nos nombreuses tragédies. Mais cette incompréhension-là risque finalement d'être très dangereuse pour l'Occident lui-même, qui tombe dans le panneau des extrémistes de gauche. Pour notre propre peuple, la connaissance de l'histoire récente-authentique et non falsifiée-est non moins importante. L'impact moral et spirituel dégagé par l'exposé des faits dans "L'Archipel du Goulag" doit être et sera énorme...

"On voudrait espérer que L'Archipel du Goulag sera largement lu, non seulement en Occident, mais aussi en URSS et qu'ainsi il constituera cette pierre qui fracassera définitivement ce qui sépare les hommes, soit ce mur de méfiance et d'incompréhension créé par le mensonge, la méchanceté, la lâcheté et la bêtise. Cette pierre a été lancée d'une main puissante et sûre..."

L'assurance automobile et le transport en groupe.

Etant donné la situation actuelle dans le domaine de l'énergie, beaucoup de gens s'entendent pour voyager ensemble en voiture.

La police ordinaire d'assurance automobile permet aux assurés d'utiliser leurs véhicules "pour le transport occasionnel et peu fréquent de personnes contribuant aux frais de voyage" sans perdre leurs droits à l'assurance.

Les assureurs membres du Bureau d'assurance du Canada, c'est-à-dire la plupart des compagnies d'assurance automobile, interprètent cette disposition de la façon suivante: les automobilistes peuvent percevoir une somme modique de leurs voisins, confrères de travail, etc., à titre de dédommagement pour le transport de ces derniers au travail, aller et retour, une fois par jour.

Tout automobiliste qui a l'intention d'utiliser sa voiture dans un but lucratif ou de faire à titre onéreux plus d'un voyage par jour, devrait prendre des arrangements à cet effet avec son courtier ou sa compagnie d'assurance.

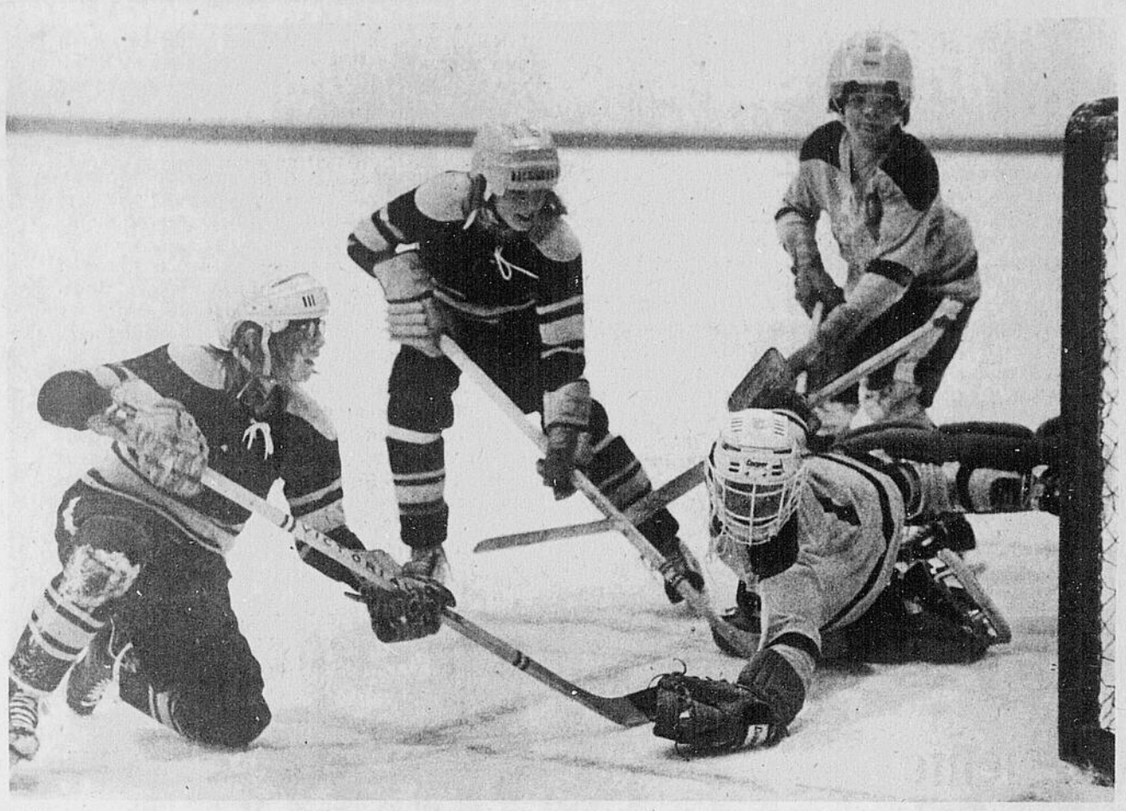
Le Bureau d'Assurance du Canada.

Des assureurs qui se font concurrence pour mieux vous servir.

1080, Côte du Beaver Hall, Montréal (Québec) H2Z 1S8
Tél.: (514) 866-9801

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

2e Section | Samedi, le 26 janvier 1974 | page 11



"Ya du ketchup dans l'affaire! La rondelle est dans la cage. Pourtant j'ai tout essayé pour l'arrêter.

Les pee wee du secteur d'Alma dominent le tournoi

PIERRE RAYMOND

Jonquière — Les formations du secteur d'Alma ont largement dominé le tournoi pee wee de Jonquière, hier, en remportant toutes des victoires sur les équipes de Jonquière et d'Arvida. Plus tôt dans le tournoi, toutes les équipes qui représentaient le secteur de Chicoutimi ont été éliminées. C'est donc une lutte entre les équipes d'Alma à laquelle nous assisterons au cours des prochaines heures.

Ce soir, à 19h00, le St-Jude d'Alma affrontera le St-Coeur de Marie tandis qu'à 20h15, le St-Pierre d'Alma rencontrera l'Ascension.

Pas moins de 5,000 personnes ont été témoins des performances des jeunes pee wee en soirée d'hier. Une rencontre, entre autre, a soulevé l'intérêt du public alors que Dolbeau disputait la victoire à l'Ascension.

Quoique plus petits que leurs adversaires, les porte-couleurs de l'Ascension ont gagné la faveur du public pour ainsi mériter un verdict nul à la toute fin de la troisième période. Après les dix minutes de surtemps, on a procédé à des lancers francs pour proclamer un champion. Dolbeau, qui avait l'avantage du premier lancer, a raté une chance unique alors que le disque a frappé le poteau des buts. Le jeune Patrice Simard, de l'Ascension, qui a été l'inspiration des siens durant toute la rencontre, a déjoué les calculs du gardien du Dolbeau quelques instants plus tard sous les applaudissements de la foule et ainsi procuré la victoire à son équipe.

Dans les autres matches, le St-Coeur de Marie a eu raison du Ste-Marie de Jonquière 2 à 1 et le St-Pierre d'Alma a vaincu le St-Bruno 3 à 2 dans des rencontres très contestées. En fin de soirée, les Dynamos d'Arvida ont baissé pavillon devant le St-Jude d'Alma 3 à 1. Le troisième filet de la délégation d'Alma a été compté dans une cage déserte.

Rappellons que les demi-finales de la catégorie "B" seront présentées en soirée à compter de 19h00.

Ce matin, à 9h00, les Marquis de Jonquière, champions de l'an dernier dans la catégorie "AA", seront opposés à une formation de Loretteville. A 10h15, Alma rencontrera Rosemont et à 11h30, Chicoutimi fera face à Limoilou. La Tuque disputera la victoire à Charlesbourg, à 12h45.



Hé! les gars. Faites-moi travailler un peu, "moé, sus tanné là". Changez le jeu de place de temps à autre.

Potins...pee wee

Il existe une organisation du tonnerre au tournoi pee wee de Jonquière et les comités fonctionnent à plein rendement. Tous les responsables s'acquittent de leur fonction respective avec ponctualité et une grosse part du succès du tournoi leur est dûe... A noter aussi la participation des officiels sur la glace dont les services sont gratuits et ce, pour la durée du tournoi... Le nouveau système d'éclarage au Palais des Sports apporte une densité de luminosité très appréciable, autant pour les joueurs que pour les spectateurs. C'est quelque chose à souligner car c'est de bon goût...

L'an passé, 16 équipes étaient inscrites dans la classe AA et 16 autres, dans la classe B. Cette année on en compte 12 dans le AA et 20 dans la classe B... Les Marquis de Jonquière, champions du AA l'an dernier, ont disputé leur premier match, ce matin, contre une équipe de Loretteville... Les Orioles d'Arvida, trois fois champions au tournoi pee wee de Jonquière, en sont à leur neuvième participation...

La publication quotidienne d'un pamphlet spécial à l'occasion du tournoi et intitulé: "Salut pee wee" fournit des commentaires et certaines informations de bon aloi... Entre autres, on peut lire que: si on avait à couronner une Reine du tournoi, il faudrait sans doute choisir parmi les femmes des policiers. Certaines d'entre elles rêvent de voir leur mari rentrer au bercail. Le fait d'utiliser l'expression "les femmes des policiers" laissent supposer qu'ils ont un harem. Ce n'est pas gentil pour les épouses mais les policiers sont en pleine forme et ils sont capables d'en prendre... En passant, on ne peut passer sous silence, l'excellent travail accompli par les membres de la force constabulaire de Jonquière qui sont les initiateurs de ce tournoi et qu'ils dirigent de main de maître depuis dix ans... La CSRL apporte une aide précieuse aux organisateurs du tournoi. Plusieurs employés prêtent main forte aux policiers. Il s'agit de l'éducation mise au service de la collectivité... La Jeune chambre locale fut le premier organisme à lancer l'idée du tournoi pee wee; événement qu'ils ont confié par la suite à la responsabilité des policiers...

L'instructeur Honoré Martel du Chicoutimi, secteur III, avouait que quelques-uns de ses joueurs craignaient tellement l'examen médical qu'ils en faisaient presque une maladie. On peut donc constater que les jeunes sont comme des artistes, le trac les étouffe... Une autre initiative à souligner, celle d'organiser des activités pour les équipes perdantes. C'est une idée de Roger Dufaut, avec la collaboration des responsables des clubs sociaux Richelieu, Lions, Kiwanis et Optimistes...

Ambiance de fête au Palais des Sports

JONQUIERE — Il existe une ambiance de fête foraine au Palais des Sports de Jonquière. La musique, les cris, les applaudissements, les chants, rien ne manque et les amateurs participent avec entrain.

La gamme complète de produits "engraississants" est également sur le marché. Les hot-dogs, la liqueur, les frites, le chocolat, le pop-corn, etc., ce ne sont certes pas les calories qui vont manquer.

Les spectateurs et les spectatrices ont l'air à leur aise et bien portants et les formes sont bien en place.

Les gens ont d'ailleurs bien raison d'être enthousiasmés car les joueurs de catégorie pee wee qui participent au tournoi provincial, organisé pour la dizième année à Jonquière, fournissent un spectacle de belle qualité.

Le coup de patin laisse parfois à désirer, les passes ne sont pas toujours complétées, les chutes sont fréquentes, mais l'effort est constant et la détermination est absolue.

Les larmes se mêlent aux rires et aux exclamations joyeuses, selon que la défaite ou la victoire fut le partage de l'une ou l'autre des équipes. C'est ce qui met de la couleur dans le décor et c'est ce qui rend le tournoi pee wee captivant.

La formule utilisée pour briser l'égalité à la fin d'un match, est également de nature à soulever l'intérêt des spectateurs. A la fin du dix minutes de surtemps, si le pointage est encore égal, on procède alors au lancer de punition. Il a fallu que deux joueurs de chaque équipe se servent de la formule avant que la formation de l'Ascension puisse marquer un gain aux dépens d'une équipe de Dolbeau.

Au Palais des Sports, c'était quasi le délire car tous, sans exception, applaudissaient au triomphe.

Pour l'équipe de l'Ascension, c'était un gain mérité et ils ont ainsi marqué leur première apparition au tournoi pee wee provincial par une éclatante victoire.

Un seul fait à souligner, c'est de constater que les jeunes ont déjà adopté la style de leurs ainés, en ce sens qu'ils ont enclins à discuter inutilement avec les officiels sur la glace. Il faut toutefois admettre que les équipes pee wee sont formées de joueurs dont la moyenne d'âge est de 11 et 12 ans, dans une proportion de 80 pour cent. On retrouve quelques joueurs âgés de neuf et de 10 ans, mais ce sont des cas isolés. Il appartiendrait donc aux instructeurs d'inculquer à leurs protégés, la vertu du respect de l'autorité.

En deux jours de compétitions, un peu plus de 10,000 spectateurs ont payé un droit d'entrée aux guichets pour assister aux matches de hockey. Ce qui représente une situation assez favorable et très encourageante vis-à-vis les chances de succès du tournoi, sur le plan assistance. Les dirigeants prévoient surpasser le chiffre atteint l'an passé, qui était de 28,500 spectateurs payants.



"Ça-t'y du bon sens, jouer mal de même". Si ça continue, ils vont se faire éliminer en partant.



Ces jeunes-là me font penser que j'ai déjà été jeune comme eux mais je me demande si je pouvais en faire autant qu'eux.

Jeux du Commonwealth

Le Canada s'en sauve grâce à la natation



MEDAILLE D'OR — Le capitaine de l'équipe canadienne, Harry Willsie, a donné l'exemple dans le tir, hier, en remportant une médaille d'or au pigeon d'argile, aux Jeux du Commonwealth.

CHRISTCHURCH, N.Z. (PC) — Après avoir vainement tenté pendant la journée de remporter des médailles en athlétisme, l'équipe canadienne aux Jeux du Commonwealth en a récolté plusieurs en soirée dans les épreuves de natation.

Au plongeon du tremplin pour dames, la jeune Torontoise Cindy Shatto a réalisé une performance remarquable et a mérité la médaille d'or devant ses compatriotes Beverley Boys, de Pickering, Ont., médaille d'argent; et Terri York, de Vancouver, médaille de bronze.

Deux autres Canadiennes, Gail Amundrud, d'Ottawa, et Judy Wright, de Vancouver, ont pris respectivement les deuxième et troisième places du 100 mètres style libre, derrière l'Australienne Sonya Gray. Anne Jardin, de Pointe-Claire, Qué., a terminé en quatrième position dans cette discipline. Toutes quatre ont été chronométrées en moins d'une minute, un exploit qui n'avait jamais été réussi par une Canadienne avant l'été dernier.

Mlle Gray, qui est âgée de 14 ans, a complété l'épreuve en 59.13, soit six secondes de plus que le record des Jeux qu'elle avait elle-mêe établi en ronde éliminatoire. Mlles Amundrud et Wright, avec des temps respectifs de 59.36 et 59.46, ont éclipsé l'ancienne marque de 59.5 établie en 1962 par l'Australienne Dawn Fraser.

Une autre médaille d'or a été décernée à l'équipe canadienne du relais 4X100 mètres style libre, composée de Bruce Robertson et Ian MacKenzie, de Vancouver, Gary MacDonald, de Mission, C.-B., et Brian Phillips, de Winnipeg.

Entretemps, le Montréalais Yves Carignan assurait au Canada sa première médaille à l'extérieure de la piscine. Il s'est en effet classé deuxième en haltérophilie, catégorie poids coq, derrière l'Australien Michael Adams.

L'Angleterre a également décroché deux médailles d'or grâce à Precious McKenzie, en haltérophilie, catégorie poids mouche, et Ian Chipchase, au lancer du marteau.

Les autres médailles d'or décernées vendredi sont allées à Mary Peters, d'Irlande du Nord, au pentathlon, et Dick Tayler, de Nouvelle-Zélande, dans la course de 10,000 mètres.

La victoire de Tayler, accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par 25,000 de ses compatriotes, constitue la surprise de la journée. Le détenteur du record mondial pour cette distance, David Bedford, a dû se contenter du quatrième rang, devant le Torontois Dan Shaughnessy.

Diane Jones, de Saskatoon, qui avait dû interrompre son entraînement pendant plusieurs semaines vers la fin de l'année dernière à cause d'une blessure à une cheville, occupait la deuxième position à l'issue des trois premières épreuves du pentathlon. Elle a toutefois glissé au sixième rang.

"Mon plâtre a été retiré en novembre et je n'ai recommencé à suivre un entraînement sévère que la semaine dernière", a-t-elle dit. "L'état de ma cheville m'a surtout incommodée dans le saut en hauteur."

Les chances du Canada de se faire valoir en athlétisme s'annonce meilleures pour samedi. Yvonne Saunders, une ex-Jamaicaine qui habite maintenant Guelph, en Ontario, a pris la première place du 400 mètres en première ronde éliminatoire et en demi-finale.

Elle a complété l'épreuve de qualification en 53 secondes et la demi-finale en 52.1. L'Australienne Charlene Rendina a gagné l'autre demi-finale avec un temps de 52.8.

Marjorie Bailey, de Vancouver, a été la seule Canadienne à se qualifier pour la finale du 100 mètres. Elle a gagné la fonde de qualification et a pris la troisième place en demi-finale avec des temps identiques de 11.7.

Patti Loverock, de Vancouver, a cependant été moins chanceuse. Elle a obtenu dans l'autre demi-finale le même temps que Mlle Bailey mais a été éliminée.

Bob Martin, de Paris, Ont., s'est qualifié de justesse pour le 100 mètres messieurs.

"J'ai raté mon départ", a-t-il dit. "Un trop long moment s'est écoulé entre les signaux "prêts" et "partez". Je suis habituellement très rapide au départ."

Quatre des sept représentants du Canada dans les simples de badminton ont été éliminés. Seuls restent Jamie Paulson, de Toronto, chez les hommes, et Nancy McKinley et Jane Youngberg, de Toronto également, chez les dames.

Le Montréalais Harry Willsey, le seul représentant canadien dans les épreuves de tir au pigeon d'argile, partageait la deuxième place avec deux autres concurrents à l'issue de la quatrième des huit rondes, un seul point derrière le meneur.

Résultats des concurrents canadiens

Voici les résultats enregistrés hier par les concurrents canadiens aux Jeux du Commonwealth.

BADMINTON

Simples masculins: Jamie McKee, Toronto, et Wayne Macdonnell, Vancouver, ont subi la défaite dans leurs matches de première ronde. Eliminés.

Simples féminins: Jane Youngberg, Surrey, C.-B., et Nancy McKinley, Toronto, ont remporté la victoire dans leurs matches de premières rondes. Elles passent à la deuxième ronde.

PLONGEON

Tremplin, dames: Beverley Boys, Pickering, Ont., première à l'issue de la ronde préliminaire. Cindy Shatto, Toronto, deuxième. Terri York, Vancouver, cinquième.

BOULINGRIN

Simples: Neil Salkeld, Caledonia, Ont., a gagné le premier match d'un tournoi rotatif et perdu le deuxième.

Doubles: James MacAulay, Lachine, Qué., et Edward Franklin, Chateauguay, Qué., ont subi la défaite en première ronde.

Quatuors: George Robbins, London, Ont., Graham Jarvis, Vancouver, John Miller, Belleville, Ont., Ronald Jones, London, ont subi la défaite en première ronde.

TIR

Pigeon d'argile: Harry Willsie, Montréal, partage la première position avec deux autres concurrents à l'issue de la quatrième ronde.

NATATION

100 mètres style libre, dames: Anne Jardin, Pointe-Claire, Qué., première en ronde éliminatoire, passe à la finale. Gail Amundrud, Ottawa, et Judy Wright, Vancouver, deuxièmes en rondes éliminatoires, passent à la finale.

200 mètres quatre nages individuelles, dames: Leslie Cliff, Vancouver, première en ronde éliminatoire, passe à la finale. Becky Smith, Edmonton, et Wendy Cook, Vancouver, deuxièmes en rondes éliminatoires, passent à la finale.

200 mètres style libre, messieurs: Bruce Robertson et Ian MacKenzie, tous deux de Vancouver, premiers en rondes éliminatoires, passent à la finale. Brian Phillips, Winnipeg, sixième en ronde éliminatoire, éliminé.

400 mètres quatre nages individuelles, messieurs: Paul Hughes, Vancouver, premier en ronde éliminatoire, Jim Fowlie, Prince George, C.-B., deuxième en ronde éliminatoire, Gary MacDonald, Mission, C.-B., troisième en ronde éliminatoire. Ils passent tous à la finale.

ATHLETISME

100 mètres, dames: Marjorie Bailey, Vancouver, a remporté la victoire en première ronde éliminatoire et a pris la cinquième place en ronde demi-finale, passe à la finale. Patricia Loverock, Vancouver, deuxième en première ronde éliminatoire, cinquième en demi-finale, éliminée. Lyn Kellond, Burlington, Ont., deuxième en première ronde éliminatoire, huitième en demi-finale, éliminée.

400 mètres, dames: Yvonne Saunders, Guelph, Ont., a remporté la victoire en première ronde éliminatoire et en demi-finale, passe à la finale. Brenda Walsh, Edmonton, Joan Eddy, Dundas, Ont., toutes deux cinquièmes en premières rondes éliminatoires, éliminées.

Pentathlon féminin: Diane Jones, Saskatoon, sixième.

100 mètres, messieurs: Robert Martin, Paris, Ont., troisième en ronde éliminatoire, passe à la demi-finale.

10,000 mètres, messieurs: Dan Saughnessy, Toronto, cinquième en finale.

Les Saguenéens avaient pourtant bien débutés

André Lestourneau

QUEBEC — Décimés par les blessures et démontrant peu de combativité, les Saguenéens de Chicoutimi n'ont pu résister à une attaque de quatre buts en période médiane, pour finalement s'avouer vaincus devant les Remparts de Québec au pointage de 9 à 4.

Les Chicoutimiens avaient pourtant bien débuté le match, pour s'emparer d'une avance de 3 à 1 au cours des quinze premières minutes de jeu. Ils n'ont pas réussi toutefois à maintenir leur tempo, alors que l'adversaire retrouvait ses jambes en deuxième moitié de match.

Jacques Locas a de nouveau dirigé l'attaque des vainqueurs, récoltant ses 63ième et 64ième buts de la saison. Daniel Beaulieu a marqué également deux fois, tandis que Michel Lachance, André Perreault, Richard Nantais et Charles Constantin complétaient le pointage pour les gagnants, qui se maintiennent a distance des Eperviers de Sorel.

Du côté des Saguenéens, le prolifique Daniel Lecours a poursuivi sa bonne habitude de compter, s'inscrivant à deux reprises au tableau indicateur, tandis que Jean-Paul Leblanc et Pierre Dubé réussissaient les deux autres. Leblanc a ainsi mis fin à une série de 19 parties sans compter.

Dépourvu de toute rudesse, la rencontre a donné lieu à du jeu plutôt monotone, les Saguenéens accusant un sérieux retard à mesure que le match progressait.

Richard Guay a connu une soirée fort occupée, ayant à repousser 49 lancers, dont huit de la part de Daniel Beaulieu qui s'est fort bien défendu, de même que Jacques Locas, lequel a enregistré son deuxième but alors que les Remparts avaient un homme au pénitencier.

Du côté opposé, Michel Corcoran, après une première période difficile, marquée de 16 tirs dont trois ont trouvé le fond du filet, a eu la vie relativement facile, les Saguenéens manquant totalement de cohésion dans leur attaque.

Les Chicoutimiens, qui ont encaissé leur sixième revers en autant de parties contre les Remparts, disputeront leur prochain match demain, alors qu'ils visiteront le Junior de Montréal.

Henri Richard a hâte que tout soit terminé

Montréal — Ce soir, vers 11 heures, en compagnie de ses coéquipiers et des journalistes attitrés à la couverture du Canadien, le vétéran capitaine du Canadien, Henri Richard, soupirera d'aise.

"J'ai bien hâte que tout soit terminé," disait Henri, hier après-midi, attablé à sa taverne avec un groupe de journalistes.

Henri est fatigué.

Parce qu'Henri, au cours des dernières semaines, a dû accorder un nombre presqu'incalculable d'entrevues, se plier aux exigences de nombreux photographes. Encore hier, à sa taverne, les journalistes attendaient littéralement en ligne pour obtenir une entrevue du héros de la fête de ce soir. Henri est fatigué de tous ces branle-bas. D'autant plus qu'hier, Henri venait d'apprendre que sa taverne avait été cambriolée durant la nuit et que les voleurs avaient ramassé environ $2,000.

"Oui, je suis fatigué. Il est évident que cela fait toujours plaisir mais je crois que l'on m'accorde beaucoup plus de publicité que j'en mérite. C'est beaucoup trop de publicité fait autour de ma personne et je haïs cette situation. Ce qui m'énerve le plus, c'est le petit discours que je devrai prononcer durant la cérémonie. Je me suis souvent présenté au centre d'une patinoire mais jamais pour y prendre le micro. Je n'ai absolument rien préparé, je ne suis pas du genre à pratiquer devant un miroir. Je sais ce que j'ai à dire et j'espère n'oublier personne dans mes remerciements," racontait-il.

Puis, Henri, pressé par les questions des journalistes, a recommencé, probablement pour la centième fois depuis quelques semaines, sa petite histoire, comment sa carrière a-t-elle commencée...

"De ma première partie dans la ligue nationale, je me souviens que j'avais joué régulièrement parce que Bernard Geoffrion avait subi une dislocation à l'épaule, je crois, et on m'avait utilisé à l'aile droite. Du match lui-même, je n'ai que de vagues souvenirs réellement rien de précis ne me revient à l'esprit."

Très souvent catalogué par les scribes et par les amateurs de hockey, Henri se définit lui-même en ces termes: "Il n'y a aucun doute que j'ai travaillé très fort durant ma carrière. Sans le travail et ma vitesse naturelle, je ne serais rien aujourd'hui. Je ne suis pas un bon joueur de hockey... mais le travail ne me fait pas peur. Je suis le type de joueur qui veut gagner son salaire. Je suis chanceux. Je ne sais pas si l'offre des Aeros de Houston a fait que j'ai obtenu le salaire que je désirais au début de la saison. De toute façon, je ne jouerais pas aujourd'hui si je n'avais pas obtenu le contrat que je désirais. J'avais averti ma femme que j'abandonnerais le hockey si je ne pouvais obtenir ce contrat. Mais je crois que le public m'a beaucoup aidé dans ma décision..." de dire Henri, volubile... plus qu'à l'ordinaire.

— Placez le nom de Serge Savard parmi les cas douteux pour le match de ce soir. Savard n'est pas complètement remis de sa blessure à l'aine et celle-ci le fait encore souffrir.

Gingras est inquiet de l'état de santé de certains joueurs

GINGRAS EST INQUIET DE...

QUEBEC — Déçu de la performance des siens, l'instructeur Yvan Gingras semblait encore plus inquiet de l'état santé de ses protégés, fortement affligés par de multiples blessures.

Gingras ne pouvait compter que sur 17 joueurs pour le match contre les Remparts et la situation ne semblait guère vouloir s'améliorer pour le match de demain contre le Junior de Montréal.

Ainsi, Jacques Champagne et Jean-Guy Dufour n'ont pas participé à la rencontre. Dufour, qui se remet à peine d'une blessure à une jambe, a subi un claquage lors du match de jeudi, contre le National. Il ressent de vives douleurs à l'épaule droite. On craint pour une dislocation.

Quant à Jacques Champagne, il ne peut plus bouger son bras droit, résultat également de la rencontre de jeudi. Ce dernier s'est ouvert le coude en tombant sur la glace. La blessure a nécessité sept points de suture.

Six autres réguliers soignent également différents malaises, ce qui ne les a pas empêchés de jouer jusqu'à maintenant, mais ralenti considérablement dans leur tenue.

Pour un, le gardien Richard Guay soigne un malaise à la hanche, tandis que Marc D'Amico souffre d'un "charley-horse", un souvenir de la dernière victoire des Saguenéens. De leur côté, Daniel Poulin et Michel Tremblay ressentent des douleurs au poignet. Ils doivent porter un bandage afin de pouvoir tenir leur bâton.

Enfin, le défenseur Michel Dubois est handicapé par le déplacement d'une côte, ce qui lui nuit considérablement pour respirer, tandis que Gilles Quintal ressent de vives douleurs au dos, ça l'a empêché de jouer au cours des deux derniers matches, sans oublier le gardien auxiliaire Alain Dupont qui manque à l'appel depuis une semaine.

En somme, une situation inquiétante, à la veille du match contre Montréal, et beaucoup de travail pour l'entraîneur Régis Bélanger qui ne sait plus ou donner de la tête, alors que l'instructeur Yvan Gingras cherche par tous les moyens à placer son équipe dans les séries.

Casius Clay est favori

FOREMAN-NORTON

A trois jours du match-revanche entre Cassius Clay et Joe Frazier, Clay est favori. Il détient une cote de 8 contre 5.

A Las Vegas, Jimmy "le Grec", baromètre de tout grand évènement aux Etats-Unis, prend les paris en faveur de Clay à neuf contre cinq, tandis que les parieurs qui croient en une seconde victoire de Joe Frazier peuvent gagner sept dollars pour une mise de cinq.

Lors du match du siècle, en mars 1971, "le Grec", dont la compétence en matière de paris est unanimement reconnue, ne s'était pas trompé. Il avait prédit une victoire de Joe Frazier et la cote de ce dernier était de 5 contre 5 à la veille du combat. Cette fois-ci, les rôles sont renversés.

Près de 70 pays ont acheté les droits de télévision du match-revanche entre Clay et Frazier. On estime à environ 900 millions le nombre de personnes qui verront le match à la télévision en direct ou en différé en l'espace de deux jours.

Les 20,000 places du Madison Square Garden sont vendues depuis dix jours, la location dans les 392 salles de spectacle américaines et canadiennes qui projèteront le film du combat en circuit fermé progresse mieux qu'il y a trois ans, les promoteurs s'attendent à une recette brute de neuf à dix millions de dollars, dont les deux tiers disparaîtront dans les poches de Clay et de Frazier.

Si ces estimations sont justes, les deux boxeurs toucheront plus que pour leur premier combat, soit environ trois millions de dollars chacun, contre 2.5 millions de dollars en 1971.

"C'est le dernier match de boxe qui fera une telle recette, à l'exception peut-être d'un combat Clay-Foreman, estime le promoteur Bob Arum, président de Top Ramk, qui détient tous les droits de télévision. Ali Frazier c'est la combinaison idéale", affirme-t-il.

Le championnat du monde des poids lourds entre les Américains George Foreman, tenant du titre, et Ken Norton, aura lieu selon toute vraisemblance, le 25 mars prochain, à Caracas Venezuela, a-t-on appris, hier, à New-York.

M. Henry Schwartz, vice-président de la société Video Techniques, qui détient les droits de retransmission à la télévision et en circuit fermé de ce combat, et qui est l'un des promoteurs du championnat du monde, a confirmé cette information à l'AFP. Les contrats ont déjà été signés et la nouvelle doit être annoncée au cours d'une conférence de presse, mercredi prochain, à New-York, apprend-on de source sûre.

Le match Foreman-Norton aura lieu dans la nouvelle arène sportive de Caracas, le "Poliedro", qui peut contenir 40,000 à 50,000 personnes pour un match de boxe, et sera inauguré à cette occasion.

Schwartz a précisé qu'un accord avait été conclu avec un groupe d'organisateurs vénézuéliens Instituto Nacional de Hippodromos. Il a, d'autre part, confirmé que les négociations avec le ministère vénésuéliens des Finances pour obtenir une exemption totale des taxes locales progressaient favorablement.

A la question de savoir pourquoi le championnat du monde serait finalement organisé à Caracas, et non aux Etats-Unis, comme prévu, Schwartz a répondu à l'AFP que les promoteurs avaient déclaré qu'ils tiendraient compte de l'offre la plus avantageuse. Les conditions sportives, matérielles et financières, sont excellentes à Caracas, a-t-il souligné, et nous n'avions jamais entièrement exclu la possibilité d'organiser ce championnat du monde en dehors des Etats-Unis".

Ce n'était pas la semaine des Aiglons

DOLBEAU — Les Castors de Dolbeau ont surpris les Aiglons d'Alma, hier soir, en remportant difficilement la victoire par un pointage de 3 à 2. Ce n'est certes pas la semaine des Aiglons puisqu'ils ont dû s'incliner devant Chicoutimi jeudi soir. Pour les Castors, ce gain leur donne une avance de 14 points au cinquième rang, sur les Ouananiches de Roberval.

Dans l'ensemble une partie basée sur la rudesse où les Castors ont dominé durant les deux premières périodes. En troisième, les hommes de Réal Tremblay ont bien voulu s'imposer mais sans succès.

Les représentants de Dolbeau ont pris l'initiative du pointage dès la première minute du match grâce aux efforts de Guy Néron. Même scénario en période médiane alors que Martial Lamontagne augmente l'avance des siens après 30 secondes de jeu. Gilles Gagnon et Claude Bertrand, des Aiglons, devaient cependant niveler les chances une dizaine de minutes plus tard.

Un filet de Daniel Murray en troisième procura une victoire très appréciée chez les partisans des Castors.

Cette défaite ne profitera pas aux Aiglons en ce qui concerne le classement. Il n'y a pas si longtemps, seulement trois points les séparaient du National de Port-Alfred, qui détient la troisième position.

BOUDREAULT FRANCHI LE CAP DES 100 BUTS

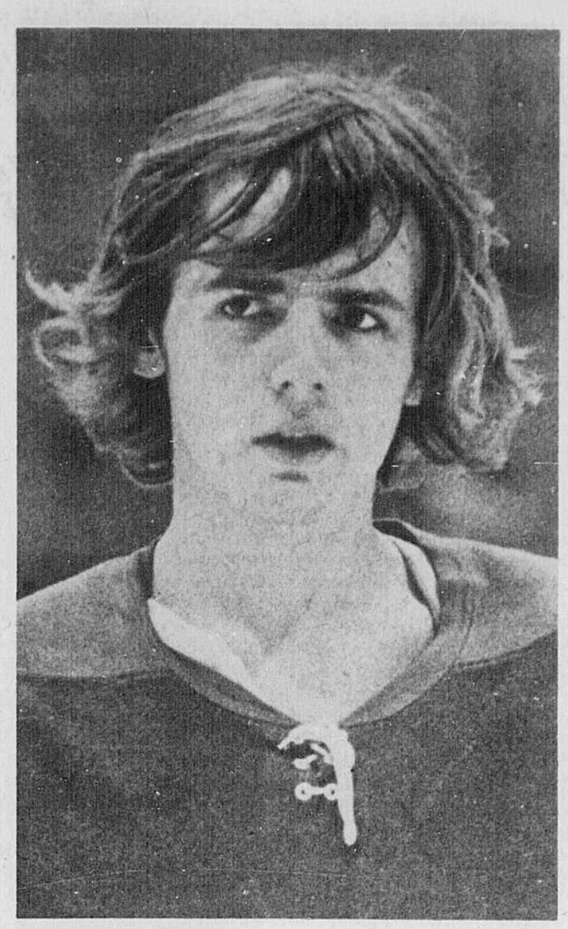
Depuis le temps qu'il patientait, Christian Boudreault a profité de sa visite à Roberval pour enregistrer ses 100e,101e et 102e buts de sa carrière chez les juniors. Le National a, de fait, déclassé les Ouananiches de l'instructeur Maurice Brassard 9 à 2.

Le pointage n'incline cependant pas le déroulement de la partie puisque les Ouananiches ont lancé plus souvent sur le gardien Carol Simard, soit 36 tirs, pour une riposte de 35 du National.

Michel Bergeron, qui effectuait un retour dans l'uniforme de son équipe, a ouvert le pointage en première, ce qui devait être son premier d'une paire de buts.

Les Ouananiches ont seulement riposté en période finale avec les filets de Laval Kurtness et Julien Joncas.

Guy McLean a également marqué à deux reprises lors de cette rencontre. Les autres buts du National appartiennent à Pierre Gagné et Luc Fortier. Un peu plus de 1,200 personnes ont assisté à la défaite des Ouananiches.



100 BUTS — Depuis plus de trois semaines qu'il attendait le 100e but de sa carrière chez les juniors. Christian Boudreault, du National de Port-Alfred, a profité de son passage à Roberval, hier soir, pour enregistrer un truc du chapeau et atteindre ainsi le chiffre magique de 100.

Yves Blackburn remporte deux descentes au Mont Orford

MONT ORFORD (PC) — Yves Blackburn, de Chicoutimi, a remporté les deux descentes dans la série de la coupe Pontiac hier avec des temps de 1:12.0 et 1:12.01.

Ces deux victoires donnent à Blackburn un total de 50 points dans la compétition qui se poursuivra près de Toronto la semaine prochaine.

Dave Whalen, de Thornburry, Ont., a pris le deuxième rang avec 31 points, devant Daniel Bergeron, de Québec.

Dans la deuxième épreuve, Graig Podborski, de Toronto, a pris le deuxième rang en 1:12.45, suivi de Hervé Gagnon, d'Alma, en 1:13.78.

Dans la deuxième descente féminine, Andrea Esson, de Toronto, a triomphé en 1:19.23, devant Elise Martin, de Montréal. Celle-ci avait devancé sa rivale la veille dans la première descente et les deux vainqueurs partagent le premier rang dans l'ensemble avec 45 points.

Positions, coupe Pontiac, Hommes:

Yves Blackburn, 50 points
David Whalen, 31 points
Germain Barrette, 7 points
Jean Beaulieu, 11 points

Positions, coupe Pontiac, Femmes:

Andrea Esson, 45 points
Elise Martin, 45 points
Lynn Warll, 13 points
Jill Firstbrook, 19 points

Le roi du hamburger a bien confiance

SAN DIEGO (PA) — Le roi du hamburger de Chicago, Ray Kroc, consentant à acheter les Padres de San Diego pour $12 millions, a déclaré hier qu'il considérait l'approbation de la Ligue nationale assurée.

Il a fait cette déclaration à la suite d'un téléphone de félicitation du président Chub Feeney, "ce qui me donne l'impression que les proprios de la LN ont approuvé l'achat du club".

L'approbation des officiels de San Diego est évidente. Le maire Pete Wilson a dit que Kroc lui avait promis de garder le club à San Diego jusqu'en 1980, quitte à payer les indemnités en cas de déménagement.

On prévoit une réunion des proprios du circuit à San Francisco mercredi.

Wilson retirera ses poursuites de $84 millions contre la LN et Joseph Danzansky, de Washington, dès que la vente sera approuvée.

Kroc veut garder Buzzie Bavsasi et son fils Peter dans l'organisation.

Ski alpin juvénile

Deuxième tranche de qualification pour les Jeux du Québec

KENOGAMI — On assiste à une évolution sans précédent dans le ski alpin régional, catégorie juvénile. Demain, 27 janvier, sera disputée sur les pentes du centre Mont-Fortin de Kénogami, la deuxième tranche de qualification pour les Jeux d'hiver du Québec. Près de 100 concurrents sont inscrits pour la participation à cette importante épreuve de ski alpin.

L'ordre numérique des départs a été fixé comme suit:

DAMES

1 — Hélène Leclerc, Tobo; 2 — Linda Sorel, la Baie; 3- Francine Grenon, Chic. 4- Isabelle Chiasson, Kén.6— Glenna Jeffreys, Kén. 7— Line Moffat, Alma; 8— Chantale Dionne, Domiski; 9— Claude Laroque, Alma; 10— Manon Vigneault, Kén. 11— Guylaine Germain, Tobo; 12— Louise Penny, Alma; 13— Chantal Bélanger, Chic. 14— Marie-Andrée Lemay, Alma; 15— Marlène Boulanger, Domiski; 16— Suzanne Robitaille, Alma; 17— Karen Kaarsoo, Kén. 18— Dany Tremblay, Chic; 19— Patricia Tremblay, la Baie; 20— Odette Corneau, Jonq. 21— Danielle Tremblay, Jonq. 22— Dianne Turcotte, Kén. 23— Paule St-Pierre, Tobo; 24— Marie-Claude Gauthier, Alma; 25— Maryse Bélanger, Chic. 26— Roxanne Néron, Chic. 27— Denise Guay, Kén. 28— France Girard, Tobo; 29— Henry Cherly, la Baie; 30— Hélène Corneau, Jonq. 31— Johanne Hébert, Chic. 32— Josée Néron, Chic.

HOMMES

1— Yvon Lamontagne, Jonq. 2— Marc Lessard, Kén. 3— Jimmy Hunt, Kén. 4— Pierre Dugal, Chic. 5— Marc Larouche, Kén. 6— Luc Hamel, Tobo; 7— Denis Dionne, Domiski; 8— Michel Lamontagne, Tobo; 9— Pierre Dufour, Chic. 10— Martin Demers, Tobo; 11— Sylvain Tremblay, Alma; 12— Louis St-Gelais, Jonq. 13— Daniel Fortin, Kén. 14— Luc Girard, Alma; 15— Daniel Turcotte, Chic. 16— Hugues Clouston, la Baie; 17— Robin Barette, Alma. 18— Carol Gilbert, Jonq. 19— Daniel Bergeron, Jonq. 20— André Bélanger, Chic. 21— Pierrot Beaudoin, Kén. 22— François Tremblay, Chic. 23— François Bégin, Chic. 24— Jacques Lamontagne, Tobo; 25— Patrick Cotter, la Baie; 26— Pierre Nadeau, Kén. 27— Robin Truchon, Alma; 28— Louis Lavoie, Chic. 29— Eric Tremblay, la Baie; 30— Henri Gagnon, Chic. 31— Serge Simard, Domiski; 32— Danny Roy, Kén. 33— François Imbeault, Chic. 34- Pierre Bergeron, Jonq. 35— Jacques d'Amour, Kén. 36— Claude Brassard, Kén. 37— Robert Laprise, Tobo; 38— Pierre Lacasse, Jonq. 39— Claude Bouchard, Kén. 40— Michel Girard, Jonq. 41— Jasmin Allaire, Jonq. 42— François Miville, Kén. 43- Michel Tremblay, Kén. 44— Ls-René Bélanger, Chic. 45— Bernard Lalancette, Jonq. 46— Gilles Després, Alma; 47— Luc Larue, Tobo; 48— Pierre Brassard, Chic. 49— Daniel Proulx, la Baie; 50— Marc Vandal, Chic. 51— Claude Claveau, Kén. 52— Dominique Gilbert, Chic. 53— Paul Tessier, Kén. 54— Carl Bertrand, la Baie; 55— Alain Bertrand, la Baie; 56— Russel Girard, Tobo; 57— André Gilbert, Chic. 58— Gilles Larocque, Alma; 59— Marc Gagnon, Chic. 60— Pierre Tremblay, Chic. 61— Serge Lavoie, Kén. 62— Herno Kiss, Kén. 63— François Dufour, Chic.

Motoneiges flambant neuves entièrement garanties.

Chaparral

SUPER VENTE

MODÈLES "1974"

Prix très très spéciaux

Prix de détail suggéré F.A.B. Drummondville, Québec — Les frais de transport et d'inspection ne sont pas inclus dans ces prix. Tous les modèles ne sont pas nécessairement disponibles chez tous les concessionnaires.

PRIX POP $795 REG. $1195* 28 H.P./295CC ÉCONOMISEZ $400.

CES MODÈLES NE SONT PLUS DISPONIBLES

Firebird
LA SPORTIVE ÉCONOMIQUE
34 H.P./340cc
PRIX POP $895. ÉCONOMISEZ $400.

Chance unique de profiter de ces prix très spéciaux. Offre valable jusqu'à épuisement de l'inventaire de votre concessionnaire, d'ici le 27 janvier 1974

CHANCE UNIQUE

PROFITEZ DE CETTE SUPER VENTE "POP"

- MEILLEURE GARANTIE
- MEILLEUR CHOIX
- MEILLEURS PRIX

PLUS 50% DE RABAIS
Sur les habillements et la plupart des accessoires Chaparral en inventaire avec l'achat d'une superbe Chaparral.

HABITS DE MOTONEIGE
Différents modèles au choix. 1 ou 2 pièces pour hommes et pour dames. La plupart des grandeurs sont disponibles. Escompte de 50% avec l'achat d'une motoneige Chaparral.

CASQUES 3 couleurs au choix. 50% d'escompte avec l'achat d'une motoneige Chaparral

PROTECTEURS

BOTTES Bon choix de modèles et de grandeurs. 50% de réduction avec achat d'une motoneige Chaparral.

GILETS Mesdames, messieurs. Choix de modèles et de grandeurs. 50% de rabais avec l'achat d'une motoneige Chaparral

Thunderbird
LA FAMILIALE DE LUXE
40 H.P./440cc
Rég. $1395.* maintenant $995

ÉCONOMISEZ DE $400. À $455.

SSX 40 H.P./340CC
MOTEUR À REFROIDISSEMENT LIQUIDE
RÉGULIÈREMENT À $1495.
PRIX POP $1095

Le moteur refroidi au liquide signifie meilleure performance et plus longue durée

SSX CARACTÉRISTIQUES
Ignition CD
Carburateurs jumeles
Odometre
Tachymetre et jauge de temperature
Skis et amortisseurs chromés

AUSSI 50 H.P./440CC
RÉG. $1650. PRIX POP $1195.
ÉCONOMISEZ $455.

Allez-y! aujourd'hui
Cette offre prend fin le 27 janvier 1974

Cette super vente POP est aujourd'hui en vigueur chez votre concessionnaire Chaparral.

BERTRAND BOUCHARD	DOLBEAU SPORTS	Fédérations des Chantiers Coopératifs	Fédération des Chantiers Coopératifs	Saguenay MARINE
2385 ave Du Pont Sud Alma Lac St-Jean.	806, 8e Avenue Dolbeau, P.Q.	St-Félicien, Cté Roberval.	1562, boul. Talbot Chicoutimi.	165, Ste-Famille Kénogami, P.Q.

SPORT EN CHIFFRES

Ligue junior régionale

	G	P	N	BP	BC	Pts
Chic.	26	5	0	243	98	52
Jonq.	22	7	1	202	111	45
Port-Al.	20	10	0	198	150	40
Alma	16	15	1	169	138	33
Dol.	7	24	0	76	219	14
Roberv.	1	30	0	88	258	2

Hier
Port-Alfred 9 Roberval 2
Alma 2 Dolbeau 3

Demain
Jonquière vs Dolbeau
Alma vs Roberval
Chicoutimi vs Port-Alfred

Ligue junior majeure

Division Ouest

	G	P	N	BP	BC	Pts
Cornwall	32	11	1	257	182	65
Montréal	27	15	3	267	207	56
Sher.	28	20	0	220	221	56
Laval	18	25	2	221	274	38
Drumm.	18	29	1	202	279	37
Hull	7	40	0	139	271	14

Division Est

Québec	38	7	1	404	194	77
Sorel	35	12	1	349	212	71
Shawi.	21	22	3	248	231	44
Trois-Riv.	13	35	0	212	335	26
Chicou.	13	34	0	179	321	26

Hier
Chicoutimi 4 Québec 9
Sorel 8 Montréal 5
Laval 2 Sherbrooke 4
Trois-Rivières 6 Shawinigan 11

Ce soir
Aucune joute

Demain
Chicoutimi vs Montréal
Trois-Rivières vs Cornwall
Québec vs Drummondville
Hull vs Sherbrooke
Shawinigan vs Sorel

Ligue nationale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Boston	44	30	8	6	197	117	66
Montréal	45	28	11	6	163	124	62
Rangers	47	22	15	10	169	143	54
Toronto	46	21	17	8	168	140	50
Buffalo	47	22	20	5	155	155	49
Détroit	47	18	22	7	157	181	43
Islan.	44	11	21	12	107	143	34
Vancou.	46	10	29	7	120	181	27

Division Ouest

Phila.	45	29	10	6	147	88	64
Chicago	44	21	9	14	157	95	56
St-Louis	45	20	19	6	125	120	46
Atlanta	47	18	21	8	120	134	44
Los Ange.	46	16	22	8	126	148	40
Minne.	46	15	21	10	143	163	40
Pitts.	45	14	26	5	125	165	33
Cali.	48	9	33	6	123	205	24

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Esposito, B.	41	45	86
Orr, B.	21	54	75
Hodge, B.	31	32	63
Martin, Buf.	32	27	59
Hextall, Min.	11	41	52
Robert, Buf.	15	35	50
Park, R.	14	36	50
Goldworthy, Min.	27	22	49
Gilbert, R.	21	28	49
Ullman, T.	18	31	49

Joutes d'hier non comprises

Hier
Détroit 2 Atlanta 2
Minnesota 5 Vancouver 4
Philadelphie 1 Californie 0

Ce soir
Chicago vs Montréal
Toronto vs Saint-Louis
Boston vs N.Y. Islanders
Los Angeles vs Pittsburgh

Demain
Toronto vs Atlanta
Los Angels vs N.Y. Rangers
N.Y. Islanders vs Chicago
Philadelphie vs Boston
Pittsburgh vs Détroit
Vancouver vs Buffalo
Minnesota vs Californie

Association mondiale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
N.-Angle.	47	26	19	2	177	160	54
Toronto	50	23	23	4	191	170	50
Cleve.	46	22	19	5	146	148	49
Québec	47	21	23	3	169	158	45
Chicago	43	20	20	3	142	149	43
New Jers.	47	20	25	2	135	170	42

Division Ouest

Houston	44	26	14	4	177	118	56
Edmon.	47	25	22	0	170	162	50
Winni.	49	24	21	4	173	171	52
Minne.	47	22	24	1	172	177	45
Vancou.	47	19	28	0	168	196	38
Los Ange.	48	19	29	0	145	186	38

Hier
Québec 0 Los Angeles 2
Winnipeg 4 Edmonton 3
Chicago 2 Minnesota 6

Ce soir
Houston vs Vancouver
Cleveland vs N.-Angleterre

Demain
Houston vs Edmonton
Winnipeg vs Minnesota
Vancouver vs Toronto
Cleveland vs Québec
Los Angeles vs New Jersey

SOMMAIRES

Ligue junior majeure

CHICOUTIMI 4
QUEBEC 9

PREMIERE PERIODE

1 Chi., Jean-Paul Leblanc (Dubé) 1.09
2. Chi., Daniel Lecours (Desforges, Verreault) 9.04
3. Qué., Michel Lachance (Locas, Nantais) 10.05
4. Qué., Daniel Lecours (Leblanc, Verreault) 14.36
5. Qué., Daniel Beaulieu (Chicoutimi, Gagnon) 19.23
Pén.: Dubois C 12.09.

DEUXIEME PERIODE

6. Qué., André Perreault (Chouinard, Beaulieu) 1.34
7. Qué., Réal Cloutier (Locas) 12.37
8. Qué., Daniel Beaulieu (Chouinard) 13.37
9. Chi., Pierre Dubé (Dubois, Labelle) 17.58
10. Qué., Richard Nantais (Locas Cloutier) 17.20
Pén.: Bateman Q 3.05; Constantin Q 9.38.

TROISIEME PERIODE

11. Qué., Jacques Locas (Cloutier, Nantais) 2.59
12. Qué., Charles Constantin (Boucher, Bateman) 4.48
13. Qué., Jacques Locas (Nantais, Lemieux) 12.40
Pén.: Lachance Q 12.36
Lancers:
Chicoutimi 14 11 7-32
Québec 16 17 16-49
A-5,658.

Ligue junior régionale

DOLBEAU 3
ALMA 2

PREMIERE PERIODE

1. Dol., Guy Néron (Xavier, Doucet) 0.45
Pén.: Murray, D., 2.18; Veilleux, D., 6.41; Simard, A., 6.41, Néron, D., Villeneuve, A., maj. d. 10.50

DEUXIEME PERIODE

2. Dol., Martial Lamontagne (Doucet, Néron) 0.32
3. Alma, Gilles Gagnon (Brassard, Renaud) 5.34
4. Alma, Claude Bertrand (Chabot, Tremblay) 12.25
Pén.: Murray, D., 6.43; Veilleux, D., Truchon, A., maj. d. 7.18

TROISIEME PERIODE

5. Dol., Daniel Murray (Xavier, Lamontagne) 2.28
Pén.: Murray, D., 0.46; Xavier, D., Truchon, A., maj. d. 12.45; Truchon, A., Ext. Inc. 12.45.
Lancers:
Dolbeau 44
Alma 28
A-550

PORT-ALFRED 9
ROBERVAL 2

PREMIERE PERIODE

1. P.-A. Michel Bergeron (Desbiens, Gagné) 8.44
2. P.-A. Guy MacLean (Fortier, Ouellet) 14.57
Pén.: Tremblay, P.-A., Paradis, R., min. d., 8.55; Bilodeau, R. 12.23, Bilodeau, R., 18.39; Tremblay, P.-A. 19.11

DEUXIEME PERIODE

3. P.-A. Christian Boudreault (Ouellet, MacLean) 5.33
Pén.: Simard, P.-A., 14.16; Tremblay, P.-A., Taillon, R., min. d. 19.09; Ouellet, P.-A. 19.09; Tremblay, P.-A. 19.43

TROISIEME PERIODE

4. P.-A. Guy MacLean (Boudreault, Simard) 2.33
5. P.-A. Pierre Gagné (Desbiens, Bergeron) 4.00
6. Rob. Julien Joncas (Paradis, Flamand) 4.15
7. P.-A. Michel Bergeron (Desbiens) 4.33
8. Rob. Laval Kurtness (Bilodeau, Dumas) 10.46
9. P.-A. Christian Boudreault (Lavoie) 12.31
10. P.-A. Christian Boudreault (Desbiens, Tremblay) 13.15
11. P.-A. Luc Fortier (Angrignon, Tremblay) 18.37
Pén.: Clermont, R., 11.22; Gagnon, R., 19.26
Lancers:
Port-Alfred 35
Roberval 36
A-1,250

Ligue nationale

DETROIT 2
ATLANTA 2

PREMIERE PERIODE

1. Atl., McCreary 10 Manery 0:27
2. Dét., Redmond 26 Harris, Jarry 16:12
Pén.: Johnston D 3:58, McCreary A 4:35, Harris D 5:38, McCreary A 6:43, Mohns A 11:08.

DEUXIEME PERIODE

3. Dét., Dionne 13 Hughes, Roberts 14:28
4. Atl., Richard 14 Quinn, Rochefort 14:50
Pén.: Harris D 17:45

TROISIEME PERIODE

Aucun but.
Pén.: Johnston D 6:19.
Lancers: Detroit 8 9 5-22
Atlanta 13 11 16-40
Gardiens - Rutherford, Détroit; Bouchard, Atlanta.
A-14,568.

Association mondiale

CHICAGO 2
MINNESOTA 6

PREMIERE PERIODE

1. Min., McMahon 7 Christiansen, Connelly 3:25
2. Min., McMahon 8 Morrison, Connelly 4:02
3. Chi., Coates 4 Zaine 9:15
4. Min., Cardwell 9 Antonovich, Ball 16:01
Pén.: Walton M Mineure, majeure, Popiel C majeure 0:49, Mavety C 7:55, Popiel C 12:23, Cardwell M 16:13, Morris C, McMahon M 18:15, Popiel C 19:07.

DEUXIEME PERIODE

5. Min., Cardwell 10 Walton 4:45
6. Chi., Hardy 19 Harris, Whitlock 6:09
7. Min., Connely 27 Hampson, Walton 7:10
Pén.: Mavety C 3:06, McMahon M 5:51, Gallant M 6:28, Morris C 7:57, Mavety C 15:12.

TROISIEME PERIODE

8. Min., Cardwell 1 Heatley, Smith 11:49
Pén.: Smith M 1:26, McMahon M 15:47, McMahon M, Maggs C 19:41.
Lancers:
Chicago 10 5 15-30
Minnesota 7 18 7-32
Gardiens - Gill, Chicago; Curran, Minnesota.
A-5,803.

Première victoire de la France

BADGASTEIN, Autriche (Reuter) — Fabienne Serrat a donné, vendredi, à la France, sa première victoire de la saison et remporté elle-même sa première épreuve en Coupe du Monde de ski.

Sa victoire dans le slalom géant de Badgastein n'est pas une surprise.

Elle est la plus régulière des Françaises cette saison. Seconde la veille dans le slalom spécial, elle est enfin parvenue à se libérer totalement et à skier de la manière la plus offensive.

C'est essentiellement en début de parcours, dans le long faux plat de cette piste de 1,630 mètres, avec 57 portes et une dénivellation de 320 mètres, qu'elle s'est distinguée en skiant toute en finesse.

Créditée de 1:20.03, elle précède la Suissesse Lise-Marie Morerod de 35 centièmes, et l'Allemande de l'Ouest Rosi Mittermaier de 63 centièmes.

On trouve en quatrième place l'inévitable Anne-Marie Proell-Moser, qui s'adjuge du mêe coup la Coupe du Monde pour la quatrième année consécutive. Personne ne peut plus égaler son total de 228 points. Sa rivale, jusqu'alors la plus sérieuse, la Suissesse Marie-Thérèse Nadig, a manqué une porte vendredi, après un débat prometteur, et cède pour trois points la deuxième place du classement général de la Coupe à l'Allemande de l'Ouest Christa Zechmeister, victorieuse dans le slalom spécial jeudi.

Christa Zechmeister compte 126 points et précède Marie-Thérèse Nadig, 123, l'Autrichienne Monika Kaserer, 120, la représentante du Liechtenstein Hanni Wenzel, 112, et Fabienne Serrat, 110.

Chez les Canadiennes, Kathy Kreiner a été la meilleure au 13e rang en 1:23.22, suivie de Judy Crawford, 15e en 1:23.38, Betsy Clifford, 22e en 1:24.25.

Les Alouettes devront faire vite pour Theismann

WASHINGTON (AP) — Les Redskins de Washington, de la LNF, ont acquis hier les droits sur le quart-arrière Joe Theismann des Dolphins de Miami, en retour d'un premier droit au repêchage en 1976.

Theismann, qui a évolué pendant trois saisons avec Toronto, de la LCF, avait été le 4e choix des Dolphins en 1971.

Theismann, qui a joué son option avec les Argos en 1973, n'a pas encore signé un contrat avec les Redskins, mais ceux-ci n'ont certes pas acquis ses droits sans espoir de l'embaucher.

Theismann aurait exigé $75,000 pour retourner avec les Argos, en plus de négocier avec les Alouettes de Montréal, de la LCF.

Les Redskins, dont les quarts Billy Kilmer et Sonny Jurgensen ont été handicapés par les blessures l'an dernier, sauraient très bien utiliser "le puissant bras de Theismann", selon le pilote George Allen.

Theismann a complété 382 passes pour des gains de 6,093 verges et 40 touchés en trois ans à Toronto.

Allen est enchanté de l'échange, "car, à 24 ans, il peut nous aider en 1974, d'autant que nous n'avons cédé aucun joueur en retour.

"Kilmer demeure notre quart no 1 tandis que Sonny subira une opération au genou la semaine prochaine."

MANDRAKE LE MAGICIEN



ARCHIE



GROS LIMONEUX



LE GENIE



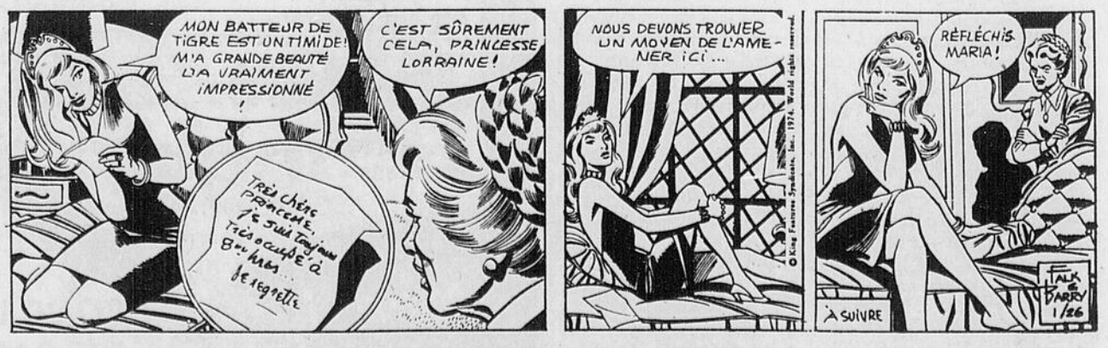
FLASH GORDON



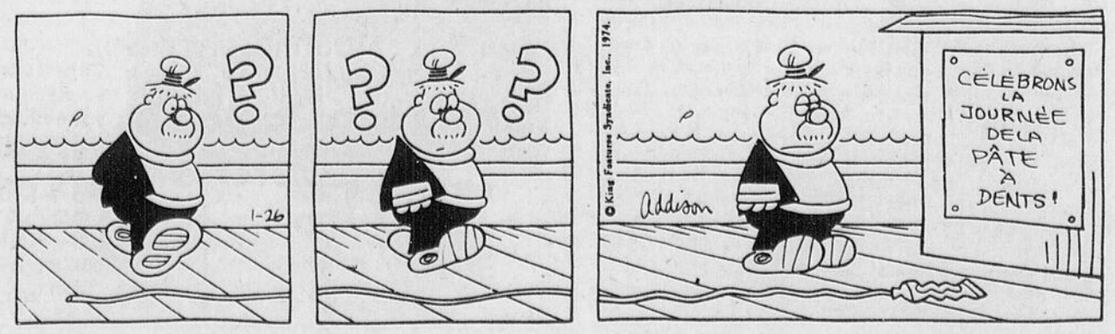
RIP, LE DETECTIVE



LE FANTOME



L'ARCHE DE NOE



LES SOURCES D'ENERGIE DU SPORT *AMATEUR*



YVON BLACKBURN

Malgré des débuts compliqués, Yvon Blackburn est confiant

Chicoutimi — Dans l'Etat du Utah aux Etats-Unis, on aurait pu croire que le temps se maintenait au froid "dur" et que le Canada n'avait rien à envier aux "charmes" de l'hiver du pays voisin.

Ce n'est pas tout à fait dans le ton. Le temps est au doux au Utah, le baromètre marque plus de 35 degrés, les conditions d'enneigement sont bonnes mais la neige est plutôt molle et la surface est recouverte d'une abondante poudreuse, rendant ainsi les pentes très rapides.

Pour Yvon Balckburn, ça peut représenter un certain handicap car c'est un skieur qui est habitué aux surfaces rudes et depuis le commencement des compétitions de la série Can-Am, il n'a pas tellement été favorisé par les conditions atmosphériques.

C'est évidemment la même situation pour tous les autres membres de l'équipe et on peut difficilement souhaiter un privilège spécial pour l'un des nôtres, mais pour un skieur qui en est à ses premières armes dans des compétitions majeures, il existe tout de même une période d'adaptation qui n'est pas toujours propice à un plein épanouissement des valeurs..

Yvon Balckburn est présentement à Park City, Utah, après avoir passé une quinzaine de jours dans l'Ouest canadien. Yvon admet que les débuts sont quelque peu compliqués et que ses résultats pourraient être meilleurs mais il est confiant que tout va rentrer dans l'ordre prochainement.

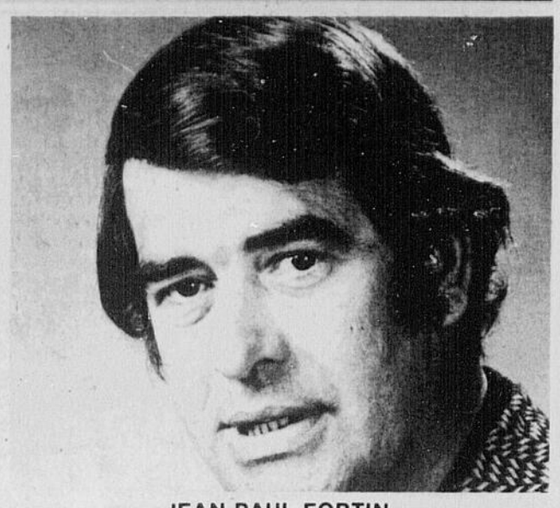
Ce qui le satisfait le plus, c'est de constater une nette amélioraiton de son rendement en descente. "Ca toujours été un certain problème pour moi, ce style de compétition, mais j'ai amélioré ma technique et j'ai maintenant la conviction de pouvoir réussir des bons temps à l'avenir".

Agé de 19 ans, Yvon Balckburn n'a pas encore atteint le summum de ses performances mais il espère bien pouvoir donner sa pleine mesure au cours de la saison actuelle. L'an passé, il a enregistré quelques bons temps lors des différentes compétitions disputées sur les pentes canadiennes et américaines mais il est convaincu qu'il peut faire mieux.

A son palmarès, on peut citer une onzième place en slalom géant sur le circuit Can-Am, à Collingwood, Ont. une neuvième place à Waterville Valley et une quatorzième, à Boyne Mountain, deux compétitions de slalom pour la coupe Can-Am; une troisième en slalom à Thunder Bay, Ont. pour la coupe Pontiac et une deuxième place en slalom géant, pour la Coupe du Québec, à Edelweiss dans la Gatineau.

Blackburn est dans la compétition active depuis six ans, alors qu'il faisait ses débuts sur le circuit midget au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Par la suite, ce fut une série ininterrompue d'entraînement intensif et de participation aux différentes épreuves qui lui ont finalement permis d'être choisi comme membre de l'équipe canadienne.

Yvon est d'avis qu'il devra réussir des performances supérieures à celles déjà enregistrées s'il veut parvenir à faire partie de l'équipe de compétition de la Coupe du Monde, mais pour lui, c'est une question de temps relativement court car il a bon espoir d'atteindre ses ambitions.



JEAN-PAUL FORTIN

De l'énergie à revendre

CHICOUTIMI — Si le monde est aux prises avec divers manques d'énergie, il n'en est pas ainsi dans le secteur du sport amateur au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Bien au contraire, et le président du Conseil régional des loisirs, M. Jean-Paul Fortin, est d'opinion que les calories dépensées par nos bénévoles et nos athlètes de la région pourraient être utilisées pour chauffer à elles seules notre coin de pays, si l'on apprenait à les canaliser.

Le CRL est d'ailleurs conscient du rôle prépondérant joué par les vrais sportifs de notre région, ceux qui ont échangé leur bière ou leur fauteuil pour une paire d'adidas, ou pour permettre à quelques jeunes de s'épanouir plus sainement.

Le Conseil régional des loisirs profite de l'occasion pour féliciter chaleureusement ceux et celles qui font quelque chose pour l'avancement des loisirs en général et l'organisme est toujours là, pour aider à mieux atteindre les buts et les objectifs fixés.

Mariyan Stipetic y met beaucoup d'ardeur

ARVIDA — Dans toute discipline sportive, il faut des athlètes qui ont de la volonté en plus d'un talent naturel pour pouvoir réaliser des performances qui leur permettent d'envisager d'atteindre les sommets.

Par contre, l'instructeur a un rôle important à jouer dans la formation d'un athlète.

Sur ce plan, le club de natation d'Arvida a l'avantage de pouvoir compter sur les services d'une ancienne vedette internationale en la personne de Mariyan Stipetic.

UNE COMPETENCE INTERNATIONALE

Né en Yougoslavie, Stipetic a connu ses heures de gloire dès l'âge de 16 ans, alors qu'il faisait partie de l'équipe nationale de son pays en plus de pratiquer le water-polo d'une façon quasi professionnelle.

Mariyan Stipetic s'est principalement illustrée dans le 100, le 200, le 400, et le 1,500 mètres ainsi qu'au 100 mètres dos et les pages des journaux de Zagreb de cette époque-là, sont abondamment illustrées de photographies et de statistiques mettant en évidence les grandes performances de cette merveille de la natation.

En 1948, il participait aux Jeux Olympiques de Londres et l'année suivante, il atteignait son apogée dans son pays.

Stipetic a enregistré plusieurs marques au cours de sa carrière et certaines d'entre elles n'ont été abaissées que 15 ans plus tard.

LES RECORDS SONT RAPIDEMENT ECLIPSES

"Aujourd'hui, l'évolution est très rapide, avoue M. Stipetic, car un record établi en une occasion bien précise peut être facilement dépassé quelques semaines plus tard, car les athlètes sont de plus en plus développés et peuvent réaliser des performances sensationnelles en tout temps".

Le plus bel hommage que l'on ait pu rendre à Mariyan Stipetic alors qu'il jouissait de la faveur populaire dans son pays était de le considérer l'égal de Maurice Richard au Canada.

Son auréole a toutefois connu un déclin assez rapide lorsqu'il décida de quitter Zagreb pour venir s'établir au Canada.

Il a commencé comme bûcheron dans les forêts du nord de la Mauricie. On était alors en 1951.

L'année suivante, il a réussi à s'inscrire à l'Université de Toronto pour pouvoir compléter ses études en génie chimique.

De 1952 à 1955, il portait les couleurs de l'Université et, avec trois de ses compatriotes, il complétait un quatuor de grande valeur au domaine de la natation.

A ARVIDA, IL SE CONSACRE AU DEVELOPPEMENT DES JEUNES

Il est finalement venu s'installer à Arvida pour le compte de l'Alcan et, depuis sept ans, on le retrouve au poste d'instructeur du club de natation local.

C'est une fonction qu'il adore par-dessus tout car cela lui permet d'établir un contact permanent avec des athlètes talentueux qui ont besoin de conseils pratiques pour pouvoir se perfectionner dans une discipline bien spécifique.

Mariyan Stipetic dispense la même valeur d'enseignement que l'on retrouve dans tous les pays mais, selon lui, la meilleure méthode est la psychologie humaine qui est encore le moyen le plus réaliste pour pouvoir obtenir un rendement efficace de la part d'un athlète.

"Avec les méthodes actuelles, déclare M. Stipetic, qui font qu'un nageur peut se développer physiquement d'une façon beaucoup plus rapide, un nageur n'a besoin que de 25 pour cent d'entraînement physique alors que l'autre 75 pour cent est uniquement un facteur psychologique".

Textes de Julien Gagnon

Sur ce point, l'instructeur du club de natation d'Arvida, est bien catégorique: "il faut préparer le nageur mentalement pour une compétition, en lui signifiant un ou deux jours à l'avance, le programme établi et les objectifs à atteindre. Mais en tout temps, ajoute M. Stipetic, il faut tenir compte du facteur humain qui veut que l'on ne doit pas forcer un athlète à travailler à l'extrême s'il n'est pas préparé pour accepter une règle de conduite disciplinaire".

HELENE BOIVIN REPOND A L'APPEL

Mariyan Stipetic se compte chanceux d'avoir réussi à former une nageuse dont la réputation est établie internationalement, à l'heure actuelle. Hélène Boivin, âgée de 14 ans, représente pour lui le type idéal d'athlète qui a tout pour réussir.

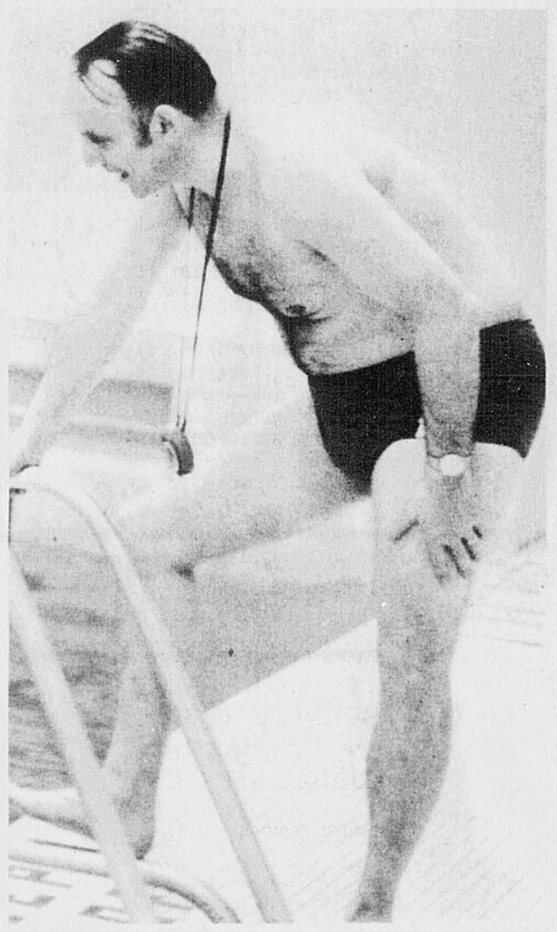
"Hélène est bien constituée physiquement pour fournir l'effort nécessaire exigé, elle possède le talent, la capacité et la détermination indispensables pour arriver à ses buts et c'est ce qui compte". Et l'instructeur Stipetic donne un exemple de la valeur de sa protégée en ajoutant qu'alors que lui-même à l'âge de 14 ans, ses performances à la nage sur le dos étaient inférieures à celles enregistrées présentement par Hélène Boivin. Ce n'est pas peu dire.

L'entraînement de Mlle Boivin est échelonné sur une base de cinq jours par semaine à raison de trois heures et demie par jour, dont l'horaire comprend une période le matin, de 6h. à 8h. 30 et le soir, de 17h. à 19h. En plus de nager entre 5,000 à 7,000 mètres par jour, Mlle Boivin s'entraîne également sur les poids sur une période d'environ 40 minutes.

Depuis au moins six ans, le maître et l'élève cheminent ensemble. Le second y met tout son coeur afin de rencontrer les exigences d'un programme ardu et le premier y met autant d'ardeur dans l'accomplissement du devoir. Et dans le cas de Mariyan Stipetic, le travail est exécuté de façon professionnelle tout en étant rénuméré sur une base amateur car Stipetic est un travailleur bénévole.

STIPETIC ACCOMPLIT UNE OEUVRE MERITOIRE

Oeuvre doublement méritoire et qui produit des résultats éclatants. Il n'est pas dit toutefois que M. Stipetic va durer indéfiniment, mais avant de tout laisser aller, il veut être assuré que la relève sera établie sur des bases solides. Il n'est pas impossible que l'instructeur actuel ne soit obligé de demeurer au poste pour plusieurs années encore à venir.



MARIYAN STIPETIC. Un exemple que de nombreux instructeurs auraient intérêt à imiter.

CENTRE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE
CAMPUS DE CHICOUTIMI

CEDULE REGULIERE

COUGARS CAMPUS CHICOUTIMI

BALLON PANIER: GRAND GYMNASE

2 février, 20h. St-Lawrence vs Chicoutimi (G)
2 février, 14h. St-Lawrence vs Chicoutimi (F)
13 février, 20h. Jonquière vs Chicoutimi (G)
23 février, 14h. Séminaire Québec vs Chicoutimi (G)
23 février, 20h. Séminaire Québec vs Chicoutimi (F)
6 mars 20h. Alma vs Chicoutimi (G)

HANDBALL: TOURNOI REGIONAL

Grand Gymnase: 9.00h. à 16.00h.
17 février
3 mars

ESCRIME — NATATION 2 MARS

TOURNOI PROVINCIAL INTERCOLLEGIAL

Toute la population est invitée à assister à *ces compétitions.*

ADMISSION GRATUITE

CENTRE SPORTIF

BAIN PUBLIC:
Tous les jours, excepté le samedi
21h. 30 à 23 h.

samedi dimanche: 14 h. à 16 h.

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE (HOMMES)
Le matin: 7 h. à 8 h.

JUDO:
mardi et jeudi
Prof: Louis Page

BADMINTON:
Lundi — Jeudi
20 h. à 23h.

TENNIS:
Vendredi: 20 h. à 23 h.
Samedi: 18 h. à 23 h.
Dimanche: 9 h. à 14 h.

SAUNA GRATUIT AUX MEMBRES DU CENTRE

POUR RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS

549-2428

LES SOURCES D'ENERGIE DU SPORT *AMATEUR*

Le Mérite sportif pense également aux parents

CHICOUTIMI — Un changement apporté dans la formule de présentation de la soirée du Mérite sportif de l'année, occasionne une deuxième édition de cet événement en l'espace de huit mois.

Mlle Marcelle Savard de Chicoutimi, responsable du comité d'organisation de la soirée qui aura lieu effectivement ce soir, reconnaît que le changement a été apporté à la suite d'une recommandation émise par les différentes Associations sportives régionales.

La recommandation portait surtout sur le fait que cette soirée devrait être au commencement de chaque année civile afin que les mises en nomination et le choix des athlètes individuels puissent s'établir sur une période de 12 mois d'activités sportives.

Au mois de mai 1973, la soirée du Mérite sportive avait lieu à Roberval. En conformité avec le changemement effectué, on revient donc huit mois plus tard, avec une autre soirée identique mais, dans l'avenir, l'événement aura lieu à la fin de janvier, chaque année.

Une attention toute spéciale envers l'athlète et ses parents, sera également de mise à l'occasion de cette soirée du Mérite car on veut reconnaître les talents de l'un tout en manifestant de la considération envers ceux qui contribuent au développement de ce talent.

Mlle Savard profite de l'occasion pour offrir ses sincères félicitations aux récipidiendaires des mérites sportifs et ses remerciements aux travailleurs bénévoles qui apportent une aide précieuse et indispensable.

Les responsables des différentes Associations sportives ont fait connaître respectivement le nom des athlètes ou des équipes mis en nominaiton. Parmi le groupe, une sélection a été faite par un comité nommé à cette fin afin de déterminer l'athlète de l'année 1973.

Pétanque: Gilles Guay, Roberval, Roger Bouchard, Roberval et Adrien Bilodeau, Roberval.

Handball: Daniel Huard, Dolbeau,

Volleyball: Hummel Canada, Jonquière, Polyvalente et Collège de Jonquière.

Curling: Serge Côté, Alma, Clément Tremblay, Dolbeau et Bill Tracy, Arvida.

Athlétisme: Sylvie Fortin, Eric Fillion et Patrick Fillion.

Badminton: Percy Sergie, Chicoutimi, Sylvie Cantin, Arvida et Lyne Bergeron, Bagotville.

Ballon sur glace: Martin Vandal, Chicoutimi, Gilles Girard, Kénogami et Louise Perron, Saint-Prime.

Baseball: Clermont Cloutier, Chicoutimi, Nelson Dufour, Lebel-sur-Quévillon et Maurice Bergeron, Port-Alfred.

Basketball: Agathe Maltais, Alma, Patrick Fillion, Chicoutimi et Réjean Larouche, Jonquière.



MARCELLE SAVARD

Boxe: Carl Morais, Chicoutimi, Clermont Bonneau, Roberval et Serge Tremblay, Chicoutimi-Nord.

Canoë-Kayak: Jan Stary, Kénogami, Benny Bouchard et Guy Gingras, Jonquière.

Equitation Western: Richard Côté et Rosaire Simard.

Escrime: Henri Sassine, Chibougamau.

Golf: Serge Thivierge et Martine Harvey, Alma.

Gymnastique: Sylvie Bruar, Suzanne Drolet et Yves Richard, Arvida.

Haltérophilie: Mario Maltais, Louis Morissette, St-Fulgence, Marcel Lapointe, Chicoutimi.

Hockey mineur: Equipe les Barons midget, Jonquière, François Gravel, Jonquière et Réjean Thibeault, Port-Alfred.

Judo: Gabriel Julien, Desbiens, Danny Lessard, Alma et Jérôme Tremblay, Chicoutimi-Nord.

Karaté: Richard Gagnon Anse-St-Jean, Bruno Harvey, St-Honoré et Jean Tremblay, Chicoutimi.

Natation: Hélène Boivin, Arvida. Andrée Lavoie, Jonquière, Louis Simard, Rivière-du-Moulin.

Nage synchronisée: Marlène Rae et Carole Lalonde, Chicoutimi et Hélène Bouchard, Kénogami.

Patinage de vitesse: Johanne Blackburn, Jean Tremblay et Sylvie Harvey, Chicoutimi.

Patinage Artistique: Josée Tremblay, Diane Holland et Rachel Montminy, Arvida.

Plongeon: Gilles Bilodeau, Chicoutimi-Nord, Maryse Lavoie, Chicoutimi et Angéline Guérin, Alma.

Raquettes: Marielle Boudreault, St-Nazaire, Réal Savard, Dolbeau et Marc Simard, Chicoutimi.

Ski alpin: Yvon Blackburn, Yves Blackburn, Chicoutimi et Hervé Gagnon, Alma.

Ski de fond: Eddy Fillion, Chicoutimi-Nord et Lise Demers, Jonquière.

Ski de saut: André Gagnon et Alain Beaudoin, Jonquière.

Ski nautique: Ls. René Bélanger, Charles Paradis et Anne Blackburn, Chicoutimi.

Tennis: Michel Dufour, Chicoutimi.

Tennis sur table: Jacques Bordeleau jr. Luce Gagné et Jean Grenon, Chicoutimi-Nord.

Tir à l'arc: Huguette Poirier, Arvida, Benoît Dallaire, Port-Alfred et Alain Poirier, Arvida.

Tir à la carabine: Serge Bilodeau, Chicoutimi, Paul-Etienne Gilbert, Bagotville et Camil Taillefer, Port-Alfred.

Tir à la volée (trap): Normand Potvin, Jacques Potvin et Roger Girard, Arvida.

Tir au pistolet: Alain Tremblay, Arvida, Edward C. Amirault, Bagotville et Bertrand Girard, Bagotville.

Voile: Hélène Guay, St-Félicien.

Water-polo: Michel Raynald, Marc Labrecque et Mario Lalancette.

La balle-molle, la crosse, le soccer, l'équitation anglaise, le parachutisme, n'ont soumis aucun nom de candidats éligibles au titre d'athlète de l'année.

Le sport se donne des structures

CHICOUTIMI — Comme toute entreprise qui se veut progressive et efficace, le sport s'est donné des structures qui lui permettent d'atteindre les objectifs fixés à court et à long terme.

La multiplication des clubs locaux a amené la formation d'associations régionales dont le but immédiat consiste à regrouper tous les appartenants d'une même discipline.

Ce regroupement permet à chacun de projecter une meilleure rentabilité du personnel en place, un développement plus poussé du potentiel-athlète, l'utilisaiton maximale de l'équipement, et une programmation plus adéquate.

Il restait à franchir une nouvelle étape soit le regroupement des associations et des intervenants responsables du développement du sport au niveau régional. C'est ainsi que la "Commission sportive" a vu le jour. Même si elle en est à ses premiers essais, la Commission sportive se propose d'atteindre les objectifs que ses membres lui ont fixés, à savoir:

1) La Commission sportive régionale est un organisme consultatif mis sur pied dans le but d'assister le Conseil régional des loisirs dans la préparation et la réalisation de son programme d'action;

2) Elle établit et recommande au CRL, les grandes politiques sportives de la région et voit à leur application. Elle agit comme conseillère privilégiée auprès du Conseil d'administration du CRL sur toutes les questions sportives qui lui sont soumises;

3) Elle doit faire naître ou susciter des initiatives, des projets en rapport avec l'aménagement et la mise en valeur des ressources sportives régionales.

Cette Commission sportive a été formée, l'automne dernier, mais les résultats pratiques du travail accompli ne sont pas encore tellement palpables car les préparatifs sont longs à compléter mais on progresse de façon rationnelle.

Essor sans précédent du sport amateur au Saguenay-Lac St-Jean

CHICOUTIMI—Ça bouge en grand au Saguenay-Lac St-Jean et le sport amateur connaît actuellement un essor sans précédent. On dénembre plus de 12,000 athlètes qui sont regroupés dans plus de 230 associations sportives régionales.

La participation intensive de ces athlètes aux diverses compétitions présentées au cours d'une année, permettent de découvrir les talents les mieux préparés et les plus aptes à défendre les couleurs de la région lors des Jeux régionaux et provinciaux.

A l'exception des ligues de hockey mineur et de quelques autres disciplines dont il est assez difficile de pouvoir obtenir un inventaire complet des effectifs, la grande majorité des Associations ont fourni des renseignements succints concernant le nombre d'équipes affiliées ainsi que le nombre de participants qui composent ces mêmes équipes.

Polo-aquatique: 14 clubs-100 membres-Gaston Vandal, Kénogami, président.

Volleyball: 20 équipes-Gilles Harvey, Alma, président.

Tir à l'arc: 3 clubs-100 membres-Lucien Poirier, Arvida, président.

Tennis sur table: 3 clubs-50 membres-Jacques Bordeleau, Chicoutimi-Nord, président.

Tennis: 8 clubs-200 membres-Raymond Laroche, Chicoutimi, président.

Ski nautique: 3 clubs-75 membres-Richard Dubuc, Chicoutimi, président.

Ski de saut: 1 club-20 membres-Raynald Hubert, Kénogami, président.

Ski de fond: 6 clubs-1000 membres-Bernard Saless, Chicoutimi, président.

Ski alpin: 10 clubs-2000 membres-Gilles Doré, Chicoutimi, président.

Plongeon: 3 clubs-140 membres-Gérald Gaudreault, Alma, président.

Patinage artistique: 7 clubs-1200 membres-Jeanne St-Gelais, Arvida, présidente.

Pétanque: 8 clubs-500 membres-Roger Bouchard, Roberval, président.

Parachutisme: 2 clubs-125 membres-Régis Normandeau, Alma, président.

Nage synchronisée: 2 clubs-50 membres-Danielle Villeneuve, Chicoutimi, présidente.

Natation: 4 clubs-200 membres-Paul Gauthier, Jonquière, président.

Karaté: 6 clubs-280 membres-Robin de la Durantaye, Chicoutimi, président.

Judo: 14 clubs-3000 membres-Normand Couture, Alma, président.

Haltérophilie: 1 club-20 membres-Clovis Maltais, St-Fulgence, président.

Gymnastique: 1 club-36 membres-Robert Larouche, Arvida, président.

Golf: 5 clubs-700 membres-Ben Ferland, Arvida, président.

Escrime: 3 clubs-70 membres-Paul Larouche, Chicoutimi, président.

Equitation western: 1 club-125 membres-Raynald Gagnon, Chicoutimi, président.

Equitation anglaise: 7 clubs-150 membres-Roger Page, Chicoutimi, président.

Canoë-Kayak: 1 club-30 membres-Guy Gingras, Jonquière, président.

Basketball: 30 membres-Len Doucet, Kénogami, président.

Ballon sur glace: 75 clubs-1500 membres-Edgar Simard, Chicoutimi, président.

Badminton: 8 clubs-350 membres-Michel Robitaille, Chicoutimi, président.

Athlétisme: 10 clubs-350 membres-Marc-André Desmeules, Jonquière, président.

Hockey mineur: Jean-Eudes Gagné, Chicoutimi, président.

Hockey majeur: René Tremblay, Kénogami, AHAQ.

Handball: Bernard Achard, Jonquière, président.

CAMPUS de Jonquière
collège régional du saguenay-lac-st-jean
SIEGE SOCIAL: 400, mellon, arvida

PROGRAMMATION DU CINE-CLUB

SALLE FRANCOIS-BRASSARD:

30-31 Janvier 1974 Yvon Deschamps
27 Février 1974 Louise Forestier et Georges Langford
25 Février 1974 Les Grands Explorateurs "Madinina...25 ans aux Antilles"
25 Mars 1974 Les Grands Explorateurs "Créatures étranges du fond des Mers"
26-27 Mars 1974 Les Jeunesses Musicales
2-3 Avril 1974 Robert Charlebois
7 Mai 1974 Roger Wittaker
8 Mai 1974 Les Grands Explorateurs "Asie Centrale"
23 Mai 1974 Adamo.

Le 28 janvier: BANANAS (U.S.A. 1971)
Le 4 février: VANISHING POINT
Le 11 février: LA MERE (U.R.S.S. 1926)
Le 18 février: BLOODY MAMA (U.S.A. 1970)
Le 25 février: ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU
Le 4 mars: STRAW-DOGS
Le 11 mars: ANIMATION U.S.A.
Le 18 mars: ON A RAISON DE SE REVOLTER
Le 1er avril: ANIMATION U.S.A. II
Le 8 avril: JOHNNY GOT HIS GUN
Le 22 avril: KING KONG (U.S.A. 1933)
Le 29 avril: TENDRESSE ORDINAIRE (Québec 1973)
Le 6 mai: TAKING OFF (Décollage) (U.S.A. 1970)
Le 13 mai: THEY SHOOT HORSES DON'T THEY?
Le 20 mai: THE LAST PICTURE SHOW

Réservations: Salle François Brassard, Jonquière: 547-2687
Dépôts de billets: Galeries de Modes, Jonquière: 547-2619
Tabagie Nelson (B. & M.), Kénogami: 547-3965
Institut de Beauté Jouvence Enr., Arvida: 548-4346



PISCINES:

COURS DE NATATION:

Adultes; 29 Janvier 1974
15 Avril 1974
29 Avril 1974

Coût: $25

COURS DE NATATION:

POUR ENFANTS: 2 Février 1974
23 Mars 1974
6 Avril 1974
27 Avril 1974

Coût: $15

Médaille de Bronze: 14 Janvier 1974
Médaille d'Argent: 15 Janvier 1974
Médaille de Bronze: 15 Avril 1974
Nage Synchronisée: 14 Janvier 1974
Bébé Nageur: 2 Février 1974
6 Avril 1974

QUILLES:

heures libres

Lundi: de 7h.00 à 9h.00 4 allées
Mardi: de 7h.00 à 12h.00 2 allées
Mercredi: de 7h.00 à 9.00 2 allées
Jeudi: de 7h.00 à 12h.00 2 allées
Vendredi: de 7h.00 à 9h.00 10 allées
Samedi: En après-midi et le soir.
Dimanche: En après-midi



Brèves internationales

CHEVALIERS VENGEURS

ROME (REUTER) — Le journal romain Il Messagero a reçu vendredi une lettre contenant une balle de revolver et une pièce de dix lires ainsi qu'un note informant le rédacteur en chef, M. Alessandro Perrone qu'il a été condamné à mort par "Le Tribunal de la Vérité."

La missive était signée:

"Les Chevaliers de l'Ordre noir." La police enquête.

DU CALME

LA NOUVELLE DELHI (Reuter) — La police a abattu vendredi six personnes dans l'Etat de Gujarat, théâtre d'une grève générale et de violentes manifestations contre la pénurie des produits alimentaires et la hausse des prix.

De source autorisée, on apprend que la police a ouvert le feu en dix-sept occasions sur des foules déchaînées incendiant et pillant des magasins.

Cinq personnes ont été tuées à Ahmedabad et une autre à Lunawada, portant à trente-cinq le total des tués depuis le début de la vague d'incidents violents il y a deux semaines.

CENSURE REPOUSSEE

PARIS (Reuter) — Une motion de censure déposée par les partis de gauche contre la politique monétaire et énergétique du gouvernement a été repoussée vendredi soir.

Elle n'a recueilli que 208 voix sur 490 alors qu'il lui en aurait fallu 246 pour être votée.

On note l'alliance temporaire avec les groupes socialiste, communiste et radical de gauche de l'assemblée de la majorité des centristes de M. Jean Lecanuet dont 28 sur 34 ont voté la censure.

M. Lecanuet avait pris soin, au cours des explications du vote qui a conclu dix heures de débat de souligner que lui et ses amis étaient opposés aux politiques du gouvernement de M. Pierre Messmer mais non président Pompidou.

PATRON



Son préféré
7049 par Alice Brooks

Gagnez son coeur à son anniversaire avec ce gilet. Crochetez ce joli gilet commençant par le collet en descendant et d'une seule pièce. Utilisez deux couleurs de laine. Surtout un tricot simple, excepté pour des lisières en tricot gonflé.

Patron: 7049
Grandeurs: 36-42 incl.
0.75¢

Ces patrons sont imprimés en anglais. Un lexique français des principaux termes de couture les accompagne. Soixante-quinze sous (0.75) pour chaque patron, en argent, chèque ou mandat. Ajoutez 0.15 pour chaque patron pour la livraison première classe. Envoyez votre commande à: "Le Quotidien" du Saguenay-Lac St-Jean, 60 Progress Avenue, Scarborough, Ontario M1T 4P7.

Nouveau!
150 nouveaux motifs dans notre catalogue 1974 de travail à l'aiguille. Trois motifs gratuits, envoyez (0.75).

Nouveau!
Livre de couture et tricot, avec patrons de tissus de base: $1.25
Livre de crochet de fleurs, mode, cadeaux, courtepointes: $1.00
Livre de crochet "Instant" $1.00
Livre pour économiser "Instant" $1.00
Livre d'art facile de travail à l'aiguille: $1.00
Livre pour courtepointes no 14: $1.00
Livre complet pour cadeaux: $1.00
Livre "Instant" macramé: $1.00
Livre pour patrons 16 couvertures piquées: $0.60
Livre pour couvertures piquées de musée no 2: $0.60
Livre de 15 couvertures piquées du jour no 3: $0.60
Livre "Instant" de 16 tapis: $0.60
Livre 12 patrons courtepointes no 12: $0.60

LE QUOTIDIEN
a/s Marian Martin
60 Progress St.
Avenue Scarborough
Ontario MIT 4P7

Numéro _____
Taille _____
Nom _____
Adresse _____

Commission de la fonction publique
concours de recrutement

INSPECTEUR EN ELECTRICITE

Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre — poste à Sept-Iles.

FONCTIONS — Vérifier les installations électriques ou les paratonnerres en regard des exigences de la législation et des règlements; signaler les contraventions constatées et faire les recommandations appropriées en vue de corriger les anomalies décelées durant ces travaux d'inspection; participer à la vérification et à l'approbation des plans et devis des installations électriques de même qu'à l'acceptation des matériaux, des appareils et des accessoires.

EXIGENCES — Diplôme d'études collégiales avec spécialisation en électrotechnique ou en mécanique du bâtiment et 6 années d'expérience pertinente; OU diplôme d'études secondaires équivalant à une 11e année ou à Secondaire V et 12 années d'expérience pertinente; OU vaste expérience de travail à titre de contremaître ou de surveillant de travaux en électricité ou dans une autre fonction connexe. Licence ou certificat de qualification émis par le ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre pour exercer le métier d'électricien.

TRAITEMENT INITIAL de $8,568 à $10,594.

Concours A235/12 — Date limite pour l'inscription: 9 février 1974.

TECHNICIEN BREVETE DE L'ENTRETIEN DES AERONEFS

Ministères des Transports — postes à Québec.

FONCTIONS — Entretenir, réparer et vérifier les appareils afin d'en certifier l'état de service et ce, dans les limites de sa compétence; participer aux vérifications et aux travaux d'entretien, avant et après le vol et attester la navigabilité de l'aéronef; procéder à des vérifications générales des appareils et aux réparations qui nécessitent la signature d'un technicien breveté; préparer et réaliser les programmes d'inspection des aéronefs.

EXIGENCES — Etudes de niveau secondaire équivalant à une 11e année ou à secondaire V avec spécialisation en sciences physiques ou en mécanique de l'équipement motorisé ou dans une autre spécialisation pertinente; brevet de technicien de l'entretien des aéronefs émis par l'autorité compétente et annoté pour Canso ou DC-3 ou F-27 ou DH-125; 6 années d'expérience dans l'entretien des aéronefs; connaître la langue anglaise.

TRAITEMENT de $10,945 à $12,311.

Concours A261D/12 — S'inscrire immédiatement.

GARDIEN- CONSTABLE

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement — Nombreux postes à Québec.

FONCTIONS — Assurer la protection du personnel, des édifices et des biens de l'Etat; maintenir l'ordre et diriger la circulation des véhicules et des piétons; appliquer les lois et règlements concernant la sécurité publique.

EXIGENCES — Etudes de niveau secondaire équivalant à une 10e année ou à secondaire IV; âgé d'au moins 21 ans et de moins de 45 ans; taille minimum de 5 pieds et 7 pouces (sans chaussures); excellente condition physique; citoyenneté canadienne.

TRAITEMENT de $5,627 à $7,541.

Concours A303/12 — S'inscrire immédiatement.

S'inscrire à l'aide du questionnaire *offre de service* qu'on peut se procurer aux bureaux de la *Commission de la fonction publique* (Québec, tel: 643-3984; Montréal, tel: 873-3035) ou aux bureaux régionaux des ministères. Joindre une photocopie de ses attestations d'études officielles.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler les postes vacants, la commission limitera sa sélection à ces personnes.

L'INSTITUT ROLAND-SAUCIER
Centre régional de Santé Mentale

POSTE:
UN TRAVAILLEUR SOCIAL PROFESSIONNEL
ENDROIT DE TRAVAIL:
SECTEUR DE JONQUIERE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX:
Projet pilote d'un centre de psychiatrie communautaire pour la région du Haut-Saguenay. Hôpital de 106 lits. Services internes, cliniques externes, centre de jour, foyers affiliés pour malades adultes, adolescents et enfants, nécessitant des soins actifs à court, moyen et long terme. Seule construction du genre au Québec.

QUALIFICATIONS:
Être en règle avec la Corporation des Travailleurs Sociaux de la province de Québec.

TRAITEMENT: Selon les échelles du Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir, lettre de candidature, "curriculum vitae", pièces justificatives avant le 8 février 74, à:

Direction du personnel,
Institut Roland-Saucier,
Case Postale 250,
150 rue Pinel,
Chicoutimi-Nord, Qué.
G7G 3N8.

LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER
REQUIERT

SUPERVISEURS DES INSTALLATIONS COMMUNAUTAIRES A GAGNON ET FERMONT

Pour surveiller et administrer toutes les installations communautaires de la Compagnie lesquelles comprennent plusieurs centaines de logements d'habitation individuelle et collective, des immeubles pour employés célibataires, une cafétéria, un hôtel et un centre de loisirs. Ils auront aussi la responsabilité des affaires locales se rapportant à la municipalité, aux commissions scolaires et tous autres organismes à caractère public et communautaire.

Les candidats doivent posséder un bon niveau d'instruction et avoir une bonne expérience en relations humaines. Ils doivent être capables de créer un aspect positif dans les relations communautaires, être bilingues, avoir un excellent jugement et inspirer confiance.

AGENT DES RELATIONS OUVRIERES AU SIEGE SOCIAL DE PORT CARTIER

De préférence diplômé d'une université en administration des affaires ou en relations industrielles, ayant au moins trois ans d'expérience dans le domaine des relations patronales/syndicales dans une industrie minière ou toute autre industrie. Excellente chance d'accéder à un poste supérieur.

Les candidats doivent être bilingues, avoir un bon esprit d'initiative et des aptitudes qui pourront leur permettre d'assumer des responsabilités supplémentaires. Ils doivent exceller dans le domaine des relations humaines et avoir un contact facile avec les employés à tous les niveaux.

AGENTS DU PERSONNEL A GAGNON ET FERMONT

Pour prendre charge de la gestion du personnel. Ils doivent conseiller la direction dans l'application des conventions collectives et sur divers sujets relatifs aux relations industrielles. Ils doivent participer au processus de règlement des griefs des syndicats et voir à la mise en pratique des méthodes d'organisations du personnel.

Les candidats doivent posséder un bon niveau d'instruction et avoir quelques années d'expérience en gestion du personnel. Ils doivent aussi être bilingues et avoir le caractère qui leur permettra d'établir de bons rapports tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise.

AGENTS DE SECURITE DU TRAVAIL A GAGNON ET A FERMONT

Pour conseiller la direction et les ouvriers, dans le domaine de la prévention des accidents. Ils devront pouvoir établir et promouvoir des mesures visant à l'absence de risques d'accidents au travail, évaluer les conditions de travail, procéder à des inspections régulières, identifier les risques et faire les recommandations susceptibles d'apporter des corrections aux situations dangereuses.

Expérience du domaine de la prévention des accidents industriels absolument requise. Les candidats doivent aussi être bilingues et capables de rédiger des rapports et s'exprimer aisément.

GARDIEN EN CHEF DES PROPRIETES INDUSTRIELLES A GAGNON

Il aura la charge de garder les propriétés industrielles contre le feu, le vol, le vandalisme et les intrus. Il dirigera un groupe de gardiens devant faire des rondes périodiques pour l'inspection des zones désignées des bâtiments et étant aussi préposés à la manoeuvre d'une barrière à l'entrée de la propriété.

Le candidat doit être bilingue, avoir une expérience dans la protection des propriétés industrielles et tout particulièrement dans la lutte contre les incendies ainsi qu'une bonne qualité de leadership.

Excellentes possibilités pour les candidats intéressés à faire carrière dans l'industrie minière. Plan d'avantages sociaux. Allocation nordique de $85.00 par mois pour les personnes mariées et de $70.00 par mois pour les célibataires qui demeurent à Gagnon ou à Fermont. Des logements sont disponibles pour les personnes mariées. Frais de déménagement payés.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

SUPERVISEUR DE L'EMBAUCHAGE
LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER
PORT-CARTIER, QUEBEC.

DIPLOMES EN COMMERCE

Options comptabilité ou administration.
Deux postes à combler chez une compagnie manufacturière de papier journal.

Formation universitaire essentielle.
Expérience utile mais non obligatoire.
De préférence les candidats seront bilingues.

Programme complet de bénéfices marginaux.

Salaire intéressant.

Bonnes conditions de travail.

Très bonne possibilité d'avancement pour des candidats qualifiés et motivés.

Adresser curriculum vitae à:

Directeur des Relations Industrielles,
Compagnie Donohue Ltée,
Clermont
(Charlevoix), P.Q.

LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER
Recherche un
CAPITAINE DE DC-3

Devra élire domicile à Sept-Iles, Qué.

QUALIFICATIONS:
a) Doit posséder un permis de pilote d'avion et une très bonne connaissance de l'utilisation d'instruments radio et électroniques de navigation à bord.
b) De préférence, expérience du DC-3
c) 5,000 heures de vol comme chef-pilote.

Excellent salaire et avantages sociaux ainsi que frais de déménagement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

SUPERVISEUR DE L'EMBAUCHAGE
LA COMPAGNIE MINIÈRE QUÉBEC CARTIER
PORT - CARTIER, QUÉBEC

ANNONCES CLASSEES

Tél: 545-4895-96-97-98

DIVERS A VENDRE

LOGES de restaurant en bon état. Prix raisonnable. Tél.: 543-0555. F-565

ROBE DE MARIÉE blanche création, 10 ans, traine, voile $75.00. Quelques robes longues, courtes $5. et $10.00. Tél.: 543-6576. F-542

CALCULATEURS électroniques, portatifs et électriques $79.95. DACTYLOS usagées vente et location LIBRAIRIE SAGUENAY, 375, Ave. Montcalm. Tél.: 543-7744. F-556

CHIEN "Berger des Montagnes", âgé de 8 mois, vacciné, enregistré, pour cause de départ. Tél.: 549-8607. F-543

MOTOS-NEIGE A VENDRE

AUTONEIGE Bombardier 1968, 16 forces, en très bon état. Aussi: habit d'autoneige pour dames, 12 ans. Tél.: 548-7292. F-563

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: meublé, 2 1/2 pièces, à Chicoutimi-Nord. Pour informations: 549-5279. F-525

APPARTEMENT: meublé, chauffé, 2 1/2 pièces, tapis mur à mur, près du Centre Ville. Tél.: 662-3364. F-528

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, neuf, situé à Rivière-du-Moulin. S'adresser à 549-4229 ou 548-5325. F-527

DIVERS

ACHETONS MONNAIE canadienne $0.50, $0.25 et $0.10 1966 en baissant, bon pourcentage. Tél.: 543-6247. F-529

FEMMES DEMANDÉES

VOUS avez besoin d'un surplus d'argent pour payer les factures des Fêtes, nous vous offrons $4.00 de l'heure en devenant représentante pour la Cie Régine de France. Téls: 549-6728 ou 542-2854 ou 662-5403 Alma. F-549

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

RECHERCHONS représentants(es) honnêtes, travailleurs, belle personnalité, pour vendre nos produits du Québec, forte commission pour rendez-vous téléphonez à: 549-3769, demandez Mme Claveau. F-526

DESSINATEURS EN mécanique et en structure demandés par un bureau d'ingénieurs-conseils de moyenne envergure de Montréal. Bureau bilingue. Expérience désirable mais non essentielle. Répondez à Case Postale, 218 Dépt. 342, Chicoutimi. F-544

POUR INSÉRER UNE
annonce classée
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4480
ALMA
662-8001
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

SURINTENDANT ET ASSISTANT-SURINTENDANT

Très qualifiés sont demandés par entrepreneurs général pour construction de l'Ecole Polyvalente de Chicoutimi.

Traitements très intéressants.
Possibilité d'emploi permanent si disposé à voyager.

Toutes les applications sont traitées confidentiellement.

Ecrire à:Le Quotidien
316 , Labrecque,
Chicoutimi.
Casier postal
3014

La formation, c'est vous
bon pour

La formation peut vous aider à trouver et à garder un bon emploi et à obtenir ainsi un meilleur salaire.
La formation peut vous être utile également si vous êtes chômeur ou en sous-emploi, ou lorsque votre métier devient désuet.
Consultez le Centre de Main-d'oeuvre du Canada; un conseiller vous aidera à mieux voir ce que peut vous apporter le Programme de formation de la main-d'oeuvre du Canada.

Ces cours sont offerts dans plusieurs villes de la province de Québec.

COURS	DEBUT	FIN
Formation de base (1ere et 5e année)	18-2-74	5-7-74
Pré-Secondaire (6e et 7e année	4-2-74	21-6-74
Secondaire 1 (8e année)	18-3-74	21-6-74
Secondaire 11 (9e année)		
Secondaire 111 (10e année)	4-2-74	24-5-74
Secondaire IV (11e année)	4-2-74	24-5-74
Secondaire V (12e année)		
Français-Maths	11-2-74	24-5-74
Physique-Chimie	4-3-74	14-6-74
Français-Maths Phys.-Chimie	11-2-74	6-9-74

Les cours suivants sont offerts aux endroits indiqués seulement

COURS	DEBUT	FIN	VILLES
Boulanger Pâtissier (débutant)	4-2-74	30-8-74	Laval
Lecture de plans (ferblanterie) (perfectionnement)	4-2-74	26-4-74	Drummondville
Expéditeur (débutant)	4-2-74	17-5-74	Ste-Foy
Sténo-dactylo (Français et anglais) (perfectionnement)	18-2-74	9-8-74	Québec

VOTRE EMPLOI,
C'EST NOTRE AFFAIRE

Centre de Main-d'œuvre du Canada
Main-d'œuvre et Immigration

Canada Manpower Centre
Manpower and Immigration

TARIF D'ABONNEMENT

Le prix par porteur: 75 ¢ par semaine pour 6 éditions.

Le prix dans les dépôts: 20 ¢ la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an: $40.00
6 mois: $23.00

Autres régions du Canada:
1 an: $50.00
6 mois: $30.00

Pays étrangers:
1 an: $60.00
6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliotheque Nationale du Québec.

Revenus très élevés soit à temps plein ou partiel.
TINY TOGS SALES, INC. établit présentement des noyaux de vente de produits Tiny Togs pour enfants partout aux Etats-Unis.
Des vêtements de qualité pour enfants manufacturés par une compagnie de 25 années d'existence.
Mise de fonds minime pour les personnes qualifiées.
Votre mise de fonds
8 unités de détail $2,998.00.
16 unités de détail $5,996.00.
32 unités de détail $11,992.00.
Nous fournissons les locaux et nous vous partons en affaires. Capital garanti par l'inventaire. Travail facile et plaisant pour personnes seules ou couples.
Ecrivez aujourd'hui pour renseignements. S.V.P. inclure numéro de téléphone.

Tiny Togs Sales Inc.,
2209, Crestmoor Rd, A-1,
Nashville, Tenn. 37215,
USA (615) 298-4453.

CANADA

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AÉRIENS

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Dorval, Québec. OUVRAGE DE PEINTURE À L'INTÉRIEUR DE L'AÉROGARE DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL, DORVAL, QUÉ.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées à l'Agent régional des Approvisionnements, Ministère des Transports, pièce 162, Édifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué. H4Y 1B9, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 15 février 1974.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus à partir du 25 janvier 1974 sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $50. fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de l'Association de la Construction de Montréal, 4970 Place de la Savane, Montréal et au bureau de l'Association de la Construction de Québec, 675 avenue Marguerite-Bourgeois, Québec, Qué.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

M. Baribeau
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne des transports aériens.

Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal,
Le 17 janvier 1974.



UNE CONTRIBUTION PERSONNELLE — M. J.-A. Tremblay, de Jonquière, se retrouve en compagnie de deux chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi, le Dr Robert Bergeron, directeur du Centre de recherches du Moyen-Nord et M. André Francoeur. M. Tremblay a apporté à la Fondation de l'UQAC sa contribution personnelle qui vient s'ajouter à celle de Provigo.

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

Le secteur de la vente au détail représenterait un bon placement

TORONTO (PC)—Bien que les titres aient subi récemment des pertes substantielles dans le secteur de la vente au détail, une maison de placement recommande l'acquisition de certains d'entre eux aux prix actuels.

Selon la maison Yorkton Securities Ltd., en effet, une diminution de la confiance des investisseurs quant au marché en général s'est combinée à l'appréhension d'un ralentissement du taux de croissance des ventes au détail, et les titres de ce secteur en particulier ont subi des pertes au cours des derniers mois.

La maison Yorkton estime de plus que l'excellent taux de croissance qu'a connu le secteur de la vente au détail en 1973 ne sera pas égalé cette année, mais elle note cependant que les investisseurs devraient acquérir certains titres de ce secteur, dont plusieurs ont atteint ou sont près d'atteindre des valeurs basses historiques par rapport aux gains.

Ce secteur est caractérisé par un facteur de coûts variables élevé. Il fait appel aux services d'un nombre non négligeable d'employés à temps partiel qui risquent de perdre leur emploi si la demande venait à défaillir et qu'une réduction des coûts se révèle nécessaire, souligne Yorkton.

Parmi les autres facteurs positifs figurent l'absence des interventions gouvernementales dans ce secteur, les effets minimes du coût croissant de l'énergie et le fait qu'aucune protestation n'ait été soulevée publiquement en ce qui concerne les prix des articles vendus dans les magasins à rayons, contrairement à ce qui se produit pour les produits alimentaires.

La maison Yorkton exprime d'autre part une préférence pour le secteur des ventes au détail de l'Ouest canadien, où l'activité économique relative aux ressources en pétrole et en gaz naturel, des taux d'emploi plus élevés et un relèvement du revenu des agriculteurs se combinent pour favoriser plus qu'ailleurs les ventes des magasins à rayons.

Contrat à l'URSS

WASHINGTON (AFP) — Les Soviétiques sont les mieux placés pour enlever le contrat de fourniture d'équipement électrique pour le gigantesque barrage que l'Argentine et l'Uruguay vont construire sur la rivière Uruguay.

Le magazine Business Week indique cette semaine que l'URSS a soumis l'offre la moins chère $75 millions, pour la fourniture, conjointement avec une entreprise argentine, des 12 turbines et générateurs qui équiperont le barrage.

Le prix proposé par les Soviétiques est inférieur de $21 millions à celui demandé par le consortium américano-canadien formé par Allis Chalmers et Canadian General Electric.

Or à terme

WINNIPEG (PC) — Contrats à terme de l'or, en devises américaines, à la Bourse des denrées de Winnipeg:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Jan.	141.70	— —	141.70	
Avril	145.75	145.75	145.00	145.75B
Juil.	151.00	— —	151.00B	
Oct.	156.60	156.60	156.40	156.60B
Janv.	163.00	— —	163.00B	

Volume des transactions, jeudi: 93.

Mercuriales

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

FRUITS

Pommes: Cortland, $4.50 le boisseau, $5.75 huit cellos de 5 lbs; McIntosh, $5.50 à $5.75 le boisseau, $6.50 huit cellos de 5 lbs; Wolfe Rivers, $3.50 le boisseau; Russett, $6.00 le boisseau.

LEGUMES

Betteraves: $2.60 le 50 lbs; $1.50 le 25 lbs; $1.75 à $2.00 12 cellos de 2 lbs.

Carottes: $1.75 à $2.00 le 50 lbs; $2.25 à $2.50, 24 cellos de 2 lbs ou 10 cellos de 5 lbs; mini-carottes, $3.50, 20 cellos de 12 onces.

Choux: verts, $2.75 à $3.00 pour 16; Savoie, $3.50 à $3.75 la doz.; rouges, $3.50 à $4.00 la doz.

Choux chinois: $4.00 à $4.25 pour 12.

Oignons: jaunes, moyens, $4.00 à $4.50 le 50 lbs; $5.50 à $6.00 pour 24 cellos de 2 lbs, .65 pour 10 lbs; jaunes, gros, $5.25 à $5.50 le 50 lbs; rouges, moyens, $4.00 à $4.25 le 50 lbs.

Panais: $2.50 à $2.75 12 cellos de 2 lbs, $1.50 le 20 lbs.

Poireaux: $1.75 à $2.00 la doz. de paquets.

Pommes de terre: $3.50 à $3.75 le 50 lbs.

Rutabaga: ordinaire, $2.75 à $3.00 le 50 lbs; ciré, $3.70 à $4.00 le 50 lbs.

Denrées

MONTREAL (PC)—Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral des produits laitiers.

Beurre: arrivages courants, 92 points, 70; 93 points, 71; Commission canadienne de l'industrie laitière, 71.

Fromage: blanc, 80.5; jaune, 80.8.

Poudre de lait écrémé, procédé par vaporisation, No 1, en sac, .40 à .42 la livre; procédé par rouleau, No 1, .40 à .42; pour nourrissage, en sac, .34 à .39.

Pourdre de lait de beurre pour nourrissage: .32 à .35 1-2 la livre; poudre de lait, .08 à .12; lait évaporé, 10.70; lait de beurre, .34 1-2 à .36.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extra-gros, 81.1; A-gros, 78.7; A-moyens, 74.8; A-petits, 64.5.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des Producteurs du Québec: A-extra-gros, 78; A-gros, 76; A-moyens, 72; A-petits, 62; A-peewee, 40.

Pommes de terre: prix de gros, Québec, $1.75 à $1.85 le 25 lbs, $3.50 à $3.75 le 50 lbs; N.-B., .92 à .96 le 10 lbs, $2.10 à $2.30 le 25 lbs, $4.10 à $4.35 le 50 lbs; *I.P.E.*, $1.02 à $1.10 le 10 lbs, $2.35 à $2.55 le 25 lbs, $4.50 à $4.75 le 50 lbs, $6.25 à $6.75 le 75 lbs.

Il y avait 24 nouveaux arrivages.

Oeufs, volailles, farine

MONTREAL (PC) — Prix de gros des oeufs aux distributeurs fournis par la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec: A-extra gros .78; A-gros .76; A-moyen .72; A-petit .62; A-peewee .40.

Volaille éviscérée: poulet frais catégorie A 2-3 livres 56; 3-4 livres .55; poule congelée 5 livres et plus .61; dindon lourd de catégorie A .76; léger .73; utilité .68.

Farine boulangère enrichie de première qualité, sacs de cent livres 13.30; farine boulangère de seconde qualité 9.30; prix de gros.

Foin, lot d'une tonne 50; paille 60; avoine nettoyée de l'Ouest no. 1, sacs de cent livres $6.50.

Céréales

A WINNIPEG

WINNIPEG (PC)—Le seigle à venir, qui avait perdu beaucoup de terrain au cours des derniers jours à la Bourse des denrées de Winnipeg, y a remonté la côte vendredi et il s'ensuit qu'à la fermeture les livraisons de seigle qui doivent être faites au cours des prochains mois ont enregistré une hausse de 15 cents.

Le lin et le colza ont cependant continué à régresser.

Le virement jeudi a été de 558,000 boisseaux de lin, de 1,858,000 de colza et de 710,000 de seigle.

A CHICAGO

CHICAGO (PA)—Les livraisons à venir de denrées agricoles ont avancé jusqu'à leurs limites vendredi à la Bourse des denrées de Chicago après que le gouvernement eut annoncé que les stocks de céréales étaient moins considérables qu'il n'avait été prévu.

Le soya à venir et les blés à venir ont avancé de 20 cents par boisseau, le maïs à venir a monté de 10 cents, les livraisons à venir d'avoine ont monté de six cents et l'huile de soya a monté de 100 points.

se situaient le 1er janvier à 934 millions de boisseaux, le niveau le plus bas depuis 1952. Les stocks de maïs enregistrent une baisse de huit p.c. par rapport à la situation il y a un an et les stocks d'avoine sont de 18 p.c. plus bas.

LA BOURSE

A New York

(AFP—AP)—Tendance irrégulière vendredi à Wall Street, où à la suite d'une séance peu active, l'indice des industrielles termine en baisse de près de 4 points, tandis que le nombre des hausses l'emporte sur celui des baisses.

Le marché a fluctué d'une façon étroite et erratique tout au long de la séance, les investisseurs manquant manifestement de conviction en dépit de l'annonce par plusieurs grandes banques commerciales d'une réduction de leur prime rate à 9 1-2 p.c., et l'activité s'est concentrée sur quelques titres vedettes.

Parmi ces derniers, figure American Motors, de loin à nouveau l'action la plus activement traitée et qui, clôturant avec un gain de 3-4 de point, a poursuivi sa hausse spectaculaire entamée à la fin de l'année dernière, tandis que General Motors perdait de son côté près d'un point aux automobiles. Par ailleurs, quelques baisses sensibles ont été notées aux chimiques, où Dupont perd 6 1-2 et Monsanto, 1 3-4 et aux mines d'or, où Dome recule de 5 5-8 et Homestake, de 3 1-2.

Philip Morris régresse de 1 1-2 aux tabacs, qui se sont généralement effrités, de même que les compagnies aériennes, chemins de fer, pneumatiques, aérospatiales, mécaniques et sidérurgiques. De leur côté, les pétroles ont hésité, clôturant en hausse ou en baisse d'une fraction.

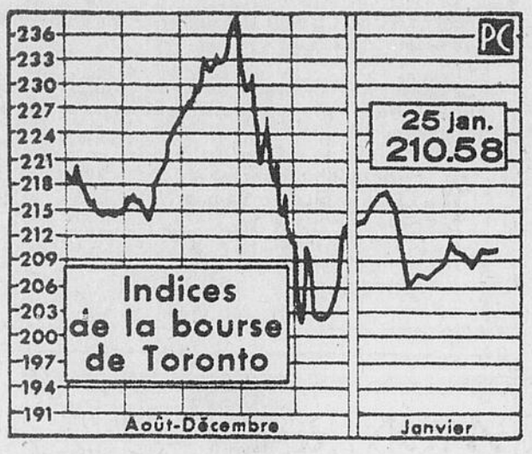
Exxon perd cependant un dollar de même que les pharmaceutiques, cinémas, télévision et aluminiums.

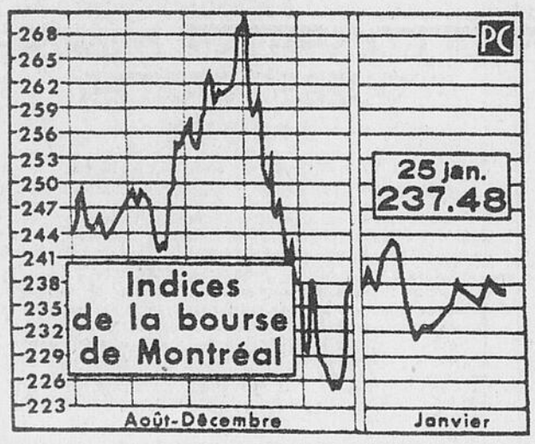
General Electric recule de 2 1-2 et International Paper avance de 1 3-8 aux électroniques et papiers, également hésitants. Par contre, les ordinateurs et matériels de bureau ont été plutôt soutenus, gagnant souvent une fraction, de même que les cuprifères, grands magasins et alimentaires.

La moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles recule de 3.69 et tombe à 859.39.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Ven.	Jeu.
Gains	733	665
Pertes	702	747
Inchangées	350	374
Total	1,785	1,786





A Montréal

MONTREAL (PC)—Tous les compartiments, à l'exception de celui des industrielles, ont progressé vendredi à la Bourse de Montréal, mais le nombre de transactions a été loin d'être très élevé.

Au fait, le virement se situe à 1,331,900 actions, au regard de 1,529,000 la veille.

Les banques montent de 2.42 et atteignent 263.40, les services publics, de .43 et atteignent 140.10, les papeteries, de .10 et atteignent 122.38, l'indice composé monte de .01 et atteint 221.06, mais les industrielles reculent de .45 et tombent à 237.48.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Ven.	Jeu.
Gains	120	97
Pertes	103	117
Inchangées	72	74
Total	295	288

Alcan, dont 58,469 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a baisse de 1 1-8 et est tombée à $34 1-8.

White Star Copper Mines, dont 79,500 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote est restée stationnaire, soit à 52 cents.

Canadian Pacific Ltd., en hause de 1-8 et au niveau de $15 5-8, annonce qu'il a acheté un tronçon de 57 milles de voie ferrée au Maine et qu'il l'a acheté de Maine Central Railroad Co., de Portland, Maine.

Thomson Newspapers Ltd., inchangé à $11 3-4, s'est porté acquéreur du quotidien Times Journal, de St. Thomas.

Les pétroles ont été mixtes. Parmi les gagnants, on voit Texaco Canada à $51, un gain de 2, Aquitaine à $27 5-8, un gain de 1-2, Hudson's Bay Oil and Gas à $5, un gain de 3-8, Husky Oil à $12 3-4, un gain de 1-4, Pan Ocean Oil à $16 1-4, un gain de 1-8. D'autre part, Gulf Canada à $32 1-4 recule de 1-4 et Imperial Oil à $40 3-8, de 1-8.

1-2, Royal Trust à $26, de 1-2, Dominion Textile à 9 1-2, de 1-2, la Banque Mercantile à $20, de 3-8, Price Co à $13 5-8, de 1-4 et Southam Press, à $26, de 1-4.

Parmi les perdants, on voit Falconbridge Nickel à $60, une baisse de 2, Systems Dimensions à $12 3-4, une baisse de 1 3-4, Canadian Industries à $18, une baisse de 5-8, Dome Petroleum à $42 1-2, une baisse de 1-2, Quebecor à $12 1-2, une baisse de 1-2, Domtar à $21 1-2, une baisse de 3-8 et Rio Algom Mines à $34, une baisse de 1-4.

International Nickel à $37 1-8 et en hausse de 1-8 a eu un virement de 25,418 actions.

Gold Hawk Mines, en baisse de 1 cent et au niveau de 56 cents, a eu un virement de 63,950 actions.

A Toronto

TORONTO (PC) — Les cours ont monté vendredi à la Bourse de Toronto et l'activité y a été grande.

L'indice industriel monte de .24 et atteint 210.58, l'indice de l'or, de 3.06 et atteint 555.17, les métaux de base montent de 1.08 et atteignent 104.11 et les pétroles de l'Ouest, de .56 et atteignent 266.36.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Ven.	Jeu.
Gains	272	275
Pertes	229	226
Inchangées	231	222
Total	732	723

Le virement se traduit par l'échange de 3.77 millions d'actions d'une valeur totale de $28 millions, au regard de 3.69 millions d'actions d'une valeur totale de $27.84 millions la veille.

Le bâtiment, l'immeuble, les banques et les services publics sont au nombre des gagnants et l'industrie alimentaire, les grands magasins, les produits chimiques et les mines industrielles se classent parmi les perdants.

A Londres

LONDRES (PC) — Les cours étaient irréguliers et l'activité terne, vendredi, à la Bourse de Londres.

L'indice du Financial Times a fléchi de 1.5 point à 316 au milieu de la séance.

Les titres canadiens étaient irréguliers, de légers gains ayant été réalisés par Brascan, Bow Valley et Algoma Steel. Price, Pacific Pete, Gulf, Hudson's Bay Oil and Gas et Power Corp. ont perdu du terrain. Les valeurs bancaires ont légèrement fléchi.

Emission de $100 millions du CDC

TORONTO (PC) — Le conseil d'administration de la Corporation de développement du Canada a approuvé l'émission de $100 millions d'actions privilégiées qui sont placées privément par le truchement d'institutions financières.

Les actions privilégiées cumulatives portent un intérêt de 5.75 p.c. Un million est émis à $100 l'action.

Une caractéristique de l'émission, c'est que l'actionnaire a le droit de racheter ses actions au pair ainsi que les dividendes accrus et impayés en aucun temps après cinq ans. De plus, la Corporation a le droit de rachat après cinq ans.

Le produit sera utilisé pour payer une dette bancaire à court terme que la Corporation a contractée pour l'aider à financer l'achat d'une grande quantité d'actions de Texasgulf Inc., de New York.

On dit que les banques sont les grands acheteurs de l'émission et que les administrateurs de fonds de retraite ne s'y intéressent pas beaucoup, à cause de situations fiscales différentes.

Obligations

MONTREAL (PC)—Marché montréalais des obligations.

A long terme: Canada en hausse de 3-8; provinces en hausse de 3-8; sociétés en hausse de 1-8.

A court terme: Canada en hausse de 20 cents.

Dividendes

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire. Canadian General Electric Co. Ltd., 25 cents, le 1er avril, aux actionnaires inscrits le 11 mars.

Dominion Scottish Investment Ltd., l'action priv. à 5 p.c., 62 1-2 cents, le 28 fév. aux actionnaires inscrits le 15 fév.

Dover Industries Ltd., 12 cents, le 1er mars, aux actionnaires inscrits le 11 fév.; l'aciton priv., 15 cents, le 1er avril aux actionnaires inscrits le 11 mars.

GBC Capital Ltd., l'action priv., 65.625 cents, le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Hughes Tool Co., 10 cents US, le 28 fév. aux actionnaires inscrits le 5 fév.

Island Telephone Co. Ltd., 16 1-4 cents, le 15 mars, aux actionnaires inscrits le 28 fév.

Loblaw Inc., 10 cents US, le 1er mars aux actionnaires inscrits le 8 fév.

C.A. Pitts Engineering Construction Ltd., classe b, 5.1 cents; classe c, six cents, une hausse de un cent; payables les deux le 27 fév. aux actionnaires inscrits le 5 fév.

Standard Brands Inc., 45 3-4 cents US, le 15 mars aux actionnaires inscrits le 15 fév.

Standard Oil Co., 80 cents US, une hausse de 13 cents, le 10 mars aux actionnaires inscrits le 6 fév.

Steetley Industries Ltd., 12 cents, le 15 mars aux actionnaires inscrits le 15 fév.

Texaco Inc., 50 cents, une hausse de six cents, en fonds US, le 8 mars aux actionnaires inscrits le 5 fév.

Tru-Wall Concrete Forming Ltd., quatre cents, le 28 fév. aux actionnaires inscrits le 14 fév.

Devises étrangères

MONTREAL (PC)—Voici les taux des devises tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud rand	**1.49**
Allemagne mark	**.3560**
Australie dollar	**1.485**
Autriche schilling	**0.4900**
Bermudes dollar	**1.0200**
Belgique franc	**.0233**
Brésil cruzeiro	**.1660**
Bulgarie lev	**.9213**
Chine yuan	**.4925**
Danemark couronne	**.1550**
Espagne peseta	**.0169**
Etats-Unis dollar	**.9945**
France franc	**.1920**
Hongrie forint	**.0945**
Italie lire	**.001525**
Japon yen	**.003360**
Mexique peso	**.0805**
Norvège couronne	**.1730**
Pays-Bas florin	**.3400**
Pologne Zloty	**.0500**
Roumanie leu	**.1660**
Royaume-Uni livre sterling	**2.2050**
Suède couronne	**.2120**
Suisse franc	**.2990**
Tchécoslovaquie couronne	**1.900**
Union soviétique rouble	**1.3395**
Venezuela bolivar libre	**.2336**
Yougoslavie dinar	**.9600**

Le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar US a baissé de 4-25 vendredi à Montréal et y est tombé à $0.98 23-25 et la livre sterling y a baissé de 63-100 et y est tombée à $2.17 31-50.

A New York, le dollar canadien a monté de 17-100 et atteint $1.01 9-100 et la livre sterling a baissé de 3-10 et est tombée à $2.20.

Le franc

PARIS (Reuter) — Les transactions ont été calmes vendredi matin sur le marché des changes de Paris où le dollar a été coté à 5.2100-5.2150 pour le franc commercial après avoir ouvert à 5.2100-5.2200.

La monnaie américaine a d'autre part été cotée 5.3200-5.3250 contre le franc financier après un cours d'ouverture de 5.3250-5.3400.

L'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd. cotait l'argent canadien, vendredi, en devises américaines, à $3.972 l'once de Troyes.

L'or

A PARIS

PARIS (AP) — Voici les cours de l'once d'or à la clôture sur les principaux marchés mondiaux, en dollars américains:

Londres	$140.90
Paris	$142.12
Francfort	$139.47
Zurich	$141.00
Hong Kong	fermé
Beyrouth	$4,418 le kilo.

A LONDRES

LONDRES (Reuter) — L'once d'or fin valait $138.40 vendredi, sur le marché européen de l'or, comparativement à $135.25 jeudi.

A Paris, le napoléon se transigeait à $225.20 au regard de $217.80 la veille. L'aigle valait 575.00 francs comparativement à $558.00 jeudi.

A ZURICH

ZURICH (AP) — Après avoir atteint à l'ouverture, le cours record de $142-$144 l'once, l'or est retombé à $137.50-$139.50 l'once en début d'après-midi, à Zurich.

Le cours de clôture, jeudi, était de $136-$138.

Les spécialistes se déclarent incapables d'expliquer la forte et subite demande du début de séance.

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes	Haut	Bas	Fer.	Ch.	Net
A et B						
Abitibi	9320	$12¼	12⅛	12¼		
Abitbi 7½p	100	$49	49	49	–	½
Acklands	2720	$13½	13⅛	13½		
Acres Ltd	332	$10¼	10¼	10¼	–	⅛
Acres A pr	z20	$43	43	43		
Acres wt	720	125	125	125		
Afton Min	400	$8¼	8⅛	8⅛	+	¼
A.G.F.M	300	310	310	310		
Agnico E	9012	$10¾	10⅜	10⅜	–	⅛
Agra Ind	400	$9¾	9⅜	9⅜	–	⅛
Akaitcho	9700	263	255	260	+	3
Albany	22400	73	70	70	–	3
Alt East G	1915	$7⅜	7¼	7¼	–	⅜
Alt Gas	10855	$11⅜	11¼	11¼	–	⅛
Alta Nat	300	$18½	18½	18½	–	⅛
Alcan	12933	$35¼	34⅛	34¼	–	⅜
Alcan pr	145	$24	24	24	–	½
Algo Cent	975	$13	12¾	12⅞	+	⅛
Algoma St	7685	$22¼	22	22		
Algonq pr	240	425	425	425		
Allarco Dv	100	$7⅜	7⅜	7⅜	–	⅛
Alliance B	200	$8½	8⅜	8⅜	–	¼
Alminex	300	$7⅛	7⅛	7⅛	+	⅛
Alpa Ind	900	$8	7¾	8		
Alum 4½ p	590	$34½	34½	34½		
Am Larder	3000	66	65	65	–	5
Andres W	550	$22	21⅜	21⅜	–	⅜
Anglo-cn	100	$16¼	16¼	16¼	–	⅛
Ang CT 4½	100	$26	26	26		
Ang CT 290	z20	$35	35	35		
Ang U Dev	500	88	88	88	–	3
Anthes C p	z20	$66	66	66		
Aquitaine	1965	$27⅜	27½	27½	+	¼
Argosy	1500	26	26	26		
Args 250 p	105	$31⅞	31⅞	31⅞	–	⅜
Argus B pr	z5	$34¼	34¼	34¼		
Argus C pr	8242	$12¼	12¼	12¼		
Asamera	4110	$12¾	12⅜	12½	–	⅜
Asbestos	800	$17⅞	17½	17¾	+	¼
Ashland pr	200	$24	24	24		
A Porc	15087	180	156	175	+25	
Atco A	1100	$15⅞	15½	15⅞	+	½
Atl C Cop	2428	56	56	56	–	3
Atlas Yk	9200	19½	18	18½	+	½
Auto-El	400	$6½	6½	6½	+	⅛
Avoca M	3000	60	60	60	–	5
Bad Boy	2100	$6	6	6		
Balindery	6800	135	125	130	+15	
Banister C	1000	$18½	18½	18½	–	⅜
Bankeno	4050	$5	460	495	–	5
Bank Mtl	5925	$19¾	19⅜	19½	+	⅛
Bank N S	9357	$36¼	35⅜	36¼	+	¾
B Cdn Nat	100	$17⅝	17⅝	17⅝	–	¼
Barex	2000	8½	8½	8½	+	½
Bartaco	200	110	110	110		
Baton B	4425	$5⅛	5	5⅛		
Bell Canad	8176	$40⅛	40	40⅛	+	¼
Bell A pr	309	$44	44	44	+	⅜
Bell B pr	105	$45⅞	45⅞	45⅞	+	⅛
Betlm	2722	$14⅜	14	14⅜	+	⅜
Bl Hawk	2700	69	68	69	+	1
Blkwod A	1300	435	425	425	–	25
Block B	26225	380	365	375	+	5
Bonanza I	7325	290	265	285	+25	
Bunty	122354	135	110	130	+14	
Bovis Cor	4700	190	186	189		
Bow Valy	1300	$28½	28⅛	28⅜		
BP Can	12852	$13¾	13⅛	13¾	+	⅜
Bralor Res	8320	254	245	254	+	9
Bramalea	3600	$6¼	6⅛	6⅛	–	⅛
Brameda	1557	61	58	61	+	5
Brscn A	19261	$16¼	16	16¼	+	⅛
Brenda M	3150	$7⅝	7¼	7⅜	+	⅜
Brinco	1910	$5¼	5	5¼	+	⅛
BC Forest	1300	$17½	17½	17½		
BC Sugar A	z75	$20	20	20		
BC Phone	112	$51	51	51	+	½
BCPh 5¾ p	z35	$68½	68	68		
Brooke pr	z40	$19	19	19		
Broul R	8300	70	68	70	+	4
Brunswk	931	485	475	475	–10	
Budd Auto	1000	$8¼	8	8	–	½
Budd A w	400	350	335	335	–20	
Burns Fds	200	$14¼	14¼	14¼	–	⅜
C						
Cad Dev	2275	$15½	15¼	15½	+	½
Cal Pow	23300	$22¾	22½	22¾	–	¼
Calvert	5500	22	22	22	–	½
C Mine	33000	25	24	24	–	1
Camfl	36150	$22	21½	21½	+	⅛
C Chib	90205	$8⅞	7⅜	8⅜	+	1
Camp RL	900	$86½	84	86½	+1	½
Campau A	2979	$8⅜	8½	8⅜	+	¼
Campu 7p	700	$10⅛	9⅞	9⅞		
Can Cem L	300	$12⅜	12⅜	12⅜	+	¼
C Geother	2700	168	156	168	+	8
Can Malt A	200	$28	27¾	27¾	–	½
CNor W	60175	$9⅜	8⅜	8¾		
C Pakrs C	135	$23½	23½	23½	–	¼
Can Perm	700	$17¼	17¼	17¼		
CS Pete	5740	$5½	5¼	5½		
C Tung	2530	300	295	295	–10	
C Bonanza	6600	155	143	155	+10	
C Cabl	26710	$15½	15¼	15¼		
Cdn Can A	200	$9	9	9	–	¼
Cdn Cel	3490	$5¾	5⅜	5¾	+	¼
C Curtis	500	51	51	51	+	1
Cdn Equty	200	$16¼	16¼	16¼		
C Ex Gas	5400	335	320	330	–	5
CGE pr	z50	$27⅜	27⅜	27⅜		
C Homestd	5586	$7¼	7⅛	7¼	+	⅛
C Hydr	930	$7½	7¼	7½		
C Hydr pr	100	$14¼	14¼	14¼		
C Im B	12505	$27¾	27⅛	27¾	+	½
C Ind Gas	4280	$8⅞	8⅜	8⅜	–	⅛
CIL	2275	$18½	18	18⅜	–	⅛
C Int Pow	100	$12	12	12	+	⅛
C Lencour	1000	14	14	14	–1	½
CLI Pete	2000	17½	17½	17½		
C Manoir	1600	395	375	395	+25	
C Mal	15700	51	49	49	–	2
C Marconi	1155	370	370	370	–10	
C Memolal	475	310	310	310	–10	
C Merrill	100	$5¼	5¼	5¼	+	¼
C Ocdental	1150	$11⅜	11	11¼	+	¼
CP Inve	4240	$16¾	16⅜	16¾	–	⅛
CP Inve pr	350	$33¼	33¼	33¼	–	¼
CPIn w	13400	300	290	300	+	4
CP Ltd	9685	$15¾	15⅜	15½		
C Reserve	1300	470	460	470	+10	
Cdn Sup O	125	$59⅜	59⅜	59⅜	–	¼
Cdn Tire	z55	$43¾	42½	42½		
Cdn Tire A	2287	$44¼	42¾	43	–1	⅜
C Utilties	748	$10½	10½	10½	+	¼
C Util $1.25	555	$21½	20¾	21½	+1	½
C Util w	1048	325	325	325	+25	
Canron	625	$19⅜	19⅜	19⅜	+	⅝
Capit Div	3000	37	34	34	–	3
Carl OK	7295	410	390	410	+10	
Carl OK A p	z10	$23⅜	23⅜	23⅜		
Carl OK B p	100	$29	29	29	+	¾
Carma D	100	$9	9	9	+	¼
Carrier w	z200	60	60	60		
Cassiar	300	$11¾	11⅜	11¾		
Cassidy L	100	$5	5	5		
CC Yachts	350	340	340	340		
Celanese	2165	$5⅜	5	5		⅛
Celan 175 p	100	$20½	20½	20½		
Ctl Fund A	600	$11¾	11¾	11¾		
Cent Pat	1500	115	114	114	–	1
Chmly	20100	270	263	270		
Chib-K	10500	25	24	25		
Chrysler	2283	$17⅜	17⅛	17⅛	–	½
City Sav T	500	$10¼	10¼	10¼	–	⅛
Clarcan	z71	480	455	455		
Coch W	21400	134	125	130	–	4
Cckfield	400	$5½	5¼	5¼	–	⅛
Coin L	12000	21	20	21	+	½
Coldstm	200	265	265	265	+	3
Coles Book	220	$7⅛	7⅛	7⅛	–	⅛
Co Met	13000	14	12	12	–	3
Cominco	2280	$34	33⅜	33¾	–	¼
Com Cap	250	245	245	245		
C Holiday I	220	$6⅞	6¾	6¾	–	⅛
Computel	520	$6¾	6½	6½	–	½
Comtech	200	345	345	345	+	5
Conduits	550	$9½	9½	9½	–	¼
Conia	35982	193	170	192	+17	
Conn Bath	150	$26⅜	26⅜	26⅜		
Con Bath p	z50	$18	18	18		
Con Bath w	2070	209	204	204	+	1
C Bath 68 w	100	$15	15	15		
Con Bldg	6610	305	299	305	+10	
C Fardy	31050	155	137	147	+	2
C Durm	11500	60	58	60		
C Marben	2500	72	71	71	+	1
C Morisn	900	185	183	185		
Con Nichol	2000	10	10	10		
Cons Pr	36300	138	135	135	–	5
C Rambler	300	258	258	258	–	2
C Rexpr	17500	35	33	35	+	2
Con Distrb	860	$13	12⅝	13	–	⅛
C Gas	11600	$17⅜	17	17⅜	+	⅜
Con Gas A	z15	$73	73	73		
Con Glass	1044	$9	8¾	8¾	–	¼
Conwst	40900	485	455	485	–	5
Cooper C	100	$9⅛	9⅛	9⅛	+	⅛
Cop Fields	8600	154	150	153	–	2
Corby vt	460	$20⅛	20⅛	20⅛	–	⅜
Corby B	300	$20½	20½	20½	+	½
Cornat Ind	2300	435	425	435	+10	
Coronatn	100	225	225	225		
Corp Food	z92	400	390	400		
Cr Food A	z23	$27⅞	27⅞	27⅞		
Coseka R	600	240	240	240		
Costaiin R	2260	$7½	7¼	7¼		
Costin R w	900	295	280	285	+15	
Courvan	1000	18	18	18		
Craigmt	1700	$6⅜	6⅛	6⅛	–	⅛
Crestbrk	200	$8	8	8		
Cstland	8000	18	17½	18		
Crwn Life	500	$70⅜	70	70	–	⅛
Crow Nest	z30	$26¼	26¼	26¼		
Crush Intl	700	$9	8⅞	8⅞	–	⅛
Cuvier M	4050	275	265	265	–10	
D à G						
Dale R	750	$9½	9¼	9¼	–	¼
Dalmy A	250	$5½	5½	5½		
D Aragon	7000	19	17	19	+	2
Dawson D	400	$8⅜	8⅜	8⅜		
Denison	1920	$52	51¼	51¾	+	½
Dicken	28580	$8⅛	7⅝	8		
Discovry	800	138	135	138	+	8
Distl Seag	3024	$41½	41¼	41½	+	¼
Doman I	100	$8¼	8¼	8¼		
Dome	541	$180¾	175¼	176½	–	½
D Pete	13960	$44	42¾	42¾		
D Bridge	225	$36¾	36½	36¾	+	¼
D Citrus	200	$7⅞	7⅞	7⅞	+	⅜
D Explor	3000	56	55	55		
Dofasco	8610	$28⅛	28⅜	28½	+	⅛
Dom Store	650	$12⅜	12½	12½	–	⅛
D Textile	3100	$9½	9⅛	9¼	+	⅛
Domtar	2053	$22	21⅛	21⅛	–	¾
Douglas L	200	325	325	325		
DRG Ltd A	200	$7⅛	7	7⅛	+	⅛
Dr Mc C A	620	$14	14	14	–	¼
Dunde Pal	4066	37	35	37		
Du Pont	z75	$25	25	25		
Dylex Ltd	150	$6½	6½	6½		
Dylex L A	300	$6	6	6	+	⅛
Dynasty	8760	$9	8¾	8⅞	+	⅛
Estn Can S	233	$15½	15½	15½		
E Mal	11100	$7	6¾	6⅞	–	⅛
East Sull	811	240	235	238	+	3
Eddy Mtch	700	$16½	16	16½	+	1
E-L Fin	4000	$7⅜	7	7	–	¼
E-L Fin w	300	190	190	190	–30	
Electro Itd	465	$8¾	8¼	8⅜	–	⅛
Elks Stors	200	$13	13	13		
Emp Life	z12	$7⅞	7⅞	7⅞		
Exquisite	z50	205	205	205		
Fairview	550	$23⅜	22¾	22¾	–	½
Falcon C	3020	$11	10⅞	11		
Falcon	2070	$60¼	59½	59⅞		
Fed Ind	10500	$6	5¾	5¾	–	¼
Fields S	450	$14⅜	14⅜	14⅜	+	⅛
Finning T	100	$11	11	11		
F City Fin	1100	$10	9¾	10		
F City F wt	1900	470	465	470	+20	
F Mar	500	66	66	66		
F Orenada	5500	15	14	14	–	1
Fittings	z10	$20	20	20		
Foodcrp Lt	3000	125	121	121		
Foodex S	1800	490	480	490		
Ford Cnda	220	$76	75¾	75¾	+	¼
Fort Relnc	1000	24	24	24	+	1
F Sea A pr	1100	$8⅛	8	8⅛	+	⅛
F Season w	300	285	285	285	+	5
Francana	2200	$11	10⅜	10⅜	–	⅜
Fraser	100	$23	23	23	+	½
Frobex	8028	30	24	30	+	8
Fruehauf	200	$8	7⅞	8	+	½
GH Steel	600	$6⅞	6⅞	6⅞	+	⅛
Galt Mi Irn	400	$5⅜	5	5⅜	+	⅛
Gaz Metr	306	$6	5⅞	6		
Gaz M 66w	600	160	160	160	+	5
Gen Baker	200	310	310	310	+10	
GMC	1665	$50½	49⅜	49⅜	–1	⅛
Genstar L	614	$16⅜	16½	16¾	+	⅛
Gnstar L w	200	$5	5	5	+	5
Gnt Masct	8500	230	220	230	+	8
Giant Yk	3375	$23¼	22⅜	22½	+	¼
Gibral	16585	$11½	11⅛	11¼		
Glendale	200	$7⅜	7⅜	7⅜		
Golun	14300	89	78	89	+12	
Goldray	4000	47	44	44	–	3
Goldrim	2000	6½	6½	6½	–	½
Gozlan	100	$8½	8½	8½		
Granduc	200	350	350	350	–15	
Gt COilsds	975	$11	10⅞	11	+	⅛
GL Nickl	900	255	250	250	–	5
GL Paper	525	$24¼	23¾	24	+	⅜
GL Pap w	150	$6⅛	6⅛	6⅛	+	⅛
GN Capital	450	$6	6	6	–	⅛
Gr Plains	2100	$29½	29	29½	+	¼
Gt W Life	146	$59	59	59	–2	½
G West wt	z300	95	95	95		
Greb I B	725	$13⅜	13	13⅜	+	½
Greb I C	200	$13½	13½	13½	+3	¼
Green A L	100	210	210	210	–30	
Green Pnt	4435	7	7	7		
Greyhnd C	1000	70	70	70	+10	
Guar Trst	z187	$11	10⅞	11		
Gulf Can	8572	$32½	32⅛	32¼	–	¼
H à L						
Halifax D	1100	210	210	210		
Hallnor	z100	80	80	80		
Hambro C	1700	405	390	390		
H Group	400	$7⅞	7½	7⅞	+	⅛
Ham Tr	320	$10½	10½	10½	+	½
Hardee	2700	115	105	115	+10	
Hard Crp A	1700	$5½	5⅜	5½		
Harlequin	200	$12¼	12	12		
Harris J S	1470	$8	7¾	7¾	–	¼
Hawker S	600	$5¼	5¼	5¼		
Hayes D A	352	$7	6⅞	6⅞	–	⅛
Hedway C	1500	450	450	450		
Hollinger	425	$45¼	45	45		
Homco Ind	1100	400	400	400		
Home A	4261	$53¼	52½	53	+	½
Houston O	3900	295	290	291		
Hoden DH	500	$5⅜	5¼	5¼	–	⅛
Huds Bay	1554	$26¼	25⅜	25¾	–	¼
H Bay Co	2365	$17½	17⅛	17¼		
HB Oil Gas	650	$45	45	45	+	⅛
Hu-Pam	6000	33	33	33	+	1
HD nv	z35	$15	15	15		
Huron Eri	100	$27½	27½	27½	–	¼
Husky Oil	3072	$21⅜	21⅛	21⅜	+	½
Husky D w	1000	$7	6¾	6¾	–	⅜
Husky E w	2200	$9½	9¼	9¼		
Hydrd	32068	53	46	48	–	2
IAC	3250	$17¼	17	17⅛	+	⅛
IAC wt	600	$5¼	5	5¼	+	¼
Imasco	130	$28⅜	28⅜	28⅜	–	⅜
Imp Gen w	z400	21	21	21		
Imp O	10330	$40½	39⅞	40½	+	⅛
Indal Can	600	$12⅝	12½	12½	–	¼
Indusmin	z1	$9¼	9¼	9¼		
Ind Adhes	500	$13½	13¼	13¼	–	¾
Inland Gas	2783	$10	9⅞	10	+	⅛
Inter-City	7700	$5¾	5½	5⅝	+	⅛
Inter C B w	2676	360	350	360	+10	
Intrmetco	1000	400	400	400	–10	
IBM	98	$241	241	241	–	4
IMC	z50	$38	38	38		
Intl Mogul	1400	$9	8¾	9	+	¼
I Mogul A	750	$16½	16⅛	16½	+	⅜
Inco	36190	$37½	37	37⅛		
Int Obaska	1000	35	35	35	–	2
Interpool	1800	$12½	12	12½	–	⅛
Intpr Pipe	2250	$21⅞	21¾	21⅞	+	⅛
Int Pipe w	2935	$7⅜	7	7⅛	+	⅛
Ipsco	1465	$14¼	14	14	–	¼
Inter Tech	3000	30	28	30	+	2
Inv Grp A	300	$8½	8½	8½		
Irwin T A	2660	340	300	330	+30	
ITL Ind	4500	300	265	300	+35	
ITL Ind pr	105	$11¾	11¾	11¾	+	¼
IU Intl	10150	$16¾	16½	16⅝		
Ivaco Ind	250	$10⅜	10⅜	10⅜	+	⅛
IWC Com	200	225	220	225		
Jannock	2200	$6⅝	6½	6⅝		
Jannock D	200	$6⅝	6⅝	6⅝	+	¾
Jannock A	z5	$12½	12½	12½		
Jelex	7500	18	16	18	+	2
Joliet	10000	25	24	25	+	1
Jonsmith	6000	8	7	8	+	1
Jorex Ltd	9050	90	86	87	–	6
Joutel	2500	43	43	43		
Kaiser Re	2900	435	420	420	–10	
Kam Kotia	7100	90	85	85	–	6
Kaps Tran	1600	465	455	455	–15	
Keen Ind	800	$10¼	10¼	10¼		
Keeprite B	640	$6⅞	6¾	6¾	–	¼
Kelsey H	300	$8⅞	8⅞	8⅞	+	⅛
Kenting	300	$6¼	6¼	6¼	+	⅝
Kerr Ad	59080	$15¼	14⅜	15	+	⅜
K Anacon	3000	27	27	27	–	1
Koffler	3225	$5⅛	495	495	–17	
Koffler A p	300	$8¾	8¾	8¾		
Koffler w	500	180	180	180	+10	
Labatt A	750	$21⅝	21¾	21⅝	+	¼
Labatt A p	1050	$21⅞	21¾	21¾	–	¼
Lacanex	5000	76	72	72	–	3
Lacanex w	5000	25	25	25	–	1
Laidlaw T	1750	$8⅞	8½	8½	–	⅜
Lakehead	3000	18	17½	17½	–	½
LOnt Cem	2650	385	385	385	–	5
L Shore	4761	$6½	6	6⅜	+	¼
La Vrndr	200	$6	6	6	+	¼
Langis	2000	8	7	7	–	1
Lasitr Km	500	75	75	75		
Laurasia	9750	58	56	58	+	4
Lau Fin	1130	$9¼	9	9¼	+	¼
Lau Fn 140	z25	$18	18	18		
Lau F 2.00	500	$24½	24½	24½		
Leigh Inst	670	425	420	420	–	5
Leons Frn	400	$9¼	9¼	9¼		
Levy A pr	200	$5½	5½	5½	+	⅜
Life Inv	z50	32	32	32		
Linc A p	120	$24⅞	24⅞	24⅞	–	⅛
LL Lac	2725	280	275	275	–	1
Lob Co A	1516	$5⅛	5	5⅛	+	⅛
Lob Co B	1088	$5	495	495		
Lob Co pr	z50	$25¾	25¾	25¾		
Lochiel	3500	271	265	270	+	1
Loeb M	1850	370	365	370	+	5
Lost River	1300	286	285	286	+	1
Lytton M	400	115	115	115		
M à O						
MH Cable	z10	$12⅛	12⅛	12⅛		
MB Ltd	4330	$29¼	28¾	29¼	+	⅜
Madeline	1200	445	440	445	+	5
Madsn	42503	365	350	365	+10	
Magna Int	400	$8⅞	8⅝	8¾	–	⅛
Magnetcs	3000	75	72	75	+	5
Maislin I	200	$6⅜	6¼	6⅜	+	⅜
Malartic	2642	166	165	165	–	4
Man Ba	58230	160	150	159	+10	
M Lf Mills	200	$19⅜	19⅜	19⅜	–	½
Marcana	8333	17	16	17	+	½
Mrtme Ele	100	$9½	9½	9½		
Maritime	264	$18¾	18¾	18¾	–	⅛
Markel F	600	$5⅛	5⅛	5⅛		
Martin	34900	38½	36	37		
Mass Fer	4544	$16⅝	16¼	16⅝	+	⅛
Match	45000	15½	14½	15½	+	½
Mattgmi	100	$31	31	31	–	½
Mc Intyre	200	$51	51	51	+	¼
McLaghln	100	$18½	18½	18½		
McLagn w	1500	$9½	9¼	9¼		
Ment	58700	330	293	320	+20	
MEPC	200	$9⅛	9⅛	9⅛		
MEPC p	z25	$18	18	18		
Mercantil	3978	$20	19¾	20	+	⅜
Merland E	2000	215	210	210	+	5
Meta Uran	1000	15	15	15	+	1
MICC	466	$15½	15½	15½	–	⅜
Microsyst	255	$6¾	6⅝	6¾	+	⅛
Mindamr	7000	375	355	370	+15	
Moffat	100	$9	9	9	+	1
Molson A	6809	$23	22⅝	22⅝	–	¼
Molson B	300	$21¾	21⅜	21¾	+	¾
Monarc W	100	220	220	220	+10	
Moneta P	1000	61	61	61	+	2
Mon A	12000	29	28	29		
Moore	4630	$50⅛	49¾	49⅞		
Morse A	1000	$13½	12½	13½	–1	¾
Mt Wright	4500	20	19	20		
MPG Inv	600	400	400	400	–10	
Multi-Mi	500	54	54	54	–	1
Murritt P	325	205	205	205	–	5
Mymar M	1000	50	50	50	+	2
Nabrs Dlg	200	$13¼	13¼	13½	+	¼
NaChrs I	3970	$7⅜	7¼	7⅜	+	⅛
Nat Groc p	z15	$22½	22½	22½		
Nat Pete	3100	38	37	37	–	1
Nat Sea A	200	$15	15	15		
NBU Mine	3200	290	285	290		
Neonex	5600	275	260	275	+15	
New Ath	6515	23	21	21	–	1
NB Tel	682	$13⅜	13½	13⅜	+	⅛
N Cal	33500	37	34	34	–	4
Newconx	550	$5½	5⅜	5½	+	¼
N Dimens	1000	14½	14½	14½	+	½
N Gvue	33500	19½	18	18	–	2
N Provid D	1000	27	27	27		
N Que Ragl	1750	$6⅜	5	6¼	+1	¼
N Sen	15500	15	15	15		
N York Oil	z250	72	72	72		
Niag Struc	400	$15	13¾	15	+2	½
Nia Wire B	100	$11⅛	11⅛	11⅛	+	⅛
Nick Rim	2000	10	10	10	–	½
Noble M	4100	86	83	86	+	3
Noma Ind	400	$6⅛	6	6⅛	+	⅛
Nor Acme	6500	19½	18½	18½	+	½
Noranda A	4811	$48⅜	48	48¼	+	¼
Norbaska	2400	20	20	20	+	1
Nordair L	600	345	335	345	+20	
Norlex e		See list below.				
Normick P	2000	475	475	475	+25	
N Canada	4000	66	61	64	–	5
NCtrl G	14018	$12⅜	12	12¼	+	¼
Nor Ctl B p	275	$24	24	24	+	⅜
NRD Min	500	38	38	38	+	4
NSI Mark	1000	135	135	135		
Numac	600	$16	16	16		
NuWest D	1100	$9	9	9		
NW Fin	800	170	170	170		
Oakwod	189493	245	220	223	–	3
Obrien	59300	154	143	147

Iles du Pacifique

Le pétrole pourrait être à l'origine de nombreuses contestations de souveraineté

TOKYO (AP) — Outre les Paracels, que les Chinois ont prises la semaine dernière aux Sud-Vietnamiens, plusieurs îles sont un objet de conflit dans le Pacifique et pourraient être à l'origine de troubles graves.

Elles sont pour beaucoup, comme les Paracels, inhabitées et ne sont visitées qu'occasionnellement par des pêcheurs, mais la mer qui les entoure pourrait recéler du pétrole, ce qui explique l'intérêt qu'elles suscitent.

Depuis quelques années, et jusqu'à l'incident des Paracels, il n'y avait guère eu de cliquetis de sabre à leur propos. Dans le climat actuel de détente, on n'en attend guère pour le proche avenir. Mais un changement de régime ici ou là, ou un changement de politique pourrait modifier la situation.

Les quatre îles au nord d'Hokkaido, prises par l'URSS lors de la Seconde guerre mondiale, sont le seul obstacle à la conclusion d'un traité de paix entre Moscou et Tokyo. Des incidents multiples se sont produits au large, où la marine soviétique a arraisonné des chalutiers japonais, et c'est un sujet permanent de friction entre les deux pays.

FORMOSE

Taiwan-Formose-est la plus grande des îles contestées. Siège de la République nationale de Chine, avec 15 millions d'habitants, une économie en expansion et une formidable puissance militaire, elle est revendiquée par Pékin. Son sort ne paraît pas devoir être réglé avant longtemps.

Les Etats-Unis sont engagés à défendre Taiwan ainsi que les îles Pescadores, voisines, si elles sont menacées ou envahies par Pékin.

La position des îles occupées par les nationalistes, à proximité de la côte chinoise—certaines n'en sont distantes que d'un kilomètre—est plus obscure. Deux d'entre elles, Quency et Matsu, sont des îlots fortifiés et possédant une nombreuse garnison. En 1958, elles ont été au centre d'un énorme bombardement qui paraissait être le prélude à une invasion par les communistes. Les Etats-Unis parurent alors prêts à intervenir pour les défendre.

Elles sont demeurées la propriété des nationalistes, mais continuent à être l'objet de bombardements symboliques depuis la côte chinoise, bombardements auxquels les nationalistes répondent tout aussi symboliquement. Les obus échangés contiennent des tracts. Dans le climat actuel de détente, la possibilité que Pékin envahisse Taiwan ou Quencey et Matsu par la force paraît éloignée. Pékin paraît plutôt chercher un rapprochement avec les nationalistes.

SABAH-OKINAWA

La troisième île disputée—pour être plus exact il s'agit d'une partie seulement de l'île—est Sabah, à l'extrémité nord de Bornéo. Elle est aux mains de la Malaisie, mais les Philippines la revendiquent, en vertu du testament laissé par un ancien sultan. Malgré quelques raids épisodiques, Manille ne paraît pas vouloir réellement s'en emparer.

Jusqu'à son retour à la souveraineté japonaise en 1972, Okinawa fut une pomme de discorde entre les Etats-Unis et Tokyo. Les îles Senkaku, à l'ouest, eurent les honneurs de l'actualité en 1970, quand les nationalistes chinois accordèrent des droits d'exploration de pétrole à une société américaine.

Cet archipel de huit rochers qui se trouve à 150 milles au nord-est de l'extrémité nord de Taiwan, est revendiqué par Formose, la Chine et le Japon. Les Japonais ne paraissent pas prêts à renoncer à leur souveraineté. Bien que Pékin revendique toutes les ressources du plateau continental de la Chine—ce qui comprend à ses yeux Taiwan—il semble qu'il y ait peu de risques qu'il mette en péril ses relations toutes fraîches avec le Japon.

Il est moins certain que l'on puisse en dire autant pour les Spratly, que les Chinois appellent Nanshas. Selon Saigon, la marine chinoise, après avoir pris les Paracels, s'apprête à s'en emparer.

Situées à 300 milles au sud des Philippines, les Spratly sont convoités par de nombreux pays—Chine, Sud-Vietnam, Formose, Philippines et Malaisie—et la France et Singapour y auraient même des droits.

Pour certains, du fait de la crise de l'énergie, elles paraissent valoir leur poids en pétrole. Le Sud-Vietnam a accordé à quatre compagnies internationales le droit de chercher du pétrole au large de ces îlots.

Tous les pays ne sont pas à couteaux tirés à propos des autres îles contestées. Bien que le Japon et la Corée du Sud revendiquent des portions du plateau continental entre l'île Cheju, qui appartient à la Corée, et les Kyushu, qui appartiennent au Japon, ils ont décidé de rechercher ensemble du pétrole dans cette région.

...Mais l'ONU n'y pourra pratiquement rien faire

NATIONS UNIES AFP — Au cours d'une conférence de presse, vendredi, à l'ONU, le président du Conseil de sécurité, M. Gonzalo Facio, ministre des Affaires étrangères du Costa Rica, a annoncé que les consultations auxquelles il avait procédé à la suite de la demande de la République du Vietnam que le Conseil se réunisse sur la situation créée par l'action de la Chine dans l'archipel des Paracel l'ont amené à ne pas donner suite à cette demande.

M. Gonzalo Facio a expliqué ce rejet de la requête du gouvernement de Saigon par les deux considérations suivantes:

1. Le recours du gouvernement de Saigon était juridiquement recevable, bien que la République du Vietnam ne soit pas membre des Nations Unies, mais il a résulté, des sondages entrepris auprès des délégations des pays membres du Conseil, que les neuf voix, nécessaires à l'inscription à l'ordre du jour du Conseil de la plainte sud-vietnamienne, n'auraient pu être réunies.

A cet égard, M. Gonzalo Facio a indiqué qu'il avait dû constater, à la suite des consultations auxquelles il a procédé, que seuls les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Costa Rica, ;'Autriche et l'Australie auraient voté en faveur de l'inscription. La Chine, l'URSS et la Biélorussie auraient voté contre et la France aurait figuré parmi les abstentions.

2. Même au cas où il eût été possible d'inscrire la plainte sud-vietnamienne à l'ordre du jour du Conseil, le ministre des Affaires étrangères de la République du Vietnam n'aurait pas obtenu la possibilité de venir présenter le dossier de son gouvernement en personne devant le Conseil. là aussi, une décision du Conseil en ce sens n'aurait pas obtenu les neuf voix positives nécessaires.

DETAILS

M. Gonzalo Facio a souligné que, de son point de vue, le Conseil de sécurité aurait dû se saisir de la requête sud-vietnamienne non pas, a-t-il expliqué, pour statuer sur la question de la souveraineté sur l'archipel des Paracel, qui n'est pas de son ressort, mais parce que le Conseil se trouvait devant un cas où la règle inscrite dans la charte du règlement pacifique des conflits n'avait pas été observée.

Le président du Conseil de sécurité, en réponse à des questions, a précisé qu'aucun des cinq membres permanents du Conseil de sécurité n'avait insisté pour que le Conseil se saisisse de la plainte sud-vietnamienne. A la question précise de savoir si les Etats-Unis avaient appuyé la requête du gouvernement de Saigon, M. Gonzalo Facio a répondu par la négative.

Un journaliste lui ayant demandé s'il croyait que le Conseil se serait réuni si, par hypothèse, la partie demanderesse avait été un pays autre que le Sud-Vietnam, la Mauritanie, par exemple, le président du Conseil de sécurité a répondu: "oui, certainement".

NATIONS UNIES AFP — Le président du Conseil de sécurité, M. Gonzalo Facio, ministre des Affaires étrangères du Costa Rica, a annoncé vendredi qu'il avait été amené à ne pas donner suite à la demande de la république du Vietnam que le conseil se saisisse de l'action de la Chine dans l'archipel des Paracel.

Grande-Bretagne

Une grève des mineurs hâterait les élections

LONDRES (AP) — L'appel à la grève totale du comité exécutif du syndicat des mineurs britanniques a relancé vendredi, en Grande-Bretagne, l'hypothèse d'élections anticipées.

"Si les mineurs décident de la grève, les arguments en faveur d'une élection générale prendront beaucoup de poids", affirme en effet le "Times" de Londres.

D'aucuns pensent, en effet, parmi les conservateurs, qu'une victoire électorale conférerait à M. Edward Heath un mandat pour agir avec davantage de fermeté contre les mineurs, qui, depuis 11 semaines, refusent de faire des heures supplémentaires et dont le mouvement est à l'origine de l'introduction de la semaine de travail de trois jours.

Cette opinion se trouve renforcée vendredi par un sondage de l'institut Harris que publie le "Daily Express". Quarante-et-un pour cent des personnes interrogées ont dit qu'elles voteraient conservateur s'il y avait une élection, maintenant et 37 pour cent qu'elles voteraient travailliste. Or, il y a un mois, le même sondage donnait aux travaillistes 38.5 pour cent et aux conservateurs 36 pour cent.

Le vote des mineurs, pour ou contre l'arrêt complet de travail, aura lieu à la fin de la semaine prochaine. Les résultats seront connus au début de février et, faute d'accord d'ici là, la grève pourrait commencer le 11 février.

M. Joe Gornley, dirigeant du syndicat des mineurs, pense que 70 pour cent des travailleurs du sous-sol se prononceront en faveur de la grève, c'est-à-dire bien plus que les 55 pour cent requis.

La position des mineurs s'est en effet durcie depuis le début du conflit. Et les femmes des mineurs ne sont pas les dernières à plaider l'intransigeance.

"J'avais d'abord pensé que nous devrions accepter ce que le gouvernement nous offrait, a déclaré Mme Margaret Smith. Mais aujourd'hui, tout le monde est contre nous. Ils pensent que nous sommes le rebut de la société. Nous ne devons pas céder".

Un autre femme de mineur, Mme Mary Taylor, estime que "plus vite nous développerons notre action, mieux cela vaudra pour nous. On nous a fait de nombreuses promesses. Maintenant, nous sommes tous pour la grève.

"Nos maris vivent comme des bêtes. Il n'y a pas de toilettes sous terre. Ils ne peuvent pas fumer. La moitié du temps, ils sont dans l'eau jusqu'à la ceinture.

"Nous n'avons rien à perdre avec une grève. Tout le monde autour de nous gagne plus que nos maris".

"Je sais qu'une grève sera dure. Mais je pense que c'est notre seule réponse. Nous tiendrons"

Selon le Washington Post

Nixon a effectivement traité avec Hughes

WASHINGTON (Reuter) — Le président Nixon a rencontré secrètement, en mai dernier, un collaborateur du multimillionnaire Howard Hughes au moment où l'on enquêtait sur une contribution de $100,000 que l'organisation Hughes a faite en faveur de la campagne électorale de M. Nixon, révèle vendredi le Washington Post.

Le journal rapporte également que les enquêteurs du Sénat et des autorités fédérales ont découvert des indices permettant de penser que la contribution électorale de $100,000 était liée à une décision du département de la Justice, en rapport avec la loi anti-trust et favorable aux intérêts de M. Hughes.

Le Washington Post écrit que les enquêteurs du Sénat ont appris récemment que M. John Mitchell, ancien ministre de la Justice, avait passé outre à l'avis des juristes du département anti-trust de son ministère pour approuver l'acquisition que M. Hughes projetait de faire d'un nouvel hôtel avec casino à Las Vegas.

La contribution de $100,000 a été reçue en argent liquide par M. Charles Rebozo, ami personnel du président. L'argent n'a jamais été utilisé et la somme à été rendue intacte, l'an dernier, à M. Hughes.

LA RENCONTRE

Le président Nixon et la Maison Blanche ont affirmé à maintes reprises que M. Nixon n'a jamais participé à aucune discussion sur les contributions politiques et n'a rien à voir avec le don de $100,000 ou le remboursement de la somme.

Mais, selon le Washington Post, M. Rebozo, un florissant réfugié cubain vivant de longue date à Miami, a organisé, en mai dernier, une rencontre entre le président Nixon et M. Richard Danner, émissaire de M. Hughes et l'intermédiaire qui avait remis la somme d'argent à M. Rebozo.

Selon le journal, M. Danner a déclaré aux enquêteurs du Sénat qu'il avait refusé, en mai dernier, de reprendre les $100,000 en argent liquide mais que, à l'insistance de M. Rebozo, il avait accepté de rencontrer le président Nixon le lendemain.

M. Danner a affirmé aux enquêteurs que le lendemain, la question de la contribution, de $100,000 n'avait pas été abordée mais, selon le Washington Post, cette affirmation a laissé fort sceptiques les membres les plus influents de la commission Erwin.

Quelque temps après la rencontre en question, les $100,000 ont été rendus à l'organisation Hughes.

L'article du Washigton Post est signé Carl Bernstein et Bob Woodward, les deux journalistes qui ont mis en lumière, par leur enquête approfondie, nombre d'éléments cachés de l'affaire Watergate.

Pétrole

La fin de l'embargo peut tarder à venir

BEYROUTH AP — Plusieurs pays arabes modérés envisagent d'assouplir leur embargo vis-à-vis des Etats-Unis, mais pas aussi vite que semble le croire le gouvernement américain.

Une décision sera probablement prise le 14 février, au cours de la réunion ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, à Tripoli, en Libye.

Cependant, on ignore quelles conditions les pays producteurs imposeront à Washington et à Tel Aviv et comment sera formulé cet assouplissement.

Dans les milieux de l'industrie pétrolière, on pense que M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat, a péché par excès d'optimisme en prédisant la fin de l'embargo dans un délai de 40 jours, avant l'achèvement total du désengagement militaire sur le canal de Suez.

Déjà, des dissensions sont apparues dans le camp arabe et elles vont probablement retarder la reprise des livraisons de pétrole aux Etats-Unis.

Abou Dhabi et plusieurs petits émirats du Golfe Persique, qui ont besoin des revenus pétroliers, sont d'avis d'assouplir leur position.

Mais, le ministre des Affaires étrangères du Koweit, M. Sabah el Ahmed, a déclaré qu'il s'agissait de propos prématurés et que l'embargo avait été décidé pour obliger les Israéliens à évacuer tous les territoires arabes.

L'Arabie séoudite n'a pas encore fait connaître officiellement sa position mais, selon de bonnes sources, il insisterait pour qu'Israël fasse connaître son calendrier pour l'évacuation des territoires occupés, et notamment de la ville arabe de Jérusalem.

En outre, les pays producteurs vont tenir compte, dans leurs débats, de l'absence actuelle de toutes négociations entre la Syrie et Israël.

DÉCÈS

MME ADRIENNE COTE

A Roberval le 24 janvier 1974, à l'âge de 56 ans et 10 mois, est décédée **Dame Adrienne Côté** épouse de Armand Bérubé de Chambord. Elle demeurait à Chambord.

Les funérailles auront lieu lundi, le 28 janvier 1974 à 10:30 hres. Départ à la salle paroissiale de Chambord pour l'église de Chambord et de là au cimetière paroissial.

Direction: Rémi Tremblay de Chambord.

M. LAURENT BOUDREAULT

Subitement au Centre Hospitalier de Jonquière le 24 janvier 1974, à l'âge de 48 ans et 6 mois, est décédé **M. Laurent Boudreault**, fils de feu M. Arthur Boudreault et de feue Dame Lédia Noël. Il demeurait au 239 St-Dominique, Jonquière.

Les funérailles auront lieu lundi, le 28 janvier 1974 à 2 hres. Départ Caron & Fils, 146 de la Fabrique, Jonquière à 1:30 hre pour l'église St-Dominique et de là au cimetière paroissial.

Direction: Caron & Fils.

Wawanesa présente une innovation importante en matière d'assurance-incendie:

La police de 12 mois.

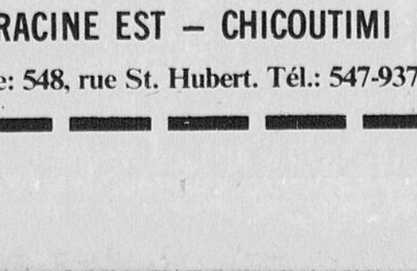
(payable en 10 mois.)

Cette innovation vous permet de planifier plus rationnellement le coût de votre assurance. Désormais vous pouvez acheter de l'assurance-incendie aussi facilement que vous avez pu acheter notre assurance-auto. D'année en année. Et comme vous avez pu le faire avec notre assurance-auto vous allez pouvoir payer votre assurance-incendie en 10 paiements échelonnés sur 10 mois.

Si votre police actuelle arrive à échéance ne manquez pas de vérifier le coût d'une police d'assurance-incendie Wawanesa de 12 mois, pratique et facile à payer.

La police de trois ans vous a tous bien servi mais les augmentations des coûts de l'assurance-incendie de ces dernières années l'ont rendu beaucoup moins avantageuse qu'auparavant.

C'est pour cela que Wawanesa offre maintenant une police d'assurance-incendie de 12 mois.



Placez-vous sous notre aile.

Ce coupon peut donner plus de valeur à votre argent. Découpez et envoyez-le nous.

Vous découvrirez combien vous allez économiser sur votre prochaine police d'assurance-incendie.

Complétez et postez à:
WAWANESA.
210, Racine Est — Chicoutimi
CHICOUTIMI.

Propriétaire-occupant ☐
Locataire-occupant ☐

GENRE DE RÉSIDENCE:
Maison unifamiliale ☐
Duplex ☐
Triplex ☐
Autre _____

GENRE DE CONSTRUCTION:
Briques/Pierres/Blocs ciment ☐
Bois ☐
Revêtement métallique ☐
Autre _____

TYPE DE CHAUFFAGE:
Central ☐
Chauffé en partie par locataire ☐
Autre _____

MONTANT DE PROTECTION DÉSIRÉE:
Bâtisse $ _____
Contenu $ _____

Date d'échéance police actuelle: _____

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Assurance Incendie Wawanesa
543-7791

210 RACINE EST — CHICOUTIMI

Jonquière: 548, rue St. Hubert. Tél.: 547-9379

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

3e Section | Samedi, le 26 janvier 1974 | page 21

La belle Arvidienne en Belgique

Edith Tremblay, vedette à l'Opéra de Wallonie

par CHRISTIANE

ARVIDA — Un disque tourne. Une voix ample et chaude s'empare du silence. Edith Tremblay chante. Un beau moment à vivre par elle malgré la distance et l'absence de la belle Arvidienne qui poursuit sa route ascendente à l'opéra de Wallonie à Liège en Belgique. La voix chante, toujours envoûtante aux dires des critiques belges et français, américains et canadiens, qui ne se lassent pas de l'entendre et de dire avec quel plaisir ils l'entendent.

L'âme et le coeur, pleins des souvenirs accumulés, pendant un séjour de trois semaines en Belgique, auprès de leur fille, M. et Mme Tremblay lève peu à peu le voile sur l'existence très dense et très ambitieuse que mène leur fille sur l'ancien continent.

Dense par l'amour d'Edith pour son art; ambitieuse pour la détermination de cette femme à se tailler une place au ciel des artistes, par son talent et son travail.

Si le prix du succès est le don total de soi à son choix, Edith en aura largement payé le prix, car sa vie est davantage un combat difficile qu'une ballade ensoleillée.

"SEMAILLES ET MOISSONS"

La chance d'Edith commence au jour de son enfance, alors que ses parents l'orientent déjà vers la danse. Petite ballerine sous la direction de Mme Boivin et qui à dix ans se fait déjà remarquer lors d'un spectacle: Miloches en sçène, réalisé par Jacques Jansen.

Puis le chant lui plaît, et elle devient boursière à dix-sept des Jeunesses Musicales du Canada. Son choix est fait, sa voix servira les plus grands auteurs, s'unira aux plus grands chanteurs.



EDITH TREMBLAY — En Belgique depuis deux ans, Edith y est très remarquée pour la beauté de sa voix qu'ont appréciée les directeurs de l'opéra de Wallonie avant de lui offrir un premier contrat de cinq ans.

Au conservatoire de Québec, le célèbre René Bianco de l'opéra de Paris, la remarque et la pousse à tendre plus grande ses ailes. Pendant les deux ans de son séjour au Canada, il su insuffler à Edith la volonté de croire en son art, et obtint son entrée au conservatoire de Paris.

Là, elle se présentera au concours internationnal de chant et se classera en troisième place à l'étonnement des critiques qui unanimement lui aurait volontiers décerné les honneurs du premier rang. Le temps le prouve d'ailleurs, alors qu'elle se méritera le "prix exceptionnel" crée par M. Roucher directeur de l'opéra de Paris, ainsi que le premier prix de mélodie à ce même concours.

CONSERVATOIRE DE PARIS

A peine sortie du Conservatoire de Paris, Edith Tremblay signe un contrat de cinq ans avec l'opéra de Wallonie, où elle commence maintenant sa troisième année.

Elle a su demeurer lucide et travailler sans relâche, elle a pu, à pieds levés remplacer des têtes d'affiches, mémorisant un rôle en trois jours, avec bonheur, puisque dès ses débuts les chroniqueurs d'art ne tarissent pas d'éloges au sujet de la nouvelle pensionnaire de l'opéra de Wallonie.

Elle chantera dans "L'amour des trois oranges" sont premier opéra, dans la Bohème, dans Don Carlos avec John Alexander de New-York. Les Contes d'Hoffman, et jouera avec Brio le rôle de Mme N Butterfly.

Elle s'est produite à la BBC de Londres, compte deux représentations à l'opéra de Boston aux USA, à l'ORTF de Paris, deux soirées de Gala à Liège, a chanté au théâtre royal de Mons.

Autant de succès à son actif, et qui loin de la convaincre de sa valeur la stimule pour sa montée vers une perfection toujours plus grande.

JOUR APRES JOUR

Edith vit intensément sa carrière de soprano. Jour après jour elle se consacre à son art, ne s'accordant aucune faiblesse, aucun répis.

Elle se refuse à devenir une vedette, une étoile. Préférant l'espoir d'être une grande artiste, plus tard, beaucoup plus tard, quand cette exigente jeune femme croira qu'enfin elle sait chanter. "Elle sait que quelques minutes de faiblesse peuvent trahir une voix formée pendant des années" nous confie sa mère. Elle ne veut pas brûler les étapes et préfère demeurer un temps suffisamment long à l'opéra de Wallonie plutôt que de voler déjà de ses propres ailes qu'elle ne veut pas brûler au soleil.



SOUVENIRS — Monsieur et Madame Louis-Joseph Tremblay, revenus d'un séjour auprès de leur fille en Belgique, relisent avec fierté les critiques élogieuses que recueille Edith.

Ses journées s'écoulent entre le théâtre, et son piano, son travail et l'existence tranquille d'une femme qui va faire son petit marché tous les jours, à l'instar des Belges. Ces mêmes belges qui souvent lisent, sous la plume des critiques que "la jeune canadienne" est une des plus belles voix. Ambassadrice d'un pays qui n'est pas que l'hiver.

BILLET

Qu'attendent les artistes pour révolutionner?

"L'ART EST LA PENSEE QUI GUIDE LES PEUPLES"

(Trotsky)

Commentaire par CHRISTIANE

Un révolution dont l'écran projetait les derniers temps d'une existence traquée dans "l'assasinat de Trosky", un penseur qui parlait par la voix d'un acteur et qui, tout à coup, sans raison s'écrit: "L'art est la pensée qui guide les peuples" ne peut que se survivre. Cette phrase, j'en avait justement besoin alors que dans une existence consacrée à toute forme d'expressions humaines, le doute sur l'utilité de l'act, s'oppose à une foi plus instinctive que littéraire.

Partout il y a la guerre, la famine tue aussi sûrement que nos fusils, et la pauvreté, la misère, la honte, la laideur sont des réalités quotidiennes. L'urgence, n'est-ce pas de donner son temps à cette lutte contre la déchéance humaine et matérielle, contre l'injustice naturelle et sociale? Si oui, quel chemin prendre: celui de la révolution ou de l'art?

"L'art est la pensée qui guide les peuples", quoi à la fois de plus révolutionnaire et de plus efficace que la volonté d'élever l'humain au-dessus de lui-même, de lui donner une âme em même temps qu'un corps. Tous les maîtres du passé l'avaient compris, dit et fait. Et ils sont immortels.

"L'art est mort" écrivait Picasso, le jour où la France célébrait son quatre-vingtième anniversaire. Mais qui l'aurait tué sinon les artistes qui ont renié leur mission pour faire semblant de comprendre leur temps. Notre siècle a-t-il encore ses guides dont parlait Trosky? L'artiste a-t-il raison de limiter son art à la décoration? L'optique, l'abstrait, le hasard dirigé, l'action-painting, peuvent-ils satisfaire l'attente d'un peuple? Le musicien qui se contente d'une succession de son où l'émotion n'est rien, le poète qui se limite à la sonorité des mots, l'architecte qui conçoit en fonction de la rentabilité au détriment d'un milieu valable pour l'humain, l'artisan qui se satisfait du pratique et oublie le joli, le cinéaste qui parle de rentabilité plutôt que de son art, ont-il raison?

"Je crois que les artistes sont les plus utiles des hommes" affirmait Rodin à son ami Bourdelle. Soulignant que ce qui manquait le plus à nos contemporains est l'amour de leur profession. Comment ne pas penser à tous les saboteurs de leur métier? L'original qui se passionne pour ce qu'il fait et se donne totalement à ce qu'il entreprend sans espoir d'un gain quelconque fait figure de naïf ou de fou. On ne sublime pas l'artiste qui nous émeut, nous élève, mais le clown qui distrait et fait rire.

Dès lors, si les artistes eux-mêmes, suivant le courant d'une époque ne résistent pas à la débâcle et renoncent aux grandes ambitions artistiques, utopiques ou réalistes, mais combien nobles, si les artistes deviennent "comme tout le monde" tout le monde deviendra comme un navire sans capitaine et sand étoile.

"L'art est la pensée qui guide les peuples" a dit Trosky ce révolutionnaire. Là où la révolution sanguinaire n'est qu'un changement de l'opprimé en l'opprimeur, l'art réconcilie les peuples, suggère un idéal, dénonce l'horreur. Alors, qu'attendent les artistes pour révolutionner?

ARTS ET SPECTACLES

TELEVISION

C.K.R.S.-T.V.
Canaux
12-2-8-9

SAMEDI

9.00 Mini-Fée (C)
9.30 Yogi l'ours (C)
10.00 Mon ami Ben (C)
10.30 Lassie (C)
11.00 Téléchrome (C)
12.00 Le Saint (C)
13.00 Sportheque: (C)
"Ski et patin"
14.00 Jeux du Commonwealth (C)
16.00 Bonanza (C)
17.00 Cinéma couleur: (C)
"Le chevalier de Pardaillan"
19.00 Walt Disney présente (C)
20.00 La soirée du hockey: (C)
"Chicago à Montréal".
22.30 Téléjournal (C)
22.45 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Super-production:
"Lolita"

DIMANCHE

9.00 Grangallo (C)
9.30 Le roi Leo (C)
10.00 Une fleur m'a dit (C)
10.15 Le Jour du Seigneur (C)
11.00 30 dimanche (C)
11.30 France Panorama (C)
11.45 Message de vie
12.00 Magazine de la semaine verte (C)
13.00 A communiquer
14.00 Jeux du Commonwealth (C)
16.00 Québec No 1 (C)
16.30 Coop 001 (3o) (C)
17.00 5D (C)
18.00 Vedettes en direct (C)
19.00 Quelle famille (C)
19.30 Les beaux dimanches: (C)
"Tempo"
22.00 La fleche du temps (C)
22.30 Téléjournal (C)
22.45 Sport dimanche (C)
23.00 Politique atout (C)
23.30 Les règles du jeu (C)

LUNDI, LE 28 JANVIER 1974

8.45 Bagatelle (C)
9.15 En mouvement (C)
9.30 Les Oraliens (C)
9.45 Les cent tours de Centour (C)
10.00 Les Chiboukis (C)
10.15 Oum le dauphin blanc (C)
10.30 Initiation à la décoration intérieure (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
"Denise Filiatrault"
11.30 De jour en jour
12.30 Boubou (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.35 Femme d'aujourd'hui (C)
14.30 Cinéma
"Fiacre 1er (Le crime - 1ère partie).
16.00 Bobino (C)
16.30 Maigrichon et Gras Double (C)
17.00 Daktari (C)
18.00 Jeux du Commonwealth (C)
18.30 Téléjournal (C)
18.40 Information première
18.53 Nouvelles du sport (C)
19.00 Soirée canadienne (C)
20.00 Les forges de St-Maurice (C)
20.30 Mont-Joye (C)
21.00 Destination Canada (C)
21.30 Marcus Welby (C)
22.30 Téléjournal (C)
22.50 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 122489 enquête
"Les yeux cernés"

HOTEL LAURENTIEN
330 rue Jacques-Cartier, est.
Chicoutimi Tél: 543-4980



Chambres et pensions
SPECTACLE CONTINU
de 3 hres p.m. à 3 hres a.m. tous les jours.
Saloon
543-0456
8 DANSEUSES POUR VOUS SERVIR

C.J.P.M.-T.V.
Canal 6

SAMEDI

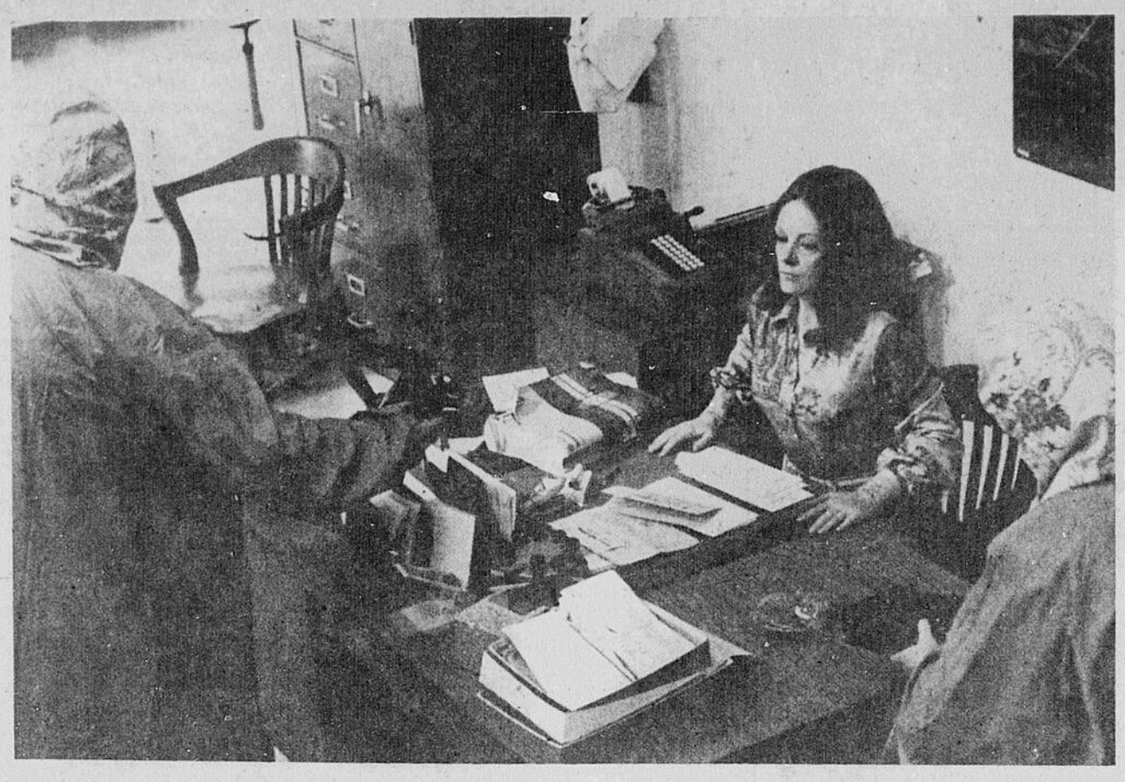
12.00 Flipper (C)
12.30 Patrouille du cosmos (C)
13.30 Bon week-end (C)
15.30 Samedi sport
16.00 Télé-Revue
16.30 Sur le matelas
17.00 Télé-Revue
17.30 Amicalement v re (C)
18.30 Ciné-samedi: (C)
"Secret de l'île sanglante"
20.00 Les grands spectacles: (C)
"Rien ne sert de courir"
22.00 Regards sur le monde (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Fin de soirée: (C)
"Face d'ange"

DIMANCHE

12.00 Documents (C)
13.00 Bon dimanche (C)
15.00 Le choc des idées (C)
16.00 Jinny (C)
16.30 Match sur rouléttes (C)
17.30 Cirque à son meilleur (C)
18.00 Music-hall des jeunes (C)
18.30 Jeunesse (C)
19.30 Sous mon toit (C)
20.00 Hockey: (C)
"Cleveland / Nordiques"
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Fin de soirée:
"Mora Maru"

LUNDI, LE 28 JANVIER 1974

8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné-matin
"Commando dans la gironde"
10.30 Personnalités (C)
11.00 Les bouts d'chou (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma
"Tête folle"
15.00 Pour vous mesdames (C)
15.30 Pour vous mesdames (C)
16.00 Flipper (C)
16.30 Patofville (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent... (C)
19.30 Les Berger (C)
20.00 Médecin d'aujourd'hui (C)
21.00 A la canadienne (C)
21.30 Le Justicier (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Fin de sirée (C)
"Le pigeon"



O.K. LALIBERTE, un bon film Québécois

Québécois. 1973. 112 min. Eastmancolor. Comédie dramatique réalisée par Marcel Carrière. Principaux interprètes: Jacques Godin, Luce Guilbault, Jean Lapointe.

Après avoir, par la même occasion, perdu son emploi et quitté sa femme, Paul Laliberté se retrouve seul à quarante ans. Un vieil ami, Louis, l'emmène loger dans la pension de famille où il habite. Une voisine de palier, Yvonne Cousineau, jette son dévolu sur Paul qui se laisse peu à peu entraîner dans une liaison avec elle. Entre temps, l'homme s'est trouvé du travail dans un service d'extermination de bêtes parasites. Mais il perd bientôt ce nouvel emploi, et après avoir résisté un temps à des porpositions louches de Louis, il en vient à organiser un hold-up en complicité avec Yvonne.

Inspiré de l'observation du milieu populaire, le scénario comporte des épisodes savoureux. Une mise en scène variée et réussie donne à l'ensemble un rythme alerte selon une progression dramatique prévisible mais bien conduite. Un dialogue pittoresque où affleure un humour réaliste et bonhomme ajoute de la vie à l'ensemble. L'interprétation est naturelle et convaincante. Cependant, dans le dernier quart du film, la réalisation tourne en rond. Le hold-up est mal préparé et survient avec une gratuité et une lourdeur difficilement excusables.

Dans les cinémas Bellevue de Jonquière, Capitol de Chicoutimi, Saguenay de Bagotville, Orphéon de Mistassini, et Canadien d'Alma.

LES NUITS ROUGES DE HARLEM

Américain, 1971, 98 minutes, drame policier réalisé par Gordon Parks d'après le roman d'Ernest Tidyman. Principaux interprètes: Richard Roundtree, Moses Gunn et Christopher St-Jones.

Le détective privé Jones Shaft est engagé par le chef de la pègre du quartier noir de Harlem, Bumpy Jones, pour retrouver sa fille enlevée par la mafia. Jones espère ainsi éviter un affrontement en règle entre les deux groupes de criminels. Shaft se met en rapport avec la mafia et arrive à repérer l'endroit où la fille de Jones est séquestrée dans un hôtel louche. Avec quelques amis, il monte à l'assaut de l'hôtel et parvient à tirer la jeune fille des mains de ses ravisseurs non sans faire passer ceux-ci de vie à trépas. Ce film de série noires habilement mis en scène se déroule dans un climat de dure violence. Il comporte des scènes d'inconduite et de nombreuses grossièretés.

Dans les cinémas Centre et Impérial.

L'AVENTURE DU POSEIDON

Américain 1972, 117 minutes, panavision, drame réalisé par Ronald Neané, d'après le roman de Paul Gallico. Principaux interprètes: Gene Hacknan, Ernest Borgnine, Shelley Winters.

Un paquebot, Le Poseidon, est renversé par une vague de fond et se retrouve la coque en l'air. Au lieu d'attendre des secours problématiques, quelques survivants décident sous l'impulsion d'un pasteur énergique de remonter les compartiments vers la chambre des moteurs de façon à sortir près de l'hélice où la paroi est plus mince. Le trajet ne va pas sans difficulté ni danger et seuls une demi-douzaine de passagers parviennent à s'en tirer sains et saufs. Dans ce film d'une tension artificielle et surfaite, l'accent est mis sur la détermination de quelques personnes à survivre à un désastre maritime. On y trouve des situations délicates et un dialogue souvent vulgaire.

Dans les cinémas Cartier et Elysée

LE DERNIER TANGO A PARIS

Italo-français. 1972. 125 min. Technicolor. Drame psychologique réalisé par Bernado Bertolucci. Principaux interprètes: Marlon Brando, Maria Schneider.

Un homme d'âge mûr, Paul, fait la rencontre d'une jeune fille, Jeanne, à l'occasion de la visite d'un appartement à louer. Lui est sous le choc du suicide de sa femme, propriétaire d'un hôtel minable; elle est une petite bourgeoise émancipée, vaguement fiancée à un cinéaste. Ils se donnent rendez-vous à plusieurs reprises pour des échanges sexuels, tout en gardant secrète leur identité respective. Lorsque Paul veut pousser plus loin l'aventure et poursuit Jeanne chez elle, elle le tue.

Le film de Bertolucci est d'abord un lancinant cri d'angoisse devant la mort qu'on tente de conjurer par l'érotisme. C'est là un thème souvent exploité en littérature et qui trouve ici une transposition cinématographique impressionnante par un mélange de solennité et de frénésie. Marlon Brando y trouve l'occasion d'une remarquable création. Ce film remarquablement bien construit présente l'affrontement de deux êtres dont la quête d'une raison de vivre, centrée uniquement sur le sexe, chemine vers la mort. Le scénario donne lieu à un dialogue cru et à des scènes très audacieuses.

Au cinéma Alma.

LES AFFAMEES

Hollandais. 1971. 75 min. Eastmancolor. Drame moeurs réalisé par Wilm Verstappen. Principaux interprètes: Hugo Metsers, Kees Brusse, Ine Veen, Ursula Blauth.

Michael sort de prison où il apurgé quelques années pour tentative de viol sur une mineure. Installé dans une habitation à logements multiples par un auxiliaire social chargé de veiller sur lui, il ne tarde pas à être frappé par la liberté de moeurs des habitants de l'immeuble. Il décide de profiter de la situation et accepte les avances de diverses voisines. Il va même jusqu'à organiser avec leur aide des soirées d'un genre spécial. Le suicide d'un participant à ces orgies le secoue cependant et il se tourne vers une mère-célibataire qui semble pouvoir lui offrir un amour véritable. Au cinéma 1 de Place du Royaume.





EXPOSITIONS

Les artistes de l'ATELIER LIBRE exposent leurs oeuvres dans le foyer de l'auditorium Dufour, jusqu'au 1er février.

RITA OTIS expose ses oeuvres au Centre Culturel de Jonquière, jusqu'au 1er février.

Les travaux effectués lors de l'atelier de CUIR CISELÉ, seront exposés dimanche, à l'École des Arts de Dolbeau, de 14h à 22h.

SPECTACLES ET CONCERTS

Les Ballets du Saguenay présentent leur spectacle, RYTHMES EN LIBERTÉ, ce soir à la Polyvalente de St-Félicien.

Un orchestre de JAZZ sera ce soir au café-sucre du Centre Culturel de Jonquière.

CLAUDE LANDRÉ sera à l'auditorium Dufour, le mardi, 29 janvier.

YVON DESCHAMPS sera à Jonquière, les 30 et 31 janvier, et à Chicoutimi, les 1er et 2 février.

Spectacle de CLAUDE LÉVEILLÉE, à Alma, le 1er février.

CINÉMA

BANANAS, film américain de et avec Woody Allen, un coup d'oeil incongru sur les sujets à la mode aux USA, par le plus loufoque des comiques américains. Au Ciné-club régional, le 28 janvier au Cegep de Jonquière, et le 29 à l'UQAC.

AUTRES

Une pétition circule actuellement à travers le Québec pour demander que le manoir Seigneurial où a vécu Saint-Denys Garneau, à Saint-Catherine de Fossambeault près de Québec, et qui est maintenant en vente, soit transformé en un musée consacré au poète de même qu'en un lieu de rencontre pour les écrivains et les chercheurs. Il existe bien peu de maisons d'auteurs québécois susceptibles de devenir des musées. Toutes les personnes intéressées peuvent faire parvenir une liste de signatures au Directeur du Module des Lettres, Université du Québec à Chicoutimi, 930, rue Jacques-Cartier Est.

CA C'EST LA MEILLEURE

Et c'est pas nous qui l'avons inventée!

Oui, d'après une enquête menée par un groupe de l'UQUAC (Université du Québec à Chicoutimi) l'été dernier, nous sommes le seul poste de la région à qui son auditoire reste fidèle à plus de 72%.

Après tout, nous sommes peut-être les meilleurs!

CFGT 1270

LA RADIO QUI FAIT L'AMOUR...A VOS OREILLES

FILMS A LA TELEVISION

RIEN NE SERT DE COURIR (4)

Samedi, 20 h. Américain. 1966. Comédie de C. Walters avec Cary Grant, Samantha Eggar et Jim Hutton. Pendant les jeux olympiques, à Tokyo, un industriel et un étudiant partagent l'appartement d'une jeune fille. Rythme dégagé. Situations amusantes. Bien exploitées. Interprétation décontractée. Situations délicates dans un contexte de comédie. (a)

FACE D'ANGE (5)

Samedi, 23 h. Italien. 1968. Drame policier de R. Owens ave Kerwin Mathews, Bruno Cremer et Marilu Tolo. Un tueur à gages tente d'assassiner un roi arabe qui voyage en Italie. Production de série. Nombreux rebondissements. Interprétation dans la note voulue. Brutalités.

MARA MARU (5)

Dimanche, 23 h. Américain. 1952. Film d'aventures de G. Douglas avec Errol Flynn, Ruth Roman et Raymond Burr. Des aventuriers sont à la recherche d'un trésor sous-marin. Très conventionnel. Soigné. Interprétation moyenne. Personnages cupides. Meurtres et violences.

COMMANDO DANS LA GIRONDE (4)

Lundi, 09 h. Américain. 1955. Drame de guerre réalisé et interprété par José Ferrer avec Trevor Howard et Anthony Newley. Des commandos britanniques sont chargés d'aller poser des mines sous des vaisseaux allemands. Reconstitution d'un fait réel. Technique habile. Interprétation sobre. Climat d'authenticité. Intrépidité. Passages délicats.

TETE FOLLE (5)

Lundi, 13 h 30. Français. 1959. Comédie burlesque de R. Vernay avec Annie Cordy, Jean Richard et Roland Armontel. Après une opération, une jeune femme ne reconnaît plus son mari. Thème assez original. Ton criard. Annie Cordy force la note. Dialogues crus. Images osées.

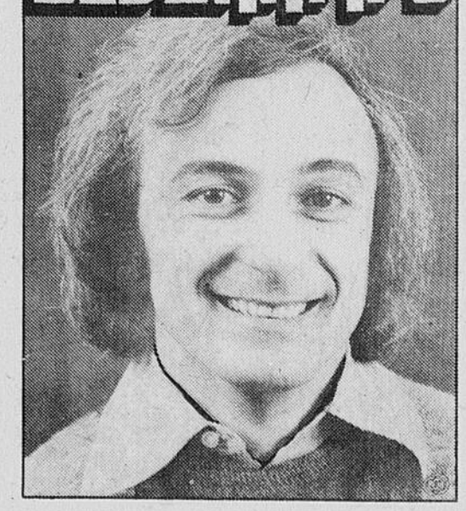
LE FIACRE 13 (5)

Lundi, 14 h 30, et mardi, 14 h 30. Français. 1947. Mélodrame de R. André avec Marcel Herrand, Ginette Leclerc et Pierre Larquey. Un enfant dont le père a été tué pour un héritage est élevé par le cocher d'un fiacre. Mélo désuet. Réalisation correcte. Intrigue décousue. Interprétation inégale. Vilenies dument condamnées. (a)

la salle FRANÇOIS BRASSARD présente

30 et 31 janvier à 20 h. 30

YVON DESCHAMPS



Billets: $3.00 — $4.00 — $5.00.

28 janvier 6 H. 30 et 9 H.

CINE-CLUB REGIONAL

"BANANAS"

$3.00 pour la carte de saison 0.50 par représentation.

CEGEP DE JONQUIÈRE
ST HUBERT JONQUIERE
TEL-547-2687

RESERVATIONS
Galeries de Modes 547-2619
Institut de beauté Jouvence - 548-4346
Tabagie Nelson (B.&M.) - 547-3965

ARTS ET SPECTACLES

ROBERT HOSSEIN ENGAGE ALAIN NOURY

Robert Hossein et Alain Noury se sont rencontrés dans le premier film mis en scène par Roger Hanin "Le protecteur". Bien que le premier joue le rôle d'un "gentil" et l'autre d'un "méchant" et que le scénario les oppose avec violence, les deux comédiens se sont beaucoup estimés. A tel point que Robert Hossein a demandé à Alain Noury de venir le rejoindre dans sa compagnie théâtrale de Reims et de jouer un personnage important de sa prochaine création "Le comte de Monte-Cristo".

En revanche Robert Hossein perd Pascale Rivault qui fut sa Juliette dans "Roméo et Juliette". Celle-ci veut poursuivre sa carrière à Paris.

"PASCALE THOMAS SON "CHAUD LAPIN"

Après "Les zozos" Pascale Thomas s'est à nouveau imposé avec "Pleure pas la bouche pleine". Et de ce dernier film ressortait la personnalité originale et drôle de Bernard Menez qui jouait le rôle du "dragueur de chef lieu de canton", selon l'expression employée par le réalisateur. Déjà Bernard Menez avait attiré l'attention sur osn personnage d'accessoiriste de "La nuit américaine". Il méritait donc bien un premier grand rôle. Pascal Thomas le lui donnera dans son prochain film "Le chaud Lapin". C'est encore l'histoire d'un homme qui ne pense qu'à séduire les filles. Il n'a pas le physique de l'emploi, mais un certain bagout bien personnel et qui plait.

Le réalisateur veut que ses conquêtes soient jouées par des non comédiennes, possédant seulement des qualités de naturel, de fraîcheur, de spontanéité. Il va les chercher un peu partout en France. Les candidates intéressées peuvent envoyer leur photo (inutile qu'elles soient du genre déshabille, mais seulement en pied) chez le producteur qui n'est autre que Claude Berri (4 rue Ribeira— Paris 16)

FILMS SUR LA JEUNESSE MARGINALE

On ne parle plus aujourd'hui de "voyous", depuis que les psychologues ont déterminé les motivations les plus variées à la délinquance de certains jeunes. On préfère donc le terme de "marginaux".

Ce sont des marginaux en révolte contre les adultes que Eric Le Hung decrira dans "La rage au Poing".

Quant à Philippe Fourastié, il va raconter les rapports d'un "blouson noir" de banlieu qui vient habiter dans un quartier chic où sa mère est concierge, avec les "blousons dorés" du même quartier. Titre du film "La bande du parc Monceau."

Edouard Luntz qui depuis "Les coeurs verts" s'intéresse aux jeunes en marge, racontera dans "Loulou" l'histoire d'un jeune qui après cinq ans de prison ne reconnaît plus le monde et ses amis, car tout change si vite. Edouard Luntz utilise l'aventure authentique d'un des adolescents qui jouait dans "Les coeurs verts".

CINÉMA

ALMA:

Alma:
Jusqu'au 31 janvier incl.: "Dernier tango à Paris".

Canadien:
Jusqu'au 31 janvier incl.: "OK laliberté" - "Le champignon".

CHICOUTIMI:

Capitol:
Jusqu'au 31 janvier incl.: "OK laliberté" - "Le fils".

Cartier:
Jusqu'au 31 janvier incl.: "L'aventure du Posséidon" - "Le sault de l'ange".

Impérial:
Jusqu'au 31 janvier incl.: "Les nuits rouges de Harlem" - "La colère de Dieu".

PLACE DU ROYAUME:

Cinéma 1:
"Tentations de Marianne" - "Les affamées".

Cinéma 2:
"Un frisson dans la nuit" - "A la guerre comme à la guerre".

Cinéma 3:
"Cris et chuchotements" - "L'assassinat de Trotsky".

DOLBEAU:

Météore:
Dernière représentation: "La possédée" - "Bonjour lunettes, adieu fillettes".

JONQUIERE:

Bellevue:
Jusqu'au 31 janvier incl.: "OK laliberté" - "Le chat".

Centre:
Jusqu'au 31 janvier incl.: "Les nuits rouges de Harlem" - "La colère de Dieu".

Elysée:
Jusqu'au 31 janvier incl.: "L'aventure du Posséidon" - "Le sault de l'ange".

BAGOTVILLE:

Saguenay:
Jusqu'au 31 janvier incl.: "OK laliberté" - "Tilt à Bangkok".

MISTASSINI:

Orphéon:
Jusqu'au 31 janvier incl.: "OK laliberté" - "Maison de campagne".

Horaires sujets à changements.

Luce Guilbeault, Jacques Godin
Jean Lapointe
Lucille Papineau, René Caron, Denise Proulx et Denis Drouin
AMOUR et HUMOUR à la QUEBECOISE
Un film de Marcel Carrière
Une production en couleur de l'Office national du film du Canada
Distribution: France Film
POUR TOUS
O.K... LALIBERTE
UN 2e FILM À CHAQUE CINÉMA
ORPHÉON - MISTASSINI
CANADIEN - ALMA
BELLEVUE SAGUENAY · CAPITOL
Tél 542 5519
544-4611
543-3280

UN SUSPENSE DE GRANDE CLASSE
14 ANS
L'AVENTURE DU POSEIDON
THE POSEIDON ADVENTURE
GENE HACKMAN ERNEST BORGNINE RED BUTTONS
CAROL LYNLEY RODDY McDOWALL STELLA STEVENS
2e FILM
LE SAUT DE L'ANGE
Michel Piccoli
CARTIER
ELYSEE
543-3138
542-5701

14 ANS
suis "flic" à Harlem... je m'appelle Shaft
LES NUITS ROUGES DE HARLEM
2e FILM
"LA COLERE DE DIEU"
ROBERT MITCHUM
IMPERIAL
CENTRE
543-5580
542-6901

CINEMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT · CHICOUTIMI
TOUJOURS LES MEILLEURS FILMS

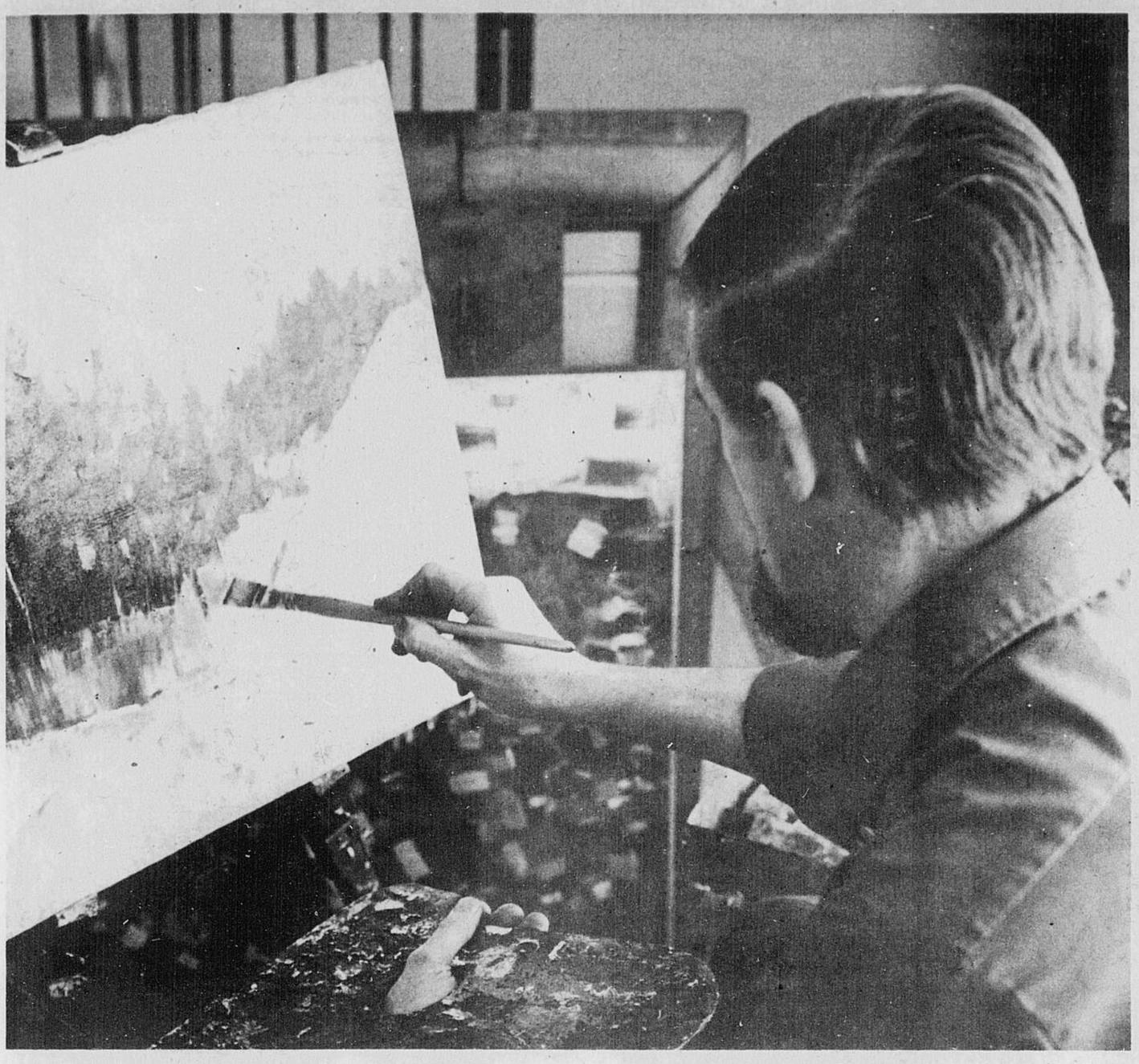
les expériences amoureuses d'une petite fille très précoce...
18 ANS Adultes
Les Tentations de Marianne
De la solitude et de la peur de l'ennui naissent
PATRICIA NOVARINI BOB ASKLOF
2e FILM
Les Affamées
HUGO METSERS URSULA BLAUTH
Samedi et dimanche seulement:
Les Tentations de Marianne: 12:25, 3:25.
Les Affamées: 2:05, 5:10.
Sur semaine:
Les Tentations: 6:30, 9:35.
Les Affamées: 8:15.
CINÉMA 1

Version Française
GAGNANT
18 ANS ADULTES
PRIX de la CRITIQUE NEW-YORKAISE
"MEILLEUR"
• FILM
• RÉALISATEUR
• SCÉNARIO
• VEDETTE" Liv Ullmann
LE CHEF-D'ŒUVRE DE Ingmar Bergman
CRIS ET CHUCHOTEMENTS
VERSION FRANCAISE DE "CRIES AND WHISPERS"
Samedi et Dimanche seulement:
Cris et Chuchotements: 12:10, 3:35, 7:00, 10:25.
Assassinat de Trotsky: 1:45, 5:10, 8:35.
Sur semaine:
Cris et chuchotements: 6:30, 10:00.
Assassinat de Trotsky: 8:10.
"L'ASSASSINAT DE TROTSKY"

CINEMA 3
"JOSEPH LOSEY, AU SOMMET DE SA CARRIÈRE A SU TIRER DE SES DEUX VEDETTES LE MEILLEUR RENDEMENT DE LEUR CARRIÈRE."
...RICHARD BURTON EST FORMIDABLE
-SATURDAY REVIEW
2e FILM

"UN FRISSON DANS LA NUIT"
avec "CLINT EASTWOOD" — UNE INVITATION A LA TERREUR
2e FILM
"A LA GUERRE... COMME A LA GUERRE"
Samedi et Dimanche seulement:
Un Frisson dans la Nuit: 12:10, 3:20.
A la Guerre comme à la Guerre: 1:55, 5:10.
Sur semaine:
Un Frisson dans la Nuit: 6:35, 9:55.
A la Guerre comme à la Guerre: 8:25.
CINÉMA 2

ARTS ET SPECTACLES







PREMIERS GAGNANTS — Les deux premiers gagnants au concours, Josée Lapointe, 9 ans, de la catégorie populaire et Lyndi Girard, 13 ans, catégorie classique. L'animateur est M. Richard Turcotte.

Le peintre Léonard Simard, de Roberval, laisse l'abstrait pour revenir au figuratif

par Guy FOURNIER

ROBERVAL — "Il y a trois ans, j'ai passé à travers une période d'abstrait, mais j'ai senti à ce moment là, qu'il me fallait revenir vers le figuratif, car cela correspondait mieux à mes préoccupations ou aspirations de l'époque."

Et: "Ce qui compte au fond, c'est d'être avant tout et en tout, honnête avec soi-même, et dans ce sens là, un artiste ne peut tricher."

C'est Léonard Simard, le peintre qui parle. Le visage est profond, les traits ont cette sérénité du gars conscient du mouvement des autres, et surtout, très attachant.

Pendant que son épouse s'affaire dans la grande pièce de la demeure qu'ils quitteront bientôt pour s'installer dans une vieille maison, en bordure du lac, Léonard, très détendu, parle de sa vie, des expositions qu'il y a eu, de ses projets d'avenir. Et graduellement, au cours de cette conversation à bâtons rompus, nous sentons l'intensité intérieure d'une vie pleine d'époques mouvementés, vie parfois trouble, puisqu'il nous racontera qu'à 21 ans, il a failli "débarquer".

- C'était à l'époque des Beau-Arts, à Montréal, un vieux bonhomme, médecin, et qui m'avait examiné, m'a déclaré comme ça, d'un coup, que je n'avais plus beaucoup de temps à vivre. Je l'ai pris au sérieux, et j'ai ralenti certaines activités, et je dois aussi avouer que j'ai traversé une période très difficile, car après les Beaux Arts, j'ai été près de 5 ans sans produire. Heureusement il y a eu mon épouse, et elle m'a aidé à redevenir positif. Je me suis remis à peindre.

D'ailleurs, c'est avec les Cosgrove, Chicoine, De Tennancour, Simard et Marcotte que le peintre robervalois a fait ses trois années de Beaux-Arts. Un peu méconnu du public, Léonard Simard est cependant un artiste très profond, qui possède un talent immense, et qui demeure très attaché à son patrimoine. Simard nous avouera que lorsqu'il est arrivé aux Beaux-Arts à Montréal, tout ce qu'il vit dépassait même la dimension de ce qu'il avait rêvé. "Quand j'étais à l'école, c'était vraiment le sommet de l'univers, et même si je trouvais Montréal un peu étouffant comme ville, j'étais bien là. Je vivais dans une bâtisse où je pouvais m'exprimer par les formes et la couleur, et où nous disposions de tous les médium nécessaires à la créativité."

Et c'est précisément ici que cette vie intérieure du peintre devient éblouissante. L'homme est chez lui devant la toile, et il ne s'en cache pas. Mais pour Simard, il y a un besoin de liberté presqu'absolue pour que se crée et se recrée continuellement, le désir de travailler. "Actuellement, je ne produis pas depuis six mois, et ma prochaine période donnera dans l'abstrait. Je ne peux dire au juste pourquoi j'ai laissé momentanément mes pinceaux, mais il est possible que cela soit relié au fait que j'ai des projets qui doivent se réaliser, et qui me préoccupent énormément. J'ai acquis la propriété qui est voisine du couvent des Ursulines, et j'ai l'intention de transformer l'entrepôt attenante à la maison, en atelier, et où il y aura exposition permanente de mes propres oeuvres, mais aussi, et je tiens à le dire, de celles des autres. Puis, je pense que j'y créerai un atelier libre, où tous les artistes seront les bienvenus."

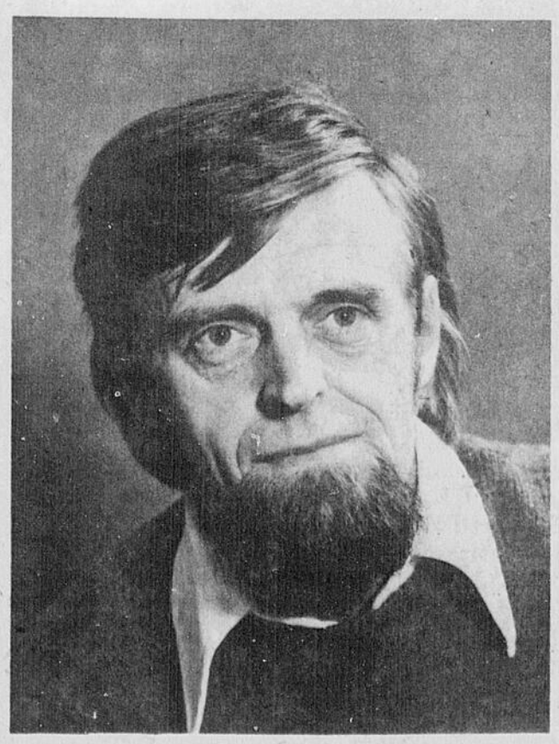
LE RECOMMENCEMENT

D'ailleurs, pour cet artiste, qui chevauche la quarantaine, il semble que tout soit relié à un nouveau commencement. Parlant de la demeure qu'il habite encore actuellement, Simard, nous avouera que c'est difficile de quitter une maison familiale qu'on a soi-même construite, mais que la sécurité n'est pas tout. "Je pourrais bien demeurer ici, faire une vie très sécurisée au départ, mais je pense que j'ai autre chose à faire, et je ne crois pas que la sécurité comme telle soit un but à atteindre. Si je peux m'organiser pour vivre une vouvelle expérience, tout en songeant à mes obligations familiales, et si je crois que je suis en mesure de le faire, alors pourquoi pas?"

Et ici il faut souligner le caractère audacieux de cet homme tranquille, qui sait très bien où il va, mais qui garde dans tout son être, un goût très profond pour l'inconnu.

ET LES TOILES . . .

Nous n'en avons guère vue, sinon en reproduction photographique. Simard



s'attarde beaucoup aux êtres et aux vieilles choses, tout en ne négligeant point l'impressionnisme. Le relief l'intéresse aussi beaucoup, et il possède à fond l'art de disséquer la nature et les choses pour les transformer à sa guise et en faire des toiles où le détail est particulièrement intéressant. La décomposition de la lumière, (art très difficile) joue aussi beaucoup, et l'aspect fugitif des toiles, qui contiennent cependant un caractère fortement tourmenté, crée une sorte de synthèse qui se rapproche autant du language parlé que de la peinture. On pourrait dire de ses toiles qu'elles sont en même temps un language très perceptible lorsqu'on s'y attarde le moindrement.

Et c'est ici que l'artiste prend toute sa valeur. Son language est un moyen de communication qui ne trompe point. Language honnête, qui parle par lui-même, et qui donne à tout ce qu'il peint, ce caractère profondément attachant, comme l'homme lui-même en quelque sorte.

LES EXPOSITIONS

Peut-être un peu méconnu dans la région, Léonard Simard a cependant déjà, toute une carrière derrière lui, et plusieurs de ses pièces sont conservées chez des collectionneurs.

Parmi les étapes marquantes de cette même carrière, mentionnons en 1967 la participation à une exposition itinérante du Ministère des Affaires Culturelles. Et dans la même année, deux expositions en solo, d'abord au Grenier des Artistes à Saint-Jacques des Piles, et l'autre à l'Hôtel-de ville de Roberval. Puis en 1968, nouvelle exposition en solo au Restaurant Gosselin à Jonquière, et participation à une exposition collective à la Galerie Champagne de Québec. En 1969 exposition en solo à Roberval, et un peu plus tard durant la même année, autre exposition au Centre Culturel de Shawinigan. En 1970 participation à une exposition itinérante du Ministère des Affaires Culturelles et participation aussi en 1971 à une exposition de groupe, à la Bibliothèque régionale du lac Saint-Jean à Alma. En 1972, les oeuvres de Simard sont en montre en solo, au Centre Culturel de Roberval, et ici, nous devons souligner que l'année 1973 fut certes la plus prometteuse pour l'artiste robervalois, puisque lors d'une exposition en solo, au Centre Culturel de Verdun, quarante des quarante-six toiles présentés, se sont littéralement envolées.

Même s'il ne produit plus depuis six mois, Simard demeure intimement lié à la peinture, et il n'est que d'en discuter avec lui pour cerner le côté latent de cet artiste qui crée possiblement la prochaine épisode de son propre futur, à chaque heure vécue. "Ce sera une période d'abstrait" nous a-t-il dit au cour de la conversation; chose certaine, il sera intéressant de suivre la démarche de cet artiste authentique, qui ne fait aucun compromis avec lui-même et dont la réputation dépassera certes un jour, ce que l'on nomme "nos frontières." Car avec le peintre robervalois, le language et l'art sont universels, et la toile, qu'elle touche du figuratif ou de l'abstrait, fait tomber toutes les frontières.

Alma a son concours de "Découverte 1974"

Par Serge CLOUTIER

Alma — "Les Jeunes Samedis" ont débuté le 19 janvier et vont se poursuivre pendant encore douze semaines. Les gagnants de la série, réservée aux 14 ans et moins, seront ensuite en vedette dans la première partie des "Découvertes Lions 74", un événement annuel patronné par le Club Lion d'Alma.

Une équipe de recherchistes recrutent les jeunes talents dans tout le Saguenay Lac St-Jean, et font passer des auditions. Les jeunes garçons et filles sont des musiciens, des chanteurs, des interprètes, des danseurs, des monologuistes, et même des compositeurs. Ils appartiennent à la catégorie populaire ou classique, et les gagnants de chaque semaine reçoivent un prix symbolique, et le droit de participer aux finales.

Une douzaine de personnes travaillent à la préparation de l'émission, qui est présentée en direct, de 10 à 11 hres, les samedis matins, sur les ondes de la radio d'Alma. Des éclairagistes, des techniciens du son, trois doux musiciens, un régisseur, un réalisateur, un animateur, et du personnel de soutien.

PAS UNE AFFAIRE DE NOUILLES

L'émission Les Jeunes Samedis n'a rien à voir avec des jeunes talents Catelli, et l'intention des promoteurs de cette série, dont le régisseur des arts de la Cité, M. François Larochelle, n'est pas de montrer de jeunes prodiges.

L'équipe technique, celle qui participe à la plupart des spectacles de l'auditorium d'Alma, se fait la main à un genre de spectacle difficile, où la coordination est importante, et le chrono-métrage est primordial, à cause de la radio.

Les spectateurs attendus à l'auditorium, moyennant un petit 25 cents, sont surtout des enfants, ceux-là mêmes qui fréquenteront la salle dans quelques années, et qui seront des clients de l'auditorium. Ils connaîtront déjà l'ambiance, et auront pris le goût d'y venir. Une relève, en quelque sorte, qui rentabilise à long terme l'entreprise publique scolaire-municipale que représente l'auditorium.

Et en créant cette activité du samedi matin, le service de la récréation d'Alma, section culturelle, dont le responsable est François Larochelle, rejoint une clientèle d'au moins 2,000 enfants qui ne participent à aucune activité programmée, comme le hockey mineur, le patinage artistique, et les centres de loisirs. On leur donne la possibilité de s'occuper pendant un avant-midi de congé, tout en les éveillant à la participation des spectateurs à une représentation. A compter de cette semaine d'ailleurs, un animatur de salle sera chagé de créer une ambiance spéciale, qui doit donner à la radiodiffusion une allure plus vivante.

Les artistes, tous de moins de 14 ans, ne sont pas des élèves de conservatoire, même si certains d'entre eux suivent des cours privés. En créant Les Jeunes Samedis, on leur permet de s'extérioriser, et de mesurer leurs progrès dans la discipline qu'ils ont choisie, ou de savoir qu'ils n'ont rien à faire dans le spectacle pour plus tard.

Les caisses populaires du secteur Lac St-Jean subventionnent l'émission, en commanditant sa présentation à la radio. C'est le service de l'éducation des caisses pop qui s'en occupe.

Il n'y avait pas beaucoup de spectateurs à la première émission, mais le circuit des neiges étant maintenant passé, on espère récupérer plusieurs centaines de jeunes, oisifs d'habitude le samedi matin, et des milliers d'adultes auditeurs.

Tous les artistes participants ne sont pas des vedettes, mais on ne leur demande même pas d'être des artistes. Ceux des plus jeunes qui ont quelques numéros à montrer, et si celui-ci est jugé convenable, peuvent contacter les responsables pour s'enregistrer.

C'est local, c'est modeste, mais les bonnes intentions ne manquent pas aux Jeunes Samedis de l'auditorium d'Alma.

Vos bandes illustrées...

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
SAMEDI, LE 26 JANVIER 1974

Hanna-Barbera
YOGI OURS



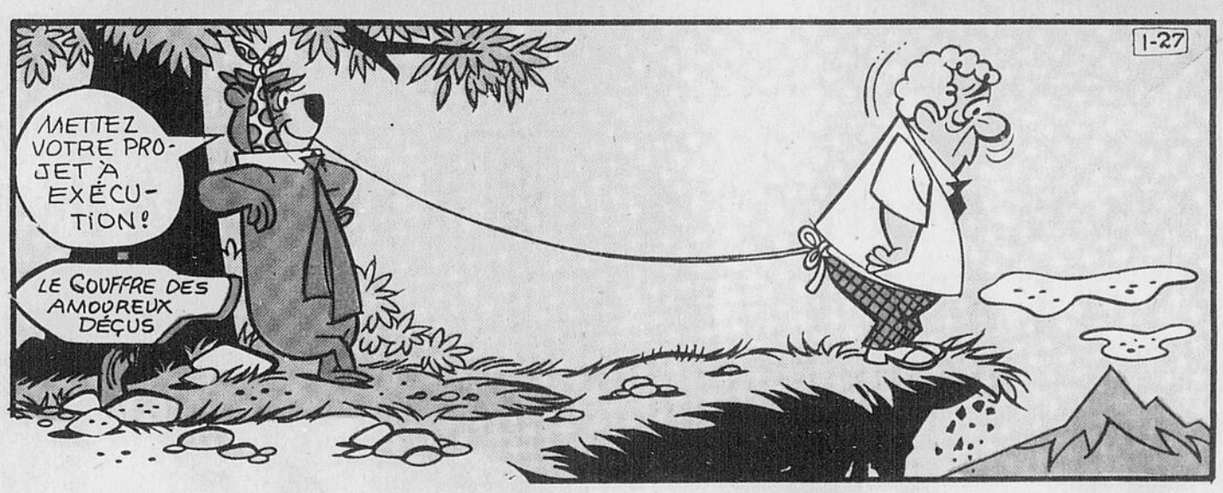






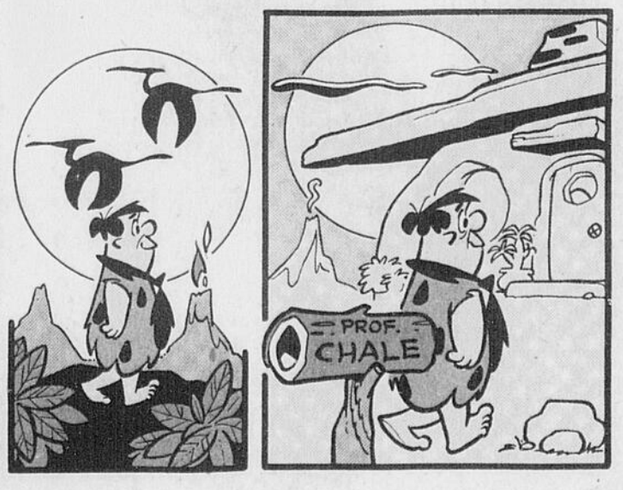






Hanna-Barbera's
LES PIERREAFEU







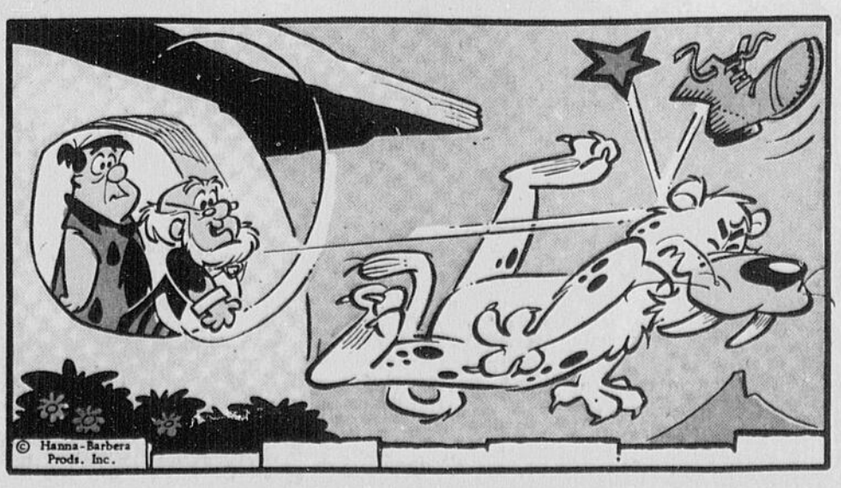




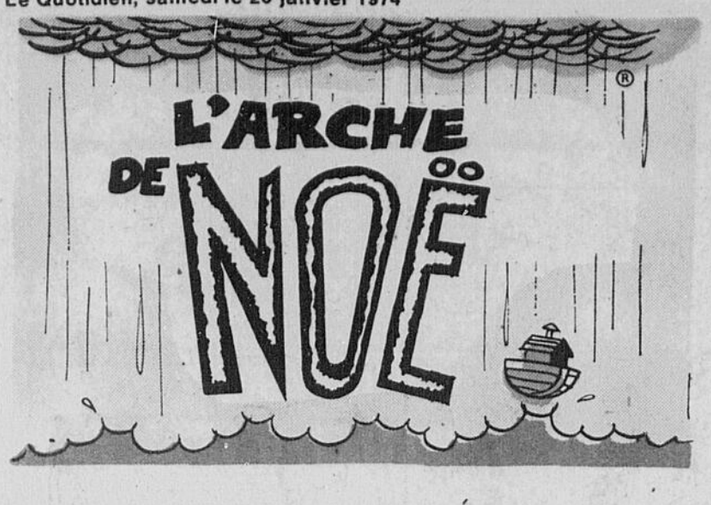




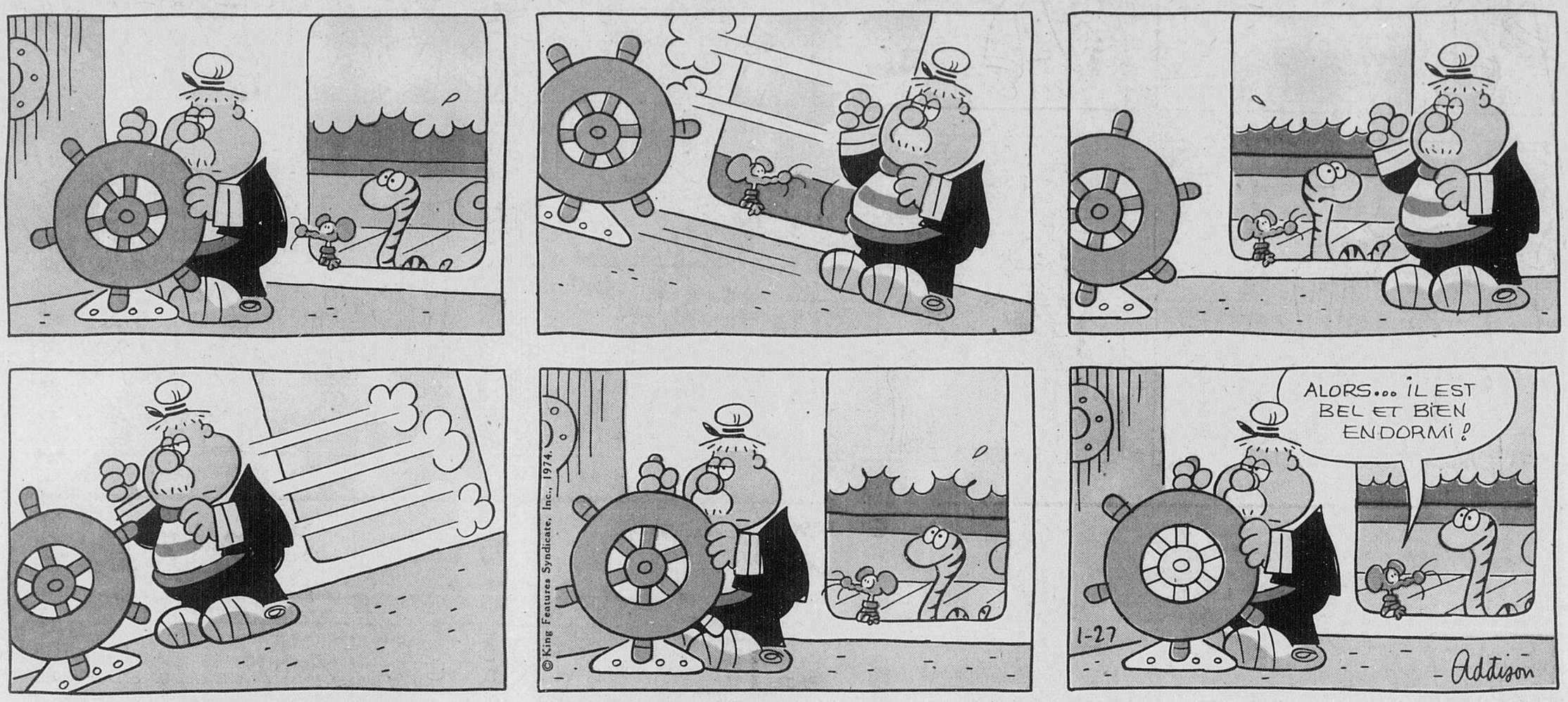












Gentry GALEN *le champion ...*



LE SPORT
NOUS L'AVONS A L'ŒIL . . .
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN



EN VENTE CHEZ TOUS LES DÉPOSITAIRES

Queue de PONEY

par lee Hollex



KAMA8A SQUAW

par Gordon Bess

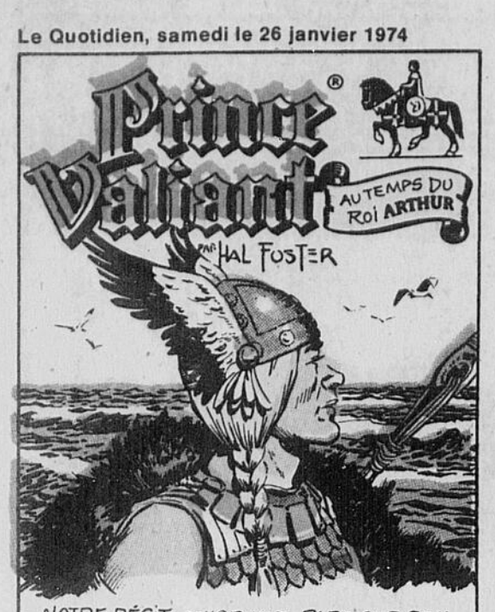


TRUDY ® par JERRY MARCUS

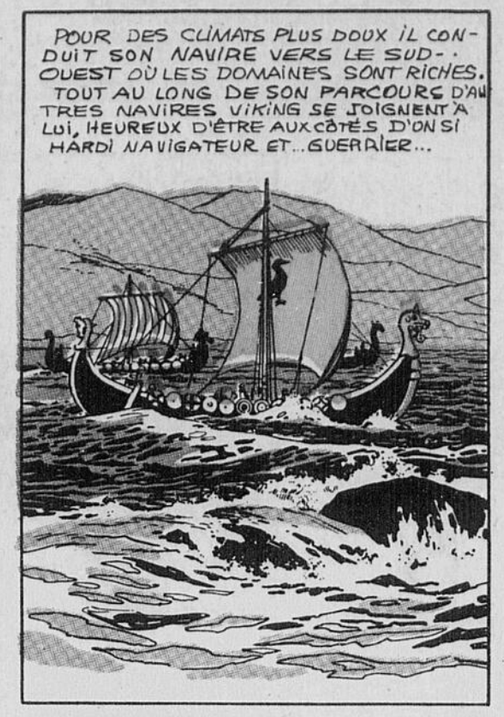
Prince Valiant®

AU TEMPS DU ROI ARTHUR

par HAL FOSTER



NOTRE RÉCIT: THORVOLD PART SUR SON NAVIRE PENDANT DEUX ANNÉES AFIN DE COMMERCER ET DE GUERROYER. SUR SA POITRINE REPOSE LE SCARABÉ SERTI DE PIERRERIES DE LYDIA, UN RAPPEL CONSTANT POUR QU'IL RETROUVE LE PRINCE ARN.



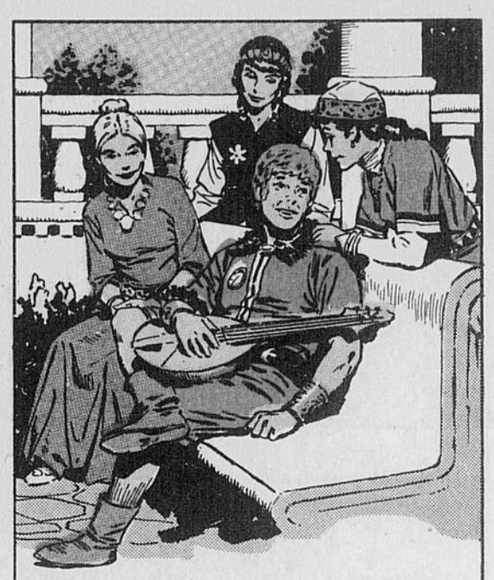












MANDRAKE le magicien

par LEE FALK









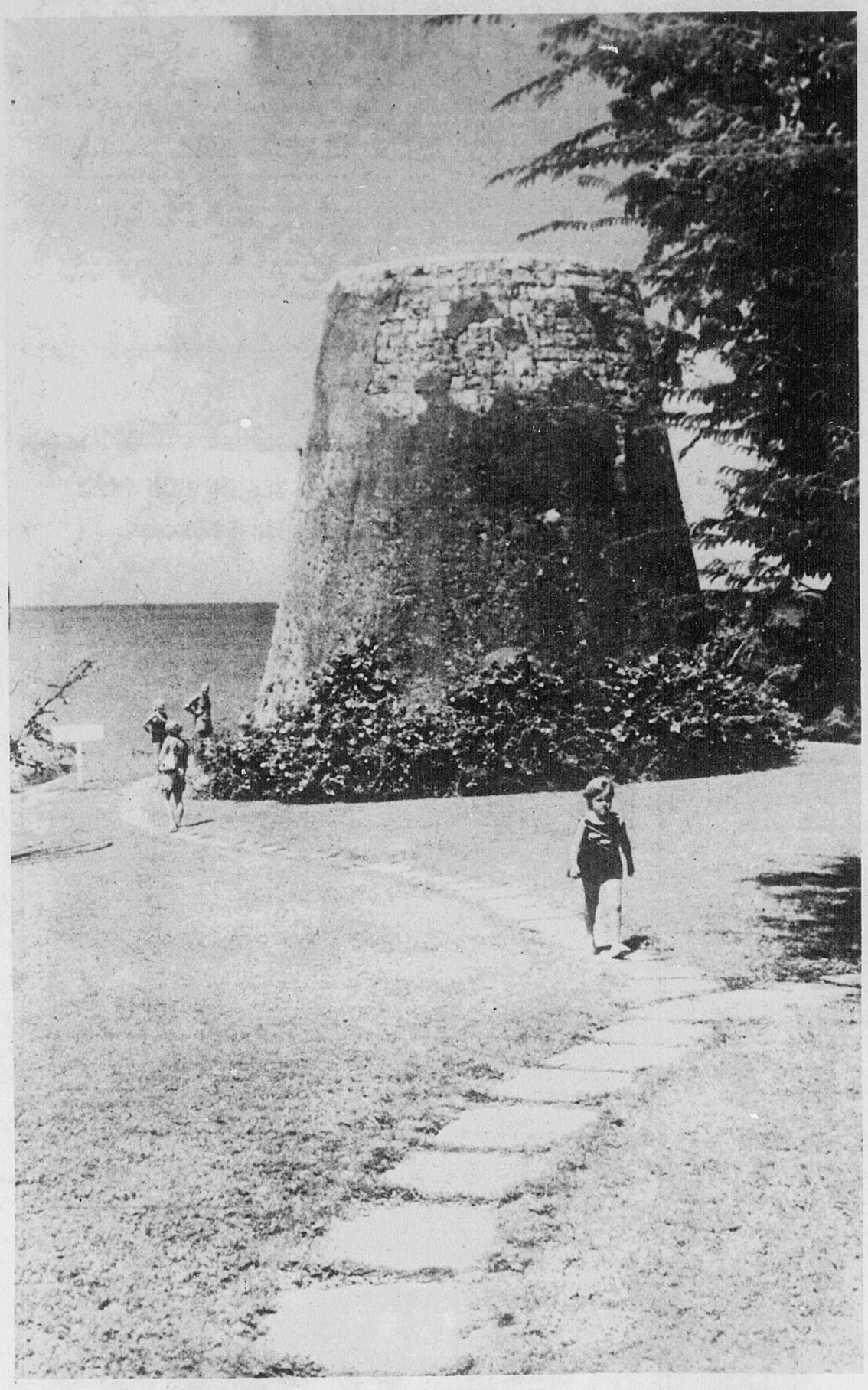




© King Features Syndicate, Inc., 1974. World rights reserved.



VOYAGES



Un vieux moulin à anne à sucre, celui-ci a été transformé en boutique au Club Caraibes.

Les moulins à canne à sucre parsèment le paysage à Antigua

Par Evelyn BOWEN

ST. JOHN's — Comme les élévateurs à grain dominent les prairies canadiennes, les moulins à canne à sucre dépassent d'une tête les choux palmistes, les cactus, les palmiers et les agaves qui couvrent l'Ile d'Antigua dans la partie Est des Caraïbes.

Les moulins étant désaffectés depuis nombre d'années, on les a dépouillés de leurs ailes, mais les tours sont demeurées comme autant de bornes territoriales qui parsèment l'île.

Un de ces vieux moulins a été restauré pour être utilisé comme boutique au Club Caribee, un autre est devenu bar au Sugar Mill Inn. Il y en a un qui a été si joliment restauré, avec un balcon tout autour du sommet, encerclé d'une balustrade de fer forgé qu'on a tiré des cartes postales. Certaines tours ont été scellées et on les utilise comme réservoirs à eau. Il ne reste qu'un seul moulin encore en état de marche et les insulaires voudraient qu'il soit préservé comme monument historique.

Mais, ironie du sort, Antigua n'est plus une île à sucre. Comme pour les cueilleurs de fruits au Canada, il n'est plus possible de réunir un nombre suffisant de coupeurs de cane, c'est pourquoi la récolte du sucre ne constitue plus la pricipale ressource de l'île. A sa place un autre type de cristal. Les fins cristaux du sable blanc qui attirent les touristes à la recherche du soleil. Heureusement pour elle, Antigua qu'Air Canada dessert directement de Toronto, Montréal et Halifax, ne manque pas de magnifiques plages au sable aussi blanc et souvent plus fin et plus doux que le sucre raffiné.

LES HOTELS

Un grand nombre d'hôtels ont surgi ces dernières années misant sur l'attirance que les plages exercent sur les visiteurs. La plupart offrent le PAM (plan américain modifié) c'est-à-dire que le petit déjeuner et le dîner sont compris dans le prix de la chambre, en laissant aux visiteurs le choix de leur repas du milieu de la journée.

Durant la saison d'hiver, les prix selon le PAM, sont de $60 pour une personnes, $71 pour deux dans un hôtel de luxe; $38 et $56 pour la catégorie standard et $23 et $36 pour la catégorie plus modeste. L'été, ces prix peuvent être réduits de 50%.

LES NOMBREUSES ACTIVITES

Plusieurs habitants des régions froides, quand ils s'imaginent des températures de l'ordre de 80oF en hiver, pensent qu'il fait trop chaud pour faire autre chose que s'étendre sur la plage. Ils oublient que durant les chaudes journées de l'été, ils jouent au tennis et au golf et ils ne comprennent pas qu'il fait plus chaud sur la plage que sur un terrain de golf rafraîchi par la brise venue de la mer. L'île compte quatre parcours de golf, l'un d'eux est situé sur des collines plantées de palmiers, d'arbres à chapelets, de cèdres et de poinciana. En monnaie canadienne, les frais de jeu sont de $5, les bâtons sont loués pour $2.50 et les porteurs sont payés $1.50 pour 18 trous. Les voiturettes, 50 cents.

Il n'y a pas que le golf. Vous pouvez jouer au tennis pour $1 l'heure et louer votre raquette pour 50 cents. L'équitation, vous pouvez galloper le long du rivage puis vous rafraîchir avec votre cheval dans les brisants, coûte $6 l'heure. La pêche en haute mer coûte $135 par jour pour 6 personnes, ou $80 pour une demi journée. La plongée sous-marine avec le réservoir à air compris, $20; une excursion d'une heure au-dessus des récifs en bateau à fond transparent, $3; une courte croisière de 2 1/2 à 3 heures à l'heure du cocktail, $9.

LE MAGASINAGE

La capitale St. John's et sa cathédrale valent une visite. Les boutiques sous des dehors peu prometteurs offrent des occasions inégalables. Le rhum se vend $1 la bouteille et le gin importé moins de $2., une bouteille de 26 oz de whisky canadien coûte $3, le Scotch est $2.25.

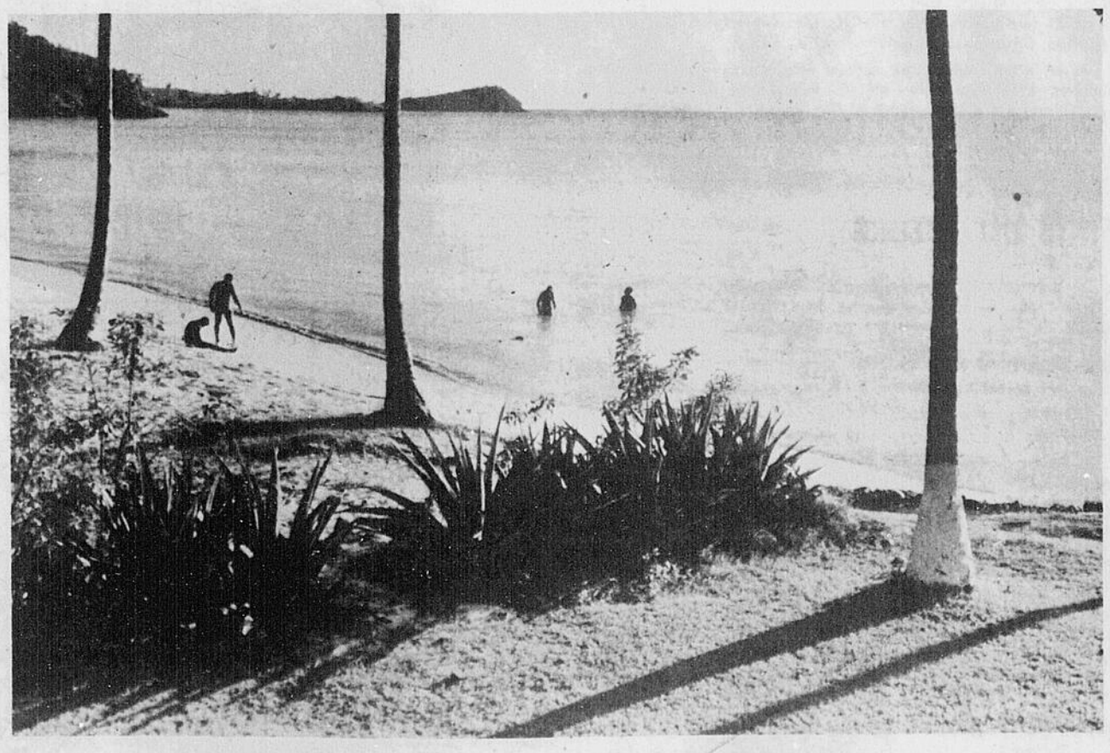
Un assortiment très varié et très intéressant de produits locaux y est aussi offert. Des robes en tissu imprimé de $4 à $15, des chemises en imprimé elles aussi pour $5 à $11. Les objets de paille-chapeaux, paniers, pantoufles, napperons, vont de $1.50 à moins de $6. L'île toute entière est franche de droits et on peut y trouver un excellent choix de porcelaine anglaise, de cristal irlandais, d'appareils photographiques, de montres, de pierres précieuses, de bijoux d'or et d'argent à la moitié du prix que vous payeriez chez vous.

Profitez d'une de vos visites en ville pour déjeuner à l'un des restaurants en plein air. Un repas sous les palmiers et les amandiers accompagné par la musique des "Steel Bands" peut être une expérience dont vous vous souviendrez longtemps. En ville comme près des hôtels, le souïmanga (sugar bird) sautille ça et là à la recherche de sucreries. Il y a plus d'une demi douzaine de restaurants à St. John's où vous pouvez vous faire servir tout ce que vous voulez de la cuisine antillaise et chinoise au homard grillé et au rosbif pour des prix allant de $1.50 à $3.50. Si vous déjeunez à un hôtel autre que celui où vous résidez, l'addition s'élèvera à $6.50 à $13. selon la catégorie de l'hôtel.

Les taxis coûtent 50 cents du mille ou $6 l'heure (pour un minimum de 2 heures). Vous pouvez louer une voiture pour $12.50 par jour ou $75 par semaine. Un mini-moke vous coûtera un peu moins, $11 par jour ou $66 par semaine.

Sauf pour un léger chandail pour couvrir vos épaules dans les pièces climatisées ou quand vous sortez le soir, laissez vos lainages à la maison. Vous pouvez faire tout le voyage en vêtements d'été, en vous rendant et revenant de l'aéroport au Canada en imperméable. Mesdames, vous aurez besoin surtout de robes de coton sans manches plutôt que de pantalons, sauf si vous prévoyez faire du bateau. Des robes longues pour le patio, très légères sont tout indiquées pour le dîner et la danse. Pour vous messieurs, des vêtements tropicaux et, surtout en hiver, un veston très léger et une cravate pour le dîner.

Vous pouvez obtenir de plus amples détails à l'Office d'information d'Antigua, 21 Ave. St. Clair Est (Suite 1104), Toronto. Téléphone (416) 961-3085.



Une des innombrables plages qui attirent les visiteurs vers Antigua, à l'année longue.

Antilles françaises

La douce France sous le soleil des Caraïbes! Voilà ce que vous proposent les Antilles françaises. Vous serez accueilli à bras ouverts et l'on vous apprendra facilement l'art de la décontraction totale sur ces îles de verdure et de fleurs...Vous en sourirez de plaisir!

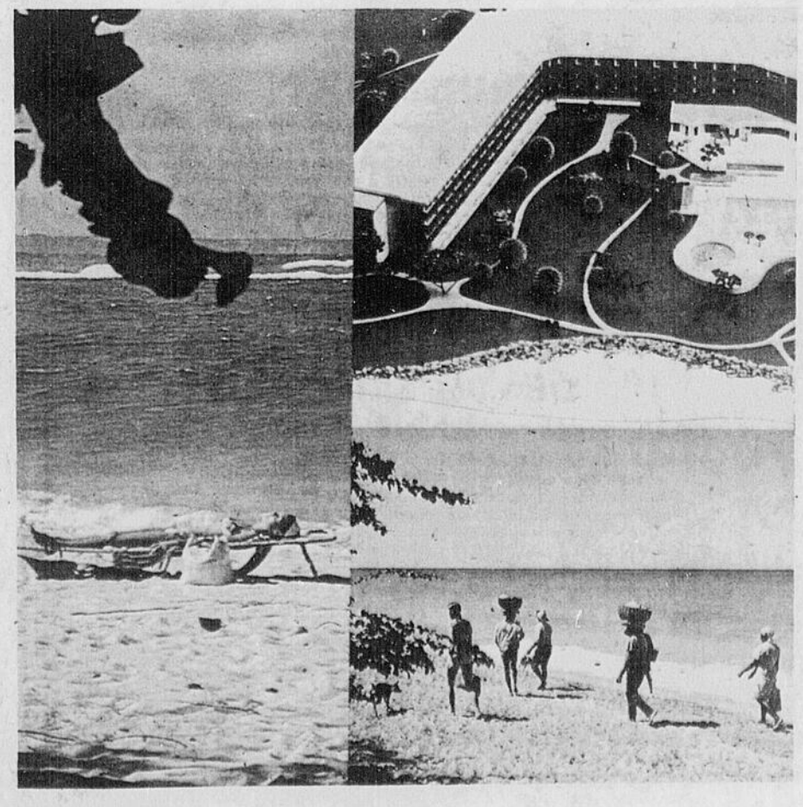
MARTINIQUE

C'est l'île aux fleurs, en langage créole. Une terre privilégiée couverte d'orchidées sauvages, de bougainvilliers et d'hibiscus. Contrée idyllique, certains gourmets n'en sont jamais revenus (au sens strict!). Il y a les marchés animés, les cafés, les plages fameuses de sable noir, les hautes vagues de la Baie du Trésor, le mont Pelée, et surtout, le charme irrésistible du sourire créole. Ah! la Martinique...A ne pas manquer: les plages de la Baie du Trésor, Ste-Marie et Le Marigot; la côte ouest de l'île couverte de sable noir; vestiges de l'éruption volcanique qui détruisit St-Pierre alors capitale de la Martinique; la Journée du Planteur au marché; les vieilles rues de Fort-de-France; le village de Trois Islets, lieu de naissance de Joséphine de Beauharnais; le mont Pelée, volcan qui fit éruption en 1902; Diamant, sur la côte sud-ouest.

LA GUADELOUPE

"Ah rendez-moi ma Guadeloupe et ma savane..." Voir ce pays langoureux et calme, c'est comprendre l'auteur de cette jolie complainte. Les îles ont un caractère particulier: la Guadeloupe est timide, fascinante, mystérieuse et enjouée. Ile double, coupée par un mince bras de mer, elle convie à son soleil calme les amateurs d'évasion et de détente qui veulent du nouveau. A ne pas manquer: la capitale, Pointe-à-Pitre; Ste-Marie de Capesterre où débarqua Christophe Colomb en 1493; Fort Fleur d'Epée à Gasier; les magnifiques plages de corail blanc de Gosier, Ste-Anne, St-François, Moule et Port-Louis; le mont La Soufrière, un volcan d'où jaillit l'eau bienfaisante; les chutes du Saut de la Lézarde; les pittoresques pêcheurs de l'île des Saintes.

Ancêtres français, flegme anglais, jardins luxuriants épanouis dans l'arôme des épices, tel sont ces deux soleils: la Grenade et Ste-Lucie. Deux lieux chargés d'histoire que les tropiques ont embellis, en souriant, de leurs alizés, de leurs plages et de leur perpétuelle douceur.



La Jamaïque

C'est en Jamaïque qu'on a inventé le hamac... rien d'étonnant à cela puisque sur cette île de rêve, tout incite à la détente.

Des paysages sortis des plus beaux contes de fées: des arbres immenses sous un ciel sans nuage, des rivières limpides, des cascades éblouissantes et plus de 3,000 variétés de fleurs multicolores.

Mais aujourd'hui, la Jamaïque ne se contente pas d'offrir aux visiteurs cette nature opulente: sur la côte nord de l'île, les plus luxueux hôtels et des plages somptueuses vous attendent; au sud, c'est toute l'histoire de la Jamaïque, depuis Christophe Colomb jusqu'à l'indépendance saint par l'esclavage. Véritable perle rare, la Jamaïque vous offre de tout sous un soleil qui donne des reflets dorés à ce qu'il touche: votre bronzage en prendra sûrement un petit coup pendant que vous siroterez le meilleur rhum de votre vie!

A NE PAS MANQUER

A Kingston, les trésors de Victoria Crafts Market, Hope Botanical Gardens, le Institute of Jamaica et la chapelle de l'université, ancienne manufacture de sucre, transportée depuis Trelawny...Spanish Town, métropole de l'île du temps des conquistadors...Port Royal et Morgan's Harbour...le pittoresque Port Antonio, au pied des plus hauts sommets de Blue Mountains...Les plantations de bananes à Brimmer Hall ...Runaway Spice Estate et Pimiento Estate à Montego Bay...Green Grotto...Luminous Lagoon, étrange et fascinant...L'ascension de Dunn's River Falls...Excursion en radeau sur le Rio Grande, près de Port Antonio.

PARTEZ AVEC UN BON GUIDE

CARTES DE TOUS LES PAYS

GUIDE BLEU, MICHELIN, NAGEL ET AUTRES

La Librairie Régionale Inc.

461 EST, RUE RACINE, CHICOUTIMI

LE BRICOLAGE

COMMENT TRAVAILLER AVEC LE CONTRE-PLAQUE

Même la tâche la plus compliquée peut être facilement exécutée si vous vous en tenez au principe de base. Et la base dans toute fabrication de meuble est la boîte. Apprenez comment construire une boîte et vous êtes en voie de pouvoir attaquer le projet le plus ambitieux. C'est pour cette raison que nous avons fait une liste de suggestions valables pour le menuisier amateur et l'homme à tout faire; suggestions que connaissent déjà les menuisiers d'expérience.

LA MAJORITE DES PROJETS SONT DES VARIATIONS DE DEUX BOITES DE BASE

MEUBLE SUSPENDU

Les joints sont aboutés ou feuillurés. Les bouts du meuble ne montrent pas de grain de bois. La pesanteur est à angle droit aux clous.

MEUBLE DE BASE

Les joints du haut sont en onglet ou à doubles feuillures. Pour plus de force, le bas inclus un dé. Pas de grain de bois apparent; le bas est posé avec l'espace pour le pied.

PANNEAU ARRIERE

Pour les deux boîtes, il est posé en feuillure pour plus de force et de rigidité. Fixé avec de la colle et des clous, le contre-plaqué ¼" est suffisamment fort pour la plupart des projets.

GENERAL

DETAILS — JOINT DE COIN

Le contre-plaqué est sans égal pour meubles, armoires, ou additions, car, dans la plupart des cas, il ne requiert aucune charpente. Nous montrons ici le détail des joints pour meubles.

COLLE POUR JOINTS

La colle est l'ingrédient le plus employé pour assembler le contre-plaqué dans le meuble. Le genre de colle "urea-formaldehyde" soluble à l'eau et qui durcit à froid est facile d'application. La meilleure méthode d'application de la colle est avec l'aide d'un pinceau pour de petits travaux ou avec un étendeur à colle pour les grandes surfaces.

Les joints collés devraient être bien assemblés. L'installation de blocs sous les serre-joints empêcheront d'endommager le contre-plaqué. Si de la sciure de bois est jetée sur la colle qui déborde des joints, elle absorbera l'humidité et aidera lorsque la colle devra être pelée.

FINITION DES BORDURES DE CONTRE-PLAQUE

Si les bordures exposées du contre-plaqué doivent être finies à la peinture, elles peuvent être traitées avec un bouche-pores et finies sans garniture. L'on peut obtenir une bordure naturelle très attrayante en remplissant les grains du bout avec un mastic à bois teinté ou une pâte à bois et en arrondissant légèrement les bordures. (Note: Si le contre-plaqué doit être teinté ou frotté avec une teinture qui fait ressortir le grain, employer une composition soluble à l'eau ou l'huile, pour remplir les trous de clous et autres défauts. Certains mastics à base d'acétone, scellent

Si les bordures des fonds de tiroir et les coulisses à tiroir sont cirées ou savonnées, vous obtiendrez une opération plus douce et les tiroirs glisseront plus facilement. Les coulisses à tiroir peuvent être faites de bandes de bois de ¾" × ¾", fixées au meuble.

QUINCAILLERIE

Pour usage particulier pour différents projets en contre-plaqué:

Le contre-plaqué s'adapte bien à la construction du "Lazy Suzan" dans les coins. La quincaillerie du "Lazy Suzan" peut être achetées et, selon le genre installé, les détails des tablettes tournantes peuvent facilement être figurés.

Un variété de crampons à portes est disponible sur le marché et tous peuvent être employés avec le contre-plaqué. Nous indiquons ici quelques-uns des modèles les plus récents disponibles. Beaucoup d'autres sont également efficaces.

Des tablettes coulissantes peuvent être construites de plusieurs manières différentes. Une méthode simple est d'acheter de la quincaillerie à tablette en métal. Des supports à tablette en bois ou en plastique peuvent être posés ou des rainures faites dans les côtés du meuble.

FINIS INTERIEURS

Les méthodes de peinture pour la finition du contre-plaqué ne diffèrent pas de celles employées pour finir d'autre bois. Une variété de finis attrayants est possible.

FINI BLANCHI OU "BLOND"

Le fini blanchi est obtenu grâce à une couche de fond blanc préliminaire.

1. Posez une couche de fond de blanc éclaircie.
2. Avant qu'elle ne colle, essuyez ou brossez avec un pinceau sec pour obtenir la teinte désirée, en suivant le grain du bois.
3. Sablez légèrement et posez une couche de laque blanc ou de vernis de base.

FINIS TEINTS

Si un grand contraste de grain est désiré, la surface peut être teintée, sans aucun traitement préliminaire. Toutefois, si un effet plus doux est désiré, la surface devrait d'abord être recouverte d'une couche de fond à résine transparente, ou d'un laque blanc éclairci avant l'application de la teinture. La surface teintée est ensuite protégée avec des couches de laque ou vernis.

FINIS PEINTURES

La peinture et l'émail conventionnel pour murs et boiserie peuvent être utilisés avec succès sur le contre-plaqué. De meilleurs résultats sont obtenus si les panneaux sont premièrement recouverts d'une couche de fond et si de la peinture et de l'émail de qualité sont employés.

PEINTURES A L'EAU

Avant l'application de la peinture à l'eau, le contre-plaqué devrait être recouvert d'une couche de fond à résine claire, laque ou d'une peinture à fini mat, pour éviter que le grain ressorte. La peinture est ensuite appliquée selon les instructions du manufacturier.

PEINTURES GRANULEES

De telles surfaces peuvent être obtenues en posant premièrement une couche de fond suivie de peinture granulée.

les grains de bois et empêchent la teinture de pénétrer dans le bois. Ceci laisse de légères plaques non-teintées sur le produit fini. Tout genre de plastique est recommandé sous une peinture solide.) La bordure sablée est ensuite scellées et finie. Les bordures peuvent aussi être finies avec différentes moulures, tel qu'indiqué.

INSTALLATION DE TABLETTE

Lorsque les tablettes font partie de la structure du meuble, une construction feuillurée est recommandée. Si désiré, les bordures exposées peuvent être recouvertes de moulure.

PORTES FEUILLUREES

La plupart des portes feuillurées de meubles sont taillées dans le ¾", mais quelquefois, des petites portes feuillurées le sont dans le ½". Les portes feuillurées épargnent beaucoup de travail, car la feuillure couvre le joint entre la bordure du meuble et sa charpente, ce qui signifie que le joint n'a pas à être ajusté avec autant d'attention.

Une méthode d'obtenir une porte feuillurée est de joindre deux morceaux de contre-plaqué de ⅜" ensemble de manière que le morceau de face soit plus large par la largeur de la feuillure. Une porte en feuillure typique est illustrée ci-dessous.

PORTES AFFLEUREES

Une variété de pentures sont disponibles pour les portes affleurées. En général, il est mieux d'éviter les pentures soutenues entièrement par des vis posées dans le gain du bout du contre-plaqué.

PORTES COULISSANTES

Toutes les grandeurs de portes coulissantes peuvent être faites de contre-plaqué. La plus simple est faite de panneau ¼" laquelle glisse entre deux arrêts de bois. Elle est employée pour les petites portes dans les meubles et bibliothèques. Sablez les bordures du panneau et passez un savon dans la rainure.

Pour un entreposage complètement fermé, les portes coulissantes peuvent glisser entre trois arrêts ou dans deux rainures, tel qu'indiqué. Des ornières en plastique sont disponibles et faciles à installer.

Des panneaux solides de ¾" sont utilisés pour les grandes portes coulissantes. Les portes — grandeur normale — pour garde-robes devraient être faites de contre-plaqué ¼" collé aux deux côtés d'une charpente en bois de 1".

Les portes à pleine grandeur demandent de la quincaillerie et sont habituellement suspendues du dessus. Plusieurs genres de roues de nylon ou autres matériaux ainsi que des ornières en métal sont disponibles en unité simple ou double.

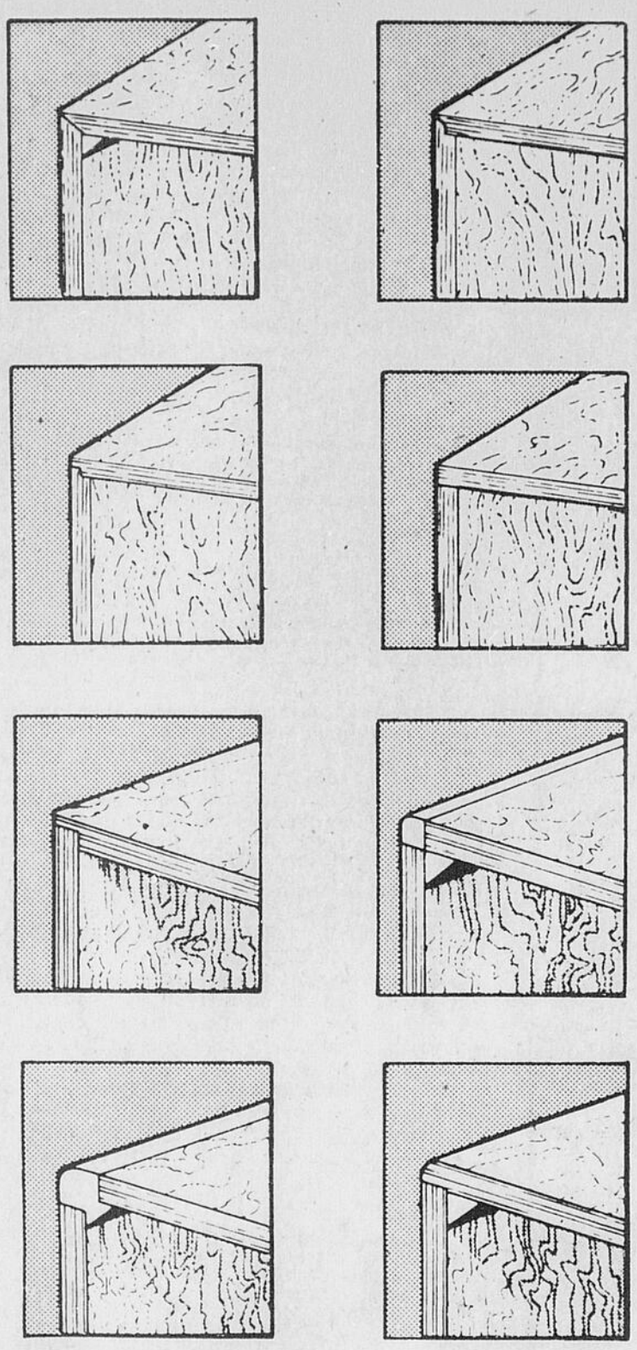
DETAIL — TIROIRS

Des tiroirs typiques en contre-plaqué, des poignées de tiroir et le mécanisme à tiroir sont indiqués ici.

En général, le contre-plaqué ½" est suffisant pour le dos et les côtés de tiroirs, le ¼" pour le fond et le ⅝" pour le devant. Les côtés et le fond s'ajustent mieux si le devant est feuilluré avec une scie radiale afin de les accommoder.

Une méthode pour obtenir un effet de feuillure dans la construction du devant de tiroir, est de visser et coller ensemble deux morceaux de contre-plaqué ⅜" d'épais de façon à ce que le morceau du dedans soit plus petit et plus étroit pour pouvoir prendre les côtés et le fond du tiroir.

Pour les tiroirs de cuisine, des séparateurs peuvent être faits avec du contre-plaqué ¼" afin d'obtenir des sections qui contiendront la coutellerie, ustensiles de cuisson, et autre équipement de cuisine.



DETAILS — JOINT DE COIN

FINITION DES BORDURES DE CONTRE-PLAQUE

MANUFACTURIERS
D'ARMOIRES
DE CUISINE ET DE
FERMES DE TOITURE



M. Léo Gravel, président
Tél.: 543-0573



M. Magella Simard gérant
Tél.: 543-6033

Sans aucune obligation, demandez-nous une

ESTIMATION GRATUITE

On vous garantit des prix sans compétition.





MENUISERIE DE CHICOUTIMI INC.
1150, BOUL. ST-PAUL — CHICOUTIMI
TÉL.: 549-7681

BRICOLONS

C'EST FACILE ET VITE FAIT AVEC UN BON PLAN

Pour Loger vos Appareils Stéréo

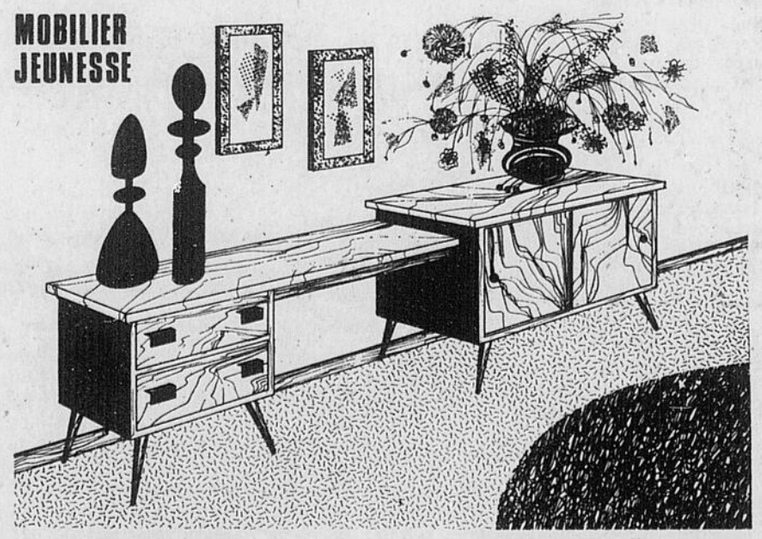


Le livre "J'installe mon Equipement Stéréo no 1" renferme quelques 16 plans complets et suggestions de meubles variés servant à recevoir tous vos appareils. Il contient également un chapitre sur l'initiation à la stéréophonie destiné à renseigner le profane sur la reproduction du son (stéréo et haute fidélité) et vous permet de tirer le plus de vos appareils. Des plans de meubles et ensembles pour tous les goûts et qui meubleront avantageusement votre pièce. Des idées / solutions, des projets-express, des rangements fonctionnels. Le livre "J'installe mon équipement Stéréo no 2" met l'accent sur les meubles à éléments et sur les murs de rangement. Il contient les plans complets pour des meubles somptueux de toute forme et de toute dimension. En tout, le livre numéro 2 contient 29 idées / ;rangement. Chacun de ces livres se compose de 96 pages de plans inédits avec dessins, dimensions et instructions faciles à suivre; des idées pour ranger et aménager, des solutions simples et originales. Format 8 1-2 x 11. L'auteur est un bricoleur québécois d'expérience qui a écrit beaucoup d'autres livres et revues d'intérêt varié sur le bricolage.

J'Installe mon Equipement Stéréo 1...$3.00

J'Installe mon Equipement Stéréo no 2...$3.00

Mobilier Jeunesse



Les moins de 20 ans aimeront s'entourer de ce mobilier aux lignes simples et harmonieuses aux usages multiples conçu spécialement à leur intention. L'ensemble illustré est composé d'une commode, d'une coiffeuse ou table de travail et d'une petite armoire. Ce sera la réponse à leurs besoins. Occupant peu d'espace et se mariant très bien aux autres meubles existants, cet ensemble peut facilement être réalisé par un amateur même s'il en est à ses premières expériences en bricolage. Les dimensions facilement modifiables sont: la commode à deux tiroirs avec table 21"x 60", l'armoire à portes coulissantes 24"x48". Commandez notre brochure B-32 pour le plan de ce mobilier jeunesse.

Brochure no B-32...$1.00

OFFRE EXCEPTIONNELLE!

Série de 10 formidables revues de plans complets que tout bricoleur réalisera avec joie; leur réussite fera sa fierté. Des revues de 28, 32 et 52 pages, des plans d'articles pour meubler ou redécorer votre maison, votre sous-sol, votre parterre et votre patio. Vous obtenez: 10 revues, 83 projets à réaliser, 300 pages d'informations diverses, 449 illustrations et dessins. Une petite collection sur le bricolage, la construction et la décoration que tout bricoleur se devrait de posséder. Régulièrement vendues $1.00 chacune, elles vous sont offertes à 10 pour $5.00, soit $0.50 chacune. A vous D'en profiter!

Série J-10...$5.00

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

LE COIN DU BRICOLEUR J. M.

316 Labrecque — C.P. 218 — CHICOUTIMI

S'il-vous-plait me faire parvenir:
.....J'installe mon équipement stéréo no 1 a $3.00
.....J'installe mon équipement stéréo no 2 a $3.00
.....Brochure no B-32 (mobilier jeunesse) a $1.00
Série J-10 (offre exceptionnelle) a $5.00
Prière d'ajouter $0.20 si vous payez par chèque.
J'inclus la somme de $.....
Les prix incluent la taxe s'il y a lieu.

NOM: _____
(lettres moulées)
ADRESSE: _____
LOCALITÉ: _____

400 Haïtiens réfugiés illégalement aux Etats-Unis depuis le décès de "Papa Doc"

MIAMI (AFP) — Quelque 400 Haïtiens se sont réfugiés illégalement aux Etats-Unis depuis que le président Jean-Claude Duvalier a succédé à son père, en 1971.

Bien qu'ils aient demandé l'asile politique aux Etats-Unis 100 d'entre eux, tous des hommes, ont été internés.

Les services américains d'immigration se prépareraient à les rapatrier, apprend-on de source informée. Trente-huit d'entre eux ont été repêchés d'un bateau en train de sombrer au large des côtes de Floride, il y a quelques jours.

A l'instar des autres, ils ont dit préférer affronter les dangers d'une longue traversée à bord de vieux bateau qui prenaient l'eau plutôt que risquer les persécutions politiques dans leur patrie.

Le département d'Etat considère que les 400 réfugiés se trouvent en situation illégale aux Etats-Unis, où ils sont venus sans visa en provenance d'un pays avec lequel Washington entretient des relations diplomatiques.

DISCRIMINATION

Un de leurs avocats, M. Neal Sonnett, ancien fonctionnaire du département de la Justice, a déclaré que certains d'entre eux invoquent l'excuse des persécutions pour améliorer leur situation financière en cherchant à s'établir aux Etats-Unis. Mais il se dit certain que beaucoup d'autres risqueraient la mort s'ils étaient déportés en Haïti.

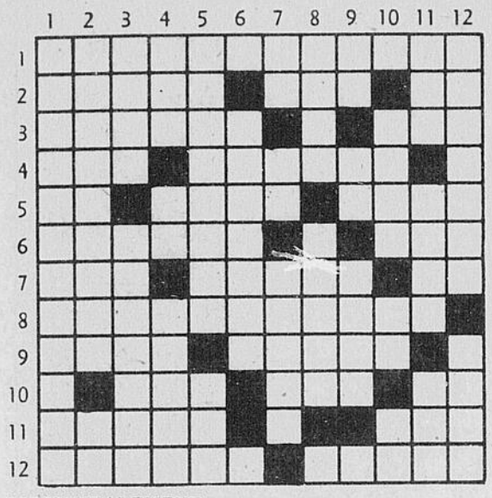
M. Sonnett note enfin que le gouvernement américain accorde de longue date l'asile politique aux réfugiés en provenance de pays communistes de préférence à ceux qui viennent de pays dirigés par un gouvernement de droite ou une dictature fasciste.

OPERATION CO-OP
5 - 10
21 au 26 janvier 1974
668-8409
CO OP FUNERAIRE LAC ST JEAN

LE COIN DE L'ECHEPHILE Enr.
TOUT SUR LES ECHECS
Jeux, horloges, volumes, etc.
549-1852
1377, RG STE-FAMILLE
CHICOUTIMI, Qué.

MOTS CROISES

problème: no 94



HORIZONTALEMENT

1- Vernalisation.
2- Ensemble de biens qu'on possède .-- Utilise. -- Possessif.
3- Instrument en acier à deux branches mobiles. --Préposition.
4- En forme d'oeuf. -- Cité en justice.
5- Béryllium. -- Chef du monde musulman .-- Costume de danseuse.
6- Prendre pour modèle. -- Voie urbaine.
7- Venus au monde.-- Avancée dans l'eau. -- Infinitif.
8- Qui ne peuvent être rassasiés.
9- Ordre d'arrêter.-- Femelle du porc.
10- Colère. -- Saison chaude. --Titane.
11- Individus.-- Fils de Noé.
12- Repos pris après le repas du midi. -- Qui a la forme d'un oeuf.

VERTICALEMENT

1- Doctrines démocratiques professées par les Jacobins.
2- Action d'aviver. -- Titane.
3- Couleur vermeille. --Ch.-l. d'arr. de Puy -de-Dôme.
4- Oiseau domestique. -- Conjonction. -- Ensuite.
5- Véritablement . -- Point cardinal.
6- Assemblerait.
7- Connu. -- Symbole du tour. --Ranges.
8- Vin blanc mousseux. -- Commencement.
9- Ferrure. -- Michel Therrien. -- Prophète juif.
10- Crainte. -- Voyelles jumelles . -- Possessif.
11- Retira. -- Assassines. -- Semblable.
12- Braver avec insolence. -- Petit citron.



HOROSCOPE

LE CAPRICORNE (du 22 déc. au 20 jan.)
Le temps passe rapidement parce que la période est active et agréable.

Occupez-vous en tout premier lieu de votre famille et des choses qui mettent en cause votre foyer.

LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)

LES POISSONS : du 10 février au 20 mars)
Un statut quo agréable et paisible, qui vous donne le temps d'être sociable et de rendre des visites.

Une aide financière ouvre des possibilités nouvelles, si vous gardez les pieds à terre.

LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)

LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)
L'expérience, le savoir faire que vous avez accumulés , vous permettent des réalisations dont vous avez droit être fier.

Vous pouvez aller de l'avant et avec confiance. Votre personnalité est rayonnante.

LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin)

CANCER (du 22 juin au 22 juillet)
Les entreprises qui débutent maintenant devraient réussir. Ne vous découragez pas si vous vous heurtez à des retards.

Vous semblez être doué d'une seconde vue qui vous fait deviner les choses et qui vous rend habile .

LE LION (du 23 juillet au 23 août)

LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)
Vous semblez avoir une vue d'ensemble sur les choses à venir. La chance va bientôt vous sourire.

Vous avez bon caractère, mais ne versez pas dans la naiveté et la bonasserie.

LA BALANCE (du 23 septembre au 22 oct,)

LE SCORPION (du 23 oct. au 22 nov.)
Une excellente période pour planifier vos activités futures. Pour le moment, soyez calme.

Beaucoup de plaisir, beaucoup de joie et de satisfactions avec les enfants.

LE SAGITTAIRE (du 23 nov. au 21 déc.)

BRIDGE

URGENCE

Alors même que le coup se joue en sans-atout et qu'en conséquence il n'y a aucune menace de coupe, il peut quand même être urgent d'assurer une levée à un as.

Donneur: Sud
Personne vulnérable

	N: Pi-R-D-8-4, Co-5-4-2, Ca-V-10-2, Tr-R-4-2	
O: Pi-V-2, Co-R-V-7-3, Ca-A-5-2, Tr-V-8-7-6		E: Pi-10-9-7-5-3, Co-D-8-6, Ca-7-3, Tr-A-5-3
	S: Pi-A-6, Co-A-10-9, Ca-R-D-9-6-4, Tr-D-10-9	

Sud	Ouest	Nord	Est
1-S-A	passe	2-trèfles	passe
2-carreaux	passe	2-S-A	passe
3-S-A(1)	passe	passe	passe

1) Alors que Nord a eu recours à la convention Stayman par l'enchère 2-trèfles, puis qu'il est revenu simplement à 2-S-A, Sud est donc convaincu qu'une manche n'est pas de toute assurance. Néanmoins il veut tenter l'aventure en vertu de sa suite de cinq cartes et de ses nombreuses cartes intermédiaires, dix et neuf.

Entame:- trois de coeur

Par l'application de la règle de ONZE le déclarant découvre que chez Est se trouvent trois cartes supérieures au trois de coeur et ainsi le partage de cette suite chez les adversaires est 4-3. Le déclarant abandonne la première levée à la dame de coeur et sur le retour du huit le dix est pris par le valet. Enfin le retour d'un troisième coeur force le jeu de l'as. A ce point le plus grand espoir du déclarant serait de trouver les as de carreau et de trèfle chez Est, ce qui laisserait le dernier coeur isolé chez Ouest. Un petit carreau est joué vers le dix qui conserve la levée. Cependant sur le retour du valet de carreau Ouest prend de son as et fait suivre son dernier coeur, le Mort abandonnant le deux de trèfle, Est le trois de pique et le déclarant le neuf de trèfle. Ici avec insouciance, voulant abandonner le déclarant à lui-même, Ouest revient avec son dernier carreau. Ceci ranime l'espoir du déclarant, se disant que si l'as de trèfle et quatre piques se trouvent chez Est, celui-ci deviendra victime d'un squeeze. En effet alors qu'un seul carreau demeure chez le déclarant nous avons le tableau suivant:

	N: Pi- R-D-8-4, Co- ----, Ca- ----, Tr- ----	
O: Pi- V-2, Co- ----, Ca- ----, Tr-V-8-7		E: Pi- 10-9-7-5, Co- ----, Ca- ----, Tr- A
	S: Pi- A-6, Co- ----, Ca- 9, Tr- D-10	

Sur le neuf de carreau le Mort dispose du roi de trèfle et Est abandonne l'as de trèfle avec l'espoir que la dame soit chez son partenaire. Le déclarant n'a plus qu'à faire suivre la dame de trèfle et les trois dernières levées seront gagnées par les honneurs de pique.

Est a été victime de l'indolence de son partenaire. Après le jeu du dernier coeur E-O avaient empilé quatre levées. Si à ce moment le déclarant se trouvait en possession des deux as noirs, il n'y avait plus rien à espérer pour les joueurs en E-O. Alors que sur le dernier coeur Est s'était défaussé du trois de pique, il ne souhaitait certainement pas une attaque à cette suite de la part de son partenaire. Ainsi pour Ouest il n'y avait donc qu'un seul jeu logique, soit le changement à trèfle et n'est-ce pas que pour Est il n'y aurait eu aucun ennui!

Noël Duchesne

CHRONIQUE D'ECHECS



Par: BENOIT LAROUCHE
MICHAEL GALLAGHER

UN AUTRE MATCH SPASKY vs. FISCHER

Boris Spasky considéré par plusieurs comme étant le deuxième meilleur joueur d'échecs au monde mène présentement contre l'américain Robert Byrne dans un match quart de finale qui se tient à San Juan.

Il a remporté sa dernière partie en cinquante-six coups et les deux premières se sont terminées par un verdict nul. Il ne lui faut plus que deux gains pour accéder à la demie finale du tournoi. Ce tournoi doit déterminer l'adversaire qui devra affronter le célèbre champion mondial Bobby Fischer. Si Spasky réussissait à vaincre ses adversaires, ce qui peut-être très possible, alors nous aurons l'occasion d'assister à nouveau à un autre Match Fischer vs. Spasky.

Toutefois, il ne faut pas écarter la possibilité qu'un autre joueur que Spasky accède au Match pour le championnat mondial, et les deux noms que j'aimerais alors que vous reteniez sont ceux de Karpov et d'Enrico Mecking. Donc en perspective, un autre championnat mondial des plus excitants.

SUR LE TABLEAU

Lundi soir dernier au club d'échecs de Chicoutimi. débutait le tournoi en vue du Championnat de la ville. Y participent six joueurs lesquels, par un tournoi précédent, devaient se qualifier. Parmi ces joueurs, on y compte quatre juniors. Voici le résultat de la première ronde: Benoit Larouche 1 vs. Martin Simard 0; Raymond Gauthier 1 vs. René Verreault 0; André Aubin 1/2 vs. Michel Fortin 1/2.

A Arvida, Mardi soir se poursuivait le tournoi pour le championnat du club. Il reste cependant sept rondes à jouer: donc, les résultats sont encore fragmentaires.

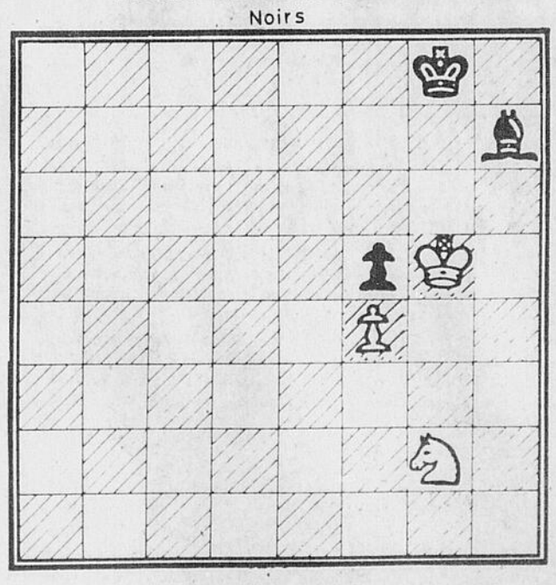
Lundi le 28 janvier à 7.30 p.m. au club d'échecs de Chicoutimi tous les joueurs d'échecs sont invités à venir participer à un tournoi système "swiss". Le nombre de rondes sera déterminé par le nombre de participants. Nous encourageons les joueurs de toutes catégories à venir démontrer leur savoir faire sur le tableau.

Toute personne qui aurait des commentaires portant sur les échecs ou sur notre chronique sont invitées à nous les faire parvenir en adressant sur l'enveloppe Chronique d'Echecs, Journal LE QUOTIDIEN.

Saviez-vous que dans l'ouverture d'une partie d'échecs, il n'est pas conseillé de déplacer la même pièce deux fois, car celà nuit au développement.

PROBLEME DE LA SEMAINE

Noirs



Blancs à jouer et ils gagnent.
Solution la semaine Prochaine

Réponse de la semaine dernière

Blancs doit agir à l'instant; 1. Te6*, TxT. 2. Da6* Rd5. 3. Dc4*, Rd6.

Si 3..... Re5; 4. Dc3 gagne la reine. 4. Dc5*, Rd7 5. Da7* et gagne la dame.

BOGOLJUBOV — BOTVINNIK
Nottingham 1936
Défense Ouest-Indienne

1. d4, Cf6; 2. Cf3, b6; 3. e3(a), c5; 4. c4, Fb7; 5. Cc3(b), cxd4; 5. exd4, e6; 7. Fd3, Fe7; 8. 0—0, 0—0; 9. b3(c), d5; 10. Fe3(d), Ce4(e); 11. Tc1, Cd7; 12. De2(f), Tc8; 13. Tfd1, f5; 14. Ff4(g), g5; 15. Fe5(h), g4; 16. Ce1, Cxe5; 17. Fxe4(i), dxe4; 18. dxe5, Dc7(j); 19. Cb5, Dxe5 ; 20. Td7(k), Fg5; 21. Tcd1(l), Fc6; 22. Txa7(m), Tcd8; 23. h4(n), Txd1; 24. Dxd1, Td8; 25. Dc2(o), Fd2; 26. Aban. (p).

(a) On joue généralement 3. g3, et 4. Fg2, pour enlever la pression du fou noir sur le roque.

(b) 5. d5, immédiatement permet aux noirs de prendre l'avantage, 5..., b5; 6. Cc3, b4; 7. Ce2, e6. Maintenant que d5 est préparé, Noir est forcé d'échanger le centre.

(c) Noir menaçait d5, dxc4, isolant le pion d4. Cependant, 9. De2, d5; 10. Fg5, ayait de l'intérêt. 9. d5, cachait quelques pièges: 9..., exd5; 10. csd5, Cxd5; 11. Cxd5, Fxd5; 12. Fxh7*.

(d) 10. De2, Cc6; 11. Td1, ou 10. Fb2, empêchant Ce4 sont meilleurs.

(e) Ce cavalier est invulnérable; si Blanc prend, le pion qui viendra en e4 sera trop fort.

(f) 12. csd5, Cxc3!; 13. Txc3, Fxd5; isole le pion d4.

(g) Faute décisive! 14. Cb1, suivi de cxd5 et des échanges sur la colonne c aurait enlevé de la pression.

(h) Ou: (l) 15. Fg3, Fb4! (mauvais est 15..., f4; 16. Cxe4, dxe4; 17. Fxe4, Fxe4; 18. Dxe4,) 16. Cb1, f4; (2) 15. Fd2, g4; 16. Ce1, Cxd2!; 17. Dxe6*, Rh8; 18. Txd2, Fg5;

(i) 17. dxe5, Dc7; 18. Fxe4 est seulement une interversion de coups.

(j) Seul mouvement! Si Blanc établit un cavalier en d6, il aura une meilleure position. Avec la prise de e5, blanc est privé de son point fort au centre.

(k) Sur 20. Cxa7. la faiblesse de l'aile roi et du pion a rendu la décision.

(l) Aussi possibles, mais non meilleurs sont: 21. Txb7, Fxc1; 22. Cd3, Da1!; et 21. Cd3, Df6; de même que 21. Txb7, Fxc1; 22 Dd1, Fh6; 23 Dd7, Fg7; qui perdent tous.

(m) Si Blanc ne prend pas, Noir gagne un pion qui le mène à une victoire lente mais sûre. Le coup de la partie permet le gain de la colonne d.

(n) Vain essai pour enlever le fou de la diagonale c1-h6.

(o) Blanc ne peut empêcher les deux menaces 26..., e3; et 27..., Da1 en même temps.

MOT MYSTERE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	constance	enlevée	L	N	presser	souriante
agir	D	étudier	lapin	naturel	R	sublime
amener	dieu	F	lien	navré		T
amère	E	faire	loi	O	regard	tiède
amis		famille	M	oeil	rêve	toisé
amitié	éclat	femme	mâle	P	réveil	tristesse
animal	éden	feu	mamours	pacte	rien	U
anneau	égarer	flamme	marier	papa	S	unis
C	elle	fuir	marivaudage	parc	sage	V
cajoler	élue	G	mère	passion	séduction	voile
caprice	énervée	gage	muguet	soumis	soumis	vrai

La réponse du problème précédent: travail

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	R	V	A	N	N	E	A	U	N	I	S	S	B	A
2	G	S	I	R	I	U	F	F	R	N	E	A	S	R	N
3	A	M	O	G	L	I	E	E	E	L	G	L	R	E	O
4	D	U	E	U	A	M	V	I	I	E	E	R	U	V	I
5	U	G	I	A	M	E	R	E	D	R	R	E	O	E	T
6	A	U	L	E	I	I	N	S	U	B	L	I	M	E	C
7	V	E	T	L	N	C	S	T	T	S	L	R	A	E	U
8	I	T	D	R	A	O	A	O	E	E	I	A	M	F	D
9	R	S	F	E	I	N	I	J	U	G	M	M	P	R	E
10	A	P	A	P	I	S	E	S	O	R	A	E	A	I	S
11	M	M	M	E	E	T	T	F	S	L	I	G	R	L	N
12	E	C	I	R	P	A	C	E	F	A	E	A	C	E	E
13	N	L	L	T	L	N	A	U	S	R	P	R	N	R	D
14	E	O	L	C	I	C	P	R	E	S	S	E	R	T	E
15	R	I	E	E	V	E	L	N	E	N	E	R	V	E	E

LES ENTRECROISES

6 LETTRES CACHÉES

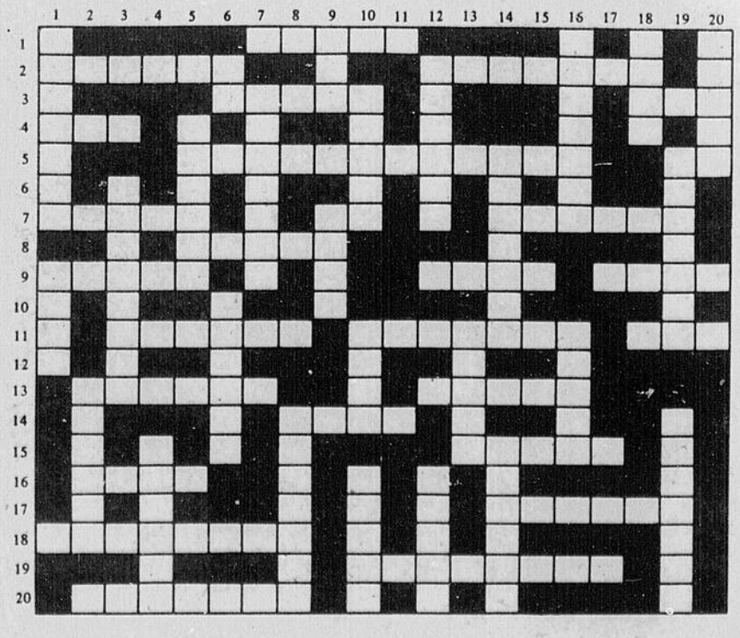
PROBLÈME NO 94

HAUSSE DU PRIX DES ALIMENTS

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

2	lait	jeûne	nourri	coûteux
et	menu	lutte	opposé	demande
mi	mets	perte	priver	épargne
ré	pain	repas	public	inquiet
3	pâte	santé	Québec	nourrir
peu	5	table	ration	onéreux
riz		terme	souper	recette
sel	cesse	6	viande	8
thé	diète		7	économie
4	dîner	argent		épargner
aide	effet	détail	aliment	nutritif
cher	ennui	festin	annonce	12
faim	épice	hausse	appétit	alimentation

La réponse du problème précédent: réforme

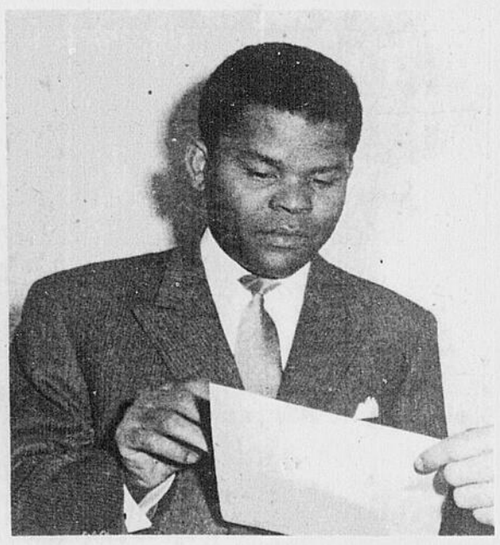


DOSSIER

Réflexions sur la coopération entre les Etats-Unis et l'URSS



MOMENT HISTORIQUE — Pour la première fois de leur histoire, la Russie et les Etats-Unis, par l'intermédiaire de MM. Brejnev et Nixon, concluaient des ententes de coopération, le 22 juin 1973.



Par Joseph-B. Mathieu, professeur de science politique à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Journalistes et analystes de la politique internationale ont tous parlé de la coopération qui s'est établie entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique dans la recherche d'une formule de règlement au conflit israelo-arabe. Et, ce n'est pas sans raison: les deux super-puissances ont oeuvré ensemble à l'établissement du cessez-le-feu; elles ont amené les belligérants à engager "officiellement à Genève" des pourparlers de paix; elles ont placé ces conversations sous leurs auspices laissant au Secrétaire général des Nations Unies un rôle de figurant, et réservant au Conseil de Sécurité celui d'un organe d'enregistrement des résultats auxquels elles et leurs clients seront parvenus. Comment comprendre la coopération politico-diplomatique entre grandes puissances, en particulier, entre les deux super-grandes? Est-elle inséparable de la compétition? Et quelle forme peut-elle prendre?

Dans la prévention et la résolution des conflits à caractère politique, la coopération est une sorte de stratégie fondée sur la reconnaissance par les Etats qui y sont impliqués que, malgré leur opposition sur un enjeu pourtant assez important, existe un intérêt commun à contenir cette opposition dans des limites au-delà desquelles une collision peut se produire entre eux. Autrement dit, ils minimisent les avantages qu'ils pourraient éventuellement acquérir en maintenant, voire en accroissant la tension entre eux au sujet de l'enjeu et maximisent leurs intérêts communs. Donc minimisation des avantages particuliers et maximisation des intérêts communs.

Quand, au cours d'un match de football (soccer), deux joueurs opposés qui courraient ensemble en vue de frapper le ballon s'arrêtent alors que l'un ou l'autre aurait finalement pu l'atteindre, ce n'est point parce qu'ils ne veulent plus continuer la lutte, mais bien parce que le ballon se trouve prêt à franchir les limites du terrain qu'ils avaient fixées à ce match. C'est peut-être aussi parce qu'ils se sont rendus compte de la possibilité d'un certain choc entre eux. C'est à vrai dire la stragédie de coopération la plus rationnelle; il n'y a ni vainqueur, ni vaincu; on a un résultat "blanc". Pareille coopération présuppose la connaissance et l'acceptation des règles du jeu, ses risques, mais aussi un certain équilibre des forces entre les joueurs rivaux. Si cela est vrai de nos deux joueurs rivaux, il l'est aussi de deux Etats opposés entre eux à propos d'un enjeu. Et nous donnerions ici volontiers raison à ceux qui pensent que la coopération entre Etats rivaux ou ennemis est fonction du système international.

Il faut convenir cependant qu'il n'en est pas toujours ainsi. Dans la réalité politico-diplomatique, il y a dans toute stratégie de coopération une certaine déviation, ou pour mieux dire, une certaine tromperie: comme il est facile de la comprendre par l'exemple ci-dessus, le recul, l'arrêt produit par le respect de la limite du terrain ou par la vision du danger n'exclut pas du champ de vision des Etats, l'enjeu lui-même. Ils y tiennent; et à moins que cet enjeu n'évolue par des facteurs qui lui sont propres, ils vont s'évertuer encore une fois dans les mêmes limites et en tenant compte des dangers, à établir leur domination sur cet enjeu. Aussi est-il préférable d'employer dans le contexte des relations internationales la dyade: "coopération-compétition".

En effet, s'il est admis qu'en choisissant de coopérer à la prévention et à la résolution des conflits qui les impliquent directement, deux Etats maximisent les avantages et minimisent toute différence que peut acquérir l'un ou l'autre du fait de cette coopération, et si l'on convient qu'en optant pour la compétition, l'un maximise ses avantages ou toutes les différences positives qui peuvent exister entre ses propres avantages et ceux de l'autre, on peut dire que lorsque l'un des deux coopère, l'autre ne saurait rien perdre. De même quand l'un rivalise, l'autre ne saurait gagner. Aussi est-il de leur intérêt réciproque de coopérer franchement. Encore faut-il qu'existent entre eux des moyens de communication. Autrement la coopération ne peut se réaliser.

Cependant, quand on parle de coopération, il faut penser que cette notion, quoique mise en contraste avec celle de compétition, n'est pas toujours antinomique à cette dernière. En relations internationales, notamment dans les rapports entre les deux super-puissances, ces notions sont inséparables. Il est même permis de penser que si, dans certains cas, les puissances choisissent de coopérer, c'est en raison de la violence de la compétition qui existe entre elles.

Tout le problème est de savoir s'il est possible de maintenir longtemps cet esprit de coopération et de compétition. En effet, pendant un certain temps ils acceptent ce genre de situation, et alors ils gagnent tous deux. Mais il arrive aussi que se produit par la suite une certaine dégradation de leurs rapports qui les amène à reconsidérer leur position et à se dénoncer mutuellement et, par voie de conséquence, à s'opposer franchement. Mais alors, étant donné leur intérêt commun, ne sont-elles pas conduites à coopérer encore une fois sur le même enjeu pour éviter le pire? Problème intéressant.

Jusqu'à présent, nous nous sommes placés sur le plan abstrait. Dans des situations réelles, les obstacles suivants se présentent qui empêchent vraiment la coopération entre deux acteurs:

LES OBSTACLES A LA COOPERATION

1) L'un et l'autre ne connaissent pas toutes les variantes de la stratégie qui est conçue, ni ses motivations profondes, le secret des chancelleries étant tenu pour observé. La coopération peut être une position d'attente. Aussi des incertitudes demeurent qui empêchent l'un comme l'autre de coopérer franchement à propos d'un enjeu dont la valeur n'est pas vraiment supérieure à l'intérêt commun.

2) Il peut arriver qu'un de ces Etats, en raison de son idéologie, de sa "Weltanschauung", donne à un enjeu qui pour l'autre paraît minime et ne vaut même pas "l'os d'un grenadier", une valeur bien supérieure à celle qu'il a réellement sur l'échiquier politique.

3) La valeur des éléments qui dictait le comportement de l'un de ces Etats ou des deux ensembles peut changer à un certain moment de la durée. Ainsi en est-il dans un jeu de dames: la dame que l'on considérait comme sûre et comme pouvant être déplacée sans risques ici et là, et sur laquelle était axée toute l'issue du jeu peut perdre de sa valeur parce qu'elle se trouve, soit à la suite d'un mauvais calcul, scit par excès de confiance placée en elle, subitement bloquée. Un changement dans la composition d'une entité décisionnelle, une révolution, un coup d'état, voire la disparition inattendue d'un leader ne sont-ils autant de situations qui bouleversent parfois une stratégie?

4) Un élément qui jusqu'à un certain moment était tenu pour peu important dans l'élaboration d'une stratégie peut, parce qu'on ne lui prêtait pas trop attention, acquérir sur l'échiquier une position et une valeur telles qu'il en vient à constituer un handicap si sérieux que son intégration dans cette stratégie remet en question tous les calculs antérieurs, ou du moins, la rend plus compliquée, et par conséquent bloquée.

5) Il est parfois difficile à un Etat de convaincre l'autre de sa volonté réelle de coopérer. Problème donc de méfiance réciproque. Alors pour rendre sa volonté crédible, l'un peut en venir, soit à céder sur un des points que l'autre considère comme important, mais le risque est que celui-ci interprète ce geste comme un signe de faiblesse ou de volonté de céder éventuellement sur bien d'autres, ce qui l'incite à ne plus vouloir coopérer, durcit sa position et de ce fait accroît la tension; soit à recourir à la dissuasion mais, compte tenu de l'équilibre actuel de la terreur, ce moyen n'a d'efficacité que "(...) dans la mesure où celui que l'on veut dissuader croit qu'on mettra vraiment à exécuter la menace. Il en doutera d'autant plus qu'il sait que l'enjeu ne représente un intérêt vital. Bref, l'adversaire qu'on veut dissuader par une menace doit croire à la volonté d'exécution de la menace". Et s'il croit, il peut adopter l'une de ces trois attitudes: renforcer sa position, reculer, entreprendre une action préventive.

Comme il est facile de le comprendre, nos considérations ont porté sur les crises et les conflits pouvant concerner et qui ont en fait impliqué deux grandes puissances entre elles ou pour tenir compte de la division actuelle du monde, les deux superpuissances: les Etats-Unis et l'Union Soviétique. Mais qu'en est-il de ces conflits par procuration qui semblent devenir la règle entre les deux superpuissances depuis les deux dernières décennies et qui constituent les plus grands dangers pour la paix et la sécurité internationales?

Alors qu'entre deux grands Etats ennemis ou rivaux entrant en situation de "coopération-compétition" pour eux-mêmes, il est possible, en dépit des obstacles que nous avons indiqués plus haut, d'arriver à une entente, au moins tacite, fondée sur la reconnaissance de leurs intérêts communs; dans ces conflits par procuration où ces super-puissances sont plutôt rivales, il faut admettre que, l'entente ou la solution à laquelle elles auraient pu parvenir, moyennant évidemment un "honoraire", se heurte à des difficultés qui, à vrai dire, n'existaient pas au temps du Concert Européen, et même au cours des quinze dernières années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale.

En effet, les Etats en question, malgré l'appui que leur accordent leurs procureurs respectifs, ajoutent des arguments contradictoires à ceux qu'on oppose en leur faveur, ce qui revient à dire qu'ils ne sont pas prêts à accepter un marchandage des super-puissances qui ne satisfassent leurs intérêts en très grande partie. C'est l'attitude d'Israël et de ses principaux ennemis arabes depuis 1967 à l'égard des initiatives soviéto-états-uniennes. Ensuite, ils possèdent une liberté de manoeuvre qui les incite à prendre à tout moment des initiatives susceptibles de mettre leurs protecteurs devant des faits accomplis, initiatives que ces derniers ne peuvent récuser ouvertement sans perdre la face et dont ils sont obligés de s'accommoder. C'est ce qui arriva, à l'état actuel de nos informations, en mai et en jui 1967 et depuis le cessez-le-feu du 22 octobre 1973.

De plus, en raison même de ces initiatives, ils introduisent dans la situation de nouveaux éléments qui augmentent leurs prétentions et dont les pertinences sont telles qu'ils bouleversent, sinon remettent en cause, tout ce que leurs protecteurs avaient secrètement ou auraient pu obtenir en leur faveur.

Enfin, parce que précisément une nouvelle situation est créée par l'insertion de tels éléments, ces protecteurs se trouvent contraints à augmenter leur mise à chaque moment, de crainte d'une part de n'être taxés de "chicken" par leurs clients, de l'autre, pour ne pas donner prise soit aux critiques d'autres clients et d'autres grandes puissances, soit pour ne point être considérés comme impuissants, attitudes qui, s'ils n'accroissent davantage la tension, la maintiennent au moins en l'état.

Dans ces conditions, il n'y pas de doute que toute coopération des super-puissances entre elles ou aux efforts des Nations Unies dans la prévention comme dans le règlement d'un conflit s'avère difficile.

Néanmoins quand elle existe, elle peut revêtir le caractère d'une garantie politique et diplomatique, laquelle, pour être efficace, doit non seulement tenir compte de l'indépendance des Etats qui en sont bénéficiaires, mais aussi suppose l'étude, l'examen des causes à l'origine de la crise ou du conflit.

Nous voici arrivés au terme de notre tentative de réflexion et d'explication du terme coopération. Nous croyons avoir offert une boussole qui permette de mieux comprendre l'attitude des deux super-puissances, les Etats-Unis et l'Union Soviétique, depuis le déclenchement de la quatrième crise israelo-arabe. Il s'agirait maintenant de s'interroger sur les effets à court et à long terme de cette coopération politico-diplomatique sur les autres membres de la communauté internationale dans la mesure où celle-ci existe déjà.